



Magazine « Université 2000 »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14707 – 6 F

MARDI 12 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les troubles dans le Caucase et au Tadjikistan

L'Azerbaïdjan en mauvaise posture

LES nouveaux succès militaires des forces arméniennes dans le Haut-Karabakh ont suscité un premier chassé-croisé diplomatique sans surprise : la Turquie a annoncé son intention de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU pour « rétablir le cessez-le feu au Haut-Karabakh » et l'Arménie a aussitôt fait de même, cette fois pour attirer l'attention du Conseil sur « une possible intervention de la Turquie en Transcaucasie ». Des responsables turcs avaient déclaré récemment qu'Ankara ne pourrait tolérer la poursuite des attaques arméniennes contre le Nakhitchevan, enclave azérie située entre l'Arménie et la Turquie, alors que les autorités d'Erevan parlent, elles, de « provocations » azéries précisément destinées à justifier une intervention de la Turquie.

C'est cependant sur le « front » du Haut-Karabakh que les affrontements sont de loin les plus durs et les plus meurtriers. Les forces arméniennes – en dépit des démentis venus d'Erevan – s'emploient à ouvrir un corridor entre l'Arménie et le Haut-Karabakh. Pendant ce temps, les Azéris tentent de reprendre Choucha. La perte de cette ville de 40 000 habitants, d'où étaient lancées des roquettes sur la capitale de la région, Stepanakaert, modifie profondément les données du conflit. Désormais, les Arméniens contrôlent toutes les villes de cette région qu'ils revendiquent comme leur.

MAIS ce succès militaire pourrait rendre encore plus difficiles les tentatives de mettre fin à une guerre où ne comptent même plus les morts et les atrocités. Choucha a en effet été conquise immédiatement après que les présidents d'Arménie et d'Azerbaïdjan eurent signé sous les auspices de l'Iran un accord « historique » visant à rétablir la paix dans la région.

Même si l'actuel président intérimaire d'Azerbaïdjan, M. Memedov, paraît croire à la bonne foi du président arménien, M. Ter Petrossian, et même si les Arméniens parlent de simple « coïncidence », il sera bien difficile de faire admettre cette version des faits à une opinion azérie persuadée que son pays a été floué. De plus, tout le monde, à Bakou, s'accorde à accuser Moscou de soutenir en sous-main l'Arménie, et le Front national (opposition nationaliste) affirme en outre que les dirigeants russes continuent à jouer un jeu trouble destiné à l'empêcher de prendre le pouvoir. En même temps, les Azéris, qui disposent pourtant sur le papier de forces supérieures, paraissent conscients de leur incapacité à reprendre le dessus par les armes. « Les Azéris, actuellement, ne savent pas se battre », a même reconnu un porte-parole du ministère de la défense.

A Bakou, on continuait donc, au moins jusqu'à la prise de Choucha, à miser sur une solution négociée, et à mettre dans les efforts déployés, parmi beaucoup d'autres, par la CSCE, des espoirs que certains diplomates occidentaux eux-mêmes jugent excessifs. Une conférence patronnée par la CSCE est toujours prévue à Minsk, mais l'Azerbaïdjan estimera-t-il encore possible d'y participer en position de grande faiblesse ? Ne cherchera-t-il pas auparavant, au prix de nouveaux morts, à remporter enfin sur le terrain un succès, fût-il symbolique ?

Lire nos informations page 4

M 0147 - 0512 0 - 6,00 F



Asie centrale : l'Iran se pose en médiateur

Le président iranien, M. Hachemi Rafsandjani, qui se pose en médiateur en Asie centrale, a annoncé dimanche 10 mai l'envoi d'une délégation au Tadjikistan, où de nouveaux incidents entre anciens communistes et opposition démocrato-islamique ont fait au moins huit morts. Le chef de l'Etat iranien participait à Achkhabad, capitale du Turkménistan, au sommet des Républiques ex-soviétiques d'Asie centrale, auquel étaient également représentés l'Iran, la Turquie et le Pakistan.

ACHKHABAD

de notre envoyée spéciale

Alors que la rivalité turco-iranienne bat son plein dans la région, le président iranien Akbbar Hachemi Rafsandjani a fait figure de vedette, dimanche 10 mai à Achkhabad, où s'est achevé un sommet de vingt-quatre heures réunissant, pour la première fois en territoire de l'ex-URSS, les présidents de ses Républiques musulmanes ainsi que ceux d'Iran, de Turquie et le premier ministre pakistanais, Nawaz Charif. Il est vrai que, dès l'origine, il était prévu qu'il en serait ainsi : le président du Turkménistan avait convié il y a plusieurs mois ses collègues d'Asie centrale à tenir un sommet dans sa capitale avec le président iranien. Mais après la tournée centre-asiatique, début mai, du président turc, Suleyman Demirel, ce dernier a été également convié, ainsi que le Pakistan, à ce sommet présenté comme devant être à caractère essentiellement économique.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 3

Se prononçant pour le « respect des échéances »

M. Bérégovoy exclut un départ anticipé de M. Mitterrand

M. Pierre Bérégovoy a voulu couper court, dimanche 10 mai, aux spéculations sur un départ anticipé du chef de l'Etat, en affirmant que les législatives de 1993 ne seraient pas précédées par une élection présidentielle et en indiquant sa préférence, en cas de réforme du mandat présidentiel, pour un septennat non renouvelable.

L'embellie ?

par Jean-Marie Colombani

Division de l'opposition, difficultés en Allemagne, débat sur la possible réévaluation du franc, premier ministre solide et offensif : mais où sont donc passés les résultats des élections « locales » du 22 mars ? Cette brève énumération et cette simple question suffisent à caractériser sinon l'embellie dont le pouvoir bénéficie, alors que le président entame sa douzième année de présence à l'Elysée, du moins un net changement de climat.

Lire la suite et nos informations pages 11 et 12.



Désenchantement aux Philippines

Six ans après la chute du dictateur Marcos les électeurs se sont rendus aux urnes sans enthousiasme

MANILLE

de notre envoyé spécial

C'est sans enthousiasme que les Philippins sont allés aux urnes, lundi 11 mai, pour désigner le successeur de la présidente Corazon Aquino. A la veille du scrutin, plus de 20 % des électeurs n'avaient pas encore fait leur choix. Une indécision qui indique clairement que l'enjeu est loin d'être aussi clair qu'en 1986, lorsque « Cory », soutenue par l'église, incarnait les forces du Bien face aux « *démoniaques* » Marcos. Compte tenu de l'éparpillement des voix, ce scrutin à un seul tour se jouera à quelques points. Les électeurs paraissent, en revanche, plus motivés par les élections locales, où se manifestent les forces vives du pays.

Ce grand « exercice démocratique », avec des bulletins de vote de cinquante centimètres de long comportant quelque quarante noms à écrire à la main, et dont il faudra attendre plusieurs semaines avant de connaître les résultats complets – plusieurs jours dans le cas du président, – ouvre assurément l'avenir : ces élections auront été les plus libres de l'histoire d'un pays marquée par vingt ans de dictature Marcos. Les Philippines sont à un tournant : les institutions démocratiques ont été rétablies, mais les problèmes (pauvreté, injustice sociale) sont plus aigus que jamais.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 6

Cannes 92

Quatre films concourant pour la Palme d'or ont été présentés pendant le week-end : l'émouvant *Au pays des Juliets* de Medhi Charef, une œuvre tonique de Robert Altman – *The Player* – mais surtout *Luna Park*, de Pavel Lounguine, une descente aux enfers dans la Russie de Boris Eltsine et *Howards End*, où James Ivory évoque somptueusement l'ère victorienne.

Lire pages 18 et 19 les articles de JEAN-MICHEL FRODON et DANIÈLE HEYMANN

L'ÉCONOMIE

Alerte à l'emploi

La multiplication des faillites menace de déborder les fragiles dispositifs mis en place par l'Etat pour endiguer la montée du chômage.

par ALAIN LEBAUBE

■ Le gâchis philippin ■ Détectives ès faillites ■ Corse au double visage

Avec la Chronique de Paul Fabra, les pages « Mode d'emploi », et le dossier sur « L'investissement direct »

Pages 29 à 40

La lente mue syndicale

Les centrales restent divisées : les unes s'accrochent à la contestation, les autres se veulent participatives

par Jean-Michel Normand

Pour les syndicats français, les années 80 auront été celles de la spirale du déclin. Rien ne dit que la décennie 90 sera celle de la reconquête. En revanche, les nouveaux clivages qui apparaissent amorcent sans doute un lent remodelage du paysage syndical.

Lors de leurs récents congrès, la CGT, la CFDT comme Force ouvrière ont donné le sentiment de s'intéresser davantage aux 10 % de salariés français titulaires d'une carte syndicale (selon l'évaluation optimiste de l'OCDE) qu'aux « *préoccupations quotidiennes des travailleurs* ». En janvier, la CGT a manifesté « *sa volonté de changement et d'indépendance* » tout en maintenant « *son caractère de classe et de masse, démocratique, indépendant et unitaire* ». En avril, la CFDT a prôné la « *constitution d'un pôle réformiste* » alors que Force ouvrière s'est réfugiée dans un repli identitaire au nom du « *syndicalisme libre et indépendant* ».

Pas de quoi enthousiasmer des salariés dont 65 %, selon une récente enquête de *Liaisons sociales*, ne se reconnaissent pas dans les syndicats. Pourtant, ce décalage est sans doute plus fécond qu'il y paraît, car ces congrès ont souvent été marqués par un effort inédit d'introspection, voire d'autocritique. Leur impuissance manifeste à peser sur les choix des chefs d'entreprise comme des pouvoirs publics est un constat désormais reconnu par les syndicalistes. Même dans les rangs de Force ouvrière, nombre de militants ont contesté les propos définitifs de leur secrétaire général, M. Marc Blondel, selon lequel « *il n'y a pas de nouveau syndicalisme à construire* ». Comment remonter la pente et éviter l'apparition sporadique de coordinations ? Deux moyens d'y parvenir sont avancés : rénover les pratiques syndicales en privilégiant la capacité d'écoute et atténuer les divisions entre organisations.

Lors de son 42e congrès, la CGT a admis que, trop souvent, « *les revendications sont définies par quelques militants qui décident à la place des autres* ». M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT, regrette que l'on « *continue trop souvent de voir dans l'adhérent un futur militant* ». Lors de son congrès de Lille, en novembre 1990, la CFTC appelait elle aussi ses troupes à « *davantage aller sur le terrain* ».

Lire la suite page 21

ESPACE EUROPÉEN

Scandale à Milan

La « *capitale morale* », est prise dans la tourmente. Les autorités régionales ont dû se démettre, les heures de la municipalité sont comptées. Une vingtaine d'arrestations ont eu lieu dans les milieux politiques et industriels à propos de « *pots-de-vin* » et de « *dessous de table* ». Tous les partis sont atteints.

Lire page 8 l'article de MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire également page 9 l'article de HENRI DE BRESSON : « L'Eglise évangélique est-allemande en position d'accusée », et page 10 : « La Russie à la recherche d'elle-même », par VADIM KOZOVOÏ

Sida : la France entendue à Washington

A l'occasion d'une visite de M. Hubert Curien à Washington, les autorités américaines ont officiellement admis le bien-fondé de la position française à propos de la renégociation de l'accord sur le sida de 1987. Celle-ci ne devrait s'amorcer que lorsque la procédure engagée par l'Institut national de la santé (NIH) sera achevée.

Lire page 16 l'article de FRANCK NOUCHI

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Jacques Attali

« Notre prochaine utopie doit être celle d'une démocratie sans frontières »

« 1492-1992 : à cinq cents ans de distance, est-ce, pour l'histoire mondiale, un tournant du même ordre ?

– Sans doute. Mais on ne le saura que bien plus tard. Ce n'est d'ailleurs que trente ou quarante ans après 1492 qu'on a compris l'importance de tout ce qui s'est joué cette année-là : la découverte d'un continent, la première grammaire en langue non latine, la première sphère terrestre, la venue de la syphilis, la mort de Casimir IV, celle de Laurent de Médicis, l'élection d'un Borgia comme pape – un des facteurs, un peu plus tard, du début du protestantisme – sans oublier le traité d'Etaples, qu'on cite peu mais qui, en 1492, a marqué la fin des ambitions continentales de l'Angleterre. Aujourd'hui, c'est aussi un tournant majeur ; mais avec des différences : d'abord le monde est vingt fois plus peuplé et cela accroît l'ampleur des mouvements. Ensuite, alors qu'en 1492 l'Europe s'est fermée à l'Est et tournée vers l'Ouest en essayant d'expulser d'elle tout ce qui n'était pas chrétien, aujourd'hui, assez largement, le contraire se prépare. Une parenthèse de cinq siècles ouverte en 1492 se ferme ; l'Europe occidentale s'ouvre à son passé.

– C'est-à-dire que tout l'Est se rouvre ?

– Oui. L'Europe de l'Ouest se retourne vers l'Est et, d'une certaine façon, s'éloigne de l'Ouest ; l'Amérique se retourne vers elle-même – et elle fera un peu plus encore, après les événements californiens – et vers le Pacifique. Par ce grand basculement, ce grand mouvement pendulaire, l'Europe se retrouve confrontée à quelque chose qu'elle a enfoui en 1492 : sa dimension musulmane. 1492, c'est la fin du royaume de Grenade, la dernière entité musulmane de l'Europe de l'Ouest. Or aujourd'hui, on redécouvre comme européennes des entités musulmanes qui n'ont jamais cessé d'exister en Europe de l'Est : l'Europe retrouve ainsi sa diversité culturelle, géographique et religieuse. Un autre parallèle très important entre les deux périodes, c'est évidemment celui qu'on peut tracer entre la syphilis et le sida, aux conséquences morales assez proches. Je n'insisterai pas là-dessus.

» Un autre grand débat commun aux années 1492 et 1992 est la grande discussion sur la nature de l'Europe : doit-elle être unie ou divisée ? En 1492, on a cru que, l'imprimerie aidant, le latin allait s'imposer et, avec lui, l'Eglise et l'Empire romain germanique, trois unificateurs du continent. Mais déjouant tous les pronostics, les langues nationales, les réformes religieuses et les nations l'ont emporté ; l'Europe s'est fragmentée en frontières non encore fermées, en une conception de la nation résumée dans cette sublime phrase, qui, pour moi, reste encore ce qu'on fait de mieux en la matière, celle du chancelier Pot, haut fonctionnaire français venu de Bourgogne, déclarant aux états généraux de Tours : « *La souveraineté n'appartient pas au roi, elle appartient au peuple ; j'appelle peuple l'universalité des habitants du Royaume* ». Magnifique définition de ce qu'est la nation en construction, aux frontières poreuses, leçon pour aujourd'hui.

Jacques Attali, né le 1er novembre 1943 à Alger, a toujours mêlé de front une carrière administrative (au Conseil d'Etat) et politique (auprès du président de la République) et une activité intellectuelle et universitaire. Enarque, polytechnicien, conseiller de M. Mitterrand avant et après l'accession de ce dernier à la présidence de la République, il vole désormais de ses propres ailes depuis qu'il préside aux destinées de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) dont le siège est à Londres et qu'il voudrait transformer en une structure préfigurant l'organisation de la Grande Europe qu'il appelle de ses vœux, malgré l'hostilité sur ce point des Etats-Unis.

Dans Au propre et au figuré *(Fayard), son avant-dernier ouvrage, Jacques Attali avait étudié les conceptions de la propriété qui se sont succédé et entrechoquées depuis des siècles. Son dernier ouvrage –* 1492 *(Fayard) – était consacré à la description de ce qui fut considéré comme «* une catastrophe *», «* une bifurcation *» et qui devait déterminer un changement radical dans l'histoire de l'humanité. Jacques Attali est également romancier (*la Vie éternelle *et* le Premier Jour après moi*, Fayard). Il explicite pour nous son souhait de voir naître une nouvelle utopie autour de l'idée d'une démocratie sans frontières.*

Voinesco/92

» Contre l'idéal de l'unification européenne autour de l'Empire, la France s'est alors construite autour de l'Etat. Elle a montré que pour faire une nation il faut d'abord construire un Etat. En France – comme en Angleterre d'ailleurs – l'Etat a structuré non seulement la nation, l'identité mais aussi la démocratie. Ailleurs, quand l'Etat et la nation sont apparus ensemble, ils ont nié l'un et l'autre la démocratie, née dans les villes. Et l'Europe des nationalismes a basculé dans la dictature. Ce vieux lien Etat-nation-dictature explique, à mon sens, pourquoi l'Europe moderne tout entière essaie de détruire, depuis la guerre, le concept même de nation. A l'Ouest, les nations tendent à s'effacer vers le haut, dans la construction européenne. Quand nation et Etat ont été facteurs de monstruosités, les peuples ont voulu les remplacer par une entité plus vaste, la Communauté européenne. Ainsi l'Allemagne a voulu l'unité de l'Europe après la guerre pour casser profondément les racines de son démon nationaliste, pour exorciser la possibilité même pour l'Allemagne de redevenir un jour un Etat nazi. De même la France est devenue pro-européenne à la sortie de la guerre en partie pour exorciser son propre passé dans la collaboration.

» La France, l'Allemagne, l'Italie et les autres ont eu le même réflexe : affaiblir la nation et l'Etat par la construction européenne pour rendre impossible le retour du totalitarisme. Ceci explique, à mon sens, pourquoi en Angleterre on a été au début si peu pro-européen : parce qu'on n'y a été ni nazi ni collabo, on n'a rien à se faire pardonner ; de plus les frontières y sont naturelles et non idéologiques ; elles ne posent donc pas de problèmes. Dans les pays d'Europe de l'Est, depuis 1989 on a aussi commencé, et pour les mêmes raisons, à détruire les nations mais cette fois, par le bas. Il n'y a pas eu de procès populaires contre les dictateurs : sagement, les peuples se sont dit qu'il valait mieux détruire l'Etat coupable de la dictature que punir ceux qui l'ont servi. Et avec l'Etat, détruire la nation, la couper en morceaux. Aussi commencent-ils à détruire les nations pour éradiquer le démon dictatorial. C'est là le danger : à l'Est, plus de frontières et non pas, comme à l'Ouest, moins de frontières.

– Pourquoi tant parler de frontières ?

– Parce qu'en 1492 comme aujourd'hui le problème politique majeur est celui de la frontière, le choix entre nation et unité. Ainsi, on parle partout de marché et de démocratie comme si c'étaient des évidences parallèles, sans voir que l'économie de marché n'a pas besoin de frontières – la frontière interdit le développement de l'économie de marché et condamne au dirigisme économique – alors que l'Etat, comme la démocratie, suppose des frontières pour distinguer le citoyen et le territoire d'autorité. Pour que la démocratie ne soit pas un frein au développement, elle doit être sans frontières sinon on aura la frontière sans la démocratie. Telle est la nouvelle utopie – le nouveau projet de civilisation – démocratie sans frontières, où les institutions n'exigent ni Etat fort ni frontière limitative.

» Le concept est encore flou mais déjà présent partout. On le voit s'annoncer dans le débat sur le vote hors des frontières (la discussion sur le droit de vote des étrangers après Maastricht s'inscrit dans cette évolution), sur le pouvoir monétaire d'une banque centrale hors de frontières nationales ou sur le droit d'intervenir pour défendre la démocratie hors de ses propres frontières (le droit d'ingérence). Ce sont là des éléments d'un cadre beaucoup plus vaste, celui d'une multi-appartenance démocratique, où la forme supérieure de la démocratie sera le droit pour chacun d'être membre de plusieurs entités démocratiques dans des territoires différents, dans l'espace et, j'y reviendrai, dans le temps.

> « Comme en 1492, le problème politique majeur est celui de la frontière. »

– Autant on peut comprendre ce raisonnement qui consiste en effet à opposer démocratie et économie de marché, encore qu'il faudrait peut-être aller un peu plus loin dans ce sens, autant un des points de départ n'est pas immédiatement perceptible, parce que ce qui se reconstitue à l'Est, au contraire, ce sont des frontières.

– Oui. Ce qui se passe à l'Est, c'est d'abord la négation des anciennes frontières – parce que celles-ci ont produit de monstrueux Etats. Et le danger est que, pour nier les vieilles frontières, on en invente d'autres, plus resserrées, qui interdiront l'économie de marché et menaceront la démocratie.

– L'idée dominante inverse aujourd'hui, c'est au contraire que démocratie et économie de marché se donnent la main et sont la fin de l'histoire.

– Et cette idée est absurde et dangereuse. On va répétant que démocratie et économie de marché sont synonymes. Ce n'est pas le cas. Ces deux valeurs sont partiellement contradictoires et autodestructrices : l'économie de marché a besoin de faire tomber les frontières alors que la démocratie traditionnelle nécessite des frontières. Si l'une et l'autre ont quelque chose en commun, c'est de faire l'apologie du réversible – la démocratie parce qu'on doit pouvoir changer les dirigeants politiques et l'économie de marché parce qu'on doit pouvoir y changer les produits. Or, faire l'apologie du réversible, c'est faire celle de l'éphémère. Donc la démocratie, comme l'économie de marché, néglige le long terme : on ne peut pas faire voter légalement les morts, et le marché ne sait pas tenir compte de l'intérêt des consommateurs de demain. La démocratie sans frontières devrait lever cette contradiction.

» En étant sans frontières – non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps, – en donnant le droit de vote non seulement à ceux qui habitent loin dans l'espace mais aussi à ceux qui « habitent » loin dans le passé – pour protéger le patrimoine, – et loin dans l'avenir – pour protéger l'environnement. Institutionnaliser la prise en compte des intérêts de tous ceux qui vivent « ailleurs », dans l'espace et dans le temps. C'est là l'esquisse de ce qui pourrait être un nouveau projet de civilisation, une réconciliation, au moins pour l'Europe, des tendances contradictoires à la différence et à l'unité qui, en 1492, ont conduit à des barbaries.

– Si j'entends bien ce que vous proposez comme utopie d'une démocratie sans frontières, ce n'est pas du tout un changement de système ni une rupture de l'histoire, mais c'est une manière de faire que le système démocratique cesserait d'être soumis aux risques de l'éphémère ou de l'auto-effacement ?

– Très exactement. Sans frontières dans le temps, la démocratie saurait tenir compte des intérêts des générations antérieures et ultérieures ; sans frontières dans l'espace, elle ne risquerait pas de s'identifier à des frontières et de basculer dans la tentation totalitaire – Hitler a été élu démocratiquement. Ceci n'est qu'un concept, pas encore un mécanisme, semblable à la machinerie de Locke ; j'en suis conscient : il faudra donc entrer dans les détails, penser et décrire les institutions concrètes organisant, par exemple, le droit de vote des non-citoyens ou le droit d'ingérence, ou le droit de vote des générations ultérieures.

– Je pense au principe de responsabilité qui développe pour une part cette idée d'une solidarité nécessaire, d'une responsabilité de notre présent...

– Philosophiquement, oui. C'est un concept voisin. Le problème est d'inscrire cela dans les mécanismes institutionnels. Le droit constitutionnel actuel en a déjà un peu l'intuition : une Constitution est déjà un sanctuaire que la loi elle-même n'a pas le droit de modifier. Elle contient donc l'idée que quelque chose d'essentiel ne doit pas être soumis à l'éphémère de la décision démocratique du présent. Mais le cadre constitutionnel n'est pas une protection suffisante contre tout ce qui peut par la volonté de l'homme menacer l'espèce humaine. C'est uniquement une protection contre ce qui peut menacer les institutions de la démocratie elle-même. Et encore est-elle bien fragile.

– Cette démocratie sans frontières est plutôt une démocratie qui se donne pour horizon de ne pas tenir compte des frontières et ne pas véritablement les abolir totalement et sans retour.

– Exactement. Il s'agit de nier la frontière avec ce qu'elle a d'exclusif. Mais pas dans ce qu'elle a de porteur de différences : le langage, par exemple, est une frontière ; porteur de diversités qui enrichissent l'homme. On pourrait parler de la démocratie dans la multiplicité des appartenances.

– C'est la possibilité que les frontières soient perpétuellement franchissables, mobiles, souples, poreuses, etc. Mais pas les supprimer comme traces.

– Oui. Quand la frontière est un élément de définition, d'identité, elle est fondatrice. Quand elle exclut, elle est destructrice. Ainsi, il faut pouvoir distinguer le présent, le passé, l'avenir, afin de faire respecter les intérêts des hommes du présent, du passé et de l'avenir. Les distinctions dans le temps et dans l'espace sont donc importantes. Mais les distinctions ne sont pas des frontières ; on devrait donc parler de démocratie « distinguée », si le mot n'avait perdu son vrai sens.

– Quel est votre sentiment, du poste où vous êtes aujourd'hui, sur antisémitisme et populisme qui resurgissent en Europe ?

– Partout en Europe, non seulement à l'Est, resurgit la haine de l'étranger, du distingué, de l'autre, responsable de vos malheurs. Un exemple récent : un très important dirigeant russe m'a dit l'autre jour : « *Le communisme est une utopie à laquelle les hommes un jour devaient arriver ; c'est une utopie monstrueuse qui était condamnée à l'échec ; cet échec, il fallait que l'humanité aille au bout pour savoir définitivement qu'il ne fallait plus le tenter. Je suis fier, comme Russe, que nous ayons été porteurs de cette monstruosité, parce que ça montre que nous sommes le plus grand des peuples, et que nous l'avons fait pour le compte de l'humanité.* » Ce qu'il ne dit pas, mais qui est implicite, c'est que les autres doivent payer les Russes pour l'avoir fait en leur nom. Sinon, ils seront responsables des malheurs des Russes. Magnifique rationalisation idéologique d'une monstruosité, d'une attente d'assistance et d'un transfert de responsabilité.

– La vague de populisme qui traverse l'Europe vous paraît-elle influencer la situation française ?

– Oui. L'identité de la France venait de l'Etat. Et on a un peu trop tué celui-ci à mon goût, en dévalorisant le service public par les salaires et l'association des mots « fonctionnaire » et « bureaucrate ». Alors que les gens au service de l'Etat ne font pas ce qu'ils font pour l'argent – ce qui est devenu rare par les temps qui courent. Quand l'Etat s'affaiblit, quand les frontières s'effacent sans être remplacées par d'autres signes d'appartenance, le nationalisme retrouve une place menaçante. De plus, avec le temps, la culpabilité – dont j'ai dit qu'elle était fondatrice de l'idéal européen – disparaît. Revient sans honte un passé sans mémoire.

» Face à ce danger, la seule réponse est de rendre un rôle à l'Etat, afin qu'il reste l'instrument de l'action démocratique à l'intérieur des frontières et de pousser la démocratie au plus loin sans frontières pour être sans violence. Donner liberté et responsabilité à tous les nomades que nous sommes. C'est même la seule réponse non sacrificielle à la violence qui menace. C'est pourquoi le débat sur le vote des étrangers est au cœur des problèmes de l'avenir de la démocratie ; le droit d'ingérence aussi. Le populisme ne se combattra pas en refusant ce débat mais en l'affrontant. On en sortira par le haut – pas par le bas. En donnant un sens concret à la multi appartenance, à la démocratie « distinguée ». L'Amérique le tente tous les jours et l'on voit comme c'est difficile.

– Iriez-vous jusqu'à dire que les manipulations génétiques ou le champ libre à toute activité ou tout activisme biogénétique est une menace pour la démocratie ?

– Bien sûr, la manipulation génétique est une atteinte à l'intégrité des générations ultérieures. Elle menace, en cela, la démocratie « distinguée ». Le code génétique est un livre ; il faut le valoriser par des commentaires, et non le récrire. L'homme, une fois qu'il aura défini ce qu'est le propre de l'homme, devra se donner comme mission de protéger ce sanctuaire. Il le fera. L'homme a toujours eu dans son histoire une seule obsession, celle de durer. Il sait que s'il touche à ce qui fait le propre de l'homme, il condamne sa propre durée comme espèce.

» Aussi, pour cela, on définira un cœur fondamental, dans le sanctuaire génétique, un propre de l'homme, intouchable. On interdira les manipulations génétiques ayant des conséquences héréditaires sur ce sanctuaire. Et là on se trouvera dans la situation intéressante d'avoir à faire, au nom du refus de la frontière, l'apologie d'une distinction.

> « Face au danger du retour, sans honte, d'un passé sans mémoire, la seule réponse est de rendre un rôle à l'Etat. »

» Là, nous revenons à 1492. Là est née la passion de la découverte. Aujourd'hui, faute de continent à découvrir, on commence justement d'explorer un autre continent : le code génétique. Cela m'inquiète beaucoup. Si le code génétique est comme une nouvelle Amérique, à valoriser, on peut y détruire bien des vies humaines qui s'y trouvent, comme on l'a fait en Amérique. On peut rêver d'autres continents à découvrir : les autres planètes, par exemple (à mon avis, il faudra y aller, car si l'homme est assez fou pour détruire cette planète, autant se préparer à vivre ailleurs). Et aussi, le vrai continent à découvrir aujourd'hui : soi-même. En ce sens, deux mots me paraissent très importants pour fonder la culture de demain : « *sérénité* » et « *impassibilité* », valeurs fondatrices de la civilisation de distinction, de conquête de soi et non de l'autre. La démocratie sans frontières exigera ces valeurs et aidera à les établir. Mais l'Occident n'a jamais considéré la « sérénité » et l'« impassibilité » comme des valeurs. Voilà peut-être pourquoi est venu le temps de l'Orient, à la fois économiquement et éthiquement.

– Comment rendre l'Occident impassible ?

– Dans la philosophie juive, il y a deux stratégies possibles pour séduire, deux ruses : la ruse d'Ezéchiel et celle de Jérémie. Ezéchiel, c'est la ruse par la prophétie positive. Il dit : « *Voici comment sera votre éternité : si vous faites ce que je vous dis, vous irez vers une perfection.* » Il annonce ce qu'il voudrait voir arriver et ainsi espère séduire les hommes pour accélérer la venue de ce qu'il annonce. L'autre ruse est celle de Jérémie qui, au contraire, annonce ce qu'il voudrait ne pas voir arriver : « *Jérusalem sera détruite, nous sommes tous condamnés par nos péchés.* » Ce n'est pas l'apologie de la résignation. Au contraire. Il veut faire suffisamment peur aux hommes pour qu'ils modifient leur comportement. L'un veut avoir raison et l'autre veut avoir tort. Il me semble que l'impassibilité viendra plutôt par la ruse de Jérémie, par la peur, que par celle d'Ezéchiel, la séduction : il faut avoir peur de la barbarie. Elle est là, à nos portes... Pourtant j'aimerais tant que Jérémie ait tort et qu'Ezéchiel séduise... »

Propos recueillis par JEAN-MARIE COLOMBANI et ROGER-POL DROIT

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur . 49-60-30-10

ues Attali

ÉTRANGER

Le processus de paix au Proche-Orient

Les négociations multilatérales sont mal engagées

Les négociations multilatérales sur le Proche-Orient ont pris un mauvais départ. Quatre des cinq groupes de travail prévus par le processus de paix se réunissent cette semaine en l'absence d'une ou de plusieurs parties directement concernées par le conflit israélo-arabe. Ces pourparlers se dérouleront parallèlement aux négociations bilatérales qu'Israël mène avec chacun de ses voisins arabes et les Palestiniens.

Les difficultés devaient apparaître dès lundi 11 mai avec la réunion à Bruxelles, sans les Israéliens, d'un groupe de travail sur le développement économique et d'un autre, à Washington, sur la sécurité régionale et le contrôle des armements, sujet sensible entre tous, dont la Syrie, l'un des principaux protagonistes du conflit, et le Liban, dans son sillage, sont absents. Autant dire que les discussions ne pourront pas aller au-delà des généralités.

Israël n'ira pas à Bruxelles – ni à Ottawa, où doit se tenir un groupe de travail sur les réfugiés le 13 mai – parce que des Palestiniens de la diaspora ont été admis à la table des discussions. Pour l'Etat juif, leur présence contrevient au règlement de base du processus de paix, mis en route en octobre dernier à Madrid et en vertu duquel seuls les habitants des territoires de Cisjordanie et de Gaza sont autorisés à négocier.

Mais surtout, cette présence implique que la question du *«droit au retour»* dans leurs foyers des réfugiés de 1948 – ou à des compensations – sera soulevée. Une question dont l'Etat juif ne veut pas entendre parler, car elle sous-entend, selon lui, une remise en question de sa propre existence. Toutes les assurances américaines affirmant qu'il n'en sera rien n'auront pas suffi pour convaincre le premier ministre, M. Yitzhak Shamir, *en pleine période électorale*, de céder sur ce point.

En février, c'étaient les Palestiniens qui avaient refusé de participer à une conférence préparatoire de ces pourparlers multilatéraux réunie à Moscou, et exigé que des délégués de la diaspora soient *admis à la table de discussions*. Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, principal artisan du processus de paix, avait partiellement *cédé du terrain*, en acceptant que ceux-ci siègent au sein de deux groupes.

C'est la quadrature du cercle. M. Baker ne désespère pas pour autant. Il demeure convaincu qu'Israël prendra le train en *marche, mais peut-être seulement* après les élections législatives du 23 juin. En attendant, il faut, à ses yeux, que la mécanique continue de *tourner*, même à vide, *pour* maintenir la dynamique des négociations. Au demeurant, tous les participants, y compris Israël, admettent que la vraie négociation se passe ailleurs, au sein des pourparlers bilatéraux qui traitent des problèmes de fond. *«Les multilatérales doivent agir comme un complément et un catalyseur des bilatérales»*, a rappelé samedi 9 mai le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler.

Libanais et Syriens absents

La chaise d'Israël ne sera pas la seule vide aux réunions de Bruxelles et d'Ottawa. Syriens et Libanais ont clairement dit, dès la conférence inaugurale de Madrid, qu'ils ne participeraient aux pourparlers multilatéraux que lorsque *des progrès auraient été réalisés* dans les négociations bilatérales. Or la cinquième session de ces pourparlers s'est achevée la semaine dernière, à Washington, sans autre avancée qu'un échange de projets antinomiques entre Israéliens et Arabes. *Le Liban* et la Syrie seront donc absents de tous les groupes. Israël, en revanche, *participera aux séminaires* sur les ressources hydrauliques à Vienne le 13, sur l'environnement à Tokyo le 18 et, dès lundi, au groupe de travail sur la *sécurité régionale* et le contrôle des armements à Washington.

L'absence de la Syrie à ce dernier n'est pas la seule étrangeté. *Autre contradiction : les Etats-Unis*, qui sont les auteurs d'une initiative pour la limitation de la prolifération des armes dans la région, y *ont conclu, depuis la fin* de la guerre du Golfe, des contrats d'armements pour près de 9 milliards de dollars.

La Communauté européenne en *relève une troisième : le statut de* simple invité qui lui est réservé, à égalité avec des Etats tels que l'Inde, le Japon ou l'Ukraine, alors même que sa propre *sécurité* est indissociable de celle du Proche-Orient et qu'elle est l'un des principaux *partenaires économiques de* cette région, le premier en ce qui concerne Israël. Les Européens ont protesté auprès des Etats-Unis et entendent *signifier* à Israël, très réservé à leur égard, qu'il ne peut pas prétendre à un plus grand renforcement de ses relations économiques avec eux tout en s'acharnant à limiter leur rôle politique.

MOUNA NAÏM

Feu vert de l'OLP pour une «participation positive»

TUNIS

de notre correspondant

M. Yasser Arafat a tout lieu d'être satisfait des travaux du Conseil central palestinien (CCP), l'instance intermédiaire entre le Conseil national (parlement) et le Comité exécutif de l'OLP, qui se sont déroulés du jeudi 7 au dimanche 10 mai, à Tunis. Il a *obtenu un nouveau feu* vert pour la poursuite d'*«une participation positive»* aux négociations de paix et a réussi à faire renvoyer aux calendes la question de la délicate réorganisation des structures de la direction de l'organisation.

Ainsi, les Palestiniens non seulement continueront de participer aux négociations bilatérales de paix, mais ils seront également représentés aux pourparlers multilatéraux, où leur *présence n'était pas encore acquise*. C'est la décision prise en février dernier par le secrétaire d'Etat américain James Baker d'inclure des représentants de la diaspora palestinienne au sein de deux groupes de travail de ces pourparlers multilatéraux qui a rendu cette décision possible. Le Conseil central a toutefois souhaité que la diaspora soit représentée à tous les niveaux des négociations. Les trois jours et trois nuits de débats n'en ont pas moins été fort animés et parfois houleux, sans exprimer toutefois une volonté de révision déchirante. *Le communiqué publié au* terme de cette session réaffirme que, pour l'OLP, les négociations de paix se déroulent sur la base du principe de *«la terre contre la paix»* et des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies. Il réclame une nouvelle fois avec insistance l'arrêt des colonies de *peuplement* dans les territoires occupés. Pour l'épauler dans son plaidoyer en faveur de la poursuite du processus de paix, M. Arafat avait fait appel à M. Fayçal Husseini, *principal conseiller* des négociateurs palestiniens, et à Mme Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne aux *pourparlers bilatéraux. Mais leurs* interventions n'ont pas ébranlé les convictions des partisans – minoritaires – d'une suspension des pourparlers. *«Certains dirigeants bâtissent leur politique sur des illusions»*, a déclaré le chef du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), M. Nayef Hawatmeh, cependant que M. Abou Ali Mustapha, numéro deux du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) dirigé par M. Georges Habache, a demandé que les négociations soient placées sous l'égide de l'ONU. *L'accident d'avion dont le* président de l'OLP a été victime le 7 avril avait replacé au premier plan la question du fonctionnement de la *direction de l'OLP*. Mais au grand dépit de certains de ses membres, le Conseil central n'en a pas discuté. La réorganisation de l'OLP a été confiée à une commission chargée d' *«approfondir l'examen du fonctionnement des structures»*.

MICHEL DEURÉ

□ **Accord de coopération signé entre la Chine et la Mongolie.** – A l'*occasion de la première visite* depuis trente ans d'un premier ministre mongol en Chine, les deux pays ont conclu, samedi 9 mai, un accord de coopération économique. La Chine fournira du pétrole à la Mongolie, en *proie à de grandes difficultés économiques*, contre des minerais. – *(AFP.)*

Asie centrale : l'Iran se pose en médiateur

Suite de la première page

Or, non seulement les sujets *«économiques» à l'ordre du jour* touchaient au cœur de la rivalité entre Téhéran et Ankara pour établir leur influence dans la région, *mais un regain de violence* dans le Tadjikistan voisin, les nouvelles avancées arméniennes dans la guerre du Karabakh et l'incertitude de la situa*tion à Kaboul ont achevé* de placer le sommet sous le signe du nouveau «grand jeu» international en cours en Asie centrale, à l'instar de celui qui y avait précédé la domination soviétique.

Le président tadjik, Rakhmon Nabiev, ne participait pas au sommet d'Achkhabad, puisqu'il est toujours réfugié dans les bâtiments du *KGB à Douchanbé*, où de nouveaux incidents ont fait huit morts. Il refusait encore dimanche d'entériner la liste d'un gouvernement de coalition *que lui soumettait* l'opposition islamo-démocratique (*le Monde* des 10-11 mai). Un mollah a alors appelé les milliers de mani*festants toujours rassemblés* sur la place Chahidan, qu'ils occupent depuis près de deux mois, à se diriger vers les locaux du KGB. Les *forces spéciales* de la police tadjike, qui protégeaient M. Nabiev aux côtés des militaires de la CEI toujours en garnison à Douchanbé, ont, semble-t-il, paniqué et ouvert le feu sur la foule de quelques centaines de personnes qui avançaient, sans armes. *Huit hommes ont été* tués.

La tension a été relancée, et les difficiles négociations entre «ex-communistes» et opposition – visant aussi à *maintenir l'unité* d'un pays aux allégeances fortement-régionalistes – ont été un moment interrompues. On apprit alors à *Achkhabad que le* président Nabiev, depuis sa capitale du seul pays persophone d'Asie ex-soviétique, avait téléphoné, juste après ces incidents, à *celui* des dirigeants réunis dans la capitale turkmène qui parle la même langue que lui : le président *Rafsandjani*. Et c'est à ce dernier que revint l'honneur d'annoncer, lors d'une conférence de presse, qu'il allait *«envoyer une délégation à Douchanbé»* pour tenter de rétablir le calme. Des contacts téléphoniques ont aussi eu lieu avec des dirigeants *de l'opposition tadjike*. Deux de ceux-ci (un du Parti démocratique et un du Parti de la renaissance islamique) ont alors tenu *une conférence de presse* à Douchanbé pour appeler l'ONU, l'Iran et l'Afghanistan à agir *«pour empêcher le massacre du peuple tadjik par les forces de la CEI»*, accusées d'avoir aussi tiré contre les manifestants.

Un sommet de cinq heures

Le *président* Rafsandjani leur a ainsi, en quelque sorte, donné une réponse positive cautionnée par les *dirigeants ex-communistes* d'Asie centrale, pour qui la menace principale est pourtant ce foyer de «révolution islamique» tadjike. *Cela permet* à l'Iran de se poser ici, comme au Karabakh, en puissance régionale recherchant la «stabilité» face aux Etats-Unis, dont les ambassadeurs s'installent partout en Asie centrale avec, comme ligne de conduite, de contrer l'influence iranienne.

Ayant prolongé leur sommet de cinq heures, le temps de définir une attitude face aux événements de Douchanbé, les *dirigeants* réunis dans le fastueux «Palais de la présidence» turkmène (qui n'est autre que l'ancien siège du Parti communiste) *ont annoncé* le résultat officiel de leurs efforts : un communiqué commun qui sera publié mercredi, un *«accord économique»* consistant en réalité en quatre accords que ces dirigeants s'apprêtent à signer, et un communiqué de presse. Cette *présentation réductrice* des choses a été donnée en aparté, devant les correspondants occidentaux, par la délégation turque, qui a profité du caractère solennel, déclamatoire et vague de la conférence de presse commune pour mettre les points sur les «i» à sa façon.

Le communiqué de presse affirme d'abord l'engagement des *participants à respecter* l'intégrité territoriale de l'Afghanistan – point rajouté à la demande du Pakistan – et à considérer ce pays *comme un membre de leur* forum, qui a regroupé en fait, à l'exception de l'Azerbaïdjan retenu par le conflit du Karabakh, les *participants au dernier* sommet de l'Organisation de la coopération économique (ECO) réuni à Téhéran le mois dernier.

Pour le Tadjikistan, les signataires affirment aussi le respect *de son intégrité territoriale* (alors que l'Ouzbékistan pourrait avoir des visées sur sa partie nord et les Tadjiks afghans sur le sud) et soulignent que le règlement de la crise ne doit faire l'objet d'aucune *«interférence extérieure»*.

Sur le Karabakh, le communiqué demande le retour à la situa*tion prévalant «avant la signature de l'accord de cessez-le-feu à Téhéran»*, c'est-à-dire le retrait des forces arméniennes de Choucha, *ainsi que* la poursuite des efforts de paix, *«y compris ceux menés à Téhéran»*. Selon les Turcs, l'Iran avait vainement tenté de faire adopter une position moins anti-arménienne. Un point sur un règlement au Cachemire, *«conformément à la Charte de l'ONU»*, a aussi été rejeté à la demande du Pakistan.

La compétition est ouverte

Quant aux documents économiques, ils prévoient de travailler sur quatre rapports (alors que sept étaient à l'ordre du jour) : l'un *sur les douanes*, l'autre sur les routes terrestres – faire revivre la route de la soie, – le troisième sur les chemins de fer, *dont il ne reste qu'un tronçon* de moins de 200 kilomètres à construire entre le Turkménistan et l'Iran pour relier les réseaux d'Asie centrale à ceux de l'Occident sans passer par la Russie. Mais la grande question, c'est le dernier rapport, *celui prévoyant* la construction d'un gazoduc pour exporter vers l'Occident le gaz turkmène. Le problème est politique et porte sur le tracé : l'Iran propose *qu'il passe sur son territoire puis* vers la Turquie, alors que cette dernière propose un gazoduc sous la mer Caspienne puis par l'Azerbaïdjan et la Géorgie (pour éviter l'Iran). Les Turcs *affirment en avoir déjà* fait les études de faisabilité et soulignent que leur projet a plus de chances d'obtenir un financement occidental.

La délégation turque a aussi annoncé avec *satisfaction* que le sommet, à commencer par le principal intéressé, le Kazakhstan, a refusé une proposition iranienne de faire transiter par son territoire un pipe-line évacuant vers le Golfe le pétrole du grand gisement kazakh, pour lequel la firme américaine Chevron vient enfin de signer un accord en négociation depuis des années (*le Monde* daté 10-11 mai). Mais l'Iran n'a pas été en reste pour autant : le président Rafsandjani a annoncé la signature d'un accord d'achat de gaz turkmène par l'Iran *qui a l'avantage d'être* réalisable immédiatement et qui s'ajoute à une série d'autres accords bilatéraux avec le Turkménistan : achat de coton, rela*tions bancaires et ouverture*, le jour du sommet, du premier magasin iranien à Achkhabad. La compétition est ouverte : le vainqueur en sera *«celui qui a le plus à offrir»*, comme l'a déclaré samedi, à Achkhabad, le président Rafsandjani.

SOPHIE SHIHAB

Le plan de paix au Cambodge

Le désarmement des factions khmères débutera le 13 juin

Les Nations unies entameront le 13 juin prochain le cantonnement et le désarmement de 70 % des forces des quatre factions khmères, conformément aux accords de Paris, a annoncé, samedi 9 mai, le général John Sanderson, commandant militaire de l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC). Cette opération, qui commencera avec treize jours de retard à la suite d'intenses négociations de coulisse, représentera *«le progrès le plus significatif depuis les accords de Paris*, a indiqué le général. *Il a d'énormes implications pour le processus de paix en cours.»*

D'autre part, le Comité des juristes pour les droits de l'homme a publié lundi un rapport dénonçant le système *légal au Cambodge. Il estime que* ce système est inadéquat, soumis à des pressions politiques et qu'il viole les droits de l'homme. – *(AFP, UPI.)*

□ **Visite de la reine Elizabeth II au Parlement européen.** – La reine Elizabeth II devait effectuer, mardi 12 mai, une visite officielle de vingt-quatre heures à Strasbourg, où elle prononcera deux discours, devant les députés du Parlement européen et devant les membres du Conseil de l'Europe. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI : après dix jours de discussions

Un accord tripartite sur la formation d'un «gouvernement de consensus» a été signé

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

«La montagne a accouché d'une souris», «Les manœuvres dilatoires se poursuivent» : tels étaient les commentaires dans les milieux diplomatiques et politiques à Port-au-Prince, après l'annonce par les autorités de fait d'un accord pour la formation d'un nouveau *«gouvernement de consensus et de salut public pour la consolidation de la démocratie»*.

Cet accord, rendu public samedi 9 mai, après dix jours de laborieuses négociations entre l'armée, l'exécutif provisoire et une délégation parlementaire, prévoit la nomination d'un nouveau premier ministre *«modéré et doté d'une bonne expérience en administration publique nationale»*. Un portrait-robot, qui, selon les observateurs, répond aux ambitions de M. Marc Bazin, un politicien conservateur qui n'a cessé de s'opposer au retour du président constitutionnel Jean-Bertrand Aristide depuis le coup d'Etat du 30 septembre dernier.

L'accord prévoit que l'actuel président provisoire, M. Joseph Nérette, se retirera du pouvoir *«au moment opportun»*, mais n'évoque à aucun moment le retour du président Aristide, élu en décembre 1990. Le nouveau gouvernement devra s'efforcer *«de mettre fin à l'isolement diplomatique d'Haïti et d'obtenir la levée de l'embargo»*, imposé par la communauté internationale depuis le coup d'Etat.

Rapports tendus avec Washington

Selon la majorité des observateurs, cet accord, signé à la suite de fortes pressions sur les représentants du Parlement, a peu de chances d'être ratifié par les Chambres. La principale formation politique, le Front national pour le changement et la démocratie (FNCD), *«a catégoriquement rejeté»* cet accord tripartite, dans un communiqué diffusé dimanche soir.

Pour le FNCD, qui avait appuyé la candidature du président Aristide, *«toute solution durable à la crise passe par l'application de l'accord signé le 23 février dernier à Washington»*. Cette dernière entente, conclue sous les auspices de l'Organisation des Etats américains (OEA), prévoit la nomination de l'ancien dirigeant communiste René Théodore à la tête d'un gouvernement d'union nationale et le retour différé du président Aristide.

Selon des sources diplomatiques, il est exclu que l'OEA, qui doit se réunir le 17 mai aux Bahamas, entérine l'accord tripartite concocté *par les autorités* de fait. L'organisation interaméricaine pourrait au contraire durcir les sanctions contre le pouvoir en place à Port-au-Prince.

Les relations entre l'ambassadeur des Etats-Unis, M. *Alvin Adams*, et les autorités de fait se sont dégradées au point que le gouvernement installé par les militaires vient de publier un communiqué soulignant que le *diplomate américain «peut toujours s'en aller, si la solution nationale de la crise ne lui convient pas»*. Le ministre de l'information, M. Gérard Bissainthe, s'en est pris *à une radio privée qui* avait osé diffuser des propos de l'ambassadeur Adams demandant l'application de l'accord de Washington. *Il a aussi enjoint les journalistes* de ne plus utiliser les termes «gouvernement de fait» et «président Aristide» et de les remplacer par «gouvernement provisoire» et «ex-président Aristide».

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **ÉTATS-UNIS : les troupes fédérales ont quitté Los Angeles** – Quelque 3 500 soldats de l'armée fédérale, appelés en renfort lors des émeutes du début du mois à Los Angeles, ont *regagné* leurs casernes, samedi 9 mai, mais 10 000 gardes nationaux resteront sur place. Une manifestation pacifique organisée *vendredi soir à San Francisco* pour protester contre l'acquittement des 4 policiers ayant battu Rodney King a donné lieu à 250 interpellations : des accrochages se sont produits avec la *police* lorsque les 600 *manifestants ont tenté* d'emprunter un itinéraire autre que celui qui avait été prévu. Le président Bush doit présenter cette semaine au Congrès un programme *prévoyant* d'encourager l'*initiative* privée et de favoriser l'accession à la propriété dans les quartiers pauvres des grandes villes. – *(AFP, Reuter, AP.)*

EUROPE

ALLEMAGNE : accord entre la CDU et le SPD

Le principe d'une grande coalition semble acquis dans le Bade-Wurtemberg

La « grande coalition » que les deux grands partis allemands, chrétien-démocrate (CDU) et social-démocrate (SPD), entendent mettre sur pied dans le Bade-Wurtemberg était pratiquement acquise, lundi 11 mai. Les organes de direction régionaux des deux formations ont approuvé, samedi 9 mai, un premier bilan des négociations où sont réglées les questions les plus difficiles, notamment celle de la réforme du droit d'asile politique.

BERLIN

de notre correspondant

Avec Berlin, le Bade-Wurtemberg sera le deuxième Land allemand à être gouverné en coalition par la CDU et le SPD. Jusqu'aux élections régionales du 5 avril dernier, cette région qui est la plus riche d'Allemagne était la dernière tenue par les chrétiens-démocrates dans la partie ouest de l'Allemagne. Le résultat du scrutin, marqué par la percée de l'extrême droite et des pertes sensibles pour les deux grands partis, a contraint ceux-ci à s'entendre pour éviter d'avoir à retourner aux urnes. Le ministre-président sortant, M. Erwin Teufel, dont le parti chrétien-démocrate était tombé à 39,6 % des voix, devrait conserver son poste mais en partageant le pouvoir avec son jeune rival social-démocrate, M. Dieter Spöri.

Dans la phase difficile que traverse l'Allemagne, ces deux expériences de grande coalition seront suivies avec attention. Elles pourraient éventuellement servir de « modèle » en prévision des élections législatives de 1994, où il n'est pas exclu qu'aucun des grands partis ne puisse mettre sur pied une coalition viable.

Même si le départ, la semaine prochaine, de M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères et vice-chancelier, affaiblit le Parti libéral, aucun des partis de la coalition actuelle, qui dispose d'une large majorité, ne semble avoir intérêt à précipiter les échéances. De leur côté, les sociaux-démocrates ont confirmé qu'ils participeraient avec les représentants de la coalition du chancelier Kohl, le 27 mai prochain, à des discussions au sommet sur la situation politique. Mais le président du SPD, M. Björn Engholm, a une nouvelle fois exclu une « grande coalition » qui ne serait pas précédée d'élections.

Les négociations au Bade-Wurtemberg, qui obligeaient les deux parties à des compromis, préfigurent en revanche le règlement de certains dossiers bloqués jusqu'ici au niveau fédéral. Le Parti social-démocrate a notamment accepté, en matière de droit d'asile, le principe de modifications constitutionnelles sous couvert d'adapter le droit allemand à un futur modèle européen en cours de discussion. Jusqu'aux dernières élections régionales, les sociaux-démocrates et les libéraux s'étaient opposés à tout changement de Constitution dans ce domaine et le débat de principe dans lequel s'étaient enfermés les partis traditionnels avait favorisé la montée de l'extrême droite.

Les accords conclus à Stuttgart (capitale du Bade-Wurtemberg) portent aussi sur les restrictions budgétaires à prévoir dans des domaines aussi sensibles que les affaires sociales, l'éducation et la politique d'encouragement des investissements dans le sud-ouest de l'Allemagne. Après deux ans de polémique sur l'unification, le trouble qui a gagné l'opinion publique oblige les dirigeants politiques à se montrer plus pragmatiques, comme au Bade-Wurtemberg, mais cela n'ira sans doute pas sans nouvelles secousses pour le gouvernement du chancelier Kohl : l'aile droite du Parti chrétien-démocrate et les chrétiens-sociaux de Bavière (CSU) n'entendent pas faire les frais de ce recentrage.

HENRI DE BRESSON

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les Serbes accentuent leur pression sur Sarajevo

Alors que toute trêve entre l'armée serbo-yougoslave et les autorités bosniaques reste ignorée par les belligérants, le nombre de victimes augmente en Bosnie-Herzégovine. Selon un bilan officiel mais provisoire, publié dimanche 10 mai, 1 320 personnes ont été tuées, 6 700 blessées et 1 900 autres sont portées disparues depuis le début de la guerre, il y a quarante-quatre jours, dans cette ex-République yougoslave.

BELGRADE

de notre correspondante

En dépit des mesures prises par les autorités fédérales de Belgrade à l'égard de l'armée yougoslave et notamment après le limogeage de quarante de ses généraux, l'armée serbo-fédérale a accéléré son offensive contre la Bosnie-Herzégovine, mais aussi contre plusieurs villes de Croatie. Le général Ratko Mladic, qui commandait le corps d'armée de Knin (Croatie occidentale), a par ailleurs été nommé à la tête des unités serbo-yougoslaves stationnées en Bosnie-Herzégovine, où il remplace le général Milutin Kukanjac, limogé vendredi. La nomination de ce général serbe, originaire de Bosnie-Herzégovine, correspond à la volonté des autorités fédérales de rapatrier dans leur République d'origine les officiers supérieurs afin d'éviter le retrait de l'ex-armée yougoslave des Républiques qui ont accédé à l'indépendance.

Face à la dégradation de la situation, le président de Bosnie-Herzégovine, M. Alija Izetbegovic, a demandé à l'ONU l'envoi d'*« une force de paix investie d'un mandat spécifique et limité »*. Dans une lettre adressée, samedi, au secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, le président bosniaque estime qu'une force de l'ONU pourrait être engagée *« dans le déblocage des routes et des voies ferrées et le contrôle des ponts et des postes frontières »*. Elle pourrait également contribuer à la réouverture de l'aéroport de Sarajevo qui, en dépit d'un accord entre les autorités bosniaques et l'armée serbo-fédérale, reste aux mains de cette dernière. L'émissaire spécial de l'ONU, M. Marrack Goulding, venu la semaine dernière évaluer la possibilité d'étendre à la Bosnie-Herzégovine le déploiement des « casques bleus » – actuellement limité à la Croatie, – avait toutefois tenu à souligner à plusieurs reprises qu'une telle opération ne pouvait être envisagée qu'en cas de cessation des hostilités et à la faveur d'un accord préalable entre toutes les parties impliquées dans le conflit.

Pour le moment, les représentants de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) basés en Bosnie (pour les besoins de leurs opérations en Croatie) sont déjà intervenus à plusieurs reprises comme médiateurs dans la crise bosniaque. Ils supervisent, avec les observateurs européens, les négociations entre l'armée yougoslave et les autorités locales sur le retrait de l'ex-armée yougoslave de Bosnie-Herzégovine.

Le sort de l'armement

Cependant, les négociations sur ce retrait achoppent sur plusieurs points. D'une part, la majeure partie des forces armées de l'ex-Yougoslavie stationnées en Bosnie-Herzégovine n'entend pas quitter la République. En vertu de la récente décision de la présidence yougoslave de ne retirer (d'ici au 20 mai) que les militaires serbes et monténégrins, *« citoyens de la nouvelle Yougoslavie »*, près de cent mille soldats fédéraux, tous originaires de Bosnie-Herzégovine, resteront sur place. Serbes pour la plupart, ils rejoindront les structures embryonnaires de l'armée serbe de Bosnie-Herzégovine. D'autre part, le sort de l'armement – blindés et artillerie – pose des problèmes. Le président Izetbegovic estime que ces armes doivent être *« placées sous contrôle international ou détruites »*. Il avait en outre précisé qu'il serait *« inacceptable que l'armée fédérale se retire avec ces armes et qu'elle les laisse en chemin »* dans les zones contrôlées par les Serbes. Les milices serbes considèrent, pour leur part, que les armes qui se trouvent sur les territoires qu'elles contrôlent *« resteront en Bosnie »*.

Si le rapatriement des soldats ressortissants de la nouvelle Yougoslavie – Serbie et Monténégro – s'effectue dans les délais prévus, l'armée serbo-yougoslave n'en poursuit pas moins ses opérations au profit de la communauté serbe, dont l'objectif proclamé est la partition de la Bosnie-Herzégovine lui permettant de s'emparer des deux tiers du territoire de la République, contre 20 % au profit des Croates et 15 % pour les Musulmans. Rien n'indique par conséquent un prochain apaisement des affrontements. Bien au contraire, puisque l'état-major de crise serbe a décrété, samedi, la mobilisation générale de tous les Serbes de dix-huit à soixante ans. De leur côté, les autorités bosniaques, qui voudraient mettre sous un même commandement toutes les milices et formations diverses qui se battent pour l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Bosnie-Herzégovine, tentent de remettre de l'ordre. La police bosniaque a notamment appelé *« tous les habitants de la Bosnie-Herzégovine »* qui ne font pas partie des troupes officielles à remettre *« les armes, les munitions et les explosifs »* en leur possession avant lundi midi. Après ce délai, les forces « officielles » seront autorisées à perquisitionner.

FLORENCE HARTMANN

Dans l'enclave arménienne du Haut-Karabakh

Violents combats pour le contrôle de la ville de Choucha

Les forces arméniennes et azéries se sont violemment affrontées tout au long du week-end pour le contrôle de la ville de Choucha, dernier bastion azéri dans le Haut-Karabakh, enclave à majorité arménienne située en Azerbaïdjan.

Des troupes irrégulières arméniennes s'étaient dans un premier temps emparées de Choucha, dans la nuit de vendredi 8 à samedi 9 mai ; puis Bakou a annoncé, samedi matin, une contre-attaque des forces azerbaïdjanaises. Les autorités d'Azerbaïdjan ont affirmé, dimanche, qu'elles avaient repris Choucha, mais cette information a été démentie par les Arméniens. Finalement, lundi matin 11 mai, le ministre de la défense d'Azerbaïdjan a reconnu à la radio de Bakou que ses forces devaient faire face à une forte résistance des Arméniens : *« De violents et sanglants affrontements se déroulent à Choucha et dans les zones proches de la ville,* a-t-il dit. *L'ennemi oppose une forte résistance pour maintenir les positions qu'il a occupées. »* Le ministre a d'autre part affirmé que les troupes azéries progressaient depuis Agdam, à l'extérieur du Haut-Karabakh, vers Stepanakert.

Ces derniers combats, dans un conflit qui a fait quelque mille cinq cents morts depuis quatre ans, ont éclaté après la signature du nouvel accord de cessez-le-feu conclu à Téhéran. – *(AFP, Reuter.)*

□ **POLOGNE : les capitaux étrangers bannis des casinos.** – La Diète polonaise a voté, samedi 9 mai, une loi bannissant les capitaux étrangers des casinos et salles de jeux et imposant que tous les actionnaires des sociétés gérant ces établissements soient polonais. La loi doit encore passer devant le Sénat et être soumise à la signature du président de la République. – *(AFP.)*

IRLANDE : après les débats sur l'avortement

Le scandale Casey provoque une grave crise au sein de l'Eglise catholique

A la suite du scandale et de la démission, jeudi 7 mai, de Mgr Eamonn Casey, l'un des membres les plus charismatiques de l'épiscopat irlandais, et de sa fuite probable vers l'Amérique latine, l'Eglise catholique d'Irlande traverse une crise sans précédent.

DUBLIN

de notre correspondant

Le grand quotidien de Dublin *The Irish Times* connaissait les raisons de la démission de l'évêque : une Américaine d'ascendance irlandaise, Mme Annie Murphy, demeurant dans le Connecticut, près de New-York, avait, trois mois auparavant, contacté le journal pour dévoiler qu'elle avait eu, il y a dix-huit ans, en Irlande, une liaison avec Mgr Casey. Et que de cette liaison était né un fils, aujourd'hui âgé de dix-sept ans.

Dans un pays où la population est catholique pratiquante à 90 %, la stupeur a été considérable, d'autant plus que Mlle Murphy s'est exprimée dans toutes les émissions d'actualité de la radiodiffusion irlandaise, prête à révéler les détails intimes de ses relations avec Mgr Casey. Quant au fils, il a fait part de sa peine d'avoir été abandonné par son père. Mlle Murphy a déclaré avoir perçu une pension mensuelle de Mgr Casey de 260 dollars. Il y a deux ans, l'évêque lui a fait transférer la somme de 115 000 dollars. Elle a nié avoir agi pour réclamer davantage d'argent.

C'est la première fois que le pays connaît un tel scandale. Mais, curieusement, une bonne partie de la population, notamment dans son propre diocèse, a refusé de condamner formellement l'évêque. Elle se contente d'exprimer sa déception quant à la façon dont il avait quitté le pays sans évoquer le problème.

De tous les membres de l'épiscopat irlandais, Mgr Casey était en fait le plus connu et le plus admiré, ce qui rend l'affaire d'autant plus pénible. Constamment interviewé sur les ondes, la radio et la télévision, il avait la réputation d'être le plus progressiste de l'épiscopat conservateur qui, récemment, s'est trouvé au centre de la controverse sur l'avortement.

Jeune prêtre en Angleterre, au début de sa carrière, il avait lancé une campagne pour aider les sans-abri et les ressortissants irlandais dans ce pays. Eamonn Casey était dévoué à des causes sociales, mais employait des méthodes peu orthodoxes. Sa nomination à l'archevêché de Kerry, au sud-ouest du pays, en 1967, à l'âge de quarante-deux ans, avait surpris mais aussi rassuré ses fidèles, qui souhaitaient une réorientation au sein de l'Église catholique d'Irlande. Lorsque, en 1972, l'épiscopat décida de créer une organisation d'aide au tiers-monde – Trocaire (Pitié) – c'est vers Mgr Casey qu'il se tourna pour la gérer. En tant que président de cette organisation, Mgr Casey a beaucoup voyagé, notamment en Amérique du Sud et centrale. Défenseur des sandinistes du Nicaragua, Mgr Casey fut un critique acerbe de la politique étrangère américaine. Il avait refusé de rencontrer le président Reagan lors de sa visite en Irlande en 1984.

L'affaire et la démission de l'évêque laissent un épiscopat en plein désarroi. Le scandale et les révélations de la semaine passée arrivent à une période peu favorable pour l'Eglise, après le débat sur l'interruption de grossesse (à laquelle elle est hostile) et le jugement récent de la Cour suprême sur le cas du viol d'une jeune fille qui voulait se faire avorter en Grande-Bretagne. Le scandale de Mgr Casey a sans doute affaibli l'autorité morale de l'épiscopat qui ne sera pas en mesure de se prononcer sur des questions aussi controversées que l'avortement dans un avenir proche. Selon un sondage publié lundi, 19 % seulement de la population s'opposent à l'avortement.

JOE MULHOLLAND

□ **Le prêtre Patrick Ryan relâché par la police.** – Le prêtre catholique irlandais Patrick Ryan, recherché par Londres pour des activités terroristes, a été remis en liberté par la police irlandaise, vendredi 8 mai, deux jours après son interpellation (*le Monde* du 8 mai), aucune charge n'ayant été retenue contre lui. Le prêtre avait été arrêté en vertu de la législation antiterroriste, qui permet une garde à vue de 48 heures, suivie soit d'une inculpation soit d'une remise en liberté. – *(AFP.)*

TURQUIE : alors que les violences continuent

Les séparatistes kurdes ont évacué un camp d'entraînement au Liban

ISTANBUL

de notre correspondante

Les combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), formation séparatiste de tendance marxiste-léniniste, ont évacué récemment l'un de leurs camps d'entraînement, situé dans la vallée de la Bekaa, sous contrôle syrien. Selon l'Agence anatolienne de presse, le dirigeant du PKK, M. Abdullah Ocalan, aurait lui-même quitté la Bekaa il y a une dizaine de jours avec plusieurs de ses proches collaborateurs.

Pour le ministre de l'intérieur, en particulier, l'annonce de la fermeture du camp où s'entraînaient environ cinq cents militants du PKK, est une bonne nouvelle : les déclarations de M. Sezgin à son retour de Damas en avril, selon lesquelles les autorités syriennes avaient promis de *« mettre fin aux activités du PKK »*, avaient été reçues avec scepticisme en Turquie. Au cours des deux derniers mois, cent soixante combattants du PKK ont été tués et quatre-vingt-dix capturés, a déclaré le gouverneur de la région du Sud-Est, M. Unal Erkan. Les autorités sont plus discrètes quant au nombre de victimes parmi les forces armées mais, de toute évidence, le bilan est élevé.

Depuis le début du mois de mai, douze policiers ou soldats, au moins, ont trouvé la mort au cours d'affrontements qui sont désormais quotidiens. Le gouvernement turc est aussi confronté à la violence du mouvement de guérilla urbaine d'extrême gauche Dev Sol. Depuis dimanche dernier, ses commandos ont assassiné neuf policiers à Istanbul et Bursa. La police, de son côté, a tué quatre militants de Dev Sol à Ankara.

N. P.

EN BREF

□ **ANGOLA : nouvelles défections de membres de l'UNITA.** – Quatre membres de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), MM. Pedro Sapalo, Carlos Eduardo, Gaudenzia Chidjeny et Alice Fernandes, ont annoncé leur décision de quitter le mouvement, vendredi 8 mai, lors d'une conférence de presse à Luanda, en accusant le dirigeant de l'UNITA, M. Jonas Savimbi, de pratiques antidémocratiques. M. Savimbi se trouve sur la sellette depuis qu'il a reconnu l'exécution de deux hauts responsables du mouvement, MM. Tito Chingunji et Wilson dos Santos (*le Monde* des 4 et 8 avril). – *(AFP.)*

□ **BIRMANIE : libération de 253 détenus.** – La junte birmane a libéré, dimanche 10 mai, 253 prisonniers embrigadés comme porteurs lors des offensives contre les rebelles karens. Les militaires poursuivent ainsi leur politique de libération des prisonniers qui *« ne représentent pas une menace pour la sécurité nationale »*, entamée depuis quelques semaines, mais ils demeurent fermes envers Mme Aung San Suu Kyi, chef de file de l'opposition, toujours en résidence surveillée. – *(Reuter.)*

□ **CORÉE DU NORD : restitution des restes de trente soldats américains.** – La Corée du Nord remettra, mercredi 13 mai, à Panmunjom les restes de quinze soldats américains tués au cours de la guerre de Corée. Elle devrait en rendre quinze autres dans les semaines à venir a annoncé, lundi, le commandement des Nations unies. Cette troisième restitution depuis 1990 est un nouveau signe de détente à l'égard des Etats-Unis. Pyongyang a d'autre part exigé l'inspection des bases américaines en Corée du Sud parallèlement à celle de ses installations nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). – *(AFP, Reuter.)*

□ **DANEMARK : un sondage défavorable à l'Union européenne.** – A moins d'un mois du référendum sur le traité de Maastricht, un sondage publié, samedi 9 mai, par le quotidien conservateur *Berlingske Tidende* et Danmarks Radio indique que 40 % des Danois sont opposés à l'Union européenne, 37 % y sont favorables et 12 % restent indécis. En Suède (pays candidat à la CEE), si un référendum avait lieu aujourd'hui, 40 % des électeurs voteraient contre l'adhésion, 35 % pour, 25 % étant sans opinion, selon un sondage publié dimanche par un quotidien de Göteborg. En décembre, le « oui » recueillait 48 %. – *(AFP, Reuter.)*

□ **IRAN : les modérés assurés d'une victoire écrasante aux élections législatives.** – Selon les résultats partiels connus dimanche 10 mai dans la soirée, les « pragmatiques » ou « modérés », proches du président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, semblaient assurés d'une victoire écrasante au second tour des élections législatives. Ils devraient notamment remporter la totalité des 28 sièges de Téhéran. – *(AFP, Reuter.)*

□ **INDONÉSIE : début de la campagne pour les élections législatives.** – La campagne pour les élections législatives du 9 juin s'est ouverte, dimanche 10 mai. Les 108 millions d'électeurs du plus grand pays musulman du monde devront choisir parmi les candidats des trois seuls partis autorisés, Golkar (parti gouvernemental), Parti du développement unifié (PPP) de tendance musulmane et Parti démocratique (PDI). Le gouvernement a nettement limité le droit de rassemblement et de manifestation. Le Golkar détient actuellement 299 sièges sur 400. – *(AFP.)*

□ **ISRAËL : M. Sharon est accusé d'« exploiter » des travailleurs thaïlandais.** – Le ministre israélien du logement, M. Ariel Sharon, a été accusé dimanche 10 mai par un député de l'opposition travailliste, M. Shimon Shitrit, d'*« exploiter »* six travailleurs thaïlandais dans sa ferme à raison de douze heures par jour et de leur verser un salaire mensuel de 326 dollars, alors que le salaire minimum s'élève à 540 dollars. Le porte-parole de M. Sharon a qualifié ces accusations de *« mensonges »*. – *(AFP.)*

□ **LIBYE : un émissaire de M. Boutros-Ghali à Tripoli.** – M. Vladimir Petrovsky, émissaire du secrétaire général de l'ONU, est arrivé dimanche 10 mai à Tripoli, où il devait s'entretenir avec le ministre libyen des affaires étrangères, M. Ibrahim El Béchari, de l'application des résolutions 731 et 748 du Conseil de sécurité relatives à l'attentat de Lockerbie et aux sanctions décidées par les Nations unies. Toutefois, le colonel Mouammar Kadhafi a réaffirmé, dans un entretien au *Sunday Times*, qu'il ne livrerait pas à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis les deux agents libyens soupçonnés de l'attentat. – *(AFP.)*

□ **TOGO : les violences se sont étendues après l'attentat contre M. Olympio.** – La télévision a annoncé, dimanche 10 mai, qu'une personne avait été tuée et plusieurs blessées, la veille, à Atakpamé, à 160 kilomètres au nord de Lomé, à la suite d'une marche de protestation contre l'attentat au cours duquel M. Gilchrist Olympio a été blessé (*le Monde* des 7 et 8 mai).

□ **YÉMEN : nouvel attentat contre un dirigeant politique.** – Un membre du Conseil présidentiel provisoire du Yémen, M. Salem Salah Mohammed, numéro deux du Parti socialiste yéménite (PSY), a échappé, dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 mai, à un attentat contre sa résidence à Sanaa, a indiqué un de ses proches. Par ailleurs, l'ex-président sud-yéménite Ali Nasser Mohammed a été amnistié par le Conseil présidentiel provisoire. Il avait été condamné à mort par contumace en 1986, après le conflit sanglant entre deux fractions du PSY alors au pouvoir à Aden. – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les Serbes accentuen
leur pression sur Saraje

PHASE !

La Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence
remercie les Entreprises qui ont participé a cette premiere phase :

CMF SUD - PIERMATTEI - SOMETRA - SNEF ELECTRIC FLUX - ELECTRICITE MODERNE -
SOMEFI - ALQUIER - JOLISOL - THYSSEN HENSCHEL - SOVAM Industrie - BURG Industrie



AFRIQUE

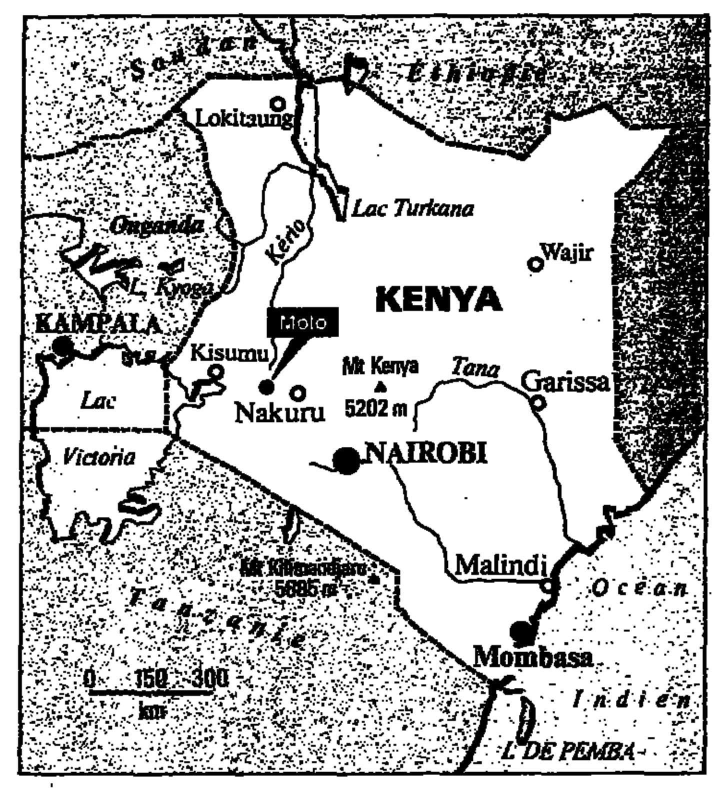
Kenya : tribalisme contre pluralisme

Le président arap Moi est soupçonné d'entretenir les luttes tribales, qui ont fait en deux mois près de deux cents morts, pour empêcher la démocratisation du régime

MOLO

de notre envoyé spécial

« Le président est derrière tout ça ! » M. Maina Kariuki, trente-sept ans, un paysan kikuyu de Kamwaura, ne mâche pas ses mots. Il a abandonné sa ferme en catastrophe avec sa femme et ses enfants, le 20 avril, en échappant de justesse à *quelques centaines* d'individus armés surgis brusquement de la forêt. Il a laissé au village un troupeau de seize vaches et toute sa réserve de maïs, qu'il ne retrouvera *sans doute jamais. Il en est certain : « Ce sont des Kalenjins qui nous ont attaqués et le président, qui est l'un des leurs, les utilise pour nous chasser de la Rift Valley ! »*



Les écoles de Molo, où campent encore près de 6 000 réfugiés, bruissent de rumeurs sur la police *« de mèche avec les guerriers kalenjins »*, ou sur des hélicoptères de l'armée parachutant des vivres et des munitions (c'est-à-dire des flèches) aux commandos de cette ethnie... Témoignages à l'appui, ces rumeurs sont reprises par la presse kényane indépendante. Le commissaire de la Rift Valley, M. Yusuf Haji les balaie en ces termes : *« Les journalistes kikuyus font de la propagande pour le compte de l'opposition ! »*

Pourtant, même l'Eglise s'interroge sur cette flambée de violence *qui, depuis novembre 1991, a touché* plusieurs régions de l'Ouest, où – *« est-ce un hasard ? »* demande le Père Steven Mbugua – vivent les Kalenjins, mélangés à d'autres tribus. *Le Père Mbugua, vicaire de* Nakuru, s'est rendu plusieurs fois au sud de Molo. Il estime à près de 30 000 le nombre de personnes ayant fui la région : *« La vallée est totalement désertée, mis à part quelques paysans kalenjins, dont les troupeaux pâturent sur les champs abandonnés, et les pilleurs qui visitent les maisons encore intactes sans être inquiétés par les forces de l'ordre »*...

L'opposition blâmée

Pour le commissaire, l'Eglise a *« pris le parti de l'opposition »* et cherche à dramatiser en refusant de rapatrier les villageois, alors qu'avec le déploiement de renforts (les policiers kalenjins et kikuyus ont été « diplomatiquement » écartés), la *« situation est à nouveau sous contrôle »*.

Finalement, l'évêque catholique de Nakuru, Mgr Ndingi, s'est laissé convaincre : il ira dire aux personnes déplacées que les autorités leur conseillent de rentrer. Mais lui-même ne les encouragera pas à le faire : *« Trop d'incertitudes »* demeurent, dit-il, notamment à propos de 368 arrestations annoncées par la police et *« les coups de filets précédents n'ont pas empêché les troubles de reprendre... »*. Dans une lettre ouverte, l'évêque a été clair. Pour lui, ce ne sont pas de simples histoires de voleurs de bétail ; ces troubles relèvent plus certainement d'*« une campagne organisée au plus haut niveau du gouvernement et qui apparaît comme une tentative désespérée d'échapper aux changements démocratiques en Afrique »*.

Le prélat se dit *« très déçu »* de son entrevue avec le président Daniel arap Moi, jeudi 30 avril, en compagnie des responsables des autres confessions. *« Il ne semble pas comprendre exactement ce qui se passe et se borne à blâmer l'opposition »*, dit-il. Une méthode adoptée par le commissaire, dans son bureau de Nakuru, mitoyen de l'église catholique. Selon lui, depuis la restauration du multipartisme, en décembre 1991 (sous la ferme pression des pays occidentaux), les *querelles politiques se sont multipliées* jusque dans les villages, et elles dégénèrent *« malheureusement trop souvent »* en conflits ethniques. *« C'est le retour du tribalisme,* soupire M. Haji, *le président nous l'avait bien dit. »*

« Nous n'avons aucun intérêt à créer le chaos », se défend M. John Kamangara, responsable pour Nakuru du Forum pour la restauration de la démocratie (FORD), principale formation d'opposition. Il ne fait aucun doute, à ses yeux, qu'après avoir répété que le Kenya n'était pas encore assez uni pour s'offrir le multipartisme, le chef de l'Etat voudrait aujourd'hui se donner raison. *« Le président Moi attend que les autres ethnies prennent les armes contre les Kalenjins pour déclarer l'état d'urgence et bloquer le processus démocratique,* affirme le responsable local du FORD, *mais nous ne tomberons pas dans le piège ! »* Pourtant, lors d'un récent meeting du FORD, la foule a entonné de vieux chants de guerre datant de l'insurrection kikuyue des Mau-Mau contre le colonisateur britannique.

Une partie perdue d'avance

Le numéro un kényan s'est rendu à Molo, auprès des réfugiés, quelques jours après les affrontements. Il y a été accueilli par une foule en colère. L'attitude de M. Moi soulève aujourd'hui des interrogations au sein même de la communauté kalenjin, dont plusieurs personnalités ont publiquement demandé que le président clarifie sa position. *« Nous ne souhaitons pas, ont-elles déclaré en substance, être victimes des représailles qui s'annoncent un peu partout dans le pays à cause d'un seul individu. »* Inutile de préciser qui est cet individu : le nom de M. Nicholas Biwott, ancien ministre de l'énergie, apparaît sur le champ quand il s'agit de dénoncer le responsable de ces troubles *ethniques sans précédent* au Kenya, qui ont fait déjà près de deux cents morts.

Certains observateurs estiment que l'influence de M. Biwott est restée intacte malgré son limogeage du gouvernement, il y a cinq mois, à la suite des accusations portées contre lui dans l'assassinat, en février 1990, de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Robert Ouko. Blanchi par le président, après la dissolution de la commission d'enquête, M. Biwott cherche aujourd'hui, de concert avec le président du Parlement, à bloquer toute tentative des députés de débattre des affrontement tribaux.

A Nakuru comme à Nairobi, personne n'exclut de nouvelles violences, peut-être à la lisière du fief kikuyu des Hautes-Terres, à 100 kilomètres de la capitale. Est-ce que, réellement, M. Moi espère convaincre les bailleurs de fonds étrangers que son pays n'est pas mûr pour le pluralisme politique ? Devant l'intransigeance des Américains et des Allemands, qui ne semblent pas disposés à reprendre leur assistance avant la tenue d'élections générales, la partie parait perdue d'avance.

JEAN HÉLÈNE

A TRAVERS LE MONDE

ALGÉRIE

Nouvelles critiques contre M. Kouchner

Le ministre français de la santé et de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, a de nouveau été l'objet, samedi 9 mai, de critiques en Algérie à la suite de ses déclarations sur les *« centres de sûreté »* du Sahara qu'il entendait visiter (*le Monde* daté 10-11 mai). Le président d'honneur de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), Mᵉ Miloud Brahimi, a parlé de *« provocation grossière »* de la part de M. Kouchner et dénoncé ses *« préoccupations humanitaires sélectives »*. *Le Quotidien d'Algérie* estime que *« les atteintes aux droits de l'homme commises en Algérie de 1962 à 1992 sont sans commune mesure avec les massacres et les crimes commis par l'armée coloniale »*.

Par ailleurs, deux bombes ont explosé samedi devant les locaux de journaux algérois sans toutefois faire de victimes. Une bombe a également explosé près d'un commissariat de police à Sétif.

□ **Appel de la Ligue française des droits de l'homme pour la liberté d'informer.** – Dans une lettre, adressée, vendredi 7 mai, à l'ambassadeur d'Algérie en France, la Ligue française des droits de l'homme *« s'inquiète des mesures prises à l'encontre de journalistes algériens et étrangers »*. Elle émet l'espoir que *« les uns comme les autres poursuivront sans nouvelles difficultés leur mission qui est d'informer librement »* et qu'à cette fin les mesures prises à l'encontre de José Garçon, envoyée spéciale de *Libération*, et de Georges Marion, notre correspondant, seront *« rapportées dans les meilleurs délais »*.

INDE

La vente d'alcool frelaté a causé la mort de 162 personnes

La consommation d'alcool frelaté (*le Monde* du 10-11 mai) a provoqué la mort de 162 personnes dans l'Etat d'Orissa, dans l'est de l'Inde, selon les derniers chiffres disponibles. Le ministre chargé du commerce des boissons de l'État, M. Prasanna Kumar Acharya, a donné sa démission, samedi 9 mai. Les autorités s'attendent à une augmentation du nombre des victimes puisqu'on signalait encore, vendredi, la vente de cet alcool toxique pourtant interdit depuis la veille.

LIBÉRIA

La force de maintien de la paix se déploie « sans obstacle »

Le commandant de la force ouest-africaine de maintien de la paix au Libéria (ECOMOG), le général Ishaya Bakut, a envoyé 843 soldats, samedi 9 mai, dans des zones contrôlées par le Front patriotique national du Libéria (FNPL) de M. Charles Taylor, dans le cadre de l'opération de déploiement prévue de longue date dans les différents accords de paix.

Un convoi de soixante véhicules transportant des troupes (le plus important depuis que l'opération a commencé, le 30 avril dernier) a été accueilli par un responsable du FNPL, M. Tom Woewiyu, dans la zone tampon du mont Barclay, en dehors de Monrovia. Lors d'une brève cérémonie, le général Bakut a déclaré être *« satisfait »* de voir ce déploiement se dérouler *« sans obstacle »* et a indiqué avoir bénéficié de la *« coopération »* du FNPL depuis le début de l'opération.

PÉROU

Les mutins du Sentier lumineux se sont rendus

Le président Alberto Fujimori a annoncé, dimanche 10 mai, que la police avait *« repris le contrôle »* de la prison Miguel-Castro-y-Castro de Lima, où une mutinerie lancée par des prisonnières membres du Sentier lumineux avait commencé cinq jours plus tôt.

Au cours d'une conférence de presse tenue dans la prison, M. Fujimori a indiqué qu'au total 30 personnes avaient été tuées (28 détenus, dont 22 hommes et 6 femmes, et deux policiers) et 20 autres grièvement blessées. Environ 451 détenus membres du Sentier lumineux se sont rendus sans condition.

« Pour chaque combattant assassiné, dix réactionnaires seront éliminés », ont scandé les parents des prisonniers. Un attentat à la voiture piégée a complètement détruit samedi un commissariat de police dans le port de Callao, faisant neuf blessés. Le lendemain, le Sentier lumineux a tué un sergent de police à Patapo (700 kilomètres au nord de Lima). M. Fujimori, qui s'est arrogé tous les pouvoirs lors de son *« coup d'Etat civil »* du 5 avril, a déclaré qu'il n'y *« aura pas de marche arrière »* dans la lutte contre les terroristes. – (*Corresp.*)

ASIE

Désenchantement aux Philippines

Suite de la première page

Bien que le potentiel économique réel de démarrage existe, le pays a un besoin impérieux de réformes. Un exemple : par crainte de coupures de courant, plus fréquentes *que jamais,* mardi a été déclaré férié afin que les industries économisent l'énergie nécessaire au décompte des voix. Par mesure de précaution, des bougies ont été distribuées aux centres de dépouillement par la commission de contrôle des élections (COMELEC).

Ce test de démocratie comporte *aussi sa part d'incertitude. Quel* qu'il soit, le candidat élu sera un président minoritaire, et il est loin d'être certain que ses adversaires lui concèdent aisément la victoire.

L'inconnue de Mᵐᵉ Santiago

Maturité politique ou envers de l'indifférence générale : contre toute attente, la campagne de trois mois aura été relativement calme : une quarantaine de morts contre *les trois cent quarante victimes des* trois dernières consultations. A la différence de l'élection de 1986, à la suite de laquelle Ferdinand Marcos fut renversé, la COMELEC a fait des efforts méritoires pour assurer un déroulement normal. Elle dispose d'une crédibilité symptomatique d'une restauration des institutions démocratiques que devrait consacrer une passation pacifique du pouvoir le 30 juin prochain à l'échéance du mandat de « Cory ».

Le désenchantement et le scepticisme n'en ont pas moins marqué une campagne terne que les candidats se sont efforcés d'animer par des spectacles. Les Philippins ne croient plus en la vertu de la liberté pour améliorer leurs conditions de vie et, plutôt qu'une *« Sainte »*, dont le taux de popularité est au plus bas, ils souhaitent un dirigeant énergique et pragmatique.

Or, aucun des candidats ne répond à leur attente. Le successeur désigné par la présidente, M. Fidel Ramos, ex-général et ministre de la défense, porte une trop grande responsabilité dans la loi martiale du temps des Marcos pour susciter l'enthousiasme. M. Ramon Mitra, ancien président du Congrès, passe pour un homme de compromis, sinon de compromission, et un tenant du jeu traditionnel du pouvoir que rejette la jeune génération. Quant à M. Eduardo *« Danding »* Cojuangco, « baron » du régime Marcos dont le retour est symptomatique des hésitations de Mᵐᵉ Aquino à tourner le dos au *passé, il inquiète. La campagne a* démontré sa puissance et sa richesse.

Une candidate mineure a rejoint ce peloton de tête : Mᵐᵉ Miriam Santiago, ancienne commissaire à l'immigration. Avec ses formules à l'emporte-pièce, elle se présente comme la solution alternative à un système inefficace et corrompu. Une démagogie qui porte puisque, selon les sondages, elle détient le record de popularité. Les deux autres candidats semblent distancés : le sénateur Salonga, qui rallie intellectuels et étudiants, et la veuve de Marcos, la flamboyante Imelda, menacée d'une humiliante défaite.

La popularité de Mᵐᵉ Santiago est révélatrice d'une évolution du jeu politique et de nouvelles exigences sociales. Plus que sur des programmes, la bataille s'est jouée *sur des personnalités. Mais aussi,* fait nouveau, entre personnalités et machines traditionnelles du pouvoir fondées sur l'argent et le clientélisme. Son succès est aussi symp*tomatique* d'un *désir* de changement. Sa candidature est un « laboratoire politique » : sans grands moyens avec un état-major réduit à ses proches, le soutien d'un journal et une langue bien pendue, elle est devenue en quelques semaine une menace pour les mieux placés des candidats.

La « bénédiction » de Mgr Sin

Le « phénomène Miriam » est *révélateur de l'évolution d'un pays* où les deux tiers de la population ont moins de quarante-cinq ans et de l'apparition de nouvelles forces, indépendantes des réseaux tradi*tionnels de pouvoir. C'est égale*ment sur celles-ci que s'appuie M. Ramos, lui aussi, à sa manière, un nouveau venu en politique par contraste aux *« trapos »* (politiciens traditionnels) comme M. Mitra.

Bien que la ploutocratie demeure le mal endémique des Philippines, comme en témoigne le poids des *grandes familles dans cette* campagne, une plus grande fluidité sociale est apparue, qui entame le système des patronages, mais aussi l'ascendant de la grande force politique d'une nation à 85 % catholique : l'église.

Le cardinal Sin, archevêque de Manille, aime trop le pouvoir pour *rester à l'écart de cette campagne :* il s'est récemment enflammé en donnant implicitement sa « bénédiction » à M. Mitra par l'élimination des autres candidats, qualifiés, sans les nommer, d'*« oppresseurs »* et de *« capitalistes sauvages »*. L'entrée en scène du cardinal, *tuteur au* départ de Mᵐᵉ Aquino mais qui lui reproche d'avoir choisi comme successeur l'ex-général – au demeurant protestant – qui, du temps de Marcos, pourchassa les religieux contestataires, semble aussi dictée par l'engagement aux côtés de M. Cojuangco d'une secte chrétienne spécifiquement philippine, l'Iglesia ni Cristo, qui compte deux millions de fidèles.

Mgr Sin sera-t-il entendu ? La situation est différente de 1986. La conférence épiscopale n'a pas pris position et les autres prélats sont loin de faire bloc. Surtout, un renouveau par le bas de l'église s'est opéré depuis six ans, qui la rend moins sensible aux directives de la hiérarchie.

Tous les candidats ont fait du changement et de l'efficacité leur *leitmotiv. Mise à part Mᵐᵉ Santiago,* dont l'activisme échevelé peut séduire mais qui risquerait de donner aux militaires des raisons d'intervenir, les électeurs ont le choix entre l'*« efficacité à poigne »* de M. Ramos, celle dont on peut douter qu'elle soit démocratique de M. Cojuangco, ou celle revendiquée par M. Mitra, qui a derrière lui la puissante machine du parti Laban Demokratikong Pilipino mais n'a guère su renouveler son image. Les milieux économiques, qui souhaitent un dirigeant « prévisible », se partagent entre M. Ramos et M. Cojuangco.

Plus encore que le résultat du *scrutin, c'est la manière dont il* sera accepté qui constitue la grande inconnue de ce test de la maturité politique des Philippins. Le lendemain des élections risque d'être plus animé que la campagne.

PHILIPPE PONS

Lire également page 29, l'article de Jeff Britton « le gâchis philippin ».

Deux mondes qui s'affrontent

ORANI (province de Bataan)

de notre envoyé spécial

Sceptiques lorsqu'il s'agit de choisir un président, les Philippins sont en *revanche* motivés par la *désignation de leurs élus locaux. « Si on veut un changement, c'est ici qu'il commencera. Nous avons cru en Cory Aquino et la seule chose que nous ayons reçu, c'est la lave du volcan Pinatubo »*, dit M. Romulo Ocampo, chef du *bario* (quartier) de Pantalon Luna et dirigeant d'une association de *pêcheurs d'Orani, à une centaine* de kilomètres de Manille. Il gagne 50 pesos par jour (11 francs).

Ce bourg est le théâtre d'une *bataille révélatrice de l'apparition* de forces nouvelles animées par les organisations non gouvernementales (ONG). La gauche traditionnelle est la grande absente. Les communistes n'ont pas pris position, les syndicats *non plus,* et la gauche socialiste et chré*tienne n'a aucun candidat.* En revanche, une effervescence politique existe au niveau local, souvent animés par d'anciens activistes.

Ces dernières années, les ONG sont passées de 8 000 à 100 000. Plus efficaces que l'administration face aux besoins des plus défavorisés (60 % de la population vit en deçà du seuil de pauvreté autant sinon plus que du temps des Marcos), elles bénéficient d'une aide étrangère substantielle. Médecin, M. Mario Zuniga a trente-deux ans. Soutenu par les mouvements de citoyens, il se présente contre le maire sortant, Fred Galicia. Derrière eux, deux mondes s'affrontent : forces de changement et potentats locaux. Les adversaires de M. Zuniga l'accusent d'être *« communiste »*. Depuis deux ou trois ans, la Nouvelle Armée du *peuple (communiste) a pratique*ment disparu. Les ONG ont pris le relais, profitant du relatif niveau de conscience politique semé par les communistes. Sans pour autant adopter leur idéologie : M. Zuniga est soutenu par l'homme le plus riche du pays, le transporteur Pinaflora. *« Il faut rester pragmatique »*, dit-il.

Les vieux réflexes n'ont pas disparu. La semaine dernière un *« messager »* est venu proposer à M. Zuniga 4 millions pour retirer sa candidature. *« Sinon ? D'un geste éloquent du doigt en travers de la gorge il a fait comprendre ce que je risquais »*, nous dit-il. Depuis, il change de domicile chaque nuit. Mais il reste candidat.

Ph. P.





ESPACE EUROPEEN

Scandale politico-financier à Milan

Des industriels sont accusés d'avoir versé des pots-de-vin lors de l'adjudication de travaux publics et des hommes politiques, d'en avoir touché. Les socialistes sont au cœur de la tempête

ROME

de notre correspondante

DES centaines de millions de lires de pots-de-vin et de dessous-de-table; des dénonciations en cascade et déjà plus d'une vingtaine d'arrestations dans les milieux politiques et financiers : en moins de quinze jours, Milan, la ville symbole d'une Italie du Nord industrieuse et prospère, celle que l'on appelait aussi la «capitale morale du pays», n'a plus rien à envier aux villes mafieuses de ce Sud tant décrié.

A cela près que, cette fois, ce n'est ni la Mafia, ni une quelconque branche du crime organisé que les policiers doivent affronter, mais un inextricable réseau de politiciens affairistes et d'entrepreneurs trop zélés qui, dans l'arrière-cour ombreuse de certains grands partis, et, au premier chef, du Parti socialiste de Bettino Craxi dont Milan était la place forte, du moins jusqu'aux dernières élections, ont mis la ville en coupe réglée.

A l'origine de ce maelström de révélations, un scandale presque banal à l'aune italienne, celui du Pio Albergo Trivulzio, une des plus grandes sociétés de bienfaisance de la ville. Le président, Mario Chiesa, un socialiste, est pris littéralement la main dans le sac le 17 février dernier, avec une «enveloppe» de 7 millions de lires (près de 35 000 francs). Sur des comptes en banque divers, en titres, et sur un placement en Suisse, les enquêteurs qui le surveillaient depuis plusieurs mois «reconstituent», au bas mot, une autre quinzaine de millions de pots-de-vin.

«Opération mains propres»

Les magistrats chargés du dossier, baptisé «Opération mains propres», Gerardo Colombo et Antonio di Pietro n'en croient pas leurs oreilles, car Chiesa, entre-temps renié par son parti, «se met à table», et avec quel appétit! Il lâche des chiffres, des noms, de plus en plus gros, de plus en plus haut. Bref, il en vient à accuser, sans que, pour l'instant toutefois, aucune preuve ait pu être établie, les deux maires précédents, tous deux socialistes, d'avoir empoché de copieuses commissions à l'occasion notamment de campagnes électorales entre 1984 et 1990.

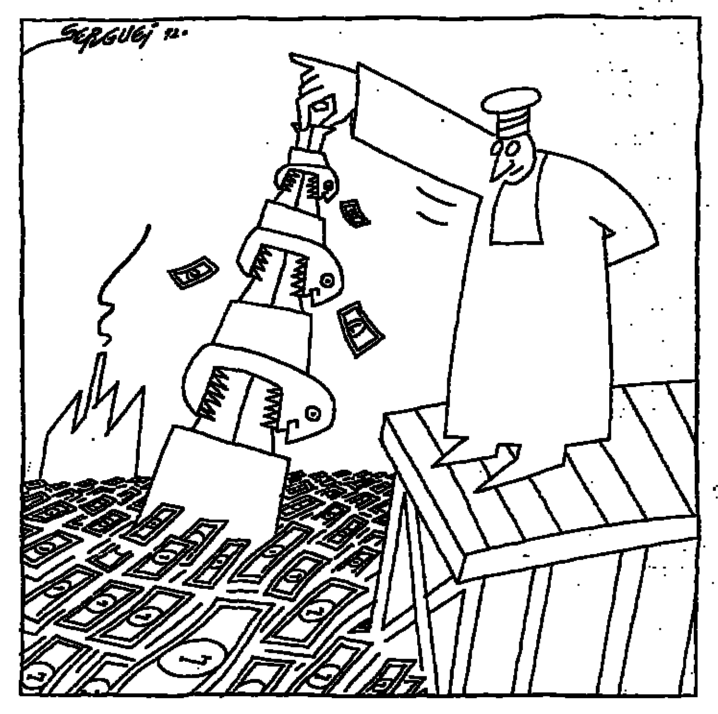
Le premier, Carlo Tognoli, ministre du tourisme et des spectacles du dernier gouvernement Andreotti, et ami très proche de Bettino Craxi, aurait touché 500 millions de lires; le second, Paolo Pilliteri, propre beau-frère du chef socialiste, aurait reçu environ 1 milliard. Pis, Pilliterri aurait, selon Chiesa, non seulement empoché de l'argent mais aussi suggéré de lui-même certaines commissions aux entrepreneurs pour participer aux grands travaux de la ville.

En dépit des protestations véhémentes d'innocence des deux anciens maires mis en cause, et protégés de toute façon par l'immunité parlementaire que leur confère leur nouveau statut de députés, la machine inexorablement s'est mise en route et les noms continuent à pleuvoir. Le 1er mai les magistrats interrogent six heures d'affilée Angelo Simontacchi, le conseiller délégué de la société de construction Torno (une des dix plus grandes du pays), soupçonné d'avoir versé des centaines de millions de lires pour participer à la construction du tunnel souterrain entre la gare et le métro.

Des ramifications à Rome

Pour se défendre Simontacchi explique qu'il était plus *«victime de pressions»* lui-même que corrupteur. Bientôt, c'est Sergio Soave, un des dirigeants du PDS (ex-PCI) lombard, qui «plonge», suivi de Pietro Longo, ex-secrétaire social-démocrate devenu socialiste et arrêté chez lui, en plein dîner, lors d'un épisode particulièrement rocambolesque, et de Epifanio Li Calzi, ex-assesseur communiste. Soave, lui, expliquera qu'il «touchait», c'est vrai, mais qu'il reversait une partie des fonds à certains démocrates chrétiens... Si tout cela est vrai, où allait l'argent? Aux partis eux-mêmes? Sur des comptes privés? Mystère et délation.

En tout cas, la boucle est bouclée, et à travers l'enquête apparaît ce que certains journaux baptiseront la *«coupole du crime politique»*, en parallèle avec la «coupole de la Mafia», mythique organisme dirigeant du crime organisé. Du même coup saute aussi, sur le modèle mafieux, une certaine *omerta* (loi du silence) du milieu des affaires. Et – du jamais vu jusqu'alors, – prenant les devants, plus de cent cinquante entrepreneurs demandent spontanément à être entendus. A travers leurs révélations, il ressort que du Piccolo Teatro au nouveau pavillon pour



les malades du sida de l'hôpital Sacco, en passant bien sûr par le stade ultra-moderne de San Siro, «la Scala du football», rénové pour le Mondial 90, pas un grand chantier qui ne se soit monnayé avec des pots-de-vin au moment des appels d'offres.

En soi, ce n'est pas vraiment une découverte, car ce genre de pratique était connu, mais la «régularité» et surtout le montant de ces *tangenti*, comme disent les Italiens, ont de quoi surprendre : la société Edilmédiolanum, d'après son administrateur délégué, aurait à elle seule versé en commissions jusqu'à 5 % du coût du stade de San Siro; dans d'autres cas, les pots-de-vin auraient couvert plus de 10 % des frais totaux des contrats. Enfin, autre nouveauté, cette «Milan connection» trouve des ramifications à Rome, et les enquêteurs annoncent que de nouveaux noms risquent encore de sortir, de nouvelles formations politiques d'être citées.

Résultat : en quelques jours les manifestants, qui, il y a un mois, lors des législatives, dénonçaient place du Duomo *«Rome la voleuse»*, ont repris leurs pancartes en changeant seulement le nom, tandis que la campagne contre la «partitocratie» retrouvait une vigueur nouvelle. Certains élus réclamaient la levée de l'immunité parlementaire; d'autres dénonçaient le manque de morale en politique et, depuis ses vacances irlandaises, le président démissionnaire Cossiga y allait lui aussi de sa sentence réformatrice : *«En politique, le moralisme n'a jamais eu d'effet. Nous assistons à une autre des manifestations de la crise du régime. Inutile de jouer les prédicateurs. Il faut réformer les institutions.»*

Barrer la route à Bettino Craxi

Au centre de cette tempête portée par le vent de contestation des dernières législatives et à laquelle le chaos politique actuel et les règlements de comptes post-électoraux ont donné, il faut bien dire, une ampleur un peu artificielle : les socialistes, et surtout Bettino Craxi, largement éclaboussé par cette affaire que ses adversaires ont saisie fort à propos pour tenter de barrer la route du Quirinal ou du palais Chigi au secrétaire du PSI, dont le nom figurait jusqu'ici parmi les candidats possibles à la présidence de la République et à la présidence du Conseil.

A moins que, au-delà des querelles de personnes et d'influence qui ont vu, pour la énième fois, le secrétaire du PDS (ex-PCI), Achille Occhetto, et celui du PSI, échanger coups bas et invectives (Occhetto ayant publiquement suggéré à Craxi de renoncer à assumer des responsabilités dans le prochain gouvernement), ne se joue une partie plus serrée pour l'avenir de la gauche italienne, où, faute d'entente, une seule place est à prendre.

Quoi qu'il en soit, les socialistes, dont la cohésion n'a pas été totalement imperméable à la lame de fond venue de Milan, ont dû batailler ferme ces derniers dix jours pour tenter de sauver une image de marque déjà bien écornée. A Milan, la junte municipale dirigée par Piero Borghini (PSI) a échappé de peu à la dissolution en prônant une espèce de pacte moral et, surtout, la constitution d'une majorité élargie au conseil municipal pour sortir de la crise. De son côté, le numéro deux du parti, Giuliano Amato, qui avait déjà été obligé de «pacifier» la fédération turinoise, elle aussi en plein scandale il y a huit ans, a été dépêché à Milan pour mettre en quelque sorte sous tutelle le PSI milanais dirigé par «Bobo» Craxi, fils du tout-puissant secrétaire national.

Ce dernier, à l'entrée d'une réunion extraordinaire du secrétariat socialiste à Rome destinée à éliminer les moutons noirs du parti, jouant les Savonarole, déclarait à la presse : *«Je suis en train de dresser la liste de tous ceux qui ont admis avoir commis des délits, de tous ceux qui peuvent l'avoir fait ou pourraient le faire.»* Et Bettino Craxi d'ajouter, comme une menace voilée : *«Je dresse aussi la liste de tous les chacals, les hypocrites et les faux moralisateurs»*, avant de conclure : *«On ne juge pas sommairement les gens sur la base de la haine ou de l'intérêt des partis.»* Souhait qui trouvera déjà sans doute un élément de réponse le mercredi 13 mai, où devraient commencer les votes, au Parlement, pour l'élection du président de la République.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

BRUXELLES

STRASBOURG

Le Conseil de l'Europe, creuset de la confédération

STRASBOURG

de notre correspondant

En relançant, la semaine dernière, son idée de confédération devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, M. François Mitterrand a permis de rappeler de manière spectaculaire l'existence d'une institution mal connue, sinon méconnue. Pourtant, le Conseil de l'Europe est la plus vieille organisation intergouvernementale, dont la vocation était dès l'origine de réunir toutes les démocraties parlementaires du Vieux Continent. C'est en effet le 5 mai 1949, bien avant la naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et de la CEE que la France, le Royaume-Uni, l'Italie, l'Irlande, la Suède, la Norvège, le Danemark et les trois pays du Benelux signaient le traité de Londres.

Très vite les autres démocraties européennes, dont la RFA, rejoignent ce qui devait être le berceau, selon le vœu de Winston Churchill, des *«Etats-Unis d'Europe»*. Strasbourg, enjeu de trois guerres en soixante-dix ans, est choisie comme siège pour symboliser la réconciliation franco-allemande. C'est dans la capitale alsacienne que s'installent le secrétariat général du Conseil de l'Europe, la Cour et la Commission des droits de l'homme et que se réunissent le comité des ministres des affaires étrangères (deux fois par an) et l'Assemblée (trois sessions annuelles) où siègent, contrairement au Parlement des Douze, des représentants des Parlements nationaux.

L'objectif du Conseil de l'Europe est de *«réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser le progrès économique et social»*. Mais certains pères fondateurs, notamment Robert Schuman, souhaitent pousser plus avant l'intégration afin de préparer – déjà – l'*«union économique et politique»* demandée par le Congrès de La Haye (7 mai 1948) auquel M. Mitterrand avait participé. L'opposition des Britanniques, résolument attachés à une structure strictement intergouvernementale, décide Français, Allemands, Italiens et Béneluxiens à ouvrir une nouvelle voie en créant la CECA, puis la CEE.

Priorité au Marché commun

Très vite, la «petite Europe» économique, en opérant des transferts de compétences – dont la politique agricole commune a été l'une des premières illustrations manifestes, – prend le pas en notoriété et en efficacité sur sa sœur aînée. Au fil des années, les efforts de la «Grande Europe» sont occultés par le développement de la CEE. C'est donc dans la plus grande discrétion que le Conseil de l'Europe atteint vingt-trois pays membres en 1989 et couvre un champ d'action touchant à tous les secteurs d'activité : de la culture à la prévention de la violence dans les stades, en passant par la protection de l'environnement et la lutte contre la torture.

Ainsi, cent cinquante conventions ont été élaborées et proposées à la signature des pays de l'Europe occidentale. Fidèle à sa conception intergouvernementale, le Conseil n'oblige pas un Etat membre à y souscrire. Une seule exception figure sur ce menu à la carte. L'adhésion à l'institution de Strasbourg comporte l'acceptation de la convention des droits de l'homme. Cette dernière – encore faut-il que le pays s'engage à reconnaître la juridiction de la Cour (*le Monde* du 28 avril) – est le seul élément de supranationalité de la «Grande Europe».

La chute du mur de Berlin et du rideau de fer va lui donner un deuxième souffle. Coïncidant avec l'arrivée d'un nouveau secrétaire général, Mme Catherine Lalumière, l'implosion du bloc communiste lui permet de réactiver sa vocation paneuropéenne. Très vite les responsables de Strasbourg, contrairement à ceux de Bruxelles, s'engouffrent dans la brèche ainsi ouverte en encourageant l'adhésion des pays de l'Europe centrale et orientale. La Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Pologne et, le 7 mai dernier, la Bulgarie viennent grossir les rangs de l'organisation qui regroupe les démocraties parlementaires du Vieux Continent. D'autres devraient suivre d'ici à la fin de l'année : la Roumanie et les trois Etats baltes.

De Brest à Vladivostok?

Même si elle n'est pas explicitement énoncée, la politique des vingt-sept membres actuels est d'accueillir au plus vite toutes les nouvelles Républiques qui, d'ailleurs, ont pour la plupart déjà un pied dans le Conseil de l'Europe en bénéficiant du statut d'*«invité spécial»* (délégation parlementaire à l'assemblée sans droit de vote). L'adhésion des anciens alliés de l'ex-URSS du pacte de Varsovie, pour autant qu'ils deviennent d'authentiques démocraties parlementaires, ne devraient pas poser de problèmes majeurs. Reste le cas des Etats nés de la dislocation de l'empire soviétique. Quels seront les critères retenus par Strasbourg – géographiques, culturels, religieux – pour examiner les candidatures qui lui seront soumises? Le cas de la Russie pourrait être rapidement réglé après le dépôt de sa candidature le 7 mai dernier. Avec les Républiques d'Asie centrale et du Caucase, le choix est plus délicat. Les réflexions des responsables européens n'ont pas encore atteint une forme définitive.

A la vérité, cette course aux adhésions ressemble fort à une compensation après l'échec subi à la CSCE. A la suite de la démocratisation des pays de l'Est, Strasbourg a songé à accueillir l'assemblée de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. C'était sans compter sur l'opposition des Etats-Unis, soutenus par le Canada. Aujourd'hui, la CSCE compte sa propre assemblée parlementaire, itinérante, qui – coïncidence de calendrier? – se réunira en juillet à Budapest, une semaine après que l'assemblée du Conseil de l'Europe aura tenu sa quatrième session annuelle dans la capitale hongroise. Les Vingt-Sept ont toutefois obtenu d'être associés aux travaux de la CSCE, notamment au titre de la «3e corbeille», celle sur les droits de l'homme.

Quand M. Mitterrand avait lancé, fin 1989, l'idée de confédération, le Conseil de l'Europe avait nourri l'espoir d'être la cheville ouvrière de l'Europe de demain. En fait, il fut un peu oublié, y compris des autorités françaises. Le président de la République l'a en quelque sorte redécouvert le 4 mai en inaugurant le Palais des droits de l'homme à Strasbourg, mais il a tenu à préciser que son intention se limitait pour l'instant à lancer un *«concept»* qui devait être développé par toutes les institutions européennes existantes. Autant dire que le Conseil n'est que *«l'un des creusets»* de la future Europe; libre à lui cependant de démontrer qu'il a la capacité d'en être le seul.

En attendant, l'institution européenne de Strasbourg va sans doute continuer dans la voie dans laquelle elle s'est engagée depuis un peu plus de deux ans; avec le risque pour elle de devenir une sorte d'ONU à l'échelle européenne sans avoir les moyens de peser réellement sur les événements. Ce qui serait, somme toute, revenir aux sources. Churchill, l'instigateur principal du Conseil de l'Europe, ne déclarait-il pas le 11 août 1950 à Strasbourg : *«Nous n'avons, dans cette Assemblée, ni responsabilités ni pouvoirs exécutifs, mais nous sommes tenus de faire entendre nos avertissements et nos conseils.»*

MARCEL SCOTTO

à Milan

de l'Europe,
confédération

REVUE DE PRESSE

L'Amérique et ses affaires

Est-ce le reflet d'une proximité culturelle ou de la communauté des problèmes ? Les émeutes de Los Angeles et le verdict – souvent qualifié d'*« inique »* – qui les a provoquées ont suscité plus de réflexions et d'examens de conscience en Grande-Bretagne qu'ailleurs en Europe.

C'est *The Independent* de Londres qui l'écrit le plus clairement : *« Nous ne sommes pas en position de jeter la pierre aux Etats-Unis. »* Les pays européens n'ont-ils pas *eu* aussi, dans un passé très récent, leur lot de conflits raciaux, quoique *moins* violents ? La montée du néo-fascisme sur ce continent n'exacerbe-t-elle pas ces *tensions* ? *« Les Etats-Unis n'ont pas le monopole du racisme (...) et la pauvreté urbaine n'est pas un phénomène particulier aux Etats-Unis : les problèmes des sans-abri, de la drogue et du sous-emploi chez les personnes non-qualifiées, sont bien familiers des villes européennes »*, renchérit le *Financial Times*. Malicieusement, après avoir rendu compte des commentaires du président Mitterrand sur le conservatisme de la société américaine et de son gouvernement, le quotidien londonien rapporte cette réflexion d'un analyste américain : *« On n'ose imaginer les émeutes que Paris pourrait connaître si les minorités ethniques représentaient 35 % de sa population. »*

Le *Financial Times* identifie cependant plusieurs singularités américaines. *« Les Etats-Unis jouent le triste rôle de leader des démocraties occidentales sur le plan de la violence »*, parce qu'ils répugnent à contrôler la vente des armes à feu et *« sur le plan des disparités entre riches et pauvres »*, nulle part ailleurs aussi énormes, au sein du même « club ». Satisfecit : *si* les tensions font couler moins de sang en Europe, c'est aussi parce que les démocraties de ce continent redistribuent les revenus d'une manière beaucoup moins inéquitable que les Etats-Unis et qu'elles acceptent plus volontiers l'idée d'aider les perdants du capitalisme.

Tandis que le quotidien espagnol *El Pais* dénonce sans détours la *« cruelle loi de la jungle américaine comme réponse à la sublimation de l'individualisme »*, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* remarque : *« Les Américains tolèrent traditionnellement des différences sociales plus grandes et des tensions intérieures plus fortes qu'ailleurs. Il semble cependant que les limites soient dépassées »*, après douze années de politiques reaganiennes ou assimilées, sous George Bush.

Pour le *Times* de Londres, il est désormais clair que le président Bush *« ne peut plus se permettre d'ignorer le sous-prolétariat »*. Ce qui laisse *le Soir* de Bruxelles très dubitatif : *« Rares sont ceux qui espèrent encore que le président américain insufflera l'espoir, la vision sociale et la politique indispensable pour réconcilier des communautés à la dérive. »* Le *Corriere della Sera* de Milan insiste sur le climat *« réactionnaire »* des Etats-Unis, où des Etats comme la Californie infligent de nouveau la peine de mort, après avoir renoncé à ce châtiment pendant vingt-cinq ans, et où le droit à l'avortement est de plus en plus menacé.

La plupart des journaux soulignent que les Etats-Unis doivent encore panser des blessures, dont l'origine remonte aux tout premiers jours de la République, lorsque *« l'hypocrite »* Thomas Jefferson déclarait tous les hommes égaux, sauf les esclaves.

« Il est temps que l'Amérique s'occupe de ses affaires. Pendant ce temps, le reste du monde s'occupera des siennes », conclut le *Financial Times*. Le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* estime, lui, que les Etats-Unis *« ne pourront continuer à tenir leur rôle dans le monde »* que s'ils retrouvent un équilibre perdu sur le plan intérieur.

M. J.

L'Eglise évangélique est-allemande en accusation

Manfred Stolpe a-t-il collaboré avec la Stasi ? Derrière cette question, c'est toute l'attitude ambiguë des protestants sous le communisme qui est en cause

BERLIN

de notre correspondant

LE temple de Gethsemane, haut lieu à Berlin-Est des journées d'octobre 1989 qui précédèrent la chute du *régime communiste* est-allemand, était bourré à craquer. Il ne s'agissait pas cette fois d'une cérémonie du souvenir, comme il lui arrive d'en abriter régulièrement pour commémorer l'automne est-allemand de 1989. Ce 25 avril au soir, on avait afflué de tout Berlin pour assister à une confrontation, retransmise en direct sur plusieurs chaînes de télévision, *sur le rôle de l'Eglise* protestante pendant les années communistes. La vedette de la cérémonie n'était autre que Manfred Stolpe, ministre-président du Land de Brandebourg – la région qui entoure Berlin, – ancien haut responsable de l'Eglise évangélique dans l'ex-RDA, en butte depuis le *début de l'année à une violente campagne* pour les contacts qu'il a eus naguère avec le ministère de la sécurité est-allemand, la sinistre Stasi.

Manfred Stolpe, dont la cote de popularité en Brandebourg monte en flèche, avait ce soir-là pour accusateurs trois anciens dirigeants de Neues Forum, un mouvement apparu en septembre 1989 pour cristalliser précisément hors de l'Eglise l'hostilité *ouverte qui sourdait alors de toutes* parts contre un régime à bout de souffle. Ephémère Jeanne d'Arc de ces *comités de citoyens qui ont* disparu de la scène la réunification achevée, Barbel Bohley n'y est pas allée par quatre chemins : *« Vous êtes pour moi le représentant de l'ancienne politique, du règne de la conspiration, de la force ; d'une politique qui déresponsabilise et veut tout prendre en charge. »* Et comme on lui demandait si elle estimait que l'action de Manfred Stolpe et de l'Eglise sous le communisme avait aidé l'*opposition* ou au contraire lui avait été dommageable, elle répondit sans hésiter : *« Je crois qu'elle lui a porté préjudice. »*

La possibilité accordée depuis le début de l'année à tous ceux qui ont *été victimes* de la Stasi *de consulter* leur dossier posait, on le savait d'avance, de nombreux de problèmes. Les partisans de l'ouverture des dossiers estimaient que la société est-allemande *devait* affronter la vérité sur les années de compromission avec la dictature pour devenir une démocratie solide. *Mais on avait apparemment* sous-estimé la difficulté d'interpréter les méthodes de travail de ceux *qui étaient chargés* de collecter les renseignements pour la Stasi.

Pour contrôler la société, la police politique est-allemande *utilisait des* mouchards, qui sont normalement identifiables dans les dossiers par leur qualification de « collaborateur informel » suivie d'un nom de code. Le cas se complique lorsqu'il s'agit de responsables qui, de par leurs fonctions, étaient obligés d'entrer en contact avec la Stasi, professeurs d'université, avocats, etc. Certains ont été complices, d'autres faisaient ce qu'ils pouvaient *pour ne pas porter préjudice* à leurs concitoyens. La frontière est parfois floue entre la complicité et la passivité.

Les « collaborateurs informels » signaient en général une promesse de *collaboration, mais certains étaient* embauchés sans formalités écrites. Etait-il possible alors d'apparaître dans les dossiers en qualité de « collaborateur informel » sans avoir su qu'on était considéré comme *tel* ? Plusieurs *hauts* responsables de la Stasi ont déclaré que cela était possible, notamment dans le cas de personnages haut placés, *et plus particulièrement* pour les gens d'Eglise. On se demande aujourd'hui si certains dossiers de « collaborateur informel » ne recouvraient pas seulement l'ensemble des informations obtenues à partir de la personne en question, parfois réinterprétées par l'agent traitant qui avait *intérêt à laisser croire à ses chefs qu'il* était plus efficace encore qu'en réalité.

Rencontre entre Erich Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemands, et l'évêque Werner Reich, lors des fêtes en l'honneur de Luther en 1983.

CREDIT AGENCE ADN

La frustration des radicaux

Le cas de Manfred Stolpe, que l'office responsable des archives de la Stasi a ouvertement accusé d'être le *collaborateur informel « IM Sekretar »*, est exemplaire. L'affaire en réalité est double. Si Manfred Stolpe a *été accusé sans véritables preuves* d'avoir collaboré avec la Stasi, la responsabilité de l'office et de son directeur, le pasteur est-allemand Joachim Gauck, est engagée, comme celle des médias, qui ont souvent publié des bribes d'informations préjudiciables à la recherche de la vérité, en se prêtant parfois à des campagnes de *dénigrement* aux objectifs obscurs. Mais l'affaire pose aussi le problème de l'attitude *de l'Eglise évangélique tout* entière face au régime communiste : jusqu'où était-il possible de se compromettre *pour obtenir* quelques avantages, non pas personnels, mais pour son institution ?

Les opposants radicaux sont *tentés* de se venger de l'Eglise sous l'aile de laquelle ils ont milité pendant des années, *parce que leur révolution leur* a été « volée ». Dans les années les plus noires de la RDA, les Eglises, mais surtout l'Eglise évangélique, ont été les seules institutions, légalement acceptées par le régime communiste, capables de jouer le rôle d'un contrepoids sinon de contre-pouvoir. Par souci d'efficacité, l'*Eglise évangélique* de l'est de l'Allemagne avait constitué en 1969, sous la pression du pouvoir *communiste*, sa *propre organisation* distincte de celle de l'Ouest. Pour montrer qu'elle n'était pas en opposition avec le régime mais qu'elle ne le cautionnait pas pour autant, elle se qualifiait elle-même d'*« Eglise dans le socialisme »*. En son sein, des débats ont toujours eu lieu sur la nature de son *engagement*, *sur son rôle* politique. Pour agrandir sa marge de manœuvre, elle avait dû céder sur des points mineurs. Nul ne conteste sérieusement qu'elle avait fini, dans *les années 80*, *par devenir* une véritable force d'opposition, exigeant de l'Etat des réformes, abritant dans ses locaux, *surtout* à Berlin-Est, *toutes* sortes de mouvements de dissidence qui n'avaient pas d'autres possibilités de *s'organiser*.

En juin 1987, en pleine célébration du 750[e] anniversaire de Berlin, le congrès de l'Église de Berlin-Brandebourg avait abrité une manifestation : de « l'Eglise d'en bas » – *der Kirchentag von unten* – qui rassemblait les groupes d'opposition et de dissidence les plus divers. L'un des organisateurs de cette manifestation, Rüdiger Rosenthal, actuellement porte-parole de Greenpeace à Berlin, se dissocie aujourd'hui des attaques portées par Barbel Bohley contre Manfred Stolpe : *« Oui, l'Eglise a aidé »*, souligne-t-il. Non seulement en fournissant des locaux, des moyens, mais aussi parce qu'il y avait entre elle et les mouvements d'opposition, estime-t-il, des objectifs communs, comme la lutte pour la paix, le désarmement.

Fidèle à la tradition du protestantisme allemand, les dirigeants de l'Eglise avaient opté pour une négociation permanente avec l'Etat plutôt que pour la confrontation. *« Le changement par le rapprochement »*, tel est le leitmotiv de Manfred Stolpe. D'abord comme secrétaire de l'Union des Eglises évangéliques, *puis à partir* de 1982, comme président du consistoire de l'Eglise évangélique de Berlin-Brandebourg, *il était chargé* des contacts avec les autorités. Il a joué pendant des années un rôle essentiel pour éviter ou régler les conflits entre l'Etat et l'Eglise, pour élargir le champ d'action de celle-ci. Dans cette partie de bras de fer permanent, la hiérarchie évangélique misait plus sur une diplomatie secrète que sur des conflits ouverts. *C'est seulement en 1988* – ce qui lui est reproché aujourd'hui par ses adversaires, – qu'elle se décida, notamment *sur la question* de la liberté de circulation, à interpeller ouvertement le régime communiste.

Cette tactique n'était certes pas exempte d'ambiguïtés. La frontière est là aussi étroite entre une négociation habile et la compromission. Manfred Stolpe accepte qu'on lui reproche d'avoir parfois *été trop conciliant*, mais il se défend d'avoir pactisé avec le diable, d'avoir porté préjudice à quiconque.

Un faux procès ? Le pasteur Martin Ziegler – successeur de Manfred Stolpe comme secrétaire de l'Union des églises et l'un des trois modérateurs choisis à l'automne 1989 pour arbitrer la table ronde qui géra la transition entre les régimes communiste et démocratique – s'est mis aujourd'hui à l'écart de la vie publique, pour gérer un centre hospitalier près de Berlin. Mais il ne cache pas sa fureur. *« Il n'y a pas un cas Stolpe. On s'attaque à Manfred Stolpe parce qu'il est ministre-président social-démocrate et le dernier responsable éminent de l'Est encore en fonction. On mène un combat politique et on utilise le passé pour cela »*, dit-il.

S'il sauve son poste, le ministre-président de Brandebourg, déjà au sommet de sa popularité à l'Est, sera plus que jamais la figure emblématique pour tous les *« Ossis »*, les Allemands de l'Est, dans le jargon occidental, qui souffrent des difficultés de l'unification. Quant à l'Eglise, le moment est venu de repréciser son rôle dans la nouvelle Allemagne. Après les accusations portées contre Manfred Stolpe, la hiérarchie de l'Eglise réunifiée a compris qu'elle était elle aussi en ligne de mire. Elle a mis tout son poids pour défendre le ministre-président. Le pasteur Ziegler et sept autres hauts responsables de l'Eglise ont ouvertement témoigné le 3 mai dernier à Potsdam de leur solidarité, en annonçant qu'ils avaient eux aussi dans le cadre de leurs responsabilités, eu des contacts avec la Stasi. L'affaire Stolpe est devenue l'affaire de l'Eglise.

HENRI DE BRESSON

ESPACE EUROPÉEN

L'amertume de la présidence portugaise

Lisbonne n'a pas pu obtenir des progrès décisifs sur les dossiers communautaires, malgré des efforts et un sérieux remarqués

LISBONNE

de notre correspondante

AU fil des mois, le bel optimisme du premier ministre portugais, Hannibal Cavaco Silva, s'effrite progressivement. Les ambitions de janvier ont dû être révisées à la baisse, car tous les dossiers déclarés prioritaires stagnent. Le bilan au cinquième mois de cette présidence portugaise apparaît bien mince. En le présentant la semaine dernière à la presse, M. Cavaco a mis en exergue la signature, le 2 mai à Porto, de l'accord « historique » signé entre la CEE et les sept pays de l'AELE (Autriche, Suède, Suisse, Finlande, Norvège, Islande et Lichstenstein) *« Il s'agit sans doute d'un acte d'importance majeure pour l'avènement de l'Europe et qui marquera certainement notre présidence »*, a dit le chef du gouvernement portugais. Mais cet acte risque bien d'être le seul car, sur les autres dossiers passés en revue, notamment le « paquet Delors II », la réforme de la politique agricole commune ou la crise yougoslave, le ton n'était pas au triomphalisme.

Il est vrai que les hasards du calendrier n'ont guère favorisé Lisbonne qui, en reprenant le témoin européen des mains des Néerlandais le 1er janvier dernier, a hérité de dossiers ardus, tandis qu'il lui faudrait gérer le conflit yougoslave, face auquel toute la communauté internationale se révèle impuissante. En outre, ce semestre aura été marqué, chez plusieurs partenaires européens, par des élections (en France, en Italie, en Grande-Bretagne et en Belgique) qui ont gêné les travaux communautaires ; sans parler de la démission surprise du *chef de la diplomatie allemande*.

« Un grand pays n'aurait pas fait mieux »

« Compte-tenu de la situation impossible dont ils ont hérité, ils se débrouillent très bien ; et un grand pays n'aurait pas fait mieux » : un diplomate résume ainsi le sentiment général des Onze vis-à-vis de l'action de leurs collègues portugais depuis le début de leur présidence, tandis que le président de la Commission, Jacques Delors, ne manque pas une occasion de décerner à Joao de Deus Pinheiro *satisfecit* et éloges publics. L'infatigable ministre portugais des affaires étrangères n'a pas ménagé sa peine pour tenter de sortir des impasses européennes ou calmer le jeu dans l'ex-Yougoslavie, mais sans grand succès jusqu'à présent.

Sur le budget de la Communauté pour la période 1993-1997, dit « paquet Delors II », les positions sont figées et les pays riches restent opposés à l'accroissement de 1,37 % de la contribution qui leur est demandé. L'Allemagne et la Grande-Bretagne sont parmi les plus hostiles, et M. Pinheiro – qui s'est rendu à *Londres, Bonn, Paris* et Madrid fin avril en vue de tenter de trouver un compromis avant la réunion informelle des chefs de la *diplomatie des Douze à Guimaraes* (nord du Portugal), les 1er et 2 mai – ne semble pas avoir réussi à faire fléchir les réserves allemande et britannique.

Tout comme M. Pinheiro, M. Cavaco Silva s'est borné à souhaiter que, lors du sommet de Lisbonne en juin, à défaut de l'adoption du « paquet Delors II » lui-même, on puisse au moins approuver des *« orientations politiques décisives »*. Moins en tant que pays assumant la présidence qu'en tant que membre, le Portugal, comme l'Espagne, est intéressé à des progrès sur le budget et notamment à la création du fonds de cohésion destiné à aider les pays les plus pauvres à développer leurs transports et leurs communications.

Blocage sur la PAC

Autre déception pour la présidence portugaise : le dossier de la politique agricole commune (PAC) n'a fait aucun progrès malgré les efforts du ministre de l'agriculture. Le quatrième document, présenté le 29 avril à ses collègues par M. Arlindo Cunha, a subi le même sort que les trois précédents et la proposition portugaise de faire baisser progressivement les prix des céréales de 25,3 % a été jugée insuffisante pour *« répondre aux déficiences actuelles de la PAC »*, selon l'expression du commissaire européen Ray McSharry (la Commission propose une réduction de 35 % du prix garanti des céréales sur trois ans à partir de 1993).

Même blocage concernant les négociations du GATT. L'entrevue à Washington entre le président George Bush et la CEE, représentée par son président Jacques Delors et M. Cavaco Silva, s'est soldée par quelques déclarations de bonnes intentions mais aucune des parties n'a convaincu l'autre. M. Cavaco Silva a plaidé, mercredi, à Lisbonne, en faveur d'un *« accord politique »* au moins sur les questions agricoles car, a-t-il estimé, *« ce sont elles qui bloquent tout »*.

Dans le domaine de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC), la dernière réunion de Guimaraes a quelque peu déçu la présidence portugaise, accusée d'avoir simplement repris les dispositions du traité de Maastricht. Le document qu'elle a transmis à ses partenaires a été jugé *« trop long, trop touffu et trop théorique »*, sans définir les secteurs où les Douze pourraient commencer à réfléchir sur des orientations communes.

« Il n'était peut-être pas utile de répéter ce qui était déjà dans le traité », a dit, devant la presse, M. Roland Dumas, tandis que M. Pinheiro a reconnu que le document devait être *« amélioré »* et devait *« définir des priorités »* pour pouvoir être discuté au sommet de Lisbonne. Le texte a donc été renvoyé aux directeurs politiques des Douze, accompagné de propositions françaises quant au champ d'application possible énoncé par M. Dumas : sécurité et désarmement, CEI, Europe centrale et orientale et Méditerranée (Proche-Orient et Maghreb).

La déception yougoslave

Mais la plus grande déception de la présidence portugaise restera sans doute l'impuissance à faire contribuer de façon décisive la CEE à un règlement de la crise yougoslave. Les multiples tentatives de médiation dans le conflit qui embrase la Bosnie-Herzégovine se sont soldées par des échecs en dépit des tentatives de l'ambassadeur portugais Joao Cutileiro d'amener à la même table les dirigeants des trois communautés : musulmane, serbe et croate. En soulignant que le rôle de la CEE en Bosnie-Herzégovine n'est pas *« de faire la paix mais de la garantir »*, M. Cavaco Silva a montré les limites d'une médiation de la Communauté, qui ne peut, a-t-il dit, *« se substituer aux parties concernées, à qui revient en premier lieu de dépasser leurs divergences »*.

Sur les dossiers de politique extérieure, Lisbonne peut néanmoins mettre à son actif le geste consenti par Israël de lever son veto à une participation de la CEE au groupe de travail « sécurité et désarmement », l'un des cinq issus des discussions multilatérales de Moscou sur la paix au Proche-Orient, le seul auquel la CEE n'était pas partie prenante. A la veille de la réunion de Guimaraes, le chef de la diplomatie israélienne, M. David Levy, est venu à Lisbonne pour annoncer à son collègue portugais que l'opposition de principe mise par Tel-Aviv était levée.

Lancée dès les premières semaines avec un profil volontairement bas, la présidence *« modeste et sérieuse »*, selon les mots de M. Silva, s'est progressivement dégagée de cette image un peu terne. Selon un diplomate, le Portugal a montré une *« nouvelle diplomatie »* plus volontariste et plus affirmée. Il n'empêche que c'est un sentiment d'amertume qui prévaut à Lisbonne parmi les responsables, qui ont le sentiment d'avoir travaillé d'arrache-pied sur les dossiers les plus ingrats et de les avoir, pas à pas, fait progresser, mais insuffisamment pour en recueillir les dividendes, ceux-ci risquant fort de tomber dans l'escarcelle de la présidence suivante, celle du Royaume-Uni, à partir du 1er juillet.

ALICE ILICÉE

LIVRES ET REVUES

DIE GRENZEN DER MACHT

Quand les Allemands pensent à l'avenir, leurs voisins leur rappellent leur passé. C'est fort de ce constat que l'historien allemand Michael Stürmer vient de publier un livre intitulé *les Limites de la puissance. La rencontre des Allemands avec l'Histoire*. Il montre que l'Etat-nation a toujours conduit dans l'histoire de son pays à des catastrophes, en 1870, 1914, 1933, puis à l'effondrement de 1945. Comment l'Allemagne unie des années 90 peut-elle échapper à ce destin ? En restant ancrée à l'*Ouest*, répond Michael Stürmer, cette appartenance à l'Occident étant la seule garantie d'une politique allemande à la *fois active et insoupçonnable*.

▶ **Michael Stürmer.** ***Die Grenzen der Macht. Begegnung der Deutschen mit der Geschichte.*** **Siedler Verlag. Berlin 1992. 256 pages.**

L'ŒIL DE BERLIN

Le maitre-espion de l'Allemagne de l'Est, gorbatchévien de la première heure et réformiste de la dernière, Markus Wolf s'est livré – en partie – à Maurice Najman, au cours d'entretiens où il a levé un voile sur les activités des réseaux de renseignements soviétiques et est-allemands en Europe occidentale. *La face cachée d'une histoire qui reste à écrire.*

▶ **Markus Wolf,** ***l'Œil de Berlin, entretiens de Maurice Najman avec le patron des services secrets est-allemands.*** **Balland, 334 pages, 119 francs.**

EAST EUROPEAN REPORTER

Créé en 1985 à Londres pour donner une plus grande tribune aux dissidents, *East European Reporter* a longtemps été une revue de référence sur l'Europe de l'Est. Suspendu après les bouleversements de la fin de 1989, ce bimensuel en anglais vient d'être relancé par une nouvelle équipe basée à Budapest. Le premier numéro comprend entre autres le début d'une série sur les partis politiques en Hongrie et le deuxième propose un dossier sur la décommunisation.

▶ ***East European Reporter,*** **10-15 Budapest, Ksalogany Utca 6-10. Tél. : (36-1) 201 10 56.**

TRIBUNE

La Russie à la recherche d'elle-même

par Vadim Kozovoï

L'AVENIR de la Russie, en rupture avec son passé immédiat, s'écrit paraît-il sur une page blanche. Ce n'est pas la première fois de son histoire et Leibniz disait déjà à propos de Pierre le Grand, que *« ce n'était peut-être pas plus mal ainsi »*, alors que Tchaadaev, ami de Pouchkine et grand philosophe, regrettait amèrement ce manque de tradition stable et ces « à-coups » convulsifs. Le pays russe se retrouve en quelque sorte là où l'avait laissé la Révolution de 1917, la vraie, celle de février, bloquée par le coup d'Etat bolchevique – c'est le mot employé maintenant à Moscou pour désigner Octobre 1917. L'éclatement d'alors, la désagrégation de l'empire tsariste, toute l'évolution potentielle du pays ont été gelés pendant soixante-quinze ans par la terreur communiste, plus ou moins féroce selon les époques.

Tous les problèmes qui existaient alors reviennent en force, comme si on avait ouvert en grand les vannes de l'Histoire. A travers février 1917, la Russie retrouve ses contours du XVIIIe, si ce n'est du XVIIe siècle, avec les mêmes questions, notamment la question nationale et les rapports avec les peuples périphériques, mais aussi avec celle de la propriété et d'abord de la propriété de la terre.

L'effondrement du « centre » a provoqué une désagrégation de la très grande Russie, qui coïncide, ce n'est pas un hasard, avec l'effritement de la cohésion nationale russe, l'affaiblissement de la conscience nationale. Au référendum sur l'indépendance de l'Ukraine, les Russes qui vivent dans ce pays et qui se sentent russes, ont massivement voté « oui », comme des millions d'Ukrainiens qui, *jusqu'alors, à part une forte minorité* dans les régions occidentales, ne pensaient pas être d'une ethnie différente des Russes.

Au-delà du sentiment national, des considérations socio-politiques ont déterminé ces choix. Personnellement, j'étais en faveur de l'Ukraine martyrisée (ses famines organisées pendant la collectivisation, sa renaissance culturelle littéralement fusillée par Staline et ses acolytes), même si je n'oublie pas que les frontières léno-staliniennes sont souvent largement artificielles et doivent encore mener, sans aucun doute, à des frictions, peut-être à des conflits, en tout cas à des compromis. Même si je sais que Kravtchouk est détesté par la grande majorité des Russes, y compris ceux qui reconnaissent de [illegible] indépendante, parce qu'en vieil apparatchik il fait un peu trop vibrer la corde nationaliste pour faire oublier l'absence de réformes politiques et économiques en profondeur, soutenu en cela par la surenchère du Roukh. Alors qu'une Ukraine démocratique et réformatrice, tournée de plus en plus vers l'Europe, pourrait devenir une locomotive pour certaines parties de la Russie elle-même.

Une erreur de Boris Eltsine

Malgré les critiques des ultra-nationalistes qui lui reprochent de ne pas défendre avec assez d'acharnement les intérêts de la Russie, Boris Eltsine s'est refusé à jouer le même jeu. *« L'empire, c'est fini »*, répète-t-il inlassablement. Même si la Russie est encore menacée de désagrégation à l'intérieur d'elle-même, dans les Républiques autonomes, où comme partout dans le pays le vieux tissu social a été déchiré sans que rien ne soit venu le remplacer. Comment créer de nouveaux liens entre les peuples et les populations de la Russie, alors que les anciens ont disparu ou sont à juste titre dénoncés ?

Le gouvernement russe y pense. Il prépare une réforme constitutionnelle qui permette une large régionalisation, avec la transformation des Républiques autonomes et des grandes régions en unités territoriales du type Laender allemands, ou Etats américains. Déjà, dans son programme pour les élections de 1989, Eltsine s'était prononcé pour la transformation de la Russie en un véritable Etat fédéral. En tout cas, il semble que Moscou ait rompu avec des siècles de développement extensif. La construction d'une nouvelle Russie prendra peut-être de longues années, mais tout le monde a compris, consciemment ou non, que cet immense pays ne peut avoir d'existence décente, plus ou moins démocratique, s'il reste centralisé comme il l'a été pendant soixante-quinze ans sous le communisme et pendant plus de deux siècles sous l'autoritarisme tsariste.

La destructuration géographique s'accompagne d'une désagrégation sociale qui rend la situation mouvante, incertaine et grosse de dangers. Eltsine a commis au moins une erreur : ne pas avoir organisé des élections législatives, immédiatement après le putsch du 19 août 1991, quand une vague immense d'espoir portait ses partisans. Aussi les anciens communistes relèvent-ils la tête, s'organisent-ils et essaient-ils de contre-attaquer. La menace n'est peut-être pas très sérieuse et a des effets paradoxalement positifs dans la mesure où elle donne l'occasion à Eltsine de réagir, de rassembler les « démocrates » plus ou moins désespérés, et de trouver des boucs émissaires commodes.

A Moscou, après la manifestation « rouge » du 17 mars qui tourna vite à la farce pitoyable, tout le monde a senti que l'ère des communistes était définitivement close. Pourtant, au Soviet suprême de Russie, ils continuent à occuper des places importantes qui leur permettent de mener des combats d'arrière-garde. La liste des députés ayant voté contre la loi sur la libre disposition des terres est impressionnante : on y trouve des dizaines d'anciens apparatchiks, responsables du KGB, petits chefs dans les organisations locales du parti, etc. Ils sont toujours là. Eltsine va-t-il enfin écouter ses proches (son conseiller Chakraï par exemple) et les fractions démocratiques parlementaires qui demandent, pour trancher, un référendum sur la nouvelle Constitution et, par conséquent, la dissolution du Parlement. On peut croire que cette décision lui sera imposée.

Dans le camp de ceux que l'on appelle les démocrates, mais que certains – et pas seulement les nostalgiques de l'ancien régime – n'hésitent pas à qualifier de « merdocrates », étant donnée leur incapacité à gouverner et leurs pratiques corrompues du pouvoir, les querelles vont bon train. Personne n'ayant de comptes à rendre à un parti politique organisé ou à des électeurs, il y en a qui retournent allégrement leur veste (tel Khasboulatov, président du Parlement), non pour des considérations politiques ou idéologiques, mais en fonction de ce qu'ils estiment être leur strict intérêt personnel.

Une confiance intacte

Toutefois, cette impuissance apparente des démocrates, ballottés, *divisés, perplexes*, ne rend pas entièrement compte de la réalité. Quelles que puissent être les divergences d'opinions, le sentiment domine chez les *intellectuels de Moscou* que le gouvernement de Eltsine a enfin commencé à changer le pays. Malgré les difficultés énormes et grandissantes de la vie quotidienne, le bouleversement de toutes les habitudes acquises pendant des décennies, la confiance n'est pas totalement perdue et les sondages à ce sujet peuvent paraître surprenants. Depuis le putsch, la Russie est un autre pays où s'activent apparemment les mêmes acteurs, mais où les mentalités changent à une vitesse telle qu'on ne le remarque plus. Y aurait-il un seuil d'accélération que l'homme, tout simplement, ne peut plus supporter ? D'où chez certains le sentiment de se replonger dans le temps immobile ou qui bouge à peine. L'impatience grandit parce que, même si la rupture avec le vieux monde communiste est consommée, beaucoup savent qu'ils ne connaîtront pas une vie décente, que ce sera trop tard pour eux et pour leurs enfants. Mais en même temps personne ou presque ne prête plus l'oreille à ces prophéties catastrophistes (en dehors du Caucase et d'autres régions périphériques) qu'aimaient tant Gorbatchev et quelques autres.

Guerre civile ? Révoltes sociales dévastatrices ? Rien n'est exclu d'avance mais on a tout de même l'impression très forte que la terreur et la guerre civile permanente déclenchées par les bolcheviks en 1917-1918 ont laissé dans la conscience – ou le subconscient – collective un tel traumatisme, ont vidé à un point tel de force vitale les puissances destructrices, que ces éventualités trop sombres n'ont en Russie aucun avenir plus ou moins proche.

En finir avec le passé

La grande majorité reconnaît que pour la première fois peut-être de son histoire, en tout cas depuis trois quarts de siècle, la Russie a un gouvernement honnête et compétent. Mais il va, semble-t-il, trop lentement avec les réformes et la population ne peut pas se satisfaire seulement de cette honnêteté. Cette dernière n'est tout de même pas une garantie contre les erreurs. Sur les conseils du FMI, Gaïdar a libéré les prix, mais cette libération ne s'est accompagnée jusqu'à maintenant d'aucune démonopolisation réelle de l'économie qui, pour 95 %, *reste aux mains de l'Etat*. On promet, on attend... Et le secteur privé dont on parle partout, qui a déjà ses vedettes, ses sphères d'influence et ses manifestations provocantes, reste dans une grande mesure en dehors de la production.

L'appareil d'Etat a enflé démesurément. De nouvelles structures se sont superposées aux anciennes qui n'ont pas disparu. Le ministre de la justice Fiodorov, par exemple, est un homme intègre et résolu, mais il doit compter avec les fonctionnaires de l'ancien ministère de la justice de l'URSS, de l'ancien ministère de la justice de la Russie, et avec les nouveaux venus. Les instructions en vigueur sont les mêmes qu'il y a deux ou dix ans. Certaines lois des années 20 sont elles aussi toujours en vigueur. Les bureaucrates professent le même mépris du citoyen avec lequel, comme on dit à Moscou, ils jouent au volley-ball, se renvoyant les plaignants d'un bureau à l'autre.

Pour changer ces pratiques, il faut un autre Parlement, une autre administration où non seulement travailleront des gens nouveaux, mais où les méthodes de travail et les règlements auront été profondément modifiés. *Que faire avec les anciens communistes ?* Parmi les dirigeants de plusieurs mouvements et partis russes, deux courants sont apparus. Les uns, les moins nombreux, veulent utiliser l'ancien personnel « loyal » qui est prêt à servir le changement. Les autres veulent renouveler en profondeur l'appareil administratif pour éviter l'inertie, voire le sabotage actuel, alors que les décisions de l'exécutif ne sont pas appliquées, surtout en province. L'idée serait d'interdire toute fonction officielle aux personnes ayant eu des responsabilités importantes jusqu'au 20 août 1991. [illegible] au Soviet suprême vont commencer pour juger l'action du Parti communiste pendant soixante-quinze ans. La *Russie n'a fait que commencer* vraiment à régler ses comptes avec son passé. Des dizaines de bâtiments de l'ancien KGB qui « couvrent » tout le *centre de Moscou et abritent les mêmes effectifs* (plus quelques dirigeants « démocrates ») en témoignent indiscutablement. Et si la statue de *Lénine*, au grand dam de quelques députés, a disparu du Soviet suprême, son immense sosie tout en marbre, pas loin de l'ambassade de France, veille encore sur la ville qui le rejette et le maudit.

« En quoi consistait notre période de troubles ? Pour quoi et vers quoi était-ce la transition ? Personne ne le sait », écrivait Dostoïevski dans *les Démons*. Personne ne sait exactement où va aujourd'hui la Russie. On se rend compte tout bonnement que la Russie, dans un monde uni, s'est décidément tournée vers le nouvel « occidentalisme », qu'elle a abandonné définitivement *« l'avenir radieux »* du communisme pour aller vers le capitalisme *« salvateur »*. Mais quel capitalisme ? Quel marché ? Est-ce que ce peuple russe qui s'est toujours voué passionnément à la recherche de son identité – très proche en cela des juifs et peut-être des Allemands – peut se contenter de la quête d'une « normalité » ? Pour l'instant c'est ça que tout le monde veut en Russie, une vie normale, une *économie normale, une politique normale.*

Si l'on pouvait savoir où se trouve cette « norme » précise... En ce moment où des charges supplémentaires s'acharnent chaque jour sur les populations russes, où d'obscures brouilles et intrigues sévissent dans les partis et les cercles dirigeants, où la presse résolument libre donne trop souvent dans le ton goguenard alors que l'indigence intellectuelle et le manque de toute perspective deviennent un vrai malheur, on ne peut deviner en Russie que d'insaisissables déplacements tectoniques qui doivent tôt ou tard donner un autre visage à sa surface. Il est bien probable qu'une certaine Russie séculaire soit finie, une fois pour toutes. Il est, d'autre part, tout à fait évident que la politique qui se réduit aux seules mesures économiques, voire budgétaires *et monétaristes, qui n'entend* pas faire son possible pour ouvrir toutes les portes à d'innombrables initiatives démonopolisées dans tous les domaines, ne peut, dans ce pays qui se cherche de nouveau, avoir d'avenir durable.

▶ **Vadim Kozovoï est écrivain et directeur de recherche au CNRS.** ***Le Monde*** **a publié un entretien avec lui le 17 novembre 1990.**

M. Bérégovoy :

portugaise

e d'elle-même

POLITIQUE

Le premier ministre à « L'heure de vérité » sur Antenne 2

M. Bérégovoy : « Je ne désespère pas de créer les conditions politiques d'une victoire d'une majorité de progrès »

M. Pierre Bérégovoy était, dimanche 10 mai, l'invité de « L'heure de vérité » sur Antenne 2. C'était la premier grand entretien qu'il accordait depuis sa nomination à la tête du gouvernement, le 2 avril. Voici, classés par thème, les principaux extraits de ses déclarations.

□ **L'accident de Furiani.** – « *Une fois les responsables connus, ceux-ci devront rendre des comptes à la justice. Et s'il s'agit de responsables de l'administration (...) qui auraient commis, ici ou là, des imprudences, ils devront être sanctionnés sévèrement (...). Il y a des responsabilités complexes. Des responsables du football, le club, la société qui a construit l'échafaudage, la société qui devait vérifier la qualité de l'échafaudage, et, sans doute, la commission départementale de sécurité (...). J'entends un peu partout que l'on me demande d'aller vite. Moi j'entends agir juste, et, si je dois prendre des sanctions, sanctionner juste.* »

« Une amorce de redressement »

□ **Le déficit budgétaire.** – « *Notre déficit budgétaire, par rapport à la production intérieure brute, sera inférieur à 2 %, le taux le plus bas des pays de la Communauté (...). C'est une manière de ne pas ralentir l'activité (...). Il y a eu ralentissement de l'activité mondiale (...). Donc nos recettes fiscales ont diminué (...). Il fallait à la fois maîtriser la dépense publique (...), et en même temps éviter d'augmenter les impôts (...), car augmentant les impôts nous aurions ralenti l'activité. C'est ce que nous avons fait en 1991, en plein accord, Mme Cresson et moi. C'est naturellement ce que je fais en 1992 (...). Mais l'on ne va pas ouvrir les vannes (...). Je ne suis pas devenu laxiste parce que je suis devenu premier ministre. Je suis responsable. Je ne veux rien faire pour freiner l'activité économique, mais je ne veux pas naturellement augmenter les déficits qui pèseraient sur les taux d'intérêt, et finalement pèseraient sur la France.* »

□ **La régression du chômage le mois dernier.** – « *C'est une amorce de redressement. Mais ni Martine Aubry (...) ni moi, nous ne pouvons vous dire que, tel ou tel mois, les choses s'amélioreront ou s'aggraveront. Ce qui compte, c'est la volonté du gouvernement (...). Mon objectif, c'est qu'il n'y ait plus de chômeurs de longue durée au 1er novembre prochain.* » (Lire page 20.)

□ **Les réformes.** – « *Lutter contre l'inflation, c'est se comporter en socialiste (...). La transparence des marchés financiers, le contrôle des marchés publics, le développement de la concurrence* [ce sont des réformes]. *La politique industrielle initiée par Edith Cresson, c'est une réforme; les délocalisations qui visent à décentraliser un certain nombre d'activités, c'est une réforme; quant aux autres, vous les verrez bientôt. Prenez patience.* »

□ **Les élections législatives.** – « *Je me suis fixé onze mois pour avoir bien en tête le calendrier des mesures à prendre. Mais je ne désespère pas de créer les conditions politiques d'une victoire d'une majorité de progrès.* »

□ **La corruption.** – « *Entre l'argent et la société, il y a des liens, qui se sont tissés depuis des années, qui ne sont pas toujours très clairs (...). La justice doit faire son métier en toute indépendance. Je dis en toute indépendance, et, je l'espère, en toute sérénité (...). Il y a une distinction à faire entre le financement des partis politiques – tous les partis se sont financés suivant des procédures (...) contestables – et puis l'enrichissement personnel (...).* [Sur celui-ci], *si la justice le démontre, c'est son métier, ce n'est pas le mien, il faudra que les sanctions soient exemplaires. Car il faut (...) restaurer l'image de la politique dans la société. Moi, je crois que les socialistes sont des gens honnêtes (...) mais s'il y a eu telle ou telle erreur de commise par tel ou tel, alors il faut être implacable (...).*

» *Dans une société d'économie de marché, dans une société de concurrence, il n'y a pas que les rapports entre la politique et l'argent qui sont préoccupants. Tout le monde sait que dans le secteur de l'immobilier il y a eu dans le passé, il y a peut-être encore, en tout cas certains le disent, disons des scandales. C'est la raison pour laquelle j'ai mis en place la Commission de prévention de la corruption (...). Je comprends très bien que les entreprises gagnent de l'argent (...) le profit est normal. Je comprends très bien qu'il y ait des gens qui soient plus riches que d'autres. Il faut bien récompenser le mérite, mais je n'accepte pas l'argent mal gagné.* »

□ **M. Tapie et le football.** – « *Il y a une instruction qui est ouverte. Beaucoup de clubs français sont concernés. Je ne m'en mêle pas. A la justice d'en décider (...). Bernard Tapie est dans mon gouvernement. Je considère qu'il est honnête, je considère que c'est un gagneur. C'est lui qui a fait le meilleur résultat aux élections régionales dans un département difficile (...), améliorant, c'est un des rares cas, le score du Parti socialiste par rapport à 1986. Je lui fais confiance.* »

« Mandat de sept ans non renouvelable »

□ **La situation des banlieues.** – « *Je ne crois franchement pas (...) que l'on puisse comparer la France aux Etats-Unis (...). Je ne vais pas bouleverser ce qui a été fait par mes prédécesseurs (...). Mieux vaut prévenir que punir (...). La petite délinquance, même lorsqu'il s'agit de jeunes, pour lesquels j'ai beaucoup de bienveillance, doit être punie aussi. Donc pas d'impunité, mais pas de bavures (...).* »

□ **Le calendrier électoral.** – « *Les élections législatives auront lieu à l'heure dite (...). Elles ne seront pas précédées par une élection présidentielle. Le mandat de François Mitterrand, président de la République, va jusqu'en 1995. Je suis pour le respect des échéances (...).* »

□ **La durée du mandat présidentiel.** – « *Mon sentiment personnel, c'est que le mandat de cinq ans renouvelable s'appliquerait à un régime présidentiel (...). Mais je crois que ça ne marcherait pas bien en France, parce que le Parlement, qui pourrait être composé d'une autre majorité que celle qui aurait porté le président à l'Elysée, entretiendrait des conflits. On voit ce que ça donne aux Etats-Unis. Alors ma préférence personnelle va au mandat de sept ans non renouvelable (...). Il y a beaucoup de responsables politiques pressés qui voudraient bien faire adopter un mandat de cinq ans pour abréger le mandat de François Mitterrand. Or, je crois que ça ne serait pas sage, car c'est l'intérêt du pays qui doit nous guider. François Mitterrand a eu le grand mérite de montrer que les institutions étaient adaptables à l'alternance démocratique. C'est un acquis dont il ne faut pas se priver.* »

□ **Le traité de Maastricht.** – « *Si le traité n'est pas ratifié par la France, qui doit être, à mon avis, exemplaire, ou par tel ou tel autre pays, alors l'Europe risque de se disloquer (...). Ce n'est pas une forme de chantage. Les choses sont ainsi. Si un pays ne ratifie pas les accords de Maastricht, on repart à zéro (...). J'ai été très frappé d'entendre le discours éloquent et intelligent de Philippe Séguin (...), mais il raisonnait comme au temps de la marine à voile! Comme au temps de Louis XIV! Et peut-être aussi comme au temps de Bismarck! (...) Je respecte les opinions de Séguin, car il a le courage de les exprimer. Je respecte aussi les opinions de Jean-Pierre Chevènement. Je crois tout simplement qu'ils se trompent d'époque (...). C'est une chance pour nous de construire une Europe de paix, et c'est une chance, pour nous, de la construire avec l'Allemagne (...).* »

□ **La révision de la Constitution.** – « *Le budget continuera à être voté par le Parlement national, et j'ai déjà donné mon accord, il y a bien longtemps comme ministre des finances, pour que, préalablement à l'examen du budget, le budget de la Communauté soit examiné (...). Il n'y a pas nécessité d'inscrire cette disposition dans la Constitution, car, à ce moment-là, nous nous engagerions dans un processus qui, pour l'instant, n'est pas prévu par les accords de Maastricht (...). Je crois que le problème est purement politique. Nous avons accepté les amendements proposés par l'opposition et par les socialistes (...). Très peu, mais parce qu'il n'y a pas lieu d'en avoir beaucoup. Premièrement, on a demandé, je me demande pourquoi d'ailleurs, que la langue française soit la langue de la République, comme si la langue française n'était pas celle de la République depuis des siècles. Très bien. Deuxièmement, que le titre s'appelle* « De l'Union européenne et de la Communauté européenne ». *Pourquoi pas? Et troisièmement, et cela est le plus important, que le Parlement, dans son ensemble, ou par l'intermédiaire d'une commission, soit saisi pour avis de toute directive européenne communautaire ayant une implication législative. Cela, c'est la réforme importante, car elle permet en effet au Parlement national, émanation de la souveraineté populaire, d'être informé mieux, consulté davantage et sollicité, pour avis, quand lui l'estimera nécessaire.*

» *On peut toujours essayer* [d'aller au-delà] (...) *si c'est pour panser l'amour-propre de tel ou tel député de l'opposition. Je vais vous dire ma pensée, et celle du président de la République. Nous avons souhaité un large mouvement de concorde nationale. Mais de concorde nationale entre les partisans de la construction européenne (...). Vous ne pouvez pas me demander à moi, et M. Balladur ne peut pas me le demander à moi, d'arbitrer les conflits entre les deux moitiés du RPR. Je ne vais pas donner satisfaction à la moitié du RPR qui est contre l'Europe, au risque de décevoir la moitié du RPR qui est pour l'Europe.* »

« Il est possible qu'il y ait un référendum si... »

□ **Le compromis de Luxembourg.** – « *M. Giscard d'Estaing en 1974, une fois élu, a signé avec ses autres partenaires un texte qui, disons, rendait caduc le compromis de Luxembourg, puisque l'on pouvait, à ce moment-là, utiliser la procédure de la majorité qualifiée (...). Je ne dis pas qu'on ne peut pas l'utiliser* [ce compromis]. *Je voulais simplement vous dire que je ne peux pas, moi, en tant que chef du gouvernement, faire plaisir à ceux qui sont contre la construction européenne (...). Il est clair que depuis longtemps il faut que le RPR mette ses pendules à l'heure. C'est pourquoi j'ai plus d'admiration pour M. Séguin que pour tel ou tel autre qui se livre à des contorsions inutiles. Sur un sujet comme l'Europe, il faut parler clair (...).* »

□ **Un référendum?** – « *Il est possible qu'il y ait un référendum sur la révision, si nous ne sommes pas assurés d'avoir la majorité des trois cinquièmes* [au Congrès]. *Le président et moi, et le gouvernement, nous préférons la procédure parlementaire.* [Sur la ratification du traité], *si on estime que le meilleur engagement de la France dans la construction européenne, qui est la clef de notre avenir, c'est un référendum, nous apprécierons (...). Un référendum sur la ratification est possible, il n'est pas indispensable. Nous serons à l'écoute de l'opinion publique, du Parlement et des formations politiques.* »

12 Le Monde • Mardi 12 mai 1992 •

POLITIQUE

Les déclarations du premier ministre et le débat sur les institutions

Calmer le jeu

par Thierry Bréhier

L'HOMME tranquille de Matignon : voilà l'image que veut donner de lui M. Pierre Bérégovoy depuis sa nomination à la tête du gouvernement ; voilà l'impression qu'il s'est efforcé de laisser tout au long de son passage à *« L'heure de vérité » dimanche* 10 mai. Malgré le défi apparemment *impossible que lui a* demandé de relever M. François Mitterrand – redonner l'espoir au PS de ne pas perdre la prochaine échéance électorale malgré la déroute qu'il vient de connaître aux régionales et aux cantonales, – *le premier ministre s'efforce de* dépassionner le débat, de calmer *le jeu politique*, de montrer qu'avec lui la gestion des affaires va redevenir raisonnable. Raisonnable mais raisonnée.

Fier de l'œuvre réformatrice de *la gauche*, et de *la sienne propre* du temps où il était ministre des finances, M. Bérégovoy estime qu'il n'a plus vraiment besoin de prouver qu'il est un « réformateur ». Changer la société n'est pas son objectif. Il ne veut être que le *bon docteur qui la guérit des deux* maux qui la minent : le chômage et *la corruption. C'est un choix réfléchi* et obligatoire, puisqu'il revient à s'efforcer de rattraper, avant qu'il ne soit définitivement trop tard, les deux échecs des socialistes.

Deux échecs qui les touchent au cœur puisque le premier met à mal leur vocation sociale, et que le second réduit à néant leur prétention *morale*. Mais si le premier ministre parvient, en onze mois, à *corriger les effets néfastes de* onze ans de présence d'un homme de gauche *à l'Elysée, il peut redonner* à ses camarades socialistes l'espoir de ne pas connaître une nouvelle déroute lors de la prochaine échéance électorale. Pour cela, il lui faut du calme. D'où l'annonce, qu'il a voulue solennelle, *que le président de la République* resterait en fonction jusqu'au *terme du mandat que lui ont confié* les électeurs, c'est-à-dire jusqu'en mai 1995. Il lui fallait apaiser les ardeurs de tous ceux qui, à gauche comme à droite, écrivent des scénarios bâtis sur l'hypothèse d'une présidentielle anticipée.

Pour éliminer définitivement cette hypothèse, il lui fallait aussi accréditer l'idée que, si une prochaine réforme constitutionnelle réduisait le mandat présidentiel, ce *serait pour instituer un mandat de* sept ans non renouvelable, plutôt qu'un mandat de cinq ans renouvelable une fois, puisque chacun reconnaît, y compris M. Laurent Fabius, que, dans ce dernier cas, M. Mitterrand aura du mal à ne pas *s'appliquer à lui-même la nouvelle* règle. Il n'est donc pas étonnant que *le choix « personnel »* énoncé dimanche par le premier ministre rejoigne les récents propos présidentiels et la préférence exprimée par M. Jack Lang.

Mais ce faisant, M. Bérégovoy rend difficile le succès de la réforme constitutionnelle annoncée *pour l'automne par M. Mitterrand*, car, pour la mener à bien, il lui *faudra obtenir le consentement de* la droite. Or celle-ci ne sera tentée de l'accorder que si elle obtient en échange la quasi-assurance d'un départ avancé du chef de l'Etat.

Ce chiffon rouge agité, dimanche, sous les yeux de l'opposition, n'est pas le seul. Le premier ministre ne s'est pas montré conciliant sur le dossier de Maastricht. *S'il a confirmé l'accord du* gouvernement sur les trois amendements adoptés jeudi par la commission des lois de l'Assemblée nationale, il a fait comprendre qu'il *n'avait pour l'instant guère l'intention d'en faire plus*. Même s'il s'en est *défendu, il est apparu trop* heureux des divisions de l'opposition pour l'aider à colmater la brèche apparue entre le RPR et l'UDF. Dans le slogan « la force tranquille », à nouveau mis en valeur, il y a deux idées. Prôner la *seconde n'interdit pas d'user de la* première quand sur un dossier il est possible de s'en servir.

L'embellie ?

Suite de la première page

A *la dégringolade* qui avait accompagné l'épisode Cresson – que M. Mitterrand persiste, plutôt que d'avouer ses propres fautes, à attribuer à on ne sait quel complot – a succédé une nouvelle période, plus fluide, plus ouverte. Comme si les jeux n'étaient plus faits.

Mais il faut se garder des effets climatiques lorsqu'ils ressemblent à des effets d'optique, car ils sont trompeurs : si M. Bérégovoy a *incontestablement réussi à créer*, en un mois, un nouveau climat, la *nouvelle donne politique qu'il* cherche à bâtir n'est pas, ou pas encore, à portée de la main.

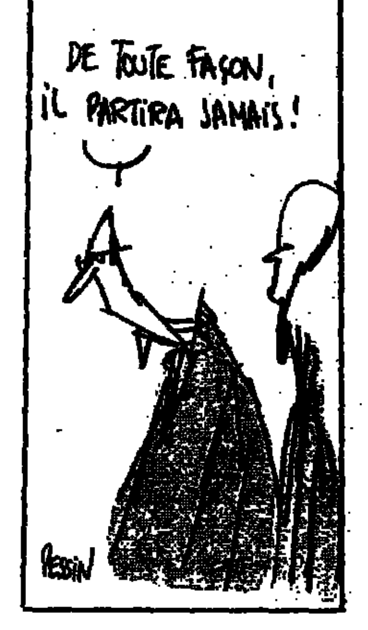
L'atmosphère n'est certes plus à la catastrophe, annoncée, presque programmée, qui avait caractérisé l'ère Cresson. La période actuelle est au contraire dominée par deux données de base, qui sont de nature à placer le pouvoir en meilleure posture : le retour au « trépied » classique de la cinquième République, et la réouverture du *terrain et du jeu politiques*.

A posteriori, M. Mitterrand a toujours su théoriser ses échecs : aujourd'hui, il pourrait réutiliser un concept inventé au plus fort de l'impopularité de l'année 1984 : celui de la *« gestion paroxystique de la crise »*. De la même manière qu'il avait, contre toute attente, prolongé M. Mauroy à la tête du gouvernement, malgré le changement de cap radical de mars 1983, il a gardé Mme Cresson à son poste, *contre toute raison*, laissant le processus aller à son terme électoral.

Le fond ayant été touché, le pouvoir ne pouvait que « remonter », comme le disait M. Mitterrand. Voici donc revenue une situation d'un parfait classicisme : un président qui s'occupe de l'essentiel, un premier ministre qui est efficacement, c'est-à-dire avec sérieux et professionnalisme, au charbon de la gestion, un *parti* qui (hormis le cas Chevènement) serre d'autant *plus les rangs qu'il a pris un bon* coup sur la tête ; le PS n'est donc *plus en révolte contre le pouvoir* exécutif.

Reprendre l'initiative politique n'a été ensuite possible que grâce à la relative discrétion de l'opposition : celle-ci s'est gardée d'entonner le chant du départ, après les scrutins régionaux et cantonaux, comme elle aurait pu le faire au vu des résultats. Preuve, s'il en était besoin, que la fonction présidentielle continue de susciter une véritable fascination-vénération, protégée *qu'elle est par les institutions*. Ce faisant, l'opposition a certes *facilité le bon fonctionnement de* celles-ci et, un jour ou l'autre, l'exercice du pouvoir suprême par l'un des siens. *Mais elle a laissé* presque tranquillement le président *accréditer l'idée qu'en changeant* de premier ministre il avait bel et *bien entendu le message du pays*.

Ce nouveau chef de gouvernement s'est employé, pour sa part, à alléger l'atmosphère, en renonçant à changer le mode de scrutin législatif (constat d'impuissance habilement présenté comme un acte de courage politique), et surtout en proclamant une volonté forte de



mettre le holà en matière de corruption. Thème décisif s'il en est, car le déficit moral est non seulement le secteur où le désaveu de *l'opinion est le plus lourd* (66 % d'opinions négatives, selon la SOFRES), *mais il est à l'origine* d'une véritable rupture entre le *pouvoir et son propre électorat*. M. Bérégovoy a, pour l'heure, le *mérite d'avoir dit où était le mal*, plutôt que de tourner autour du pot. *Il lui reste bien évidemment* à agir.

C'est donc dans un contexte modifié que s'est engagé le débat européen, terrain présidentiel par définition, terrain enfin *positif*, car il est celui sur lequel M. Mitterrand est *déjà crédité par les Français* d'un bon bilan. Autant qu'on *puisse en juger*, à *partir de la façon* dont la discussion a été entamée, il est clair *que le président* est en passe de réussir à faire de Maastricht le grand débat national qu'il appelait de ses vœux ; et d'en obtenir un double avantage : d'occultation des autres problèmes qui, en temps normal, assaillent un gouvernement ; de division de l'opposition, bien sûr. De ce point de vue, *il n'était pas écrit* à l'avance que le RPR donnerait tête baissée dans *le piège*.

Dans un pays qui vit encore avec les cicatrices laissées par l'échec de la Communauté européenne de défense, dans une droite qui avait mis tant d'années à surmonter la cassure que ce débat avait provoqué dans ses rangs, il fallait être soit bien imprudent, soit sans mémoire pour ne pas y regarder à deux fois. Le résultat est que M. Jacques Chirac, à qui tout semblait jusque-là réussir, n'a pas su *prendre ses troupes en main*, a fait revenir dans son camp le *défaut politicien* (à force de dire, sur le mode cynique, et qui plus *est*, en *pure perte, que l'essentiel* dans ce débat était de déjouer le piège de la division !), et *surtout* court le risque de prendre une position négative qui, à coup sûr, lui couperait la route de l'Elysée.

Des handicaps colossaux

Dans ces conditions, on com*prend que* M. Mitterrand ait *pu*, sans faire sourire, envisager de pro*longer le bail de M. Bérégovoy au*-delà de mars 1993. C'est pourtant aller vite en besogne. Car les problèmes demeurent. Et il y a loin d'un changement de climat à une donne politique qui permettrait à l'actuel premier ministre de constituer, autour de lui, une nouvelle majorité relative.

Les handicaps de départ sont et restent, en effet, colossaux. Le pre*mier est électoral : la gauche est*, pour la première fois depuis des lustres, *tombée au-dessous de* 30 %, lors du scrutin régional, et le PS au-dessous de 20 % ! Le second tient à la longueur même, exceptionnelle, du bail présidentiel : après onze ans de pouvoir, l'usure est là et bien là ; et, paradoxe, le bon accueil que le pays a réservé au premier ministre a souligné, *a contrario*, la faiblesse persistante du chef de l'Etat : deux Français sur trois continuent de lui refuser leur confiance.

Le troisième obstacle tient à la difficulté que représente, en lui-même, le mode de scrutin majoritaire : il ne suffira pas, cette fois, de reprendre quelques points pour l'emporter ; il faut, pour les socialistes et leurs alliés, se situer au-dessus de 38 % pour être dans la zone de déclenchement de la majorité absolue à l'Assemblée.

Autant dire que cela représente, *pour le PS, en quelques mois*, un bond en avant considérable, qui paraît hors d'atteinte. La *défaite* en mars 1993, et la victoire de la droite, reste donc probable. Deux questions viennent dans ces conditions à l'esprit : jusqu'où le président va-t-il pouvoir pousser son avantage européen ? M. Bérégovoy, passé son travail de déminage, va-t-il pouvoir cristalliser autour de lui un espoir susceptible de se transformer en avantage électoral ?

Le face-à-face Balladur-Bérégovoy

Pour M. Mitterrand, tirer le *parti maximum du débat européen* devrait le conduire à s'adresser *directement au pays, lorsqu'il* s'agira de ratifier le traité de *l'Union européenne*. A l'aide d'une question simple, qu'il a lui-même formulée *dans son entretien à Paris-Match : « Est-on pour ou contre l'Union européenne ? »*. Ayant toute chance d'obtenir, sur ce sujet, une majorité dans le pays, le président en tirerait un double avantage : souligner à gros traits (M. Bérégovoy a montré le chemin dans sa prestation télévisée) la *« cassure »* de la droite, et conforter sa propre position. Car un *« oui »* au référendum serait, *volens nolens*, un *« oui »* à un chef de l'Etat qui serait alors assuré d'aborder en bonne posture une nouvelle cohabitation.

A contrario, d'ailleurs, le plaidoyer du premier ministre pour un mandat présidentiel de sept ans non renouvelable incite à penser qu'il n'y aura pas de référendum constitutionnel à l'automne, et *qu'il y aura bien un référendum* européen dans quelques semaines. *En effet, la formule préconisée par* M. Bérégovoy présente un inconvénient majeur : les Français n'en veulent pas ! Ils sont majoritairement favorables au quinquennat. Et toute réforme des institutions nécessite l'accord d'une partie importante de la droite qui, sur ce sujet, n'existe pas. Privilégier le mandat de sept ans est en fait une nécessité pour le seul M. Mitterrand, parce qu'il veut préserver son autorité. C'est aussi une manière d'enterrer la refonte de la Constitution.

Pour le premier ministre, enfin, la bataille frontale avec M. Balladur est engagée. Car l'enjeu des législatives sera largement de savoir qui, de M. Balladur ou de M. Bérégovoy, occupera le poste de premier ministre. S'il veut se donner quelque chance, M. Bérégovoy devra, après la période actuelle de déminage, imaginer deux autres phases. Après avoir dit : je démine le *terrain, il lui faudra, dire* « je surprends », ce qui suppose d'être entouré de lieutenants *imaginatifs* dans la sphère gouvernementale ; avant de pouvoir dire « j'attaque », ce qui nécessitera la complicité active de MM. Fabius et Rocard. Mais cela est une autre affaire...

JEAN-MARIE COLOMBANI

Avant la ratification du traité de Maastricht

M. Balladur (RPR) demande une modification de la réforme constitutionnelle

M. Edouard Balladur, député RPR de Paris, estime, dans un article du *Figaro* du 11 mai, que le débat parlementaire sur la revision constitutionnelle, préalable à la ratification du traité de Maastricht, *« se déroule dans de mauvaises conditions »*. Reprenant la teneur de ses déclarations faites sur Antenne 2, samedi 9 mai, M. Balladur affirme *« approuver »* le traité car *« une meilleure organisation de l'Europe peut apporter à la France davantage de prospérité et davantage de sécurité »*, mais il *« regrette »* que le gouvernement refuse de le compléter d'*« un certain nombres de précisions et de garanties* (...) *indispensables »*.

L'ancien ministre de l'économie et des finances cite les *« trois points essentiels »* sur lesquels le gouvernement devrait modifier son projet de révision : le *« contrôle du Parlement français sur l'activité de la Communauté, notamment lorsqu'une décision communautaire modifie la législation nationale »*, la réaffirmation de la *« valeur du principe institué en 1966 et baptisé « compromis du Luxembourg » selon lequel aucun pays ne peut se voir imposer par les autres une décision contraire à ce qu'il juge être ses intérêts essentiels »* et, enfin, le recours aux *« dérogations »* prévues par le traité sur la question du droit de vote des étrangers aux élections municipales.

Sur ce dernier point, M. Balladur précise qu'*« il s'agirait de mettre préalablement en œuvre une harmonisation des divers codes de la nationalité en vigueur dans les douze pays européens »*. Dans un deuxième temps, a-t-il ajouté, il conviendrait de *« différer l'application du vote des étrangers aux élections municipales »* afin d'expliquer *« à l'opinion que ce qui est en cause, c'est pour l'essentiel le vote d'Italiens, d'Espagnols et de Portugais, installés depuis longtemps dans notre pays, et non pas autre chose »*. Constatant que le premier ministre n'a, dimanche 10 mai, *« apporté aucun élément nouveau »*, M. Balladur estime que l'*« on peut fort mal augurer de la discussion parlementaire »*.

□ **M. Sarkozy (RPR) : *« On peut amender la révision constitutionnelle sans remettre en cause le traité. »*** – M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, a affirmé, dimanche 10 mai, au « Grand jury RTL-*le Monde* », qu'*« aujourd'hui, avec l'attitude provocante, politicienne, du gouvernement et de son premier ministre »*, le gouvernement ne dispose pas de *« la majorité des trois cinquièmes »* requise pour faire adopter la révision constitutionnelle par le Parlement. *« J'ai bien l'intention de ratifier Maastricht »*, a-t-il ajouté, précisant qu'*« on peut amender le projet de loi de révision constitutionnelle sans remettre en cause le traité »*.

□ **M. Séguin (RPR) : l'Europe proposée par le premier ministre est *« ringarde »*.** – M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, a estimé, lundi 11 mai, sur Europe 1, que l'Europe proposée par le premier ministre était *« ringarde »*. Il a ajouté que ce serait *« mentir »* que *« d'annoncer la dislocation de l'Europe, comme l'a fait le premier ministre, en cas de non-ratification de Maastricht »*.

□ **M. Longuet souhaite des *« états généraux de l'opposition »* sur l'Europe.** – Dans un entretien au *Figaro* du lundi 11 mai, M. Gérard Longuet regrette que, dans le débat sur l'Europe, *« la priorité absolue »* ait été donnée à l'union de l'opposition et que MM. Chirac et Giscard d'Estaing aient traité ce dossier *« avec des préoccupations de politique intérieure »*. *« Certes*, convient le président du PR, *nous devons d'abord battre les socialistes. Mais en privilégiant l'union, on ne doit pas, pour autant, se priver d'une réflexion de fond. Il n'y a pas eu d'états généraux de l'opposition sur l'Europe. Organisons-les. »* M. Longuet pense que *« si un large accord parlementaire se dessine à propos de Maastricht, un référendum aurait l'avantage de montrer aux Français l'enjeu de la construction européenne »*.

Préférences présidentielles

Ce n'est évidemment pas une *simple coïncidence si, le même* jour, le premier ministre, sur Antenne 2, et le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur TF 1, viennent de prendre position, à propos de la durée du mandat du président de la République, *en* faveur du mandat de sept ans non renouvelable. L'expression de cette préférence ne fait qu'expliciter le propos tenu quatre jours auparavant dans *Paris Match* par M. François Mitterrand : *« Cinq ans, c'est bien court, plus court que le mandat des maires de nos communes. Quatorze ans, en cas de réélection, c'est bien long. Il faut trouver un moyen terme. »*

Elle ne constitue pas, au demeurant, une surprise. Dans la quarante-cinquième de ses « 110 propositions pour la France », exposées, en 1981, avant l'élection de M. Mitterrand *à la présidence de la République*, le Parti socialiste indiquait : *« Le mandat présidentiel sera ramené à cinq ans, renouvelable une fois ou limité à sept ans sans possibilité d'être renouvelé. »* Mais M. Mitterrand avait clairement opté pour cette seconde formule : *« J'ai déjà dit ma préférence pour un mandat de sept ans non renouvelable et je compte agir dans ce sens »*, déclarait-il au *Monde* dans un entretien paru le 2 juillet 1981.

Dans sa *Lettre à tous les Français* diffusée à la veille de sa réélection, en 1988, M. Mitterrand indiquait toutefois : *« Un projet de loi de 1973 prévoit de ramener de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel. Or, M. Pompidou, qui l'avait proposé, ne l'a soumis ni au vote populaire ni au Congrès. Il est donc resté lettre morte. Pour ne pas être accusé de considérations personnelles, je ne prendrai pas l'initiative. Mais si une large majorité parlementaire et le gouvernement s'accordent sur une mesure de ce type, j'y souscrirai. A la seule condition que le mandat ainsi réduit ne soit renouvelable qu'une fois. »*

« Mœurs françaises »

Aujourd'hui, M. Mitterrand semble personnellement décidé à s'en tenir à sa conviction originelle parce que la réduction du mandat à cinq ans présente à ses yeux l'inconvénient de faire coïncider la durée du mandat du *président de la République* et celle du mandat de l'Assemblée nationale, donc d'orienter les institutions vers *« un système présidentiel de type américain »* qui ne lui paraît pas *« adapté aux mœurs françaises »*. Il sait aussi, comme le soulignait le premier secrétaire du PS, M. Laurent Fabius, la semaine *dernière, dans le Nouvel Observateur*, que, dans l'hypothèse d'une réduction à cinq ans, il lui serait *« politiquement »* difficile de ne pas en tirer les conséquences *pour lui-même*, bien que *« juridiquement »* rien ne puisse l'y obliger.

M. Mitterrand n'en demeure pas moins prêt, dit-on, à laisser au Parlement le dernier mot.

A. R.

M. Bayrou (UDF) se prononce pour un quinquennat renouvelable

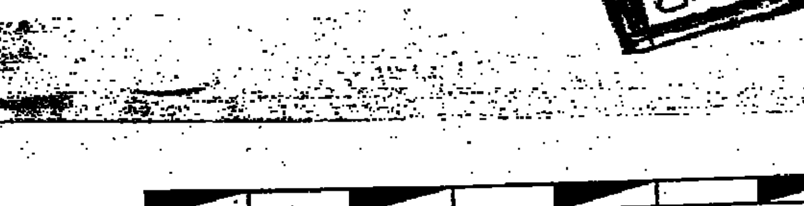
M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a indiqué, dimanche 10 mai au Forum RMC-*l'Express*, qu'à titre personnel, il défendrait *« l'idée du mandat de cinq ans renouvelable. » « Je suis pour un mandat plus bref*, a expliqué le secrétaire général de l'UDF, *mais je souhaite qu'il soit renouvelable. (...) Il ne me paraît pas sain que quelqu'un qui est investi du pouvoir suprême se sente débarrassé de tout contrôle possible, simplement parce que la Constitution l'empêcherait de se représenter. Il me semble qu'il y a là quelque chose qui pousserait encore dans le sens monarchique du pouvoir. »*

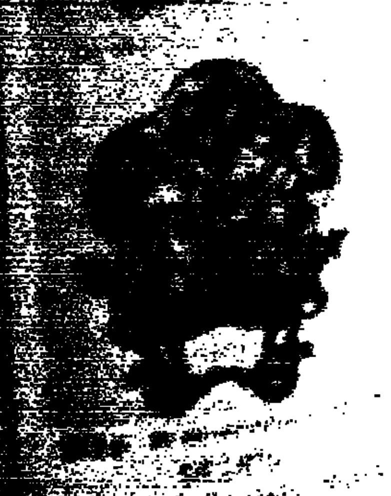
M. Bayrou a estimé, d'autre part, que l'UDF, ayant obtenu satisfaction sur trois des quatre points qu'elle avait soulevés, voterait en faveur du projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht et il a jugé *« tout à fait possible »* que celui-ci obtienne la majorité nécessaire des trois cinquièmes au Parlement. *« Je pense*, a-t-il dit, *qu'au Parlement il y a une majorité disponible, acquise à l'idée européenne, acquise à la ratification des accords de Maastricht. »*

□ **M. François-Poncet : le quinquennat renouvelable, *« solution plus moderne et plus démocratique »*.** – M. Jean François-Poncet, sénateur (Rass. dém.) de Lot-et-Garonne, ancien *ministre* des affaires étrangères, a exprimé sa préférence, *dimanche 10 mai*, sur FR3, à propos du mandat présidentiel, pour un quinquennat renouvelable, qui serait, selon lui, une *« solution plus moderne et plus démocratique »* que le septennat. *« Je crois que sept ans c'est très long »*, a-t-il précisé en soulignant qu'il s'agit d'un héritage de la Constitution de la Troisième République, *« calculé pour un régime qui devait évoluer vers la monarchie »*.

□ **M. Lang pour le septennat non renouvelable.** – M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, a indiqué, dimanche 10 mai sur TF 1, dans l'émission « Sept sur sept », que *« sept ans non renouvelables* [lui] *paraît une bonne mesure qui assure la stabilité et qui est conforme à l'esprit de nos institutions »*. A propos de la construction européenne, M. Lang a déclaré : *« Refuser Maastricht, c'est prendre le risque de casser l'Europe et de briser ce mouvement ascendant, et c'est prendre, en second lieu, le risque d'isoler la France et d'en faire un pays de second rang. »*







SOCIÉTÉ

La renégociation de l'accord franco-américain de 1987 sur le sida

Washington reconnaît le bien-fondé de la position de l'Institut Pasteur

Après avoir rencontré, jeudi 7 mai, à la Maison-Blanche, M. Allan Bromley, conseiller du président George Bush pour les affaires scientifiques, M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, a déclaré que le gouvernement américain *« comprenait parfaitement »* que l'Institut Pasteur veuille renégocier l'accord franco-américain de 1987 sur la répartition des bénéfices liés à la commercialisation des tests de dépistage du virus du sida. Néanmoins, a ajouté M. Curien, *« il souhaite poursuivre jusqu'à son terme la procédure engagée par le National Institute of Health avant de décider d'une éventuelle renégociation »*. M. Bromley a précisé que la procédure interne à l'administration américaine serait terminée dans *« quelques semaines »*.

Le conseiller du président Bush s'est en outre *« excusé »* du fait que l'Institut Pasteur de Paris n'avait toujours pas reçu de réponse au mémorandum adressé, il y a plusieurs mois, à l'Institut national de la santé (NIH) américain. Le rapport de l'Office for Scientific Integrity du NIH ayant été déjà été remis au gouvernement américain par la directrice du NIH, Mme Bernadine Healy (*le Monde* daté 3-4 mai), c'est à ce dernier – en l'occurrence à M. James O. Mason, secrétaire adjoint à la santé – qu'il revient aujourd'hui de faire connaître officiellement sa position.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Pour M. James O. Mason, le dernier acte de l'une des plus grandes polémiques scientifiques du siècle relève du dilemme cornélien. En tant que membre de l'administration américaine, il va devoir, d'une part, signifier aux docteurs Robert Gallo et Mikulas Popovic d'éventuelles sanctions et, d'autre part, répondre à la demande du gouvernement français, qui souhaite renégocier l'accord passé en 1987 entre le NIH et l'Institut Pasteur. En tant que scientifique, le docteur Mason est l'un des hommes qui connaît le mieux les dessous de cette polémique. N'avait-il pas, le 22 avril 1984, alors qu'il dirigeait le fameux Center for Disease Control (CDC) d'Atlanta, déclaré au *New York Times* qu'il pensait que le virus découvert à l'Institut Pasteur de Paris était le virus du sida? M. Mason, qui disait appuyer ses dires sur diverses informations provenant non seulement de l'Institut Pasteur, mais également du CDC et du NIH, ajoutait que si une comparaison formelle entre les deux virus (le LAV français et le HTLV IIIB américain) n'avait pas encore pu être faite, il lui semblait qu'il s'agissait là de *« différents noms donnés au même virus »*.

Des discordances entre les rapports

Le lendemain, le 23 avril 1984, Mme Margaret Heckler, qui était alors secrétaire à la santé, annonçait au cours d'une conférence de presse que l'équipe du professeur Robert Gallo avait découvert le virus du sida. Le même jour, le gouvernement américain déposait une demande de brevet pour le test de dépistage mis au point par le professeur Gallo. Ce dernier certifiait alors qu'il était *« l'inventeur original premier et unique du test de dépistage »*. Visiblement, le fait que l'Institut Pasteur avait déposé plusieurs mois auparavant – en décembre 1983 – une demande de brevet similaire auprès du Patent Office des Etats-Unis ne semblait émouvoir personne. A l'évidence, M. Mason savait que la réalité était bien plus complexe que ne le laissait supposer l'annonce triomphatrice de Mme Heckler. Aujourd'hui, la preuve étant faite que le HTLV IIIB n'est autre que le LAV découvert à l'Institut Pasteur, on mesure quel doit être l'embarras de M. Mason.

Avant de faire connaître sa position, le secrétaire adjoint à la santé devra s'efforcer de répondre à plusieurs séries de questions :

1. Comment expliquer les discordances entre le rapport final de l'OSI, le rapport de la commission d'experts indépendants présidée par le professeur Frederic Richards (université de Yale)et la position affichée par Mme Healy?

Après plus de deux ans et demi d'enquête, tous ces documents, et certains autres encore plus confidentiels auxquels *le Monde* a eu accès, montrent une absence de consensus sur plusieurs points cruciaux de l'affaire. S'ils concluent tous à l'absence de preuve formelle tendant à montrer que le professeur Gallo a « volé » le virus du sida découvert à l'Institut Pasteur de Paris, ils divergent sur la question de savoir si le professeur Gallo et ses collaborateurs se sont rendus coupables de mauvaise conduite scientifique dans la manière dont ils ont mené leurs travaux en vue de la mise au point d'un test de dépistage du sida.

Dans la dernière mouture du rapport de l'OSI – celle qui a été remise au gouvernement américain – ont été rajoutés *in extremis* (pages 37 et 38) les résultats, fort succincts, des analyses de séquences génomiques. Il en ressort, peut-on lire, que l'on ne peut *« trancher définitivement entre une contamination accidentelle et un détournement »* du virus de l'Institut Pasteur. Les enquêteurs de l'OSI ne sont donc pas parvenus à déterminer si c'est sciemment ou non que l'équipe du professeur Gallo a utilisé le virus découvert à l'Institut Pasteur pour « découvrir » à son tour « son » virus et mettre au point « son » test de dépistage. Une telle incertitude ne figurait pas dans la version précédente du rapport.

Elle doit être rapprochée des conclusions du rapport demandé par Mme Healy à une commission d'experts indépendants du NIH, membres de l'Académie des sciences et de l'Institut de médecine des Etats-Unis. Le professeur Frederic Richards, qui présidait cette commission, avait fait, *le 19 février 1992*, dans un document de six pages adressé à Mme Healy, une analyse critique du rapport de l'OSI. Estimant que le *« laboratoire du professeur Gallo avait « été à l'école » avec le virus français » (« the Gallo lab « went to school » with the french virus »)*, le professeur Richards accusait l'équipe du professeur Gallo d'*« insouciance intellectuelle de haut degré »* ayant abouti à une *« appropriation intellectuelle »* du virus français.

Il mettait en cause son comportement *« essentiellement immoral »* pour n'avoir pas voulu mettre à la disposition des chercheurs qui le souhaitaient la lignée cellulaire H9. Et il ajoutait que parmi les quatre faits qui avaient conduit l'OSI à accuser le docteur Popovic, chef virologiste du laboratoire du professeur Gallo, de mauvaise conduite scientifique, il en était au moins deux qui auraient tout aussi bien pu s'appliquer au professeur Gallo lui-même. Le professeur Richards disait regretter cette *« différence de traitement »* entre les deux chercheurs.

D'autres isolats ?

Rien de tel pour Mme Healy : ainsi qu'elle l'écrit dans une lettre adressée *le 27 mars à M. James O. Mason*, il n'existe aucune preuve permettant de penser que le docteur Gallo et le docteur Popovic ont *« détourné »* le virus français. Le rapport de l'OSI, ajoute-t-elle, démontre que le laboratoire du professeur Gallo disposait d'autres isolats (que celui qui lui avait été adressé par l'Institut Pasteur), et tout laisse penser que les docteurs Gallo et Popovic croyaient décrire l'un de ces derniers dans leur article publié par *Science* en mai 1984.

En réalité, sur ce point, les différentes versions du rapport de l'OSI sont moins formelles que ne le laisse entendre Mme Healy. D'où la deuxième question à laquelle devra répondre M. Mason :

2. Le professeur Gallo, au moment où il mit en culture sur lignée cellulaire continue le LAV de l'Institut Pasteur, disposait-il d'autres isolats qui lui auraient permis de découvrir le virus du sida et de mettre au point un test de dépistage? En d'autres termes, avait-il des raisons de vouloir « détourner » le virus découvert à l'Institut Pasteur?

Si personne ne conteste le fait que le professeur Gallo ait eu en sa possession, à un moment ou à un autre, d'autres isolats de virus qui n'avaient rien à voir avec celui que lui avait adressé le professeur Luc Montagnier, il semble bien en revanche, à la lecture des différentes versions du rapport de l'OSI et des interrogatoires des docteurs Gallo et Popovic, que ces deux chercheurs ne possédaient pas, à la mi-octobre 1983, lorsqu'ils réussirent à faire pousser le LAV en lignée continue, d'autres isolats.

Le deuxième isolat qu'ils réussirent par la suite à faire pousser fut le mystérieux MO (V). Personne, dans le laboratoire du professeur Gallo, n'est capable de donner le moindre détail sur son origine, et on sait aujourd'hui qu'il n'est autre que du LAV. Pour ce qui est du HTLV IIIB, Gallo et Popovic eurent le plus grand mal à le faire pousser en lignée continue et il est aujourd'hui également admis que c'est en réalité du LAV. Le dernier isolat souvent cité par Gallo comme candidat potentiel est le RF. Mais lui aussi ne poussa que quelques semaines après le LAV.

3. Le professeur Gallo a-t-il toujours dit et écrit la vérité? A-t-il en particulier tout dit aux enquêteurs de l'OSI? Les termes de la déclaration qu'il a faite sous serment le 18 novembre 1986 sont-ils exacts?

Il est aujourd'hui [illegible] que le brevet accordé aux docteurs Gallo et Popovic repose sur un virus, le HTLV IIIB, qui n'est autre que le LAV découvert à l'Institut Pasteur. En avril 1984, lorsqu'il avait déposé sa demande de brevet, le professeur Gallo n'avait pas fait mention du fait que les chercheurs pastoriens avaient déjà mis au point un test de dépistage semblable et que ce test était au moins aussi fiable que le sien. Au contraire, il affirmait être l'inventeur *« original, premier et unique du test »*. N'aurait-il pas dû au moins citer les découvertes faites à l'Institut Pasteur?

Un an et demi plus tard, l'affaire avait été portée devant la justice américaine par les Français qui s'estimaient lésés : bien qu'ayant déposé une demande avant les Américains, aucun brevet ne leur avait encore été accordé. Au cours de la procédure, le professeur Gallo avait rédigé, le 18 novembre 1986, une déclaration sous serment dans laquelle il expliquait qu'au moment où il avait déposé sa demande de brevet, lui et ses collègues ne considéraient pas que *le LAV* et *le HTLV III* étaient un seul et même virus. *« Les données dont nous disposions indiquaient clairement que les deux virus fonctionnaient et réagissaient différemment »*, ajoutait-il. Pourtant, à cette même époque, il avait déclaré publiquement à plusieurs reprises que les deux virus lui paraissaient très semblables. Dans le manuscrit de l'article qui parut le 4 mai 1984 dans *Science*, le docteur Popovic écrivait même : *« le LAV est décrit ici comme le HTLV III (is described here as HTLV III) »*. Cette phrase sera ensuite barrée par le professeur Gallo avec, en marge, cette mention : *« Mika, je n'y crois pas. Vous êtes absolument incroyable ! » (« Mika, I just don't believe it. You are absolutely incredible ! »)*. Cette version manuscrite, la première, date du début du mois de mars 1984. C'est-à-dire bien avant le dépôt de la demande de brevet...

L'étonnante protection du professeur Gallo

Il est aujourd'hui unanimement admis que [illegible] virus découvert par l'équipe du professeur Montagnier qui a servi à la mise au point du test de dépistage américain. Ce simple fait – à rapprocher de l'engagement formel pris par l'équipe de Gallo de ne pas utiliser le virus pastorien à des fins industrielles ou commerciales, – devrait suffire, en bonne logique, à renégocier l'accord de 1987 dans un sens nettement plus favorable aux intérêts de l'Institut Pasteur.

Au lieu de reconnaître cette évidence, et tout en reconnaissant le bien-fondé de la position française, les autorités américaines préfèrent lanterner. Au risque d'exaspérer le gouvernement français et de se mettre à dos une communauté scientifique internationale peu encline à tolérer de pareilles pratiques et de plus en plus sceptique sur les capacités du NIH à régler lui-même ce type d'affaire. En outre, on commence à dire ici et là qu'il y a décidément, au NIH, deux poids et deux mesures. N'a-t-on pas, pour des faits infiniment moins graves, sanctionné durement un Prix Nobel de médecine, le docteur David Baltimore, au point de lui faire perdre la présidence de la très prestigieuse Université Rockefeller? N'a-t-on pas également, là encore pour des motifs assez flous, « démissionné » le professeur James Watson, lui aussi Prix Nobel de médecine, de la tête du programme Génome humain?

D'où vient la protection dont semble bénéficier le professeur Gallo? Est-elle liée au fait que l'accord de 1987 a été rendu public par le président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, et le premier ministre français, M. Jacques Chirac? Existe-t-il des documents tendant à montrer qu'en mars 1987, au moment de la signature de l'accord, les autorités américaines étaient informées d'un certain nombre de faits survenus trois ans auparavant dans le laboratoire du professeur Gallo et dont elles n'ont pas fait état à leurs homologues français?

Outre une sous-commission de la Chambre des représentants présidée par le démocrate John Dingell (Michigan), deux autres organismes – l'Inspection générale du département de la santé et l'Office général des comptes (GAO) – continuent toujours leur enquête, cherchant à déterminer si, dans sa demande de brevet, le professeur Gallo s'est rendu coupable de fausses déclarations.

FRANCK NOUCHI



CATASTROPHES

L'enquête sur le stade de Furiani

Les cinq niveaux de responsabilité du drame de Bastia

BASTIA

de notre correspondant

Deux autres personnes sont décédées dans la journée du dimanche 10 mai, à Bastia à la suite de la catastrophe de Furiani. Le bilan officiel publié par la préfecture de Haute-Corse en fin de journée fait état de 13 morts et 521 blessés hospitalisés : 316 le sont dans les hôpitaux de Corse, 130 dans les Bouches-du-Rhône, 68 dans les Alpes-Maritimes et 7 à Paris. Les services de santé déclarent que parmi eux 63 blessés sont dans un état critique ou grave. Au total, plus de 1 320 personnes ont officiellement été soignées à la suite de l'effondrement de la tribune du stade de Furiani.

C'est avec cette toile de fond dramatique que le débat sur les responsabilités de la catastrophe s'est engagé. Déjà, l'inculpation, trois jours après l'accident, de l'un des cadres de la société installatrice de la tribune (*le Monde* daté 10-11 mai) a donné à l'opinion la mesure de la détermination du parquet d'aller *« vite, juste et fort »*, comme le déclarait le procureur de la République de Bastia après l'ouverture d'une information contre X. Et le commentaire de Pierre Bérégovoy, dimanche à « L'heure de vérité » sur Antenne 2 *(lire page 11)*, a confirmé les cinq pistes d'investigations à partir desquelles des responsabilités civiles et/ou pénales pourraient être établies.

● **La Fédération française de football (FFF) et le Sporting Club de Bastia (SCB)**, organisateurs de la rencontre publique de Furiani, sont notamment – et différemment – incriminés à propos de leur absence de réaction après les réclamations de plusieurs spectateurs constatant des mouvements latéraux de la tribune. Il en est de même à propos d'un accident, une heure avant la catastrophe, au cours duquel un spectateur a été sérieusement blessé à la poitrine par la chute d'une tôle sous la tribune. Absence de réaction aussi aux commentaires inquiets à propos de l'insécurité de la tribune de la FFF devant les caméras de FR 3 une heure avant la catastrophe.

● **L'entreprise Sud Tribune**, déjà incriminée à propos de carences techniques du montage de la structure porteuse qui s'est effondrée, pourrait l'être aussi à propos des conditions financières du *« contrat verbal »* passé avec le club, et des conditions d'appel à un sous-traitant pour la fourniture de la partie de la tribune qui s'est affaissée le 5 mai.

● **La Société de contrôle technique (SOCOTEC)**, appelée par Sud Tribune à la demande de la commission consultative départementale de sécurité pour contrôler la compactibilité des sols de pose, aurait également été consultée après le montage de la tribune sur la qualité de la construction de l'ensemble. L'avis favorable donné par la SOCOTEC, par écrit pour la première mission, l'aurait été oralement pour la seconde. Les enquêteurs semblent avoir quelques difficultés à établir ce fait en raison de *« l'absence momentanée »* du responsable SOCOTEC local depuis la catastrophe.

● **La commission consultative départementale de sécurité** placée sous l'autorité de M. Eugène Bertucci, le maire de Furiani, est présidée par le préfet du département, M. Henri Huran, ou par son délégué. Elle est composée d'un nombre variable de membres comptant principalement des représentants de services de l'Etat, d'élus communaux et cantonaux et de représentants du SCB et de la FFF.

Rapidement désignés coupables d'avoir fourni hâtivement des autorisations aux organisateurs de la demi-finale dramatique de Furiani, certains membres de la commission réagissent. Les uns, comme les représentants du service départemental incendie et secours (SDIS) et les représentants médicaux du SAMU 2B, pour révéler les réserves émises quant à la sécurité côté tribune. D'autres pour refuser de faire les frais de la critique. L'un d'eux, prévoyant déjà quelques sanctions à venir, commente : *« Il ne faudrait pas prendre cette commission comme bouc émissaire. Ce serait facilement masquer les véritables responsabilités »*, indiquant ainsi le champ d'une polémique qui s'ouvre et que les enquêteurs judiciaires et administratifs auront à délimiter.

MICHEL CODACCIONI

► Lire dans « le Monde de l'économie », page 29, l'article de Paul Silvani : « Corse au double visage ».

□ **Dix-sept morts dans un accident d'autocar en Espagne.** – Dix-sept personnes ont été tuées et une douzaine blessées, samedi 9 mai, lors de l'accident d'un autocar qui s'est renversé près de Vitoria (Espagne). Le véhicule, qui transportait quarante-six passagers, effectuait la liaison Lisbonne-Paris. Selon la police, le chauffeur se serait endormi alors que l'autocar circulait sur une route de montagne. Un autre accident d'autocar a eu lieu le même jour au Portugal, près de la ville de Campo Maior faisant Trente-cinq blessés. – *(AFP-AP.)*

ÉDUCATION

En portant M. Philippe Toussaint à la présidence de l'UNAPEL

Les parents d'élèves de l'enseignement privé confirment la radicalisation de leur mouvement

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), réunie en « délégation nationale » les 9 et 10 mai à Poitiers, a élu M. Philippe Toussaint à sa présidence. Il remplacera M. Alain Cérisola à partir du 1er septembre. M. Toussaint a demandé au gouvernement de prendre, d'ici quatre semaines, des mesures en faveur de l'enseignement privé.

POITIERS

de notre envoyé spécial

Changement de tête imprévu : les délégués de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL, 830 000 familles) ont élu à la quasi-unanimité (197 voix sur 215 votants) M. Philippe Toussaint, patron des APEL parisiennes et directeur général délégué du Crédit du Nord, à la tête de leur mouvement.

En 1988, à Blois, M. Toussaint avait déjà fait sensation en brisant le rituel feutré des successions à la présidence de l'UNAPEL. Pour la première fois, il avait alors osé briguer, *« par une démarche personnelle »*, la présidence de la puissante union de parents d'élèves du privé (à 95 % catholique). L'institution, traditionnellement marquée par le fort sentiment légitimiste de ses adhérents, avait alors rejeté la candidature de M. Toussaint, jugée trop marquée politiquement (à droite), et coopté M. Alain Cérisola, qui incarnait la ligne « modérée » du mouvement.

Mais trois années de ministère Jospin sont venues à bout de la patience des parents de l'enseignement catholique. *« Las d'attendre »* et de vivre *« une liberté au rabais »*, les délégués de l'UNAPEL n'ont, cette fois, pas écarté la candidature de l'un des actifs organisateurs de la grande manifestation de juin 1984 à Paris, en pleine « guerre scolaire », et du plus récent rassemblement de Paris (*le Monde* du 7 avril). M. Toussaint, entré au bureau national en 1990 et élu vice-président du mouvement l'an dernier, a manifestement su catalyser la grogne des adhérents.

Un ultimatum au ministre de l'éducation

Pour l'UNAPEL, la tension est montée d'un cran en décembre dernier, après *« le coup de Jarnac de M. Jospin »* : l'Etat avait alors décidé de solder à hauteur de 1,8 milliard de francs (sur six ans) le contentieux lié aux arriérés des frais de fonctionnement des établissements privés – le forfait d'externat –, accumulés entre 1982 et 1989, tout en faisant fi des mesures réclamées par l'enseignement catholique pour améliorer la situation des personnels des établissements privés, *« en application stricte de la parité instaurée par la loi Debré de 1959 »* : formation et recrutement des maîtres, déroulements de carrière, retraites, prise en charge par l'Etat des documentalistes, des psychologues scolaires et des directeurs d'école, etc. La Rue de Grenelle « oubliait » ainsi que les responsables de l'enseignement catholique avaient certes accepté de réduire leurs prétentions (de 5 milliards de francs initialement à 1,8 milliard), mais *« à condition précisément de prendre en considération ces mesures »*.

M. Toussaint a donc clairement indiqué qu'à ses yeux *« la question du forfait d'externat n'était pas réglée »*. La nouvelle équipe dirigeante s'est également dite prête à *« tout faire »* pour supprimer le verrou du financement des investissements immobiliers, qui interdit actuellement aux collectivités territoriales de participer au financement des investissements immobiliers des établissements primaires privés et limite à 10 % le montant des subventions possibles pour le secondaire privé (loi Falloux). L'UNAPEL avait déjà adressé le 4 mai une lettre aux parlementaires pour les inciter au dépôt d'amendements à la présente session parlementaire.

La direction de l'UNAPEL ne se satisfait pas des gestes que le ministre de l'éducation nationale s'apprête à faire pour la formation des maîtres du primaire et la prise en charge des documentalistes du privé, dont le statut devrait être examiné, jeudi 14 mai au Conseil supérieur de l'éducation nationale. M. Toussaint réclame un *« règlement global »* des dossiers en cours. *« En évitant de jouer le jeu des promesses préélectorales »*, assurent-ils. Il laisse quatre semaines au ministre de l'éducation nationale *« non pas pour réfléchir, mais pour prendre des décisions »*. Alors que de nouveaux rassemblements sont prévus en province, le 23 mai à Amiens et début juin à Lyon, le raidissement des parents du privé coïncide avec l'assemblée plénière extraordinaire des évêques, qui se réunissent à Paris, les 13 et 14 mai, pour *« redéfinir »* le statut de l'enseignement catholique.

JEAN-MICHEL DUMAY

[Né le 27 juillet 1948 à Seine-Port (Seine-et-Marne), M. Philippe Toussaint est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, ancien élève de l'ENA et inspecteur des finances (1972). Membre du cabinet de M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, puis de l'intérieur entre 1976 et 1978, il entre ensuite au Crédit national, puis au Crédit du Nord, dont il est actuellement directeur général délégué.]



SOCIÉTÉ

Avant le « Sommet de la Terre » à Rio

Cent quarante-trois pays adoptent une convention sur les changements climatiques

Après bien des hésitations, le président Bush devrait annoncer ces jours-ci – peut-être à l'occasion de la visite que doit effectuer mardi 12 mai à la Maison Blanche le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali – sa décision de se rendre à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui se tiendra du 3 au 14 juin à Rio-de-Janeiro (Brésil), en présence de quelque quatre-vingts chefs d'Etat et de gouvernement.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

A l'issue de sa cinquième session, le Comité intergouvernemental chargé d'élaborer une convention-cadre sur les changements climatiques – présidé par le Français Jean Ripert, ancien secrétaire général adjoint des Nations unies – a fait adopter le 9 mai par les cent quarante-trois pays participant à la négociation un texte de compromis qui sera soumis au «Sommet de la Terre» de Rio, où il constitue le principal point (1) à l'ordre du jour.

Dans ce document, les pays signataires s'engagent à réduire d'ici à l'an 2000, sur la base de leur niveau de 1990, leurs émissions de gaz à effet de serre. A commencer par le gaz carbonique ou CO_2, responsable de 55 % du total des émissions. Ils acceptent également d'utiliser le nouveau Fonds pour l'environnement mondial (FEM) afin de permettre aux pays en voie de développement de se conformer à ces nouveaux engagements. Ces engagements ont toutefois une portée limitée faute d'objectifs précis, d'un calendrier d'application et de tout pouvoir de coercition. *« Ce n'est pas demain que nous aurons un gouvernement mondial disposant de sa propre police de l'environnement, mais c'est peut-être moins éloigné dans le temps qu'on pourrait le croire »*, a pourtant estimé M. Ripert.

La contribution française

Pendant de longs mois, face aux pays européens, au Canada et au Japon qui réclamaient un objectif chiffré et un échancier de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les Etats-Unis – qui sont responsables, à eux seuls, de 20 % des émissions de ces gaz, contre 13 % pour l'Europe – ont toujours répondu par la négative. Leur accord de dernière minute, sur un objectif très général de réduction des émissions, n'a été acquis qu'à la condition de n'être assorti d'aucune contrainte pour atteindre ce but.

Le document prévoit seulement que les pays signataires devront produire *régulièrement* des rapports sur la manière dont ils contrôlent leurs émissions de gaz à effet de serre . Ce qui a été très mal perçu par les écologistes américains, qui accusent l'administration Bush de n'avoir jamais vraiment songé aux moyens de réduire la consommation d'énergie des Etats-Unis.

La question de «l'éco-taxe» sur l'énergie, qui devrait permettre de financer les programmes de protection de l'environnement, a soigneusement été écartée de la discussion finale sous la pression de Washington et des pays producteurs de pétrole. De leur côté, les pays de l'Est et de l'ex-URSS ont refusé tout ce qui aurait pu être assimilé à un engagement précis.

Le même non-dit a été observé à propos du Fonds pour l'environnement mondial, constitué de ressources financières *« additionnelles »* (distinctes des fonds d'aide publique au développement). Si elle relève le caractère « intérimaire » du recours à ce fonds, la convention-cadre ne précise nullement les sommes que les pays industrialisés doivent verser aux pays en voie de développement. Pour participer à ce fonds, chaque pays doit apporter 5,5 millions de dollars (30 millions de francs). A ce jour, une trentaine de pays (dont la moitié du tiers-monde) ont apporté leur contribution. Pour sa part, la France a annoncé qu'elle verserait 900 millions de francs sur une durée de trois ans et effectué un premier versement du tiers de cette somme.

SERGE MARTI

(1) Le Sommet de Rio abordera une autre convention sur la protection de la diversité biologique, qui se négocie à Nairobi. Parmi les autres sujets, l'élaboration de la Charte de la Terre n'a pas beaucoup progressé, alors que la rédaction de l'Agenda 21, composé des mesures écologiques à adopter d'ici à l'an 2000, est plus avancée.

En Gironde

Confrontation verbale écologistes-chasseurs sur la tourterelle

BORDEAUX

de notre correspondante

Le traditionnel face-à-face des écologistes et des tireurs de tourterelles a eu lieu le 9 mai en Médoc. Il ne s'est pas déroulé, selon l'habitude, au pied des pylônes de chasse, à la pointe de Grave, mais dans un salon de la sous-préfecture de Lesparre. Les pouvoirs publics ont en effet bloqué, *«pour des raisons d'ordre public»*, la délégation anti-chasse au cœur de la presqu'île médocaine. En dépit de la médiation du sous-préfet, M. Jean-Michel Linfort, les quatre heures et demie de discussions n'ont pas permis de concilier les points de vue. Les chasseurs veulent continuer de tirer les tourterelles au printemps et espèrent une modification de la directive européenne qui le leur interdit depuis 1979. Les écologistes, eux, exigent l'application de cette même directive.

La délégation écologiste était notamment composée d'Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue française pour la protection des oiseaux, et d'Antoine Waechter, porte-parole national des Verts. Les chasseurs avaient envoyé les dix conseillers régionaux tout frais élus de Chasse, Pêche, Nature, Tradition (CPNT), conduits par M. Jean Seinlary, *désormais* vice-président du conseil régional d'Aquitaine.

GINETTE DE MATHA

RELIGIONS

Réunie en synode national à Annecy

L'Eglise réformée de France s'élève contre l'« Europe forteresse »

Près de deux cents délégués ont participé, du jeudi 7 au dimanche 10 mai près d'Annecy (Haute-Savoie), au synode national de l'Eglise réformée de France (ERF). Après avoir élu son nouveau président, le pasteur Michel Bertrand (*le Monde* daté 10-11 mai), l'ERF a adopté un document dans lequel elle se prononce contre une « Europe forteresse » coupée des plus démunis et du tiers-monde.

ANNECY

de notre envoyé spécial

« Le protestantisme est un géant qui dort » : l'avertissement du pasteur Peter Beier, président de l'Eglise évangélique de Rhénanie, semble avoir enfin résonné en France. Près de trois ans après la chute du mur de Berlin, et à la faveur de la discussion sur le traité de Maastricht, les protestants français entrent de plain-pied dans le débat européen. Un rapport confié au pasteur Jean Tartier, inspecteur ecclésiastique luthérien (au nom de l'entente cordiale des héritiers de Luther et Calvin), un document discuté et adopté à l'unanimité, des tables rondes avec la participation de M. Jérôme Vignon, un proche de M. Jacques Delors : à Annecy, l'Eglise réformée de France a pris sa part au réveil du «géant» protestant, qui représente plus du quart de la population de la grande Europe.

Le succès des valeurs protestantes

Elle l'a fait, toutefois, avec une timidité et des hésitations surprenantes. A cet égard, le texte adopté par ses délégués au synode national ne peut être considéré, au mieux, que comme un point de départ. Il renouvelle la triple conviction protestante que l'Europe ne peut pas se limiter à l'*« idéologie du tout-économique »* ; qu'elle exige une *« vigilance sociale »* accrue et des formes de solidarité renouveléesavec tous les *« pénalisés du système, étrangers, chômeurs, femmes, etc. »* ; que la *« forteresse économique »*, enfin, ne doit pas couper l'Europe de ses partenaires du tiers-monde.

Hormis ce rappel des principes, on peine à trouver, dans le débat européen engagé par les réformés à Annecy, des propositions neuves et fortes. Aussi M. Jérôme Vignon, directeur de la prospective à la commission de Bruxelles, a-t-il eu beau jeu de déclarer que *« les Eglises sont bien contentes de trouver la construction européenne trop marchande, pas assez ouverte au social, ni aux questions d'environnement »*. Il pouvait même se payer le luxe d'ajouter que, avec Maastricht, la France allait précisément *« s'imprégner d'une culture qui a cours dans d'autres pays protestants »*. *« La dimension régionale, le respect de l'autonomie des partenaires sociaux, l'attention aux dynamismes du marché, sont des valeurs protestantes qui vont nous devenir plus familières »*, devait ajouter M. Vignon.

D'autres questions-clés n'ont été qu'esquissées à Annecy, comme celle de l'avenir du modèle français de laïcité. Les héritiers des huguenots, qui ont connu l'exil, le «désert» ou la mort, y attachent un grand prix. Mais on peut se demander comment les relations entre les Eglises et l'Etat vont évoluer dans une Europe qui compte à la fois des Eglises officielles, comme en Grande-Bretagne ou en Scandinavie, des collectivités de droit public comme les Eglises allemandes et de simples associations cultuelles, strictement séparées de l'Etat, comme en France.

L'Eglise évangélique allemande compte plus de 30 millions de membres, 25 000 pasteurs, 300 000 permanents salariés. Dans quelles dispositions les protestants français vont-ils aborder les projets d'harmonisation des législations fiscales, si avantageuses aujourd'hui pour les protestants en Allemagne (qui paient un impôt ecclésiastique) ou les catholiques en Italie ?

L'autre interrogation, qui ne fut qu'évoquée au synode d'Annecy, porte sur les moyens de pression et d'action du «géant» protestant dans les nouveaux centres de décision européens, sur sa capacité institutionnelle à orienter les choix communautaires vers plus de justice sociale ou d'égalité dans la situation des immigrés. Président de la Fédération protestante de France, le pasteur Jacques Stewart a parié sur une solidarité renouvelée, à travers des conseils d'Eglise dont il n'a pas tort de rappeler qu'ils existent partout, sauf dans les pays à majorité catholique, comme en Espagne, au Portugal, en Italie (à l'exception de la France).

M. Jérôme Vignon a rappelé que *« c'est à des protestants que l'on doit la création des premiers groupes qui se sont constitués pour parler au nom de leur confession aux responsables de la Commission européenne »*. Mais par rapport à l'époque des Jean Rey (ancien président de commission), Jean-Marc Boegner (ambassadeur du général de Gaulle à la Commission de Bruxelles), Helmut von Verschuer (bras droit de Sicco Mansholt pour l'agriculture), la courroie de transmission protestante semble aujourd'hui moins bien assurée.

Pas de « magistère moral »

La question de l'efficacité des Eglises protestantes en Europe renvoie à celle de leur identité. Si les catholiques font entendre un discours clair, bien que contesté, sur le thème de la *« nouvelle évangélisation »* du Vieux Continent, si les orthodoxes eux-mêmes récemment réunis à Istanbul souhaitent parler d'une *« seule voix »*, les protestants européens resserrent leurs liens, comme on l'a vu récemment à Budapest (*le Monde* du 31 mars), mais répugnent tout autant à des prises de position qui risqueraient d'apparaître comme uniformes et dogmatiques. *« Nous sommes unanimes à condamner l'idée que les Eglises en Europe puissent prétendre exercer un magistère moral »*, a déclaré le président Jean-Pierre Monsarrat. Ces réflexions se font jour quand, après douze ans de mandat à la tête de l'ERF, le pasteur Monsarrat, passant le flambeau à son successeur, M. Michel Bertrand, a laissé percer une pointe de *« pessimisme »*. Il a évoqué la désertion des cultes par les jeunes, le tarissement des ressources financières et des vocations de pasteur (quatre-vingts paroisses en sont dépourvues). *« Je comprends qu'en tel ou tel lieu*, a dit le président de l'ERF, *on soit fondé au pessimisme »*, ajoutant toutefois, comme pour rassurer son auditoire : *« L'Eglise réformée de France n'est pas moribonde »*.

Son successeur aura la charge de mettre en route la phase de *« révision et expérimentation »*, dans laquelle est entrée la principale Eglise protestante de France. Au profit de *« coordinations »* plus souples, de grandes commissions vont être dissoutes, comme la Commission générale de la catéchèse et celle de l'évangélisation (CGE), qui, avec les pasteurs Crespy et Casalis, a marqué l'histoire récente d'un protestantisme engagé en France et dans le tiers-monde. Une disparition qui est un signe des temps.

HENRI TINCQ

ESPACE

La mission de la navette américaine

Endeavour échoue dans sa tentative de récupération du satellite Intelsat-6

Quatre tentatives n'ont pas permis à l'astronaute Pierre Thuot de récupérer le satellite de télécommunications Intelsat-6, qu'une fusée Titan n'avait pu placer précédemment sur une orbite correcte. Sorti de la navette Endeavour, dimanche 10 mai à 22 h 33 (heure française), engoncé dans son scaphandre et perché au bout d'un bras articulé d'une quinzaine de mètres, l'astronaute a tenté en vain d'attraper *« cette chose »* de plusieurs tonnes tournant sur elle-même à raison de quelques tours par minute. Malgré de longues répétitions en piscine pour simuler l'apesanteur, l'astronaute n'a pu répéter en vol ce qu'il réussissait si bien au sol. Chaque fois que Pierre Thuot tentait d'accrocher une barre de fixation à la base de l'engin, les verrous d'arrimage ne se refermaient pas.

Devant ces difficultés et certains mouvements parasites adoptés par le satellite, la NASA renonçait à la tentative, après une sortie dans l'espace de 3 h 43 min. Ce n'est que partie remise pour l'agence spatiale américaine, qui en a vu d'autres et a su, par trois fois déjà, récupérer quatre satellites en perdition. La NASA a décidé de renouveler cette délicate opération dans la soirée du 11 au 12 mai. L'enjeu est de taille, non pas à cause du coût du sauvetage, facturé – échec ou non – au prix de 93 millions de dollars au consortium Intelsat, mais du besoin pour l'agence américaine d'obtenir un succès un peu spectaculaire après la période troublée qu'elle vient de traverser. – *(APF, UPI.)*

LOTO — SAMEDI 9 MAI 1992

19H55 : 10 29 30 34 42 47 — 37

6	1	11 728 280 F
5 [illegible]	5	218 095 F
5	[illegible]	8 970 F
4	[illegible]	207 F
3	[illegible]	20 F

20H35 : 20 24 26 30 34 42 — 33

6	2	17 500 000 F
5 [illegible]	11	97 270 F
5	[illegible]	9 280 F
4	[illegible]	180 F
3	[illegible]	18 F

SPORTS

RUGBY : huitièmes de finale du championnat de France

Toulouse à contre-pied

Les huitièmes de finale du championnat de France de rugby ont été fatals aux favoris : dimanche 10 mai, le Racing Club de France a été battu par Grenoble, Narbonne s'est incliné face à Bayonne et Brive a été « sorti » par Biarritz ; la veille, l'Union sportive Dacquoise battait le Stade toulousain (24-19). En quarts de finale, Dax rencontrera Tarbes, surprenant vainqueur d'Agen.

PAU

de notre envoyée spéciale

«Pas vu, pas pris.» Laurent Rodriguez rigole de tout son cœur derrière ses grandes moustaches. Pendant quatre-vingts minutes, le capitaine de l'Union sportive Dacquoise a joué à cache-cache avec l'arbitre et il a gagné. Il le sait bien : il a souvent flirté avec les limites du hors-jeu sans que jamais le sifflet ne retentisse. Tout sourire, l'ancien international qui repousse match après match l'heure de la retraite ressemble à un gamin dans les cours de récré qui viennent de réussir une belle espièglerie. Samedi soir, son équipe est rentrée au pays en ayant «sorti» l'un des gros morceaux de la compétition, le Stade toulousain, champion de France 1989 et leader incontesté cette année. Les Dacquois ont prouvé pour la énième fois que la victoire ne tient décidément qu'à un fil, ici, aux nerfs des Toulousains qu'ils se sont malicieusement acharnés à mettre en pelote.

Le plan de bataille a donc fonctionné : *« Il fallait empêcher le jeu toulousain de se développer et contenir leur formidable pack »*, explique René Bénesis, l'entraîneur dacquois. En clair, il fallait faire perdre Toulouse... La première mi-temps fut belle et furieuse : la défense des blancs s'arqueboutait et puis se déchirait sous la charge de quinze diables furibards de s'être fait souffler le titre l'an dernier par Bègles-Bordeaux (*le Monde* du 4 juin 1991). Deux essais dans le premier quart d'heure de la partie : Dax, assommé, rabiotait quelques points grâce à deux pénalités. 15 à 6 à la mi-temps : Dax était perdu.

Ce fut une drôle de seconde mi-temps. Sûrs de leur victoire, les Toulousains s'assoupissaient et faisaient les beaux qui lançaient des attaques de leur en-but en roulant des mécaniques, sans parvenir à marquer : qu'importe, le triomphe était en vue. Petit à petit, Rodriguez venait les taquiner, l'œil vif, anticipant toute attaque, la bloquant, ou bien tendu en embuscade : *«hors-jeu !»* criaient les Toulousains, *«hors-jeu !»* criait la moitié du stade. Le colosse blanc semblait s'en amuser, il provoquait ses adversaires qui tombaient dans le piège et rentraient dans la partie de cache-cache. Ils se faisaient prendre et la sanction était lourde. En un quart d'heure – entre la 61e et la 76e minute, – l'arbitre sifflait quatre fois : quatre pénalités, et la botte de Thierry Lacroix menait tout doucement Dax à la victoire parachevée par un drop de Jean-Patrick Lescaboura (78e minute).

Une compétition riche en surprises

«Les Toulousains ont oublié qu'un match dure 80 minutes, poursuit Rodriguez. *Ils ont joué à l'économie, sûrs de leur victoire. Ils ont attaqué pendant une heure, engrangé les points, puis ils ont accumulé les fautes. Ils se sont fait surprendre.»* Après l'élimination de Bègles-Bordeaux, champion de France en titre en seizièmes de finale face à Châlon, voici un nouveau départ prématuré. Parmi les raisons de ces surprises, la nouvelle formule du championnat. Depuis le tour précédent, la compétition se joue en un seul tour, sur terrain neutre, lorsque les équipes se rencontraient en matches aller-retour jusqu'à l'an dernier. Pris à contre-pied, un favori pouvait toujours espérer se rattraper. Désormais, les «grands» n'ont plus de marge de sécurité, ils l'ont appris trop tard, aux dépens des «petits» qui en ont largement profité.

«Nous ne devons pas seulement notre victoire aux faiblesses de l'adversaire ni à cette nouvelle formule», rétorque Laurent Rodriguez. *Certes, cette qualification est une belle surprise. Elle est le fruit de deux mois de travail. Pour parvenir en phase finale, nous avons dû ferrailler ferme, dans une poule difficile. Cela nous a forgé le caractère. Notre équipe est constituée de deux générations de joueurs : les jeunes, venus de toute la région dacquoise – le rugby est en effet pratiqué dans tous les lycées publics ou privés – viennent apprendre le rugby auprès d'anciens comme moi. C'est l'amalgame idéal : les pères et les fils dont certains jouent encore en juniors.»*

Les juniors, les fils justement, qui écrasaient Lourdes en lever de rideau, montrant aux pères comment percer une défense en fonçant tout droit, à la mode anglo-saxonne, et marquer un essai. L'US Dacquoise a en effet remporté ses deux derniers matches sans marquer le moindre point à la main. *«Ces derniers temps nous nous sommes beaucoup engueulés entre nous, avec les entraîneurs, les dirigeants*, plaisante un joueur. *Certains ont menacé de démissionner, il y a eu des psychodrames, bref, les vissicitudes d'une famille nombreuse. Nous avons eu tellement envie de botter les fesses des uns ou des autres que nous sommes passés maîtres dans le jeu au pied.»*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

AUTOMOBILISME

500 KM DE SILVERSTONE

Le Britannique Derek Warwick et le Français Yannick Dalmas (Peugeot 905) ont remporté, dimanche 10 mai, les 500 km de Silverstone (Angleterre), deuxième manche du championnat du monde des voitures de sport. Ils ont *devancé de deux tours la Mazda du Britannique* Johnny Herbert (G.-B.) et du Brésilien Mauricio Sala.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

En allant battre Limoges 76-74 en finale aller du championnat de France, Pau-Orthez a infligé sa première défaite à domicile à l'équipe du CSP. Forts de ce précieux succès, les Béarnais *recevront Limoges samedi 16 mai lors du match retour.*

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DU MONDE

La Suède a conservé dimanche son titre de championne du monde en battant la Finlande *5-2 à Prague. Vainqueurs de la Suisse, les* Tchécoslovaques prennent la médaille de bronze.

LOTO SPORTIF N° 22 — RESULTATS OFFICIELS

12 [illegible]	8	249 511 F
11 [illegible]	220	3 015 F
10 [illegible]	3 0[illegible]5	210 F

Numéro : 3

[illegible]	18 F
[illegible]	13 F
[illegible]	17 F

MOTOCYCLISME

GRAND PRIX D'ESPAGNE

Michael Doohan sur Honda a remporté sa quatrième victoire de la saison dimanche dans la quatrième manche du championnat du monde de 500 cm^3 lors du Grand Prix d'Espagne couru à Jerez de la Frontera. L'Australien a devancé le champion du monde en titre, l'Américain Wayne Rainey sur Yamaha et l'Ecossais Niall McKenzie (Yamaha). En *250 cm^3, l'Italien Loris Reggiani sur Aprilia a* devancé l'Allemand Helmut Bradl et le Japonais Masahiro Shimizu, tous deux sur Honda.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Huitièmes de finale

Dax b. Toulouse	24-19
Grenoble b. Racing CF	27-12
Bayonne b. Narbonne	16-12
Biarritz b. Brive	26-18
Tarbes b. Agen	19-15
Toulon b. Béziers	15-9
Castres b. Châlon-sur-Saône	9-3
Colomiers b. Perpignan	10-9

Le tableau des quarts de finale

– Samedi 16 mai, à Tarbes : Bayonne-Biarritz ; à Narbonne : Toulon-Tarbes.

– *Dimanche 17, à Toulouse* : Castres-Colomiers ; à Brive : Grenoble-Dax.

SPORTS ÉQUESTRES

GRAND PRIX DE LA BAULE

Triplé français, dimanche dans le Grand Prix de La Baule : *Roger-Yves Bost et Président* Papillon ont devancé Eric Navet, sur Roxane de Gouchy, *et Alexandra Ledermann, sur* Punition.

VOLLEY-BALL

TOURNOI PRÉOLYMPIQUE DE CASTELNAU-LE-LEZ

La France s'est imposée dimanche face à l'Argentine (15-5, 12-15, 15-4, 15-10) lors de son premier match dans le tournoi préolympique de Castelnau-le-Lez.

SPORTS

JUDO : championnats d'Europe

Pascal Tayot fait le poids

Triomphe pour l'équipe de France masculine de judo aux championnats d'Europe, organisés du jeudi 7 au dimanche 10 mai, au stade Pierre-de-Coubertin de Paris. Les huit judokas en lice ont ramené chacun une médaille : trois en or, avec Stéphane Traineau (moins de 95 kilos), Pascal Tayot (moins de 86 kilos) et Benoît Campergue (moins de 65 kilos), trois d'argent et deux de bronze. Les filles ont été plus décevantes : deux titres, pour la championne du monde Cécile Nowak (moins de 48 kilos) et Laetitia Meignan (moins de 72 kilos), et deux médailles de bronze. Au bilan par pays, la France l'emporte avec 12 médailles, devant l'Allemagne (9) et la CEI (7).

Avec Pascal Tayot, le judo se fait à la fois thriller et combat de catch. Frissons d'abord : pendant ses deux journées de compétition, le Français s'est ingénié à faire peur au public de Coubertin. Il commençait ses combats presque à reculons, semblant se demander ce qu'il faisait sur le tatami. Au bout de deux minutes, il était mené par des adversaires qui ne pensaient plus qu'à la manière de lui asséner la prise fatale. En demi-finale, à cinquante secondes de la fin, il se retrouvait coincé sous l'Espagnol Villar, les épaules presque au sol. La salle était en train de se résigner, lorsque, en un éclair, Tayot retournait son adversaire et le combat. Il montait sur l'Espagnol et lui infligeait le châtiment qu'il semblait devoir subir quelques instants plus tôt.

C'est le catch : quoi qu'il arrive, le gentil – au moins dans le cœur des supporters français – finit toujours par s'imposer. Et la victoire paraît d'autant plus douce qu'elle a tardé à se dessiner. En fin de combat, la longue silhouette de Tayot se métamorphose. Elle semble toujours pouvoir porter un coup de plus que ses adversaires. *« Je préférerais mener tranquillement mes combats,* dit le judoka. *Mais je suis condamné à gagner à la fin par ma très grande résistance physique, mon endurance : mon cœur bat seulement à 38 pulsations-minute. Je garde un œil sur le chronomètre et j'use mes adversaires. Je sens qu'ils déclinent peu à peu et qu'à un moment ils craquent, comme quelqu'un que vous sentez décrocher derrière vous dans une course de fond. »*

Profusion de talents

Cette *« condition physique monstrueuse »*, selon les termes du directeur technique national, Jean-Luc Rougé, a permis à Pascal Tayot de s'emparer samedi, à vingt-sept ans, de son premier vrai titre international. Juste retour des choses. C'est son corps qui l'a obligé à mener sa carrière comme ses combats, en s'imposant sur le tard. Car pendant des années l'athlète n'a souffert que d'un seul handicap : celui de peser le même poids que Fabien Canu. Double champion du monde, celui-ci ne régnait pas seulement dans sa catégorie des moins de 86 kilos, grâce à ses résultats. Le beau Fabien était *le* judo français, la coqueluche des médias, tête d'affiche d'un sport qui a toujours suscité des vocations de porte-parole. Sa gloire mettait son sport en lumière, mais rejetait ses équipiers dans l'ombre, *a fortiori* ceux qui avaient la malchance d'être ses rivaux pour une sélection.

Le bonheur du judo français, cette profusion de talents qui samedi à Coubertin lui permettait de ramasser en une demi-heure trois médailles d'or que d'autres disciplines mettraient vingt ans à attraper faisait le malheur de Pascal Tayot. Pour ne pas se cogner à la statue de son rival, le judoka n'avait plus que deux solutions : la déboulonner méthodiquement, mais lentement, en obtenant de meilleurs résultats que l'idole, ou la contourner en s'exilant vers une autre catégorie. Pour ne pas voir la route des Jeux olympiques de Séoul irrémédiablement barrée, Tayot a d'abord choisi la deuxième solution, un chemin de traverse vers les moins de 78 kilos.

« Il m'a fallu huit mois de régime sans graisses ni sucres, explique-t-il. *J'ai vécu dans un état de quasi-hibernation. Je dormais seize heures par jour, ma seule activité était d'aller m'entraîner. Pour un homme normal, le taux de graisses moyen est de 13 %. Pour moi, aujourd'hui, il est de 9 %. A l'époque, pour arriver à 82 kilos, il passait à environ 5 %, le minimum vital, et je devais encore perdre 4 kilos en eau. »*

Une vocation d'archéologue

A force de se torturer pour avouer le moindre gramme en trop, à force de se battre contre son propre corps, Pascal Tayot s'était vaincu tout seul. A Séoul, il s'inclinait d'extrême justesse, pour échouer à la cinquième place. *« J'étais au bout du rouleau, à l'extrême limite de mes capacités physiques. Le soir des compétitions, je me suis fait peur : je ne pouvais plus serrer la main, j'avais du mal à respirer, plus aucun muscle ne fonctionnait normalement. Cela a achevé de me convaincre de remonter dans la catégorie supérieure. Cela me permettait de travailler sur du long terme, de grignoter l'avance de Fabien Canu en quatre années, avant les Jeux de Barcelone. »*

Le travail n'effraie pas ce droitier naturel, qui s'est obligé, à force de volonté, à devenir un gaucher du judo – *Parce que tout jeune,* explique-t-il, *j'avais été énervé par une défaite contre un gaucher : je voulais faire comme eux ».* Pour Pascal Tayot, il mettra cependant longtemps à porter ses fruits, après trois années d'une frustrante lutte à distance. *« Je sentais que j'étais plus fort que Fabien,* soupire le judoka. *Je le prouvais sur les tatamis, mais Fabien continuait à profiter d'un a priori favorable chez les sélectionneurs. Cela s'expliquait : la fédération vendait son image grâce à lui, et moi, je n'étais de toute manière pas assez régulier. »* Pascal Tayot s'est une nouvelle fois imposé à l'usure, cette année, lors des championnats de France où il a battu Canu, puis au cours du Tournoi de Paris, où il a ridiculisé le champion du monde japonais Okada, vainqueur de Canu au tour précédent, d'un ippon au bout de quinze secondes. Tayot avait gagné son billet pour Barcelone, Canu ne serait que son remplaçant.

Samedi, Fabien Canu, qui aimante toujours les regards à défaut d'attirer l'or, assistait donc au premier triomphe de son rival, depuis sa nouvelle place de commentateur pour la télévision. Et Pascal Tayot pouvait enfin penser sereinement à son rêve d'enfance qui tourne à l'obsession : les Jeux olympiques. *« Tout jeune,* dit-il, *j'étais déjà passionné par les Jeux. J'ai longtemps voulu devenir archéologue : l'aspect historique, la Grèce antique, la motivation sportive, tout s'est imbriqué pour en faire un sommet pour moi. Et puis un titre mondial n'intéresse que la France du judo, un titre olympique concerne la France entière. »* Pour ce titre, à Barcelone, Pascal Tayot promet qu'il fera enfin le poids.

JÉRÔME FENOGLIO

VOILE : « America 3 » et « Il-Moro-di-Venezia » à égalité dans la Coupe de l'America

Buddy Melges, le vétéran du Wisconsin

« America 3 » et « Il-Moro-di-Venezia » étaient à égalité, dimanche 10 mai à San-Diego (Californie), à l'issue des deux premières régates de la Coupe de l'America. Après avoir perdu la première manche de 30 secondes pour avoir raté leur départ, les Italiens ont gagné la deuxième avec 3 secondes d'avance. Le trophée sera attribué au premier bateau qui gagnera quatre régates.

Dans cette Coupe de l'America où tous les coups semblent permis pour déstabiliser l'adversaire, un homme fait exception par sa sérénité. Depuis le début des éliminatoires, jamais Buddy Melges, le barreur d'*America 3*, n'a pu être pris en flagrant délit de critique. Pas plus qu'il n'a été la cible d'un de ses concurrents ! Alors que Bill Koch s'efforçait de créer un climat d'hostilité autour du Franco-Américain Paul Cayard, skipper d'*Il-Moro-di-Venezia*, traité de *« mercenaire »* à la solde de Raul Gardini, qui lui aurait offert une prime de 700 000 dollars (près de 4 millions de francs) pour la qualification pour la coupe de l'America, l'*« accusé »* avait répliqué par un éloge du barreur d'*America 3*.

« Il y a quinze ans, quand j'ai commencé ma carrière, il était considéré comme un des rois, une des idoles dans la classe des Star avec Blackhaller, Conner et Buchan, dit Paul Cayard en parlant de Buddy Melges. *L'avoir comme adversaire me procure un grand plaisir. Etre arrivé à son niveau signifie beaucoup pour moi, surtout quand je repense à l'admiration que j'avais pour lui lorsque je n'étais encore qu'un débutant. »*

Le vétéran de cette Coupe de l'America ne se contente pas d'inspirer le respect à ses adversaires par son âge (soixante et un ans). Avec plus de cinquante titres nationaux ou mondiaux et deux médailles aux Jeux, Buddy Melges a, *peut-être*, le plus beau palmarès dans les séries olympiques derrière le Suédois Paul Elvstrom. Alors que Paul Cayard avait tout juste cinq ans, le futur barreur d'*America 3* était déjà médaillé de bronze en Flying Dutchman aux Jeux de Tokyo, en *1964. Douze ans plus tard,* il obtient la médaille d'or en Soling aux Jeux de Montréal avant d'être couronné champion du monde des Star en 1978.

Trois fois sacré, comme Dennis Conner, « yachtman de l'année » aux Etats-Unis, Buddy Melges a, *curieusement, dû attendre* d'avoir cinquante-six ans pour disputer sa première coupe de l'America. C'était en 1987 en Australie. Quatre ans plus tôt, les Etats-Unis avaient *perdu* pour la première fois le trophée et les grands yacht-clubs s'étaient *mobilisés* pour *la* reconquête. Né à Zenda (Wisconsin), sur les rives du lac Michigan, Buddy Melges avait été choisi comme skipper de *Heart-of-America*, le voilier du Chicago Yacht-Club. Un budget très inférieur à ceux des grands yacht-clubs des côtes Est (New-York) ou Ouest (San-Diego et San-Francisco) ne lui *avait pas permis de rapatrier la* Coupe sur les grands lacs.

La mégalomanie de Bill Koch

Cette aventure aurait pu ne pas avoir de suite sans la mégalomanie du milliardaire Bill Koch (*le Monde daté 10-11 mai*), *décidé* à consacrer sa fortune à la Coupe de l'America à condition d'être le skipper de son propre bateau. De tous les barreurs essayés pendant la campagne de *préparation*, comme Larry Klein, Gary Jobson ou John Kostecki, seul Buddy Melges avait suffisamment de sagesse ou d'intelligence pour composer avec l'ego de son patron. Inlassablement, le sexagénaire du Wisconsin a mis à profit les sorties d'entraînement au large de Point Loma, pour initier Bill Koch à la *technique si particulière du match racing* (duel).

Même pour la Coupe de l'America *où la raison devrait l'inciter à* laisser définitivement la barre à Buddy Melges, Bill Koch met un *point* d'honneur à mener son bateau pendant une partie de la *régate. La première manche*, disputée samedi 9 mai, n'a pas fait exception à la règle. Parti avec 32 secondes d'avance sur les Italiens, rappelé par le jury pour avoir *franchi la ligne trop tôt*, Buddy Melges a pu très vite vérifier que les deux bateaux, qui ne s'étaient encore jamais rencontrés, semblaient étonnamment proches en *performances* sur un *plan* d'eau plus venté qu'à l'ordinaire (12 à 15 nœuds) et agité par un *fort* clapot.

Buddy Melges, qui se fie, dit-on, *plus à son expérience* et à son sens marin qu'aux informations des ordinateurs embarqués, avait choisi, très classiquement, de « couvrir » son adversaire à chaque virement *sur le premier bord de près (contre* le vent). A la première bouée, l'écart n'avait pratiquement pas varié (31 secondes) et allait légèrement s'accroître sur le bord de *portant (vent arrière)* et le premier bord de largue (vent de travers). Avec un capital de 52 secondes, Buddy Melges pouvait confier sa barre à Bill Koch pour les deux bords de largue *suivants*, avant de la récupérer pour le deuxième bord de près.

A la dernière *bouée* avant l'ultime sprint au portant, l'écart était de 35 secondes. Le vétéran du Wisconsin pouvait à nouveau s'écarter pour permettre au propriétaire d'*America 3* de signer le *premier* succès avec 30 secondes d'avance. Inutile d'essayer de faire dire à Buddy Melges que cette répartition des tâches n'est pas idéale ou ne le comble pas. *« Bill ne regarde pas par-dessus mon épaule toutes les deux minutes,* répond-il. *Il vous donne cette sorte de liberté qu'une personne aime avoir. La liberté d'exceller au plus haut niveau. »*

A l'abri de la fièvre

L'intensité du duel entre les deux *finalistes* de la Coupe de l'America a été plus exceptionnelle encore dans la deuxième régate où, après avoir pris le meilleur départ, Paul Cayard a dû faire preuve d'une extraordinaire agressivité pour contenir les attaques de son aîné, qui l'a contraint à trente-cinq virements dans le dernier bord de près. Au passage des bouées, jamais l'écart entre les bateaux n'a été supérieur à 33 secondes malgré une sensible supériorité en vitesse d'*America 3* au portant par plus de 10 nœuds de vent.

Grâce à cette supériorité, les *Américains* ont bien failli s'assurer une deuxième victoire puisque leur étrave était revenue au niveau de celle d'*Il-Moro-di-Venezia* lors du franchissement de la ligne. C'est le *spi gonflé des Italiens,* alors que celui d'*America 3* était déventé, qui leur a donné un avantage de 3 secondes. Quel que soit le résultat final de la Coupe, Buddy Melges *semble toutefois à l'abri de la fièvre* qui s'empare de tous ceux qui s'attaquent au plus vieux trophée sportif du monde. *« A quatre-vingts ans, je serai probablement encore sur un bateau,* dit-il. *Mais cette Coupe de l'America est ma dernière. »*

GÉRARD ALBOUY

ALPINISME : ouverture d'une nouvelle voie dans les Alpes

Marc Batard au Petit Dru

Le guide Marc Batard, quarante-deux ans, a ouvert, en solitaire, une nouvelle voie d'ascension dans la face ouest du Petit Dru (3 733 mètres). Dix-neuf jours auront été nécessaires à cet alpiniste, jusqu'alors spécialiste des ascensions expresses dans l'Himalaya, pour réaliser cette course dans l'une des parois les plus célèbre des Alpes.

CHAMONIX

de notre envoyé spécial

La face ouest du Dru présente un enchevêtrement impressionnant de « routes » – dix-huit – qui furent tracées par les plus grands noms de l'alpinisme. En 1955, l'Italien Walter Bonatti inscrivit le sien sur un prestigieux pilier haut de 600 cents mètres. Il mit six jours pour venir à bout de ce jet de pierre. Marc Bartard affirme que cet itinéraire, devenu une véritable « autoroute », grâce aux nombreux pitons qui le jalonne, peut être parcouru aujourd'hui en quatre heures seulement.

Comme de nombreux autres guides il fut, au cours des dix dernières années, un adepte des *sprints vers les sommets* des Alpes mais aussi de l'Himalaya. En 1988 il gravit successivement le *pilier* ouest du Makalu (8 481 mètres) en dix-huit heures et en solitaire, puis il atteignit, accompagné par un sherpa, le Cho-Oyu (8 845 mètres) en dix-*neuf heures* ; enfin il *gagna seul* et sans oxygène le sommet de l'Everest (8 848 mètres) en un peu *moins de vingt-quatre heures.*

Marc Batard *ne* semble plus éprouver aujourd'hui le même plaisir à effectuer ces courses chronométrées. Il prétend vouloir revenir *« aux sources de l'alpinisme »*, c'est-à-dire partir à la recherche de parcours inviolés et de faces extrêmes. Ce nouvel itinéraire alpin croisait naturellement la face ouest du Dru, où il s'est engagé le 20 avril, accompagné d'un sac de 75 kilos de vivres et de matériel (il *ne pèse lui-même que 54 kilos* pour une taille de 1,57 m). Pendant dix-neuf jours – dont huit *passés dans le mauvais temps,* – il traça patiemment un nouveau chemin dans 700 mètres de granit, jusqu'alors inviolés, conduisant à la cime du Petit Dru.

« J'ai toujours éprouvé une grande admiration pour des gens comme Bonatti ou Desmaison, qui, au cœur de l'hiver restaient dix ou quinze jours dans de grandes faces. Je n'avais pas encore goûté à cette expérience. A mon âge on dispose enfin d'une maturité physique et morale suffisante pour pouvoir tenir dans de telles conditions. Et puis ce type d'ascension laisse beaucoup plus de souvenirs que les sommets conquis au pas de charge », assure le guide.

Au Dru, l'un des objectifs prioritaires de Marc Batard, qui souhaite s'engager prochainement dans des voies extrêmes du massif de l'Himalaya, était de tester ses capacités de résistance (1). Dès lors le *guide n'hésita pas* à prolonger son séjour, souvent inconfortable, dans les airs et à retarder sa sortie. Mais il précise *cependant* qu'au cours de sa laborieuse progression il mettait parfois *« une ou deux heures pour fixer dans le rocher un piton ».* Beau joueur, il ajoute : *« J'ai laissé équipé la partie la plus dure, qui se développe sur environ 300 mètres. D'autres pourront ainsi refaire cette voie très engagée beaucoup plus vite et plus facilement. »*

CLAUDE FRANCILLON

(1) Marc Batard souhaite partir à la conquête du Nuptse (7 703 mètres), montagne satellite de l'Everest, pour y ouvrir une voie nouvelle en solitaire.

Cannes 92

de nos envoyés spéciaux

Coïncidences

La montée des marches a connu un incident spectaculaire. On vit soudain un colosse (en smoking) se ruer sur un malabar (en tenue de soirée). La foule sympathique des badauds, après un mouvement de flottement, se mit à rire et à applaudir. Pas le service d'ordre, qui tentait vainement de séparer les musculeux belligérants.

C'est la foule qui avait raison. Le combat opposait Jean-Claude Van Damme, le Stallone belge, au « méchant » de Rocky IV, Dolf Lundgren. Enquête faite, les deux hommes commencent — ensemble — en août prochain le tournage d'un film, Universal Soldier. Quelle coïncidence ! Le soir même de la projection de gala de The Player, la violente charge de Robert Altman contre le système des studios, où les producteurs sont la cible principale, le souper quotidien offert par Pierre Viot, président du Festival, réunissait, coïncidence..., les producteurs. Guère de représentants de Hollywood, mais surtout des Français, ainsi que des « euro-producteurs » (ne pas prononcer « heureux producteurs »), et un néo-nabab nippon.

On entendit un (très) grand patron de l'industrie française du cinéma, délaissant pour une fois la fibre nationaliste au profit de la fibre corporatiste, trouver la charge d'Altman « excessive » à l'encontre de ses confrères d'outre-Atlantique.

Ce télescopage du film et du souper est bien à l'image de Cannes, « Palais des glaces » où l'écran, la salle et les terrasses des palaces se ressemblent, se reflètent, se répondent. Le phénomène « Cannes, village global du cinéma » est désormais matérialisé par une sorte de campement indien qui prolifère au pied du bunker.

Les Anglais avaient ouvert le feu il y a quelques années avec leur British Pavillion, les Américains leur avaient emboîté le pas ; maintenant les Japonais, les Canadiens, les Européens, ont leur « pavillon », mi-wigwam, mi-chapiteau de cirque. Manquent à l'appel les précurseurs du genre, les Italiens, qui squattaient jadis la gare maritime. L'état du cinéma transalpin étant ce qu'il est, ils se sont repliés à l'autre extrémité de la Croisette.

SÉLECTION OFFICIELLE

« Luna Park », de Pavel Lounguine, et « Retour à Howards End », de James Ivory

Quand on n'a que l'amour

Tout les oppose, les sépare, les éloigne. Ils parlent d'autres temps, d'autres mœurs. Ils offrent de notre terre une vision si farouchement *différente que rien ne devrait leur* permettre de toucher les mêmes yeux. Et pourtant, *Luna Park*, du Russe Pavel Lounguine (1), et *Retour à Howards End*, de l'Américain James Ivory, ont frappé tous deux au cœur. Peut-être, étrange magie, ont-ils après tout quelque chose en commun. L'un, sous la laideur, finit par extraire la beauté comme une pépite inespérée au fond d'une mine tarie ; l'autre, sous *la grâce des apparences, fait émer*ger la cruauté. Mais ce que Lounguine et Ivory montrent, démontrent, imposent avec leurs talents éclatants et inconciliables, c'est la primauté des sentiments, c'est la force invincible de l'amour.

Il y a peu de temps, deux ans, Pavel Lounguine était déjà là, à Cannes, et nous jetait dans les bras ses deux formidables laissés-pour-compte de la perestroïka, les héros de *Taxi Blues*. Un prix de la mise en scène le récompensait. Depuis, il y a eu un putsch raté à Moscou, et l'empire a explosé. Avec une angoisse prémonitoire, une énergie ravageuse, un humour salvateur, Pavel Lounguine prend donc en compte l'évolution convulsive de son pays, et donne *Luna Park*, un conte post-moderne avec plus d'ogres que de fées, un cauchemar splendide que l'on fait tout éveillé, dans une Russie orpheline, où le peuple n'a plus de père, grand ou petit.

Le prologue est terrifiant. A Moscou, aujourd'hui, filmée grise comme une ville en guerre, c'est l'équipée sauvage des « nettoyeurs », groupuscule d'extrême droite, dans leur ballet mortel à la « Mad Marx ». Sur leurs motos surchargées d'emblèmes nazis, ils cassent tout ce qui n'est pas pur, pas conforme, pas russe : les homosexuels, à l'occasion, les marginaux parfois, les juifs surtout. Les juifs, toujours.

Andreï, le chef des « nettoyeurs » (Andreï Goutine, impressionnant non-professionnel, recruté dans une salle de musculation), est fort comme un tank et beau comme un dieu, sorti tout en relief d'une fresque réaliste-socialiste. Le jour où sa mère, Aliona (Natalia Egorova), la blonde propriétaire du Luna Park qui écoute *la Walkyrie* sur son vieux phono, lui révèle que son père est juif, il n'a plus qu'une idée : le trouver. Le tuer.

Une réalité vacillante

Et ce père haï va entrer dans sa vie, entraîner ce jeune bœuf opaque dans des contrées inconnues où le rire existe et les larmes aussi, l'humanité, en somme. Le père (merveilleux Oleg Borisov) est un ancien « artiste émérite », auteur autrefois de chants patriotiques patentés, désormais musicien à la journée, arnaqueur d'occasion, prostatique malgré lui, survivant professionnel.

Rythmé par les vertiges allégoriques des montagnes russes du Luna Park, la lente progression d'Andreï vers son père va s'amorcer. Elle est bâtie sur les sables mouvants, il y a des reculs, des glissades, des rechutes de violence. Mais le grand môme barbare comprend bien qu'il *a devant lui soudain une vieille* chose infiniment civilisée, et il ne peut plus le tuer, bientôt il ne peut plus le quitter. Il le suit dans ses minables pérégrinations mercenaires *où clapotent de désopilantes nostal*gies. Ainsi, d'anciens kolkhoziens célèbrent l'anniversaire de leur taureau dans un salon ; ou des retraités des transports publics lèvent le coude dans un trolleybus désaffecté...

On est dans une réalité vacillante, on passe du coq à l'âme, un muet lappe des baignoires d'alcool de chou, sept personnes dorment dans le même lit comme frappées d'enchantement, une jungle bleue pousse gentiment dans l'appartement. Autour, la ville est moche à pleurer, mais tout n'est pas mort, au fond de la poitrine, qu'est-ce que ce bruit inconnu qui martèle une vague et suffocante espérance ?

Alors, Luna Park s'embrase, la Walkyrie s'étrangle, et le train s'en va, emportant le père et le fils. Vers le bonheur ? Quel mot grossier ! Non, le train file vers la Sibérie. Et d'ailleurs, père et fils, le sont-ils ? Quelle importance puisqu'ils ont décidé de l'être. Un drap blanc flotte à la fenêtre, pour dire : voilà, dans ce wagon qui s'éloigne en direction d'un avenir sans promesses, deux Terriens ont rendu les armes.

La valse des apparences

Ainsi Lounguine a réussi la difficile passe de deux. Quand James Ivory, avec *Retour à Howards End*, parvient à une sorte d'apothéose de son style. Revenant pour la troisième fois à E. M. Forster (après *Chambre avec vue* et *Maurice*), retrouvant pour l'Angleterre son regard d'entomologiste amoureux, il offre un récit d'une somptueuse perversité, servi une fois de plus par une troupe d'acteurs remarquables. Dans la valse des apparences, dans les mensonges édifiés en système, dans l'élégance qui n'est plus que de la mousse cachant un précipice, il donne à voir un siècle qui *commence et un monde qui meurt*. Il décrit l'arrogance innocente des riches et la solitude ignorée des pauvres. Il raconte la puissance de l'argent en effleurant le comptoir écrasant d'une banque, la lutte des classes en photographiant deux *tables à l'heure du thé*. Le rôle du destin est tenu par un parapluie volé, et le rôle-titre par un cottage anglais... James Ivory n'a jamais mieux qu'ici fait parler la nature et les choses pour exprimer l'insondable hypocrisie des hommes.

Nous sommes en 1910. Trois familles n'auraient jamais dû se *rencontrer. Une jeune femme éner*gique, cultivée, émancipée (étonnante, séduisante Emma Thompson), a été spoliée. Elle aurait dû hériter de Howards End, cette maison sous les glycines, léguée sur son lit de mort par la riche Mme Wilcox (*Vanessa Redgrave dans une courte* apparition saisissante). Un jeune employé de banque impécunieux (Samuel West) entrera dans la ronde, deviendra le père de l'enfant illégitime d'Helen (Helena Bonham Carter), la sœur de Margaret, qui épousera le veuf Wilcox (Anony Hopkins, merveilleux), croyant encore pouvoir changer le monde par la force de ses sentiments.

Tout se lézarde, sauf les maisons, et tout flétrit, sauf la tendresse. Les bons sont punis, les méchants aussi : c'est la morale douce-amère de *Retour à Howards End*, si beau parfois que l'on pense aux *Gens de Dublin*, de John Huston. Pour une fois chez Ivory, la splendeur décorative ne glace rien, n'étouffe rien ; la trace d'une robe grise sur l'herbe *douce a la sensualité d'une étreinte*, et le frémissement d'un champ de narcisses dans le vent le charme irrémédiable d'un adieu.

DANIÈLE HEYMANN

(1) Le film sort en salles le mercredi 13 mai.

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

« Eux », de Levan Zakareichvili

L'herbe de Géorgie

Eux, ce sont de petits malfrats *géorgiens, glandeurs, dont le seul* but est de grappiller assez d'argent pour fumer des joints et, dans les grandes occasions, se piquer. Le héros du film de Levan Zakareichvili n'est pas vraiment une graine de truand, pourtant, il est condamné à la culpabilité. Son copain meurt d'une overdose, il passe quelques années dans un camp. A sa sortie, il s'acoquine avec des trafiquants de Tachkent en cheville avec la police, refuse la femme qu'il aurait pu aimer — une prostituée — et se suicide.

Levan Zakareichvili a donné à son personnage le nom de Barabadzé : il veut en faire un Barabbas contemporain, inspiré par le livre de Per Olof Lagerquvist : *« Quand, à la demande du peuple, Barabbas a été délivré à la place du Christ, il a cherché quels étaient ses péchés. Il ne comprenait pas que toute son existence était un péché. De la même façon, Barabadzé ne comprend pas en quoi il est coupable. Un homme que la société rejette parce qu'il s'est employé à se détruire »*, écrit Zakareichvili.



JEAN-CHRISTIAN BOURCART/RAPHO

Levan Zakareichvili

L'Occident « interdit »

On le comprend tout de suite, *Eux ne ressemble pas aux habi*tuels films sur l'adolescence perdue, les mafias. Les péripéties sont comparables, mais ni les motivations, ni les comportements des personnages. Ni la sèche dureté des images, leur intensité, leur authenticité. *« L'histoire commence en 1975. A cette époque, j'appartenais à une bande, on fumait de l'herbe dans un garage. Une réalité cachée. Déjà, au XVe siècle, nos rois craignaient que les pays d'Orient nous dominent par la drogue s'ils ne parvenaient pas à le faire par les armes. Grâce à elle, nous espérons arriver à nous ressentir comme des êtres humains. Par rapport à notre époque, la période stalinienne, c'était la fête. Les gens ne savaient pas ce qui se passait à l'extérieur. Ils vivaient comme des animaux, mais selon un modèle qui les rassurait. Et puis le pays s'est ouvert sur l'Occident, mais l'Occident nous est resté interdit. »* La force du film tient à la personnalité de son réalisateur, à son parcours, à la façon dont il a travaillé : dans cette distribution nombreuse, impressionnante, il y a un seul comédien professionnel, qui interprète Barabadzé à partir du moment où il est enfermé dans le camp. Zakareichvili a passé des mois à tourner sur place — pas une seule scène ne l'a été en studio : *« Il y a encore des camps. L'existence y est pire que jamais, les gardiens sont devenus vraiment sadiques. J'ai pu filmer parce que j'ai versé des pots-de-vin. Ce que l'on met six mois à obtenir avec une lettre du président, on l'a en dix minutes avec une bouteille de vodka. »*

Zakareichvili a quand même failli ne jamais terminer son film. Il se trouvait à Tachkent en pleine guerre civile, n'avait plus d'argent, personne ne voulait lui en donner. Pierre-Henri Deleau, qui se trouvait en Géorgie, a visionné cinq heures de rushes. Devant son enthousiasme, un banquier s'est engagé. Le film dure à présent plus de deux heures, sans un moment de lassitude. On est entré dans les désarrois de ces ados géorgiens.

COLETTE GODARD

« The Player », de Robert Altman

Le miroir aux rapaces

Après les flots de violence malsaine de l'ouverture, la grisaille de *Casanova* et les sombres demi-teintes de Kanevski, voici la friandise que le Festival attendait. *The Player* sera pour tous ses spectateurs un film réjouissant. Mais plus encore pour toute la presse de cinéma réunie dans le Grand Auditorium du « Bunker ».

Tout un film pour dire du mal de Hollywood, avec la *maestria*, la vacherie et l'humour qu'on connaît au réalisateur de *M. A. S. H.*. Celui-là même qui avait jadis fui le système des studios pour s'installer en France. Une aubaine.

Altman ne retient pas ses coups, qui pleuvent drus, distribués également. Les premiers visés sont les *executives*, ces patrons de studio puissants assis sur un siège éjectable, ces nouveaux riches du pouvoir qui consacrent autant de temps à se faire des crocs-en-jambe qu'à s'occuper des films.

Le piètre héros de *The Player* est l'un d'eux, jeune loup arrogant dénommé Griffin Mill (l'excellent Tim Robbins). Griffin Mill a beaucoup d'ennuis. Un rival rôde à la porte de son bureau, un scénariste éconduit l'assaille de cartes postales aussi cinéphiles que menaçantes, et voilà qu'un soir de stress il occit inconsidérément un auteur mal embouché. La police, en la personne insolite de Whoopy Goldberg, est sur ses traces, tandis que lui-même est amoureux de la compagne de sa victime — Greta Scacchi, toujours ravissante.

Jeu de massacre

A cette intrigue passablement compliquée, Robert Altman mêle à plaisir les fausses pistes, les incidentes, les chemins de traverse. C'est qu'il n'en a pas seulement après les producteurs, il en a après tout le système.

Ce système clos sur lui-même, factice et narcissique, dont il dresse la carte dès l'impressionnant plan-séquence qui ouvre le film — citation explicite de l'anthologique ouverture de *la Soif du mal*. Des gros financiers aux secrétaires — chacun arc-bouté sur son levier de pouvoir, — de l'usage meurtrier des téléphones au moule *dans lequel doivent s'inscrire* les projets, des avocats-Mabuse aux petits génies interchangeables en passant par les systèmes de sécurité et les mondanités perfides, tout y passe.

Le jeu de massacre est encore relevé par la participation, dans leur propre rôle, d'une quarantaine de vedettes, toutes ravies de se prêter à cette opération de dénigrement. Mais leur présence, aussi plaisante soit-elle, anticipe sur la morale du film : Hollywood est *capable de faire feu de tout bois*, y compris de celui de son propre cercueil, pourvu que ça rapporte. Le message est clair, s'il n'est pas vraiment nouveau.

Il faut toute l'habileté du cinéaste pour en nourrir le film deux heures durant — avec d'ailleurs quelques baisses de régime. *The Player* est un film qui se voit avec plaisir, parfois avec bonheur, il signe le retour en forme d'un cinéaste dont les précédents titres, *Beyond Therapy* ou *Vincent et Théo*, avaient laissé insatisfait.

Mais ce n'est pas non plus un « grand Altman », du niveau de *Nashville* ou d'*Un mariage*. Parce que l'univers auquel il s'attaque cette fois est tellement artificiel (du moins le montre-t-il ainsi) que les parts de vie, de vérité, que savaient si bien déceler ses grands films polyphoniques sous la convention et la caricature sont sacrifiées. Altman fut un grand révélateur d'humanité cachée. En s'attaquant à un monde de robots, il n'a plus rien à révéler. Ainsi, à rebours, *The Player* devient-il, un peu, la victime de Hollywood.

JEAN-MICHEL FRODON

SÉLECTION OFFICIELLE

« Au pays des Juliets », de Mehdi Charef

La règle des trois

« C'est l'histoire de trois gonzesses qui sortent de tôle pour une permission de vingt-quatre heures. » Mehdi Charef, qui ne déteste pas commenter lui-même son histoire en même temps qu'elle se déroule, fait d'emblée résumer le film par l'une de ses héroïnes. Trois prisonnières, donc, qui mettent le nez dehors pour la première fois depuis qu'elles ont été incarcérées, trois pauvres Cendrillons qui devront réintégrer leur centrale de province au douzième coup de leur permission-parenthèse, trois filles qui ne se connaissaient pas, qui ne se ressemblent pas, et qui se retrouvent ensemble, coincées par une grève des trains. Elles vont errer dans Lyon quasi vide, peuplée seulement d'ombres d'hommes et des fantômes de leur drame singulier.

Situation dramatique forte, et artificielle, dont le réalisateur joue en pleine conscience de la convention : sur ce modèle tchékhovien, il use sans complexe des effets de théâtre, brodant sur la règle des trois unités et faisant grand profit des apartés et adresses à la salle. Le cinéma aussi, la mémoire cinéphile, apporte ses oripeaux dont sont faits les songes en trois évocations qui offrent comme une marraine à chacune, Jean Seberg vendant le journal d'*A bout de souffle*, Anna Magnani, mère courage de *Rome, ville ouverte*, Giulietta Massina, pauvre clown de *La Strada*. Et pour toutes, l'ombre d'Ava Gardner telle que la chanta Souchon, et celle de Juliet Berto fredonnée par Yves Simon, et des clins d'œil à Demy, à Truffaut, à *Chantons sous la pluie*, à Tati...

Ainsi, tricotant de son complexe système ternaire, le réalisateur du *Thé au harem d'Archimède* alambique les itinéraires, plus enchevêtrés que les traboules lyonnaises où parfois les personnages s'égarent. La gageure repose pour beaucoup sur les actrices, sommées de tout porter, le vérisme et le fantastique, les partis pris et la sincérité, le quotidien de leur dérive d'un jour comme le passé. En zonarde infanticide par puérilité, Claire Nebout prend à rebours ses emplois coutumiers de séductrice perverse avec une belle santé. Laure Duthilleul, dont le personnage a frayé avec quelque Action directe, a ce mélange de solidité terrienne et de soudaine légèreté lunaire qu'on lui découvrit dans *le Destin de Juliette*. Mais, dans le rôle d'une jeune femme arabe mariée au-dessus de son rang et de sa caste et qui assassina son mari quand il voulut l'abandonner, c'est Maria Schneider, comme en deuil de sa vie foutue et de l'amour perdu de son fils, qui est la plus impressionnante.

L'insurmontable épreuve de la confession

C'est, aussi, qu'elle est la mieux servie par le scénario, elle dont la retenue impressionne plus que l'exubérance de l'une, la sentimentalité de l'autre. Elle qui ne subira que très tard dans le film l'insurmontable épreuve de la confession plein cadre. A force de règles du jeu imposées et de dialogues trop écrits, parfois trop récités, le film est en effet loin de remporter les innombrables paris dont il est tissé.

Au pays des Juliets est une entreprise de grande audace, pas toujours à la hauteur de ses ambitions. Un film en déséquilibre, pour lequel une présentation en compétition officielle à Cannes fait figure de bourrade inamicale. Loin de l'exercice imposé du Festival, il faudra l'attendre à sa sortie, quand ses boîteries ne seront plus des handicaps, mais seulement la rançon d'une partie où réalisateur et comédiennes misent leur chemise à chaque plan. Ce qui, en ces temps frileux, n'est tout de même pas si courant.

J.-M. F.

DANSE

L'humour et le culot d'Odile Duboc

Si Daniel Larrieu déçoit, la chorégraphe s'affirme au palais Garnier

Depuis quatre ou cinq ans, les œuvres de Daniel Larrieu ressemblent, *de plus en plus*, à ces ailes de papillon que l'on craint de réduire en poussière en les effleurant du doigt le plus léger. *L'Attentat poétique* qu'il vient de commettre au palais Garnier ne fait pas exception. Les choses commencent bien, avec cet amusant prologue en vers de mirliton, à la fois dit et mimé par Clotilde Vayer, vamp moulée de velours noir à traîne d'or, et Olivier Patey, dandy byronien. Il y a également les savoureux costumes et décors d'Yves Le Jeune, bourrés de références picturales – les vanités et trompe-l'œil du dix-septième siècle, Le Caravage *(l'Homme à la corbeille)*, Giotto *(la Vierge)*, un Arcimboldo mâtiné de pop'art *(le Bouton de rose et le chou géants)*.

Mais la chorégraphie, malgré une jolie fluidité du travail des bras, s'effiloche, se délite, quand elle ne fait pas au vocabulaire classique des emprunts dont on ne voit pas l'utilité. Et l'on ne parvient pas à s'intéresser à ces personnages aux contours trop pâles, ni aux liens qui les unissent, malgré les clés que livrent leurs noms – la Reine du bal des Roses, Ophélie, Ophélia, le Chevalier, le Héros, la Princesse mystérieuse – et la subtile glose de Daniel Larrieu publiée dans le programme.

Kader Belarbi, Lionel Delanoë, Nicolas Leriche, Monique Loudières, Wilfried Romoli, Elisabeth Maurin, et quelques moindres seigneurs, qui n'en figurent pas moins parmi les plus remarquables « sujets » de la maison (Agnès Letestu, José Martinez, Emmanuel Thibault, Pierre Darde) : voilà ce qui s'appelle un plateau de luxe. Ils dansent superbement ; ce n'est pas leur faute si la substance chorégraphique et dramatique qu'ils ont à défendre est trop mince. Seul peut-être Belarbi marquera nos mémoires pour une apparition trop brève, mais caressée par les anges du bizarre, de la poésie et de l'émotion.

Entrées tourbillonnantes

Avec *Retours de scène*, en revanche, Odile Duboc signe une pièce magnifique de générosité, d'allégresse et de maîtrise. Duboc n'est pas de ces chorégraphes qui « explosent » à vingt ans, puis s'enlisent ; elle a construit patiemment, pas à pas, une œuvre en progrès constant. Elle a défini, cerné, et épuré son écriture, qui s'impose aujourd'hui au premier plan de la danse contemporaine française.

Comment allait-elle utiliser l'intimidant corps de ballet de l'Opéra de Paris et son redoutable plateau ? Avec humour, culot et tendresse, avec cette fertile dialectique entre folie et raison qui est l'un des traits de sa personnalité. Avec une parfaite connaissance de la danse classique, qu'elle a pratiquée avant de « virer » à la danse contemporaine, et un juste mépris des barrières branlantes que certains s'obstinent à maintenir entre elles. L'humour ? Il est présent dans ces entrées tourbillonnantes que font les filles traversant la scène en « déboulés » frénétiques : par deux fois, les garçons jaloux surgissent, les empoignent à bras-le-corps, et les remportent en coulisse... Le culot ? Dans ces « découvertes » qui agrandissent encore l'immense plateau de Garnier en dénudant ses côtés et son fond : mais Duboc se joue de cet espace, le remplit et le vide avec virtuosité, envoyant au feu des sextuors, des quintettes, des quatuors volubiles et volatiles aux envols inattendus.

Carole Arbo et Karin Averty s'amusent ou s'affrontent – on ne sait pas – dans un duo étourdissant, tandis que Patrick Dupond, star oblige, a droit à un solo ravageur, chutes, amorties, brusqueries, rêveries. Reste à resserrer la seconde partie : mais pourquoi avoir imposé aux chorégraphes une durée de cinquante minutes ? Bien des chefs-d'œuvre de l'histoire du ballet sont plus courts. Un mot encore : un laurier lancé à Françoise Michel, princesse des lumières, chérie des chorégraphes contemporains. Ses éclairages, toujours saisissants, imprévus, éloquents, ne sont pas le moindre ingrédient de la magie du spectacle.

SYLVIE DE NUSSAC

► Opéra de Paris-Garnier, du 13 au 17 mai, à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71.

MUSIQUES

□ **Décès sur scène de la chanteuse Sylvia Syms.** – La chanteuse américaine Sylvia Syms est morte sur scène, le 10 mai, à l'âge de soixante-treize ans, alors qu'elle était en train de chanter dans un hôtel de New-York. Née à Brooklyn, Sylvia Syms avait réalisé de nombreux enregistrements, dont *I Could Have Danced All Night* en 1956, vendu à 1 million d'exemplaires. Ses interprétations les plus connues sont *Hello, Dolly, Dream Girl, Flower Drum Song* ou encore *Camino Real*.

SPECTACLES

Vogue la galère

Cargo 92 poursuit son périple en Amérique latine

SAINT-DOMINGUE

de notre envoyé spécial

« Excellent, du jamais vu à Saint-Domingue, merci la France ! » Comme ce jeune comédien, des dizaines de Dominicains expriment leur émerveillement après le spectacle de Royal de Luxe et le concert de la Mano Negra, qui ont rempli la vaste place de l'Alcazar, au cœur de la ville coloniale. Cinq siècles après Christophe Colomb, les Français prennent d'assaut Saint-Domingue.

De l'avis de tous, l'escale du cargo *Melquiades-Ville-de-Nantes*, et les spectacles présentés par les quatre groupes de théâtre, de danse et de musique qu'il transporte, sont à ce jour l'événement le plus marquant du Quinto Centenario, le cinq centième anniversaire de la découverte des Amériques que les autorités dominicaines célèbrent en grande pompe. Pour la première fois, les festivités, dépouillées de leur caractère officiel, sont descendues dans la rue et ont permis la rencontre du Vieux et du Nouveau Monde.

Le courant est immédiatement passé avec la Mano Negra. Corsaires des temps modernes armés de guitares électriques et de trompettes, ses musiciens ont fait trembler les murailles de la ville coloniale dans un déluge de décibels. Devant plus de vingt mille spectateurs la Mano a présenté une nouvelle image de la France : un melting-pot réussi, un étonnant mélange de rock, de salsa, de reggae, de rap et de musique arabe, qui a très vite fait danser les Dominicains branchés autant que les *tigeres*, les jeunes de la rue descendus des bidonvilles. La musique, malgré sa nouveauté pour les Dominicains, n'a à aucun moment décontenancé, tant la Mano a le don de l'enchaînement et du contact avec le public.

La Véritable Histoire de France, revue et corrigée par le Royal de Luxe, a déchaîné les applaudissements. Les spectateurs allaient de surprise en surprise tandis que les comédiens tournaient les pages de l'énorme livre qui sert de décor. Inutile de comprendre le français pour revivre le cauchemar des poilus dans les tranchées ou les méditations de Napoléon face à la Russie en flammes. Une suggestion plusieurs fois entendue : un tract présentant en deux lignes chaque épisode serait le bienvenu dans les pays où Jeanne d'Arc n'est pas une héroïne nationale. Au Théâtre national, où Philippe Decouflé et Philippe Genty présentaient leurs créations, *Triton* et *Dérives*, les superlatifs étaient également de mise. L'originalité et l'humour de ces spectacles magiques, mêlant la danse, le théâtre noir, le cirque et les marionnettes, ont conquis le public. A la sortie du théâtre, Tony Capellan, l'un des jeunes espoirs de la peinture dominicaine, s'efforçait de reproduire les gestes saccadés de Christophe Salengro, l'immense mime de *Triton*.

La rue Jules-Verne, fidèlement reconstituée dans les entrailles du *Melquiades-Ville-de-Nantes*, est devenue l'espace d'une semaine le lieu d'échanges entre artistes français et dominicains. Envahie dans la journée par les écoliers et les curieux venus découvrir la France au pied de la ville coloniale, la rue vibrait le soir au rythme des concerts improvisés et arrosés de muscadet. Manu Chao et ses compères de la Mano Negra ont ainsi pu découvrir la lancinante musique des *gagas*, les orchestres des *bateys*, où les coupeurs de canne à sucre haïtiens perpétuent les sons venus d'Afrique.

Après le Venezuela et la Colombie, l'escale dominicaine confirme que Philippe Bouler, Jean Digne et Pierre Orefice, les cerveaux de Cargo 92, ont eu raison de se battre contre vents et marées pour faire voguer le *Melquiades-Ville-de-Nantes*. Le coût de l'opération, un peu plus de 30 millions de francs pour une centaine de représentations dans quinze pays du sous-continent, n'est pas déraisonnable compte tenu de l'impact positif pour l'image de la France en Amérique latine, dont les penchants francophiles sont trop souvent négligés à Paris.

JEAN-MICHEL CAROIT

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5777

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■	■	
III		■					■		
IV						■			■
V				■					
VI			■						
VII					■				
VIII	■								
IX									■
X					■	■	■		
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Fort sensibles aux charmes de l'inconnu. – II. Evoluent en Amérique du Sud. – III. Se déplace beaucoup en hiver. Lettre. – IV. Arrêt non obligatoire. A fait se dessécher plus d'une momie. – V. Atome. Dernière couche. – VI. Il est complet avec rien. Travaille beaucoup de la tête. – VII. Entra dans la chicane. Coule en Autriche. – VIII. Passe pour dégager une odeur particulière mais très discrète. – IX. N'élève pas qui la commet. – X. Fatale à d'imprudents vacanciers. Morceau de sucre. – XI. Ne risque donc pas de passer.

VERTICALEMENT

1. Piège à feu. Battu par les uns, écrasé par les autres. – 2. Partie de la Touraine. Faisait peut-être en sorte de faire remarquer sa présence. – 3. Faveur. Se boit avec beaucoup d'eau. – 4. Vit sur un grand pied. L'espéranto des amoureux. – 5. Fut sans doute sérieux comme un pape. Sorti. – 6. Bien difficile à reprendre. Sont sans cesse battus par les flots. – 7. Titres honorifiques. – 8. Ont certains liens de consanguinité. – 9. Pronom. Tient la corde. Débute une interminable série.

Solution du problème n° 5776

Horizontalement

I. Charcutier. Baye. – II. Haie. Erotomane. – III. Abeille. Eboueur. – IV. L.I. Nœud. Inde. – V. Ute. Ironie. R.P. (ou O.P.). – VI. Saoula. Este. – VII. Eaux. Pot. Tas. – VIII. Assiège. Avec. – IX. Ut. Apéritif. Cr. – X. Hélène. Infatué. – XI. Ems. Ici. Elu. – XII. Ce. Arène. Scieur. – XIII. Ane. Tirette. – XIV. I bis. Mérimée. Oc. – XV. Nul. Mères. Ere.

Verticalement

1. Chalumeau. Ecrin. – 2. Habit. Asthme. Bu. – 3. Aïe ! Esus. Es. Ail. – 4. Rein. Axial. Ans. – 5. Loto. Epeire. – 6. Uélé. Urgence. Me. – 7. Treuil. Ereinter. – 8. Io. Drap. Eire. – 9. Eté. Outil. Ris ! – 10. Robinet. In. Sem. – 11. Monis. Affectée. – 12. Baudet. Aliter. – 13. Anée. Eté. Tuée. – 14. Yeu. Accu. – 15. Repos ! Rétréci.

GUY BROUTY

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99. Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 49-60-30-10. Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



ÉCONOMIE

BILLET

« Quelque chose » pour les chômeurs

Depuis son discours du 8 avril devant l'Assemblée nationale, M. Pierre Bérégovoy propose que son action soit jugée en fonction des résultats obtenus dans la lutte contre le chômage. Dimanche 10 mai, lors de son passage à « L'heure de vérité », sur Antenne 2 *(lire page 11)*, le premier ministre a franchi une étape supplémentaire. *« Mon objectif,* a-t-il précisé, *c'est qu'il n'y ait plus de chômeurs de longue durée au 1er novembre prochain. »*

Les 920 000 personnes inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an se verront donc, comme prévu, proposer *« soit une formation, soit un emploi, soit une activité d'intérêt général ».* Or, si le « traitement social » reste un mot tabou dans le discours gouvernemental, le premier ministre ne croit guère *aux effets mécaniques du* « traitement économique ». A cet égard, admet-il, le léger recul du chômage en mars ne constitue qu'une *« amorce de redressement ».*

Pour gagner son pari, le chef du gouvernement place donc délibérément en première ligne les services publics et, dans une *moindre mesure, le secteur* associatif, qui auront à proposer des activités d'intérêt général. Les collectivités locales, les associations ou les *établissements* publics qui emploieront des chômeurs de longue durée auront à apporter 600 francs par mois en plus du revenu minimum d'insertion versé par l'Etat, soit un peu plus que la moitié du SMIC pour un emploi à mi-temps. Maire de Nevers, M. Bérégovoy a fait ses comptes. Embaucher cinquante chômeurs de longue durée représente une dépense annuelle de 360 000 francs. Conclusion : *« Le budget communal peut le faire. »* De son côté, Mme Martine Aubry, ministre du travail, avait rappelé le 6 mai aux préfets que l'administration *« devra employer exclusivement, sauf dérogation exceptionnelle, des chômeurs de longue durée »* lorsqu'elle recrutera des vacataires.

La détermination du premier ministre ne fait pas de doute. Mais son appel à la mobilisation des services publics peut difficilement apparaître comme une solution durable. *« Ils auront tous quelque chose »*, a promis M. Bérégovoy à l'adresse des chômeurs de longue durée. Or, *une action à long terme ne* suppose pas seulement qu'on leur accorde « quelque chose », mais qu'on leur fournisse aussi une formation effective pour qu'ils puissent prétendre à un emploi stable. L'expérience passée des anciens travaux d'utilité collective (TUC) pour les jeunes a déjà révélé les limites de dispositifs qui, par la force des choses, ne peuvent avoir qu'un caractère transitoire.

J.-M. N.

La réunion des ministres des finances de la CEE à Porto

La baisse des taux est promue au rang d'objectif prioritaire

Se mobiliser de façon concertée afin de rendre possible une baisse des taux d'intérêt et, par là même, amplifier le mouvement de reprise économique qui commence à se faire jour dans la Communauté : tel est l'objectif que les ministres des finances des Douze, réunis samedi 9 mai à Porto, au Portugal, se sont fixé sans pour autant souscrire à une obligation de résultat ni encore moins préciser dans quel délai ils comptent y parvenir. Tout au contraire, M. Helmut Schlesinger, président de la Bundesbank, a estimé que cette diminution des taux tant recherchée n'était guère envisageable « dans un terme prévisible ».

PORTO

de notre envoyé spécial

En dépit de l'incertitude qui demeure quant à la manière dont les gouvernements membres traduiront dans les faits ce que M. Jorge Braga de Macedo, le ministre portugais qui présidait les travaux, a appelé *« l'esprit de Porto »*, M. Michel Sapin, dont c'était le baptême du feu communautaire, se montrait, samedi 9 mai, satisfait de l'accueil plutôt favorable réservé par les pays partenaires, et en particulier par les Allemands, principaux visés, à *« l'initiative européenne de croissance »* présentée par la France. *« Les Allemands prennent en compte la nécessité de reconverger »*, se félicitait-il en se gardant de toute critique à l'encontre de la politique menée jusqu'ici outre-Rhin. *Les Français* acceptent, comme reflétant la réalité, les explications données par Bonn : le gonflement des dépenses publiques et de l'endettement n'a aucun caractère structurel et est uniquement imputable à une *« situation historique »* exceptionnelle, à savoir, bien sûr, la réunification du pays.

Alerte rouge

Il convient maintenant de corriger les distorsions ainsi apparues. Dans cet esprit, M. Theo Waigel, le ministre allemand des finances, a exposé en détail à ses collègues la gamme des mesures qu'il se propose de prendre pour réduire le déficit budgétaire. *« C'est un acte très important qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'initiative européenne de croissance que nous avons proposée »*, commentait M. Sapin. Il reste à M. Waigel à faire accepter ce programme d'économie par les différentes composantes de la coalition au pouvoir à Bonn, une tâche pas forcément commode compte tenu des remous qui agitent actuellement cette dernière.

Réduire le déficit budgétaire devrait créer des conditions propices pour atteindre l'objectif prioritaire de réduction des taux d'intérêt. La raison d'être de *« l'initiative de croissance »* présentée par Paris – une mise en alerte rouge des procédures communautaires de surveillance multilatérale – consiste précisément à demander à chaque pays membre d'identifier et d'utiliser les marges de manœuvre dont il dispose pour concourir à une baisse du prix de l'argent.

C'est dans cette perspective, explique M. Sapin, que Paris a laissé s'accroître le déficit public français sans chercher à compenser la baisse des recettes fiscales récemment enregistrée et qu'il a, voici quelques jours, décidé de baisser le seuil des réserves obligatoires imposées aux banques ; ou encore que les Anglais ont approuvé une nouvelle baisse de leur taux directeur. *« Les Français plus les Anglais, ça représente déjà beaucoup dans le produit intérieur brut communautaire. L'étape suivante, fiscale et budgétaire, viendra donc des Allemands, qui sont tout à fait conscients de l'importance que revêt pour la Communauté leur propre vigilance »*, commentait un proche collaborateur de M. Sapin.

Cet effort concerté est présenté du côté français comme *« un processus, un conditionnement »* qui devrait arriver à maturité lors du Sommet des sept principaux pays industrialisés, en juillet à Munich, *« parce que le problème est mondial, et parce qu'il est important que les pays de la Communauté présents à Munich parlent d'une seule voix face aux Etats-Unis et au Japon »*, explique M. Sapin. La baisse des taux allemands avant l'été ? *En dépit de la bonne volonté* manifestée à Porto, rien n'indique pour l'instant qu'un tel espoir puisse se concrétiser.

Statu quo au sein du SME

Quel rôle peuvent jouer les relations de change à l'intérieur du Système monétaire européen (SME) pour concourir à cette recherche de la baisse des taux ? *M. Sapin, prudent, se déclare favorable à « une appréciation continue et tranquille du franc »*. Une formulation qui, *a priori*, écarte l'idée d'un changement de parité au sein du SME. Interrogés à propos de l'éventualité d'une réévaluation du franc, *les Allemands font observer* que notre monnaie s'échange encore, par rapport au mark, au-dessous de son taux pivot...

L'accord salarial qui vient d'être conclu outre-Rhin dans les services publics ne représente-t-il pas un handicap supplémentaire par rapport aux objectifs poursuivis ? M. Henning Christofersen, vice-président de la Commission européenne, chargé de la politique économique et monétaire, s'affirme convaincu du contraire. *« Nous sommes encouragés par le résultat des négociations. Les augmentations décidées sont certes élevées mais, par rapport aux revendications initiales des syndicats, elles demeurent raisonnables »*, a-t-il estimé. Lui-même ainsi que M. Braga de Macedo, rendant compte des débats des Douze, ont insisté sur la nécessité d'accélérer les ratifications des accords de Maastricht ainsi que la mise en place du Marché unique et de l'Union économique et monétaire (UEM). Le message adressé aux opérateurs économiques est clair : pour muscler la reprise, la voie suivie à Maastricht est la meilleure et les Douze entendent s'y tenir. Comme le résumait M. Jean-Pierre Junker, le ministre luxembourgeois, *« l'UEM ne veut pas dire plus de changements mais, au contraire, plus de croissance et moins d'inflation ».*

PHILIPPE LEMAITRE

Menaces de grève
dans la métallurgie allemande

Le syndicat IG Metall réclame 9,5 % d'augmentation de salaire

Le secteur privé emboîtera-t-il le pas au secteur public ? La direction du syndicat des quatre millions de métallurgistes de la partie occidentale de l'Allemagne, IG Metall, doit se réunir mardi 12 mai pour déterminer si elle appelle à la grève, quelques jours après la reprise du travail dans les services publics (*le Monde* du 9 mai). Les patrons du secteur offrent des augmentations de salaire de 3,3 % pour 1992, ce qui est considéré comme *« une provocation »* par les responsables syndicaux. IG Metall – qui demandait 9,5 % – a fait un geste en expliquant *« qu'aucun compromis ne sera possible sous les 6 % »*.

Les employeurs devaient répondre lundi, mais ils mettent en avant la dégradation de la situation économique et les coûts salariaux allemands, déjà supérieurs de 40 % à la moyenne européenne. La métallurgie est le cœur de la puissance industrielle allemande. Une grève aurait des conséquences économiques très lourdes.

(Lire page 38 la chronique de Paul Fabra)

Depuis le mois de juillet 1989

Les actes de délinquance ont diminué de 30 % dans le métro et le RER

Le plan sécurité de la RATP lancé en juillet 1989 a contribué à une diminution de 27 % pour les agressions de voyageurs dans le métro et le RER et de 35 % pour les vols à la tire. Ces résultats devaient être présentés, lundi 11 mai, par le PDG de la Régie, M. Christian Blanc, à l'occasion d'un colloque sur la sécurité et l'environnement dans les transports publics réunis au CNIT, à la Défense.

A son arrivée à la tête de la RATP, M. Christian Blanc avait fait de la lutte contre l'insécurité une de ses priorités. Il s'agissait de combattre la délinquance – vols à la tire et agressions – en progression en 1989, mais aussi le développement des graffitis, qui génèrent un sentiment d'insécurité. *« La reconquête du territoire »* devint le leitmotiv de l'entreprise publique. Un plan sécurité fut lancé en juillet 1989, dont les premiers effets se firent sentir dès le milieu de l'année suivante. Entre le premier semestre 1989 et le premier semestre 1990, une baisse de près de 30 % des agressions de voyageurs et des vols à la tire fut constatée.

Deux ans et demi plus tard, la tendance se confirme. Le nombre quotidien d'agressions de voyageurs est passé de 9 en juillet 1989 à 6,6 au 31 décembre 1991, soit un recul de 27 %, dans le même temps le nombre quotidien de vols à la tire est tombé de 9 à 5,9 aujourd'hui, soit 35 % de moins. En moyenne, les *actes de délinquance ont reculé d'environ 30 %* au cours des deux dernières années (1). Seules les agressions d'agents de la RATP n'ont pas connu ce recul régulier. De 1989 à 1990, le nombre d'agents agressés est passé de 925 à 842 pour remonter à 874 en 1991, *soit une augmentation* de 3,8 % par rapport à l'année précédente. *« Cette progression s'explique par la reconquête du territoire,* note le responsable du département sécurité et environnement de la RATP, M. Christian Kozar. *Les contrôleurs sont retournés dans certaines stations où ils ne mettaient plus les pieds. »*

La chasse aux indésirables

La création d'une force spéciale, le groupe d'intervention et de protection des réseaux (GIPR), a été l'une des composantes les plus visibles du plan de la RATP. Muni de menottes, de bombes d'autodéfense et de bâtons japonais, les « gros bras » du GIPR ont commencé à arpenter les couloirs et les voitures du métro, dès le lancement du plan sécurité. Au nombre de 120 et bientôt de 180, ils sont chargés de dissuader les délinquants dans les endroits les plus sensibles. Assermentés mais sans pouvoirs de police, ils sont venus renforcer les 300 agents de la surveillance générale de la RATP.

Aujourd'hui, la distinction entre le GIPR et les agents de la surveillance générale est appelée à disparaître. Depuis environ un an, ils sont regroupés au sein d'un même service de sécurité. Le 1er mai, les agents du GIPR ont troqué leur blouson beige pour l'uniforme bleu des agents de surveillance générale.

Ces deux dernières années, agents de surveillance générale et GIPR ont fait la chasse aux sans-abri, musiciens, vendeurs à la sauvette et autres « taggers ». Depuis août 1990, les *agents de la surveillance générale ont* procédé à 13 000 saisies de marchandises vendues à la sauvette. En 1991, ils ont engagé 640 procédures à l'encontre de musiciens non autorisés – une centaine de musiciens sont tolérés par la RATP – et ont interpellé 312 graffiteurs en flagrant délit.

La lutte contre les graffitis est en bonne voie. Aujourd'hui, toutes les stations sont traitées contre ces « gribouillages », ce qui facilite leur nettoyage. A la fin de l'année, toutes les serrures d'accès aux stations seront remplacées en attendant un contrôle d'accès électronique prévu en 1998. *Les voitures restent* la cible des « taggers » et 300 d'entre elles sont nettoyées chaque nuit. Un plan de gardiennage des installations se mettra progressivement en place d'ici la fin de 1996.

La répression et la dissuasion ne sont pas les seules armes de la RATP. En même temps qu'était lancé le plan sécurité, M. Christian Blanc a chargé le commissaire Gérard d'Andréa de mettre en œuvre des actions de prévention. Des antennes de prévention ont été créées dans des banlieues où les adolescents se sont livrés à l'attaque des bus comme à Montfermeil ou à Aulnay-sous-Bois. L'opération « Coup de pouce » a permis de réinsérer plusieurs dizaines de marginaux qui vivent dans le métro.

Pour l'avenir, l'augmentation des effectifs de la police nationale présents dans le métro et une réorganisation des services devraient contribuer à un renforcement de la sécurité. En janvier 1991, le ministre de l'intérieur a annoncé la création de 320 postes supplémentaires, qui viennent progressivement s'ajouter aux 400 policiers du service de protection et de sécurité du métro. Regroupés sous un commandement unique, ces policiers peuvent désormais intervenir sur toutes les lignes du réseau RATP de la région Ile-de-France et sur l'ensemble des lignes A et B du RER, alors qu'ils étaient confinés jusqu'alors à Paris intra-muros. Les agents de la sécurité de la RATP devront harmoniser leurs actions avec celles des policiers. *« Il n'y a plus de confusion des compétences,* affirme M. Christian Kozar. *Nos services chargés de faire appliquer la police des chemins de fer travaillent en bonne intelligence avec la police nationale chargée de la sécurité publique.*

MARTINE LARONCHE

(1) Le nombre d'agressions de voyageurs dans le métro et le RER est passé de 2 992 en 1989 à 2 746 en 1990 et 2 409 en 1991, soit une diminution de près de 20 %. *Les vols à la tire ont chuté* de 3 409 en 1989, à 2 663 en 1990 et 2 075 en 1991, soit un recul de 39 %.

Pour soutenir ses projets de diversification

IBM pourrait s'allier avec Time Warner dans les réseaux câblés

IBM aurait engagé de très sérieuses négociations avec son compatriote Time Warner, premier groupe mondial de communications, pour une collaboration éventuelle dans les réseaux câblés. L'information, qui a pour origine l'agence Associated Press, n'a été *officiellement confirmée par* aucune des deux sociétés.

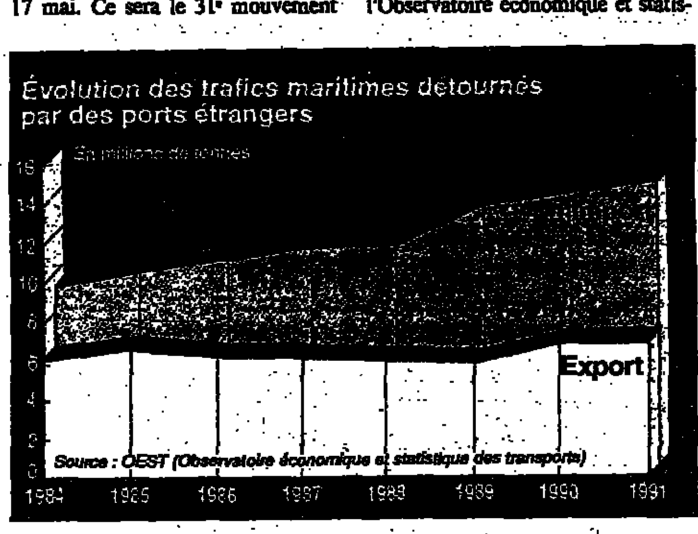
Cette alliance se traduirait *notamment par* une entrée du constructeur informatique dans le capital de TWE (Time Warner Entertainment), la division cinéma et télévision du géant américain. Les deux partenaires s'associeraient au sein d'une société commune chargée d'offrir une vaste palette de services multimédias aux foyers et entreprises américaines sur le *réseau câblé de Time Warner*, second exploitant aux Etats-Unis.

Nouvel arrêt de travail des dockers du 11 au 17 mai

La Fédération CGT des ports et docks ne désarme pas. Elle a annoncé, samedi 9 mai, un durcissement de son combat contre la *réforme du statut des dockers*. Elle appelle l'ensemble des ouvriers portuaires à cesser le travail du 11 au 17 mai. Ce sera le 31e mouvement de grève depuis sept mois. La fédération précise que le temps fort sera le 13 mai avec des manifestations à Paris et dans les départements du littoral. C'est ce jour-là que les députés *doivent* examiner en première lecture le projet de loi réorganisant le régime portuaire et le statut des dockers.

Les multiples arrêts de travail dans les ports affaiblissent la compétitivité des sites français : *14,5 millions de tonnes de marchandises* à l'importation et 6,9 à l'exportation ont transité l'an dernier par les ports étrangers, ce qui représente au total plus de 200 milliards de francs de manque à gagner pour l'économie nationale. La progression de ces « détournements », selon les informations fournies par l'Observatoire économique et statistique des transports (OEST), se poursuit donc depuis 1985, surtout à l'importation ; 90 % des tonnages transitent par les ports du Benelux, surtout Anvers.

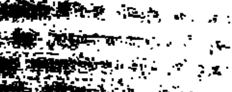
Ce phénomène est imputable essentiellement au coût de passage des marchandises, beaucoup plus élevé dans les ports français que chez leurs voisins. Les grèves actuelles des dockers français feront certainement augmenter sensible*ment les trafics détournés en 1992.*

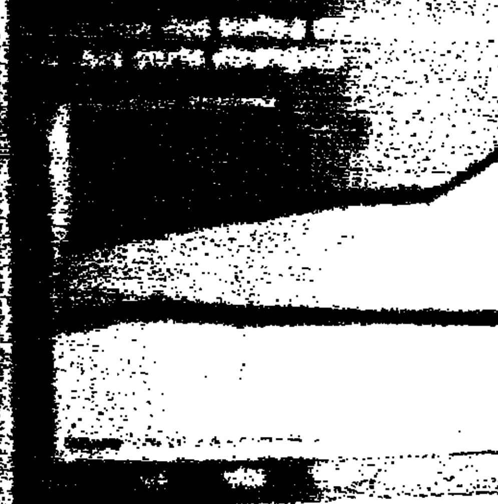


INDICATEURS

FRANCE

• **Industrie agroalimentaire : + 2 % de croissance en 1991.** – Les industries agroalimentaires françaises ont accru leur production en 1991 de 2 % en volume, un rythme ralenti par rapport à 1990 (+3,8 %) mais qui traduit une meilleure résistance à la crise que les industries manufacturières, contraintes de réduire leur production, a indiqué lundi 11 mai l'INSEE. En revanche, les exportations (111 milliards de francs) ont été moins dynamiques que les importations (95 milliards), entraînant une diminution de 500 millions de francs du solde du commerce extérieur, ramené à 16 milliards de francs. La dégradation la plus nette concerne les *produits laitiers, avec une forte hausse* des importations de poudre de lait et de beurre.





ÉCONOMIE

SOCIAL

La lente mue syndicale

Suite de la première page

Tous les leaders sans exception ont fini par le reconnaître : l'ennemi du syndicalisme, c'est l'institutionnalisation. Dans un pays où le code du travail est d'une précision millimétrique, laissant peu d'espace à la négociation collective, la distance entre les salariés et leurs représentants s'est accentuée. M. Jean-Paul Jacquier, ancien dirigeant de la CFDT, se livrait régulièrement à une petite expérience. Lorsqu'il rencontrait les responsables cédétistes d'une entreprise, il leur demandait d'ouvrir leurs agendas et de souligner en rouge le temps passé parmi les salariés et d'utiliser d'autres couleurs pour les heures consacrées aux réunions syndicales avec la direction ou dans le cadre des organismes paritaires (caisses de Sécurité sociale, ASSEDIC, etc.). En général, le rouge n'occupait guère de place dans l'emploi du temps...

Très présents dans le secteur public mais guère influents dans le secteur privé où se multiplient les *«déserts syndicaux»*, les syndicalistes veulent se *«ressourcer»*. Il leur faut donc revoir leur attitude à l'égard de ceux qu'ils sont censés représenter, en éclairant les enjeux des négociations et en adaptant leur discours aux demandes des catégories sociales montantes (cadres) et en s'intéressant à celles qui sont exclues de l'accès à la qualification. Disposées à jouer le jeu, plusieurs entreprises ont conclu des accords sur le droit syndical ou proposé un financement sous forme de «chèque syndical» (*le Monde* du 24 avril), une formule qui n'est totalement combattue que par Force ouvrière.

Le renforcement des *«convergences»* entre centrales *«réformistes»* est un thème moins consensuel. Alors que la CFDT en fait un axe essentiel de sa stratégie mais en exclut la CGT, FO refuse obstinément d'y souscrire. Reste que, depuis 1991, la CFTC et la CFE-CGC ont accepté pour la première fois (mais avec la plus grande prudence) de s'engager dans une action en commun sur l'emploi aux côtés de la CFDT et de la FEN. Les partisans d'un renforcement des *«convergences»* n'envisagent aucunement une fusion organique, *même partielle*. Pragmatiques, ils sont parvenus à mieux coordonner leurs efforts et à ne pas exacerber leurs désaccords (sur l'interdiction du travail de nuit des femmes, par exemple).

Les «convergences» en panne

Cette démarche contient en elle-même une interrogation iconoclaste : et si le paysage syndical actuel ne correspondait plus à la réalité ? Alors que les syndicalistes étrangers ne dissimulent pas leur incompréhension devant les divisions que les Français étalent dans les organisations internationales, les salariés perçoivent-ils vraiment des divergences «de fond» entre des organisations «réformistes» qui, le plus souvent, se retrouvent pour signer de conserve les grands accords, au plan national comme dans les branches et les entreprises ? La *«recomposition syndicale»* n'est toujours pas d'actualité (M. Kaspar évoque prudemment la constitution d'un *«cartel à l'italienne»*). En revanche, elle n'est plus hors sujet. La vigueur des syndicats allemands est, à cet égard, un contre-exemple qui a de quoi faire réfléchir de ce côté-ci du Rhin.

Il y a néanmoins fort à parier que les *«convergences»* ne progresseront guère dans les prochains mois. L'éclatement de la Fédération de l'éducation nationale risque d'amener les «centrales ouvrières» à tenter de récupérer ce qui pourra l'être, alors que l'approche des élections prud'homales de décembre 1992 va encourager le patriotisme d'organisation. *A contrario*, l'éventuelle entrée de la CGT au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES) est susceptible de jouer, à terme, comme un accélérateur.

Sur le fond, les congrès des trois plus importantes confédérations confirment d'autres changements dans le paysage syndical. *La ligne de fracture séculaire entre réformistes et* révolutionnaires comme le partage traditionnel des rôles (la CGT mobilise, la CFDT réfléchit, FO signe) ont de moins en moins de pertinence. *Un nouveau clivage se dessine entre* les «traditionalistes» et ceux que l'on pourrait baptiser les «participatifs».

La CGT se classe indiscutablement dans la première catégorie. Les remises en cause apparues lors de son dernier congrès ne sont pas négligeables, mais la première confédération française, désormais dirigée par M. Louis Viannet, reste dans le sillage du Parti communiste, même si les dissensions internes de la Place du Colonel-Fabien lui procurent une plus grande marge de manœuvre. Moins dogmatique (on l'a notamment vu lors des débats sur le chèque syndical), la CGT rêve toujours de capitaliser les mécontentements, mais elle reste anti-européenne et arc-boutée sur une conception archaïque des rapports sociaux ou la conservation des corporatismes, comme en témoigne son attitude dans le conflit des dockers. Quant à FO, incapable de se définir autrement que *«contre»*, elle paraît remonter à l'envers le cours de son histoire en se rapprochant de la CGT. Son dernier congrès de Lyon a confirmé un repli identitaire, mais le comportement de ses syndicats de base reste beaucoup plus modéré que le discours contestaire de son secrétaire général.

L'autre camp s'efforce de renouveler l'image du syndicalisme en *acceptant clairement* la construction européenne tout en cherchant le moyen d'en accentuer la dimension sociale. La notion de partenariat dans les rapports sociaux ne lui *donne pas d'urticaire*, pas plus que la négociation de l'organisation du travail ou l'adaptation des règles du jeu des classifications. *«Le but du syndicalisme, c'est que l'entreprise marche, que les gens y restent et que l'on crée des emplois»*, résume M. Dominique Orsal, responsable CFDT chez AXA. Toutefois, la faiblesse des effectifs de la CFE-CGC et de la CFTC et les divisions internes de la CFDT (sans parler de la FEN) les exposent à la pression des «traditionalistes». En outre, leurs atermoiements à propos de l'adaptation des régimes de retraite de la Sécurité sociale et leur discours quelque peu *incantatoire* sur le chômage les cantonnent trop souvent dans une position défensive.

Cependant, l'apparition sur la scène sociale de véritables contre-pouvoirs syndicaux, indispensables à l'exercice de la démocratie et à la lutte contre l'exclusion, n'est pas seulement l'affaire du syndicalisme. *Les pouvoirs publics et le patronat, s'ils souhaitent – comme ils le proclament –* négocier avec de véritables interlocuteurs, doivent accepter de leur donner du *«grain à moudre»*, comme le disait M. André Bergeron, sans y être forcément contraints par un rapport de forces.

Après des années d'effritement, les confédérations observent toutes une remontée de leurs effectifs (qui restent très largement supérieurs, faut-il le rappeler, à ceux des partis politiques). *Mais ce n'est peut-être qu'un* feu de paille. Elles sont bien placées pour savoir que, dans le domaine syndical, la nature n'a pas toujours horreur du vide.

JEAN-MICHEL NORMAND

COMMUNICATION

Les difficultés de M. Berlusconi

Les recettes publicitaires de la Fininvest devront être limitées en Italie

M. Silvio Berlusconi a violemment critiqué le jugement rendu en fin de semaine dernière sur les «pressions trop fortes» qu'exercerait son groupe, la Fininvest, sur le marché publicitaire italien. Ce jugement, rendu par le «garant de l'édition» italien, chargé de veiller aux phénomènes de concentration du secteur, M. Giuseppe Santaniello, précise que « *M. Berlusconi n'exerce pas vraiment de monopole sur le secteur de la communication mais exerce une pression trop forte sur le marché de la publicité télévisée»*.

La Fininvest devra donc réfréner ses ardeurs et renoncer à certains contrats publicitaires afin de réduire sa part du marché à 57 % au lieu de 60 % actuellement. Ce recul devrait se traduire par une perte de recettes publicitaires d'environ 2 milliards de lires (8,9 millions de francs). En outre, le groupe de M. Berlusconi devra soumettre tous les trois mois ses contrats de recettes publicitaires à M. Santaniello et cela jusqu'en 1995.

Lors d'une conférence de presse à Milan, dimanche 10 mai, le patron des trois principales télévisions privées italiennes, du groupe Mondadori et de la régie Publitalia, a violemment critiqué cette deuxième décision, considérée *«comme une monstruosité juridique»*, qui porte le sceau du *«socialisme réel»*. M. Berlusconi a accusé les éditeurs italiens – et notamment le prince Caraciollo, patron de *l'Espresso*, et M. Giorgio Fattori, président du groupe Rizzoli – d'avoir usé de *«menaces»* sur le «garant de l'édition».

Tout en expliquant que ce dernier l'avait lavé de l'accusation de monopole, *Sua Emittenza* a indiqué que l'enquête sur son groupe (*le Monde* du 25 février), conduite depuis deux mois à l'instigation des éditeurs, l'avait empêché d'avoir *«la sérénité»* nécessaire pour *«mener à bien l'expansion de la Fininvest en France et en Grande-Bretagne»* et que *«ces attaques téméraires et infondées»* avaient contribué à son retrait de candidature à *La Cinq* et de Channel 5 (*le Monde* du 9 mai). Il a précisé qu'il ferait appel du jugement de M. Santaniello.

Y.- M. L.

□ M. Jack Lang favorable à un programme éducatif pour compléter le cinquième réseau. – M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, qui était l'invité à l'émission «7 sur 7» (TF 1), dimanche 10 mai, s'est déclaré favorable à un programme éducatif pour compléter l'antenne du cinquième réseau qui sera occupé à partir de l'automne par Arte, la chaîne culturelle franco-allemande. *«Nous réfléchissons à la mise au point de programmes de caractère éducatif mais moderne, destinés aux jeunes, aux universités, aux établissements scolaires*, a indiqué M. Lang. *Nous voulons tirer vers le haut les programmes de télévision.* De son côté, M. Jérôme Clément, président d'Arte, a affirmé dans *Communication-CB News* que son objectif d'audience se situe entre *«5 % et 7 % de l'audience totale»*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 8 mai 1992

DES DÉCRETS

– nº 92 – 421 du 4 mai 1992 portant publication de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie dans le domaine de l'utilisation des méthodes de gestion de l'économie, fait à Paris le 6 février 1992;

– nº 92-423 du 4 mai 1992 portant publication de la convention sur la loi applicable aux contrats d'intermédiaires et à la représentation, faite à La Haye le 14 mars 1978.

CARNET DU Monde

Décès

– **Sylviane CARREL**

nous a quittés le 14 avril 1992.

Boris et Xavier Boillon,
ses fils,
Famille Carrel.

Chaillexon,
25130 Villers-le-Lac.

– *Françoise Molinie,*
Jean-Paul et Janie Chaperon,
Pierre et Hélène Chaperon,
Chantal et Claude Petit,
Catherine Chaperon,
ses enfants,
Ses dix-sept petits-enfants,
Ses onze arrière-petits-enfants,
Les familles Chaperon, Raguet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Paul CHAPERON,
née Suzanne RAGUET,

survenu le 7 mai 1992, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), dans sa quatre-vingt-treizième année.

Priez pour elle.

*Les obsèques religieuses seront célé*brées le mardi 12 mai, à 14 heures, en l'église Notre-Dame de Vire (Calvados).

7, place du Champ-de-Foire,
14500 Vire.

– Nous apprenons le décès, survenu *le jeudi 7 mai 1992 à Paris, du*

général (CR) Pierre DAILLIER,

dont les obsèques seront célébrées le mardi 12 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 13 septembre 1905 à Norroy-le-Sec (Meurthe-et-Moselle), ancien élève de Saint-Cyr, Pierre Daillier a commencé sa carrière au service des affaires indigènes au Maghreb, avant de servir à l'état-major du futur maréchal de Lattre de Tassigny pendant la campagne de France. A la fin de la seconde guerre mondiale, il sert en Indochine jusqu'en 1953. Affecté comme colonel à l'état-major du commandement des forces terrestres alliées en Centre-Europe, il commande ensuite, avec le grade de général, la 21e division d'infanterie et la subdivision de Batna (Algérie). Entre 1959 et 1962, il est chef de la mission militaire française au Laos. En 1962, avec le grade de général de division, Pierre Daillier devient directeur technique des armes et de l'instruction, une fonction nouvellement créée à l'état-major de l'armée de terre. En 1965, devenu cadre de réserve, il est rédacteur en chef de la *Revue militaire générale*, dont il devient le directeur en 1969 jusqu'à la disparition de ce périodique. Grand-Croix de l'ordre national du Mérite, le général Daillier était grand officier de la Légion d'honneur.]

– Mme Angèle Dick,
sa mère,
Mme Pierre-Richard Dick,
son épouse,
M. Rémi Ripoll et Mme,
née Isabelle Dick
et leur fils Guillaume,
Marie-Hélène, Jean-Pierre
et Richard Dick,
ses enfants et petit-fils,
Mme Erick Rau,
La famille Geiger,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre-Richard DICK,
docteur vétérinaire,
président du groupe Virbac,

survenu le 1er mai 1992, au Honduras, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi *12 mai, à 16 heures,* en la basilique Sainte-Réparate, place Rossetti, à Nice.

Il n'y aura pas de serrements de mains après l'office religieux.

*L'inhumation aura lieu ultérieure*ment dans la plus stricte intimité.

Visites à l'Athénée de Nice, 42, avenue Saint-Augustin, Nice (Alpes-Mari*times).*

95, avenue de la Lanterne,
Sama-Keur,
06200 Nice.

– Le conseil d'administration, les dirigeants, le personnel des sociétés du Groupe Virbac,
Virbac SA (Carros),
Gifavet SARL (Carros),
Imperial Dog SARL (Vauvert),
Laboratoires UVA SA (Ivry),
Reading SARL (Carros),
Francodex SA (Carros),
Monovet SA (Carros),
Laboratoires Viguié (Verzeilles),
Avitec SARL (Paris),
Virbac KG (Allemagne),
Virbac Nederland BV (Pays-Bas),
Virbac Ltd (Royaume-Uni),
Virbac SRL (Italie),
Laboratorios Virbac SA (Espagne),
Virbac Ag. (Suisse),
Allerdenn Inc. (USA),
Virbac Inc. (USA),
Francodex Inc. HC Laboratories Inc. (USA),
Laboratorios Virbac Mexico SA de CV (Mexico),
Virbac do Brasil Ltda (Brésil),
Virbac Pty. Ltd (Australie),
Virbac Egypt Company Ltd (Egypte),
Virbac Asia (Taiwan),
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur président, le

docteur Pierre-Richard DICK,

survenu le *1er mai 1992.*

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 12 mai, à 16 heures, en la basilique *Sainte-Réparate, place* Rossetti, à Nice.

Selon le vœu de la famille, il n'y aura pas de serrements de mains après l'office religieux.

L'inhumation aura lieu ultérieurement dans la plus stricte intimité.

13e rue,
LID,
06517 Carros.

– Le conseil de surveillance, le directoire, les dirigeants, le personnel des sociétés du Groupe Panmédica :
Panmédica SA,
Laboratoires Ardeval,
Laboratoires Panpharma,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Pierre-Richard DICK,
président du directoire,

survenu le 1er mai 1992.
Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 12 mai, à 16 heures, en la basilique Sainte-Réparate, place *Rossetti, à Nice, où l'on se réunira.*

Selon le vœu de la famille, il n'y aura pas de serrements de mains après l'office religieux.

L'inhumation aura lieu ultérieure*ment dans la plus stricte intimité.*

Gianfranco Cavazzoli,
L'ingénieur Rodolfo Russi,
Le laboratoire italien Vaillant (LIVSA) de Milan,
Son conseil d'administration, ses dirigeants, ses employés,
ont la douleur de faire part du décès du président du conseil d'administration, le

docteur Pierre-Richard DICK,

survenu le 1er mai 1992.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 12 mai, à 16 heures, en la basilique Sainte-Réparate, place *Rossetti, à Nice, où l'on se réunira.*

Selon le vœu de la famille, il n'y aura pas de serrements de mains après l'office religieux.

L'inhumation aura lieu ultérieurement dans la plus stricte intimité.

– *Les obsèques de*

Marlene DIETRICH,
commandeur de la Légion d'honneur,

seront célébrées le jeudi 14 mai 1992, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine.

Mme Maria Riva,
sa fille,
M. William Riva,
son gendre,
M. et Mme Michael Riva
et leur fils Mikey,
M. et Mme Peter Riva
et leurs fils, Matthew et Sean,
M. Paul Riva,
M. David Riva,
Ses petits-fils et arrière-petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme SIEBER,
dite MASSY,
commandeur de la Légion d'honneur,

décédée à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

– *Murielle Mège,*
sa petite-fille,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aninna FRILLEY,
née di NATALE,

survenu le 4 mai 1992.

La cérémonie religieuse a été *célébrée dans la plus stricte intimité* familiale en la paroisse Saint-Pierre, à Breuillet (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

174, avenue du Président-Wilson,
93100 Montreuil.

– M. Gilbert Lecomte,
M. et Mme Bruno Lecomte
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Lecomte
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Jager
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Lecomte
et leurs enfants,
M. Antoine Lecomte et Mlle Emily Holthuis,
Les familles Lecomte, Jaeger, Lehn, Haehl, Hatt, Lecomte-Cau et Bonte-Lecomte,
Ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gilbert LECOMTE,
née Anne JOURNOUD,

survenu à Strasbourg, le 4 mai 1992, à l'âge de soixante-trois ans, après une longue maladie.

Selon la volonté de la défunte, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité *familiale*, en l'église Saint-Maurice, à Strasbourg, le lundi 11 mai.

Des dons peuvent être faits en faveur du Centre de recherche de la clinique neurologique (CRCN) de l'hôpital de la Salpêtrière, division Mazarin, Paris-13e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Herder,
67000 Strasbourg.
3, rue des Fleurs,
67800 Bischheim.
81, rue des Etats-Unis,
36000 Châteauroux.
5, rue des Juifs,
67000 Strasbourg.
3, rue *Lamey,*
67000 Strasbourg.
9, boulevard Saint-Marcel,
75013 Paris.

– Mme Marie-Christine Vaysset-Morosolli,
M. Antoine Morosolli,
Mlle Florence Morosolli,
Ses enfants,
Philippe et Françoise,
Isabelle, Thomas, Benoît, Sandrine et Stanislas, Alexandre et Fabien,
ses petits-enfants,
M. Jean-François Vaysset,
Mme Evelyne Morosolli-Roberthie,
Les familles Perrier, Morosolli,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Thérèse MOROSOLLI,
née PERRIER,

survenu le 7 mai 1992, dans sa *soixante-treizième année.*

Les obsèques seront célébrées le mardi 12 mai, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

L'inhumation suivra dans l'intimité familiale au cimetière de Valframbert (Orne).

On prie d'associer à vos prières la mémoire de son époux

André

et de sa fille

Dominique.

19-21, rue Charcot,
75013 Paris.
34, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève,
75005 Paris.

– Nous avons appris le décès de

Marie-Anne PINI,

survenu le 26 avril 1992.

(Le Monde *daté 10-11 mai.)*

[Née le 6 avril 1934, Marie-Anne Pini a été attachée de presse aux éditions Gallimard de 1970 à 1991. Chargée, d'abord, des littératures française et étrangères, elle s'occupa ensuite uniquement de la littérature française contemporaine. A partir de 1985 et jusqu'à son départ de la maison en décembre 1991, lui furent confiés le service de presse de la « Bibliothèque de la Pléiade » et celui de la collection « L'univers des formes ».]

– *Mme François Serralta,*
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel François SERRALTA,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille de l'Aéronautique.

Ses obsèques religieuses auront lieu mardi 12 mai 1992, à 16 h 30, en l'église de Guéthary.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue de La Baie,
64500 Ciboure.

Conférences

– UNIVERSITÉ européenne de la recherche. Marc SAUTET reprendra son séminaire « Sur les sources inexplorées de la pensée de Nietzsche », le mardi 12 mai 1992, à 18 heures, *salle débats A, pavillon Joffre, Collège* international de philosophie, 1, rue *Descartes, Paris-5e.*

Soutenances de thèses

– *Elisabeth Malfroy* soutiendra sa thèse de doctorat en musicologie : « Ambroise Thomas, l'homme et son œuvre », le lundi 18 mai 1992, à 14 h 30, à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Paris-5e. Directeur de recherche : M. le professeur Manfred Kelkel.

Le Monde des

Carrières Européennes en Entreprises

PLANIFICATION, DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, TRÉSORERIE, FINANCE, INFORMATIQUE, STATISTIQUE, MARKETING.

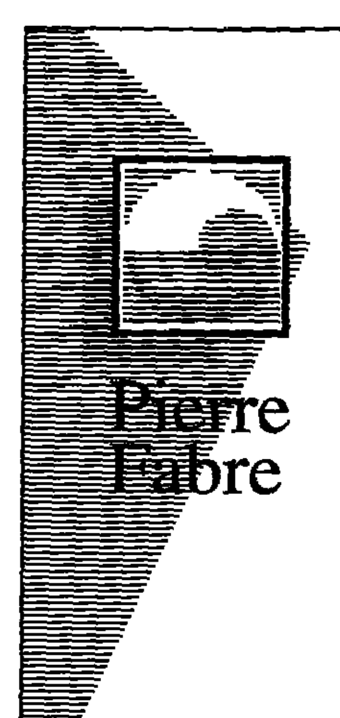
Jeunes Diplômés Européens, Votre Carrière Dans La Finance Débute à Paris.

LA COMPAGNIE BANCAIRE, premier [illegible] européen spécialisé dans les services [illegible]ciers, étoffe son équipe de jeunes cadres pour accompagner son expansion dans différents pays de [illegible]auté. Afin de bien appréhender notre culture, [illegible]duits et nos projets, vous travaillerez d'abord en France pendant 18 mois environ. Durant cette période, vous apprendrez à connaître nos réseaux de distribution, vous réaliserez des études marketing et statistiques, vous approfondirez vos connaissances techniques ou vous prendrez en charge des missions de planification et de contrôle de gestion. En un mot, vous aurez la possibilité d'acquérir un véritable savoir-faire. Vous évoluerez ensuite en prenant des responsabilités d'encadrement dans une filiale de votre pays d'origine. Bien entendu, un état d'esprit "européen" et la maîtrise de la langue française sont indispensables pour réussir dans ces fonctions. Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un CV sous réf. 2035 à Béatrice Plantureux Service Recrutement - COMPAGNIE BANCAIRE 5 Avenue Kléber 75116 PARIS - FRANCE.

COMPAGNIE BANCAIRE

PREMIER GROUPE EUROPÉEN SPÉCIALISÉ DANS LES SERVICES FINANCIERS

CURRICULUM



Industria Farmaceutica e Cosmetica
5.300 persone
Fatturato 5.000.000.000 F

IL GRUPPO PIERRE FABRE CERCA IL

DIRETTORE DELLA SUA FILIALE ITALIANA

Per Milano

Vero e proprio imprenditore, dinamico e carismatico, ha come compiti essenziali :
- definire e far applicare la strategia di sviluppo delle diverse marche del Gruppo in Italia.
- dinamizzare, coordinare e controllare l'insieme della struttura (140 persone) ed in particolare i venditori.

Sono indispensabili : un'esperienza simile in Italia e la conoscenza del mercato cosmetico, in particolare specializzato (ad esempio : farmaceutico) o eventualmente dell'OTC.

Profilo :
- 40/50 anni
- Marketing/Commerciale
- Animatore
- Gestionale
- preferibilmente italiano con perfetta conoscenza del francese
- Statuto Dirigente

Inviare la candidatura (lettera manoscritta + CV redatti in francese + foto) a **LABORATOIRES PIERRE FABRE** - Service recrutement cadres - référence E 328 M1 - 11, rue Théron Périé 81106 CASTRES CEDEX - FRANCE.

MEDIAPA

Le Monde

International







1er Producteur Exportateur Européen de Volailles, 6 400 salariés, C.A de 6,8 milliards de francs. Notre activité couvre l'ensemble de la filière avicole : accouvage, nutrition animale, élevage de volailles, abattage et transformation, transport terrestre et maritime, commercialisation.

Nous sommes présents industriellement et commercialement dans toute l'Europe (48 établissements : France, Allemagne, Hollande, Suisse, Angleterre, Espagne).

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

pour L'ALLEMAGNE

Notre développement sur le marché allemand, tant à l'Ouest que dans les "nouveaux Länder", se réalise au travers de plusieurs filiales totalisant plus de 900 salariés. Leur activité est coordonnée et dirigée par une maison-mère, GUTS GOLD Gmbh.

Agé d'environ 35/40 ans, vous êtes parfaitement bilingue allemand/français pour avoir vécu ou travaillé en Allemagne.

Vous avez déjà assumé des rôles de Direction entraînant des interventions dans les domaines les plus variés de l'entreprise (Gestion, Commercial, Technique). Vous souhaitez, maintenant, donner un nouveau souffle à votre carrière, en assumant un rôle aussi large et diversifié que possible.

Le Groupe DOUX est en mesure de vous proposer un avenir à la mesure de vos ambitions eu égard à ses projets de développement à ses réalisations et à ses résultats.

Ce poste basé à Bad-Bentheim (Basse Saxe) comprend de nombreux déplacements sur toute l'Allemagne.

Envoyez CV, lettre et photo sous la réf. 92/07 au
GROUPE DOUX - Monsieur Le Directeur Général
BP 22 - 29150 CHATEAULIN - FRANCE





is seeking as soon as possible a

DEPUTY HEAD
LOGISTICS AND PROCUREMENT DIVISION (M/F)

with a university degree or equivalent professional education and some years of practical experience in international transport.

Given the great difficulties of logistical operations in the Third World the candidate must be able to solve problems with creativity and persistence.

The candidate should have good knowledge of the English and French language. Field experience in developing countries would be an asset.

Main duties

— The successful applicant will report directly to the Head of the Logistics and Procurement Division.
— *He/she will be responsible for the preparation and implementation of international transport.*
— He/she will also be in charge of the coordination of transport programmes with contractors, some 65 NGO and the recipients overseas.
— Later on he/she shall also be involved in the expansion of services and product development.
— Extensive travelling in Europe and overseas may be requred.

EuronAid is the coordinating agency for NGO Food Aid and Emergency Aid Programmes funded by the Commission of the European Communities. Its activities comprise the programming and procurement of the food aid as well as the logistical operations up to the final distribution points.

The office of **EuronAid** is located in Oegstgeest, a pleasant place near The Hague, The Netherlands. In 1993 **EuronAid** is likely to move the office to the city of The Hague.

EuronAid *offers a salary in the range of 100,000 Dutch guilders and additional benefits, like a holiday allowance, participation in health insurance, pension fund, etc.*

Candidates should send their application (with telephone number), including a detailed curriculum vitae showing the required experience to the Secretary General,



EuronAid
P.O. Box 79, NL-2340 AB Oegstgeest, The Netherlands, Fax : 31-71-155 201.
Applications should be received by EuronAid not later than MAY 27, 1992.

R E T R O U V E Z C E S A N N O N C E S S U R 3 6 • 1 5 L M

VIE DES ENTREPRISES

Pour éviter la faillite

Le gouvernement suédois rachète Nordbanken

STOCKHOLM

de notre correspondante

Après les résultats alarmants du premier trimestre 1992, le gouvernement suédois a été contraint de venir au secours de Nordbanken. Cette banque, dans laquelle l'Etat suédois détient 77,3 % des actions, n'était plus en mesure, malgré une nouvelle émission obligataire l'automne passé de 5,2 milliards de couronnes (1) garantie par l'Etat, de faire face à l'accumulation de créances à risques. Après celles, déjà importantes, de 1990 et 1991, les pertes sur crédits pour 1992 étaient évaluées à 6,8 milliards de couronnes.

La banque n'aurait pas pu assurer, à l'automne prochain, le ratio de 8 % de couverture de ses engagements. Devant cette situation, le gouvernement n'avait pas d'autre choix que d'intervenir en achetant la totalité du capital de l'établissement, pour 2 milliards de couronnes – en offrant 21 couronnes par action – et en restructurant les activités. Avec d'un côté l'exploitation bancaire et de l'autre 60 milliards de couronnes de crédits à risques. Ces derniers seront pris en charge par une nouvelle société, Securum AB, dans laquelle le gouvernement injectera 20 milliards de couronnes, pour lui permettre d'attendre des jours meilleurs, notamment dans le marché de l'immobilier.

Les perdants dans cette affaire seront les contribuables suédois, auxquels ce plan de sauvetage, s'il est accepté par le Parlement, coûtera 3 250 couronnes *per capita*. *« Il est répugnant d'impliquer les contribuables, mais, en tant qu'actionnaire principal, le gouvernement était contraint d'agir »*, a expliqué vendredi 8 mai, lors d'une conférence de presse, Mme Ann Wibble, ministre des finances.

Les grandes institutions comme Nobel Industrier Skandia Trygghansa s'en sortent mieux et ont déjà répondu positivement à la demande du conseil d'administration de Nordbanken de vendre leurs parts.

Une fois la Nordbanken assainie, le gouvernement espère la vendre. Les acheteurs potentiels en Suède n'étant pas nombreux, compte tenu des pertes, les candidats étrangers seront les bienvenus.

FRANÇOISE NIÉTO

(1) Une couronne suédoise = 0,93 franc.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJET

□ **Axa est en passe de prendre pied aux Etats-Unis.** – La compagnie d'assurances new-yorkaise Equitable Life va être démutualisée après l'accord de 92 % de ses sociétaires. La nouvelle société sera cotée en Bourse dans les prochains mois et devrait permettre au français Axa de convertir près d'un milliard de dollars de créances en actions sur la mutuelle. Chaque sociétaire (ils sont 800 000) recevra trois actions Equitable et le groupe français devrait au final obtenir entre 40 % et 49 % du capital de la compagnie américaine. Cette dernière gère près de 140 milliards de dollars d'actifs, dont 92 milliards pour des tiers.

ESCROQUERIE

□ **M. Flavio Carboni, ex-collaborateur du président du Banco Ambrosiano, incarcéré.** – L'homme d'affaires italien M. Flavio Carboni, ex-collaborateur du président du Banco Ambrosiano M. Roberto Calvi, retrouvé mort en 1982, a été arrêté dans la nuit de vendredi 8 mai à Rome pour escroquerie sur mandat d'arrêt d'un magistrat sarde. M. Carboni est accusé, dans cette dernière affaire, d'avoir obtenu d'une banque sarde plus de deux milliards de lires (8,9 millions de francs) en échange de faux titres de crédit. L'homme d'affaires, qui a eu déjà à plusieurs reprises maille à partir avec la justice italienne pour escroqueries ou chèques sans provision, a été condamné récemment au procès pour le krach du Banco Ambrosiano (1982) à quinze ans de prison, mais, ayant fait appel, il était en liberté en l'attente du nouveau procès.

RACHAT

□ ***La CAMIF rachète Léon Fargues.*** – La CAMIF, dont le siège est à Chauray (Deux-Sèvres), vient de prendre une participation majoritaire dans la société lyonnaise de *vente par correspondance* Léon Fargues. Spécialisée dans l'alimentation fine, cette société produit notamment du foie gras à Sarrant (Gers) et emploie une quarantaine de salariés. La prise de participation de la CAMIF, à hauteur de 67 %, a été signée mardi 5 mai. Selon M. Maurice Piques, président du conseil d'administration de la CAMIF, cette acquisition entre dans un cadre de développement et de diversification. *« C'est un créneau nouveau, mais c'est dans notre métier »*, souligne-t-il, en ajoutant : *« La CAMIF partage avec Léon Fargues le souci de la qualité et la défense du consommateur »*. Troisième société de vente par correspondance en France, la CAMIF a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de francs. Elle emploie un peu plus de 1 900 personnes, dont 1 600 à Chauray, près de Niort.

SOCIAL

□ **Olida : 740 suppressions d'emplois.** – Le groupe agroalimentaire Fleury-Michon a annoncé, jeudi 7 mai, la suppression de 740 emplois chez Olida (1 750 salariés), société rachetée par le groupe en février 1992 (*le Monde* du 3 mars). A Loudéac (Côtes-d'Armor), 210 salariés sont concernés sur un total de 590. Les autres suppressions d'emplois touchent 325 commerciaux et 205 employés du siège d'Olida à Neuilly-sur-Seine. Le nouveau président d'Olida, M. Roger Colin, directeur général de Fleury-Michon, a aussi annoncé la mise en place d'un plan social de 140 millions de francs afin de préparer notamment 48 départs à la retraite (FNE) et 40 reclassements internes.

RÉSULTATS

□ **Pirelli Tyre Holding annonce une perte nette de 1,5 milliard de francs.** – Pirelli Tyre Holding (PTH), le holding de droit néerlandais du groupe italien de pneumatiques, a accusé en 1991 une perte *nette de 511 millions de florins* (1,533 milliard de francs), contre un résultat négatif de 9 millions de florins en 1990. Le chiffre d'affaires a régressé de 1,5 % à 6,112 milliards de florins en 1991, contre 6,202 milliards en 1990. Le résultat d'exploitation a diminué de 215 millions de florins pour s'établir à une perte de 6 millions de florins. Les charges extraordinaires ont atteint 265 millions de florins (contre 20 millions de florins), dont un montant de 250 millions de florins constitue une provision pour les frais de réorganisation. A la suite de cette réorganisation, le nombre d'employés passera de 29 000 à 28 000.

□ **Usiminas : bénéfice de 386,4 millions de francs en 1991 après la privatisation.** – L'entreprise sidérurgique brésilienne Usiminas, privatisée en 1991, a dégagé un bénéfice de 69 millions de dollars (386,4 millions de francs) pour l'exercice 1991, a annoncé le président de la compagnie, M. Rinaldo Campos Soares à Rio-de-Janeiro. Privatisée en octobre 1991, Usiminas, la plus grosse entreprise sidérurgique du pays, était l'une des rares sociétés publiques bénéficiaires, ce qui avait entraîné une forte opposition sur les terrains politique et juridique au processus de sa privatisation. Parmi les actionnaires minoritaires du secteur privé entrés dans le capital d'Usiminas au moment de sa privatisation, le groupe japonais Nippon Usiminas détient 12,88 % des actions ordinaires de l'entreprise.

□ **OGF (Lyonnaise des eaux) : résultat net en baisse à 115,5 millions de francs en 1991.** – L'Omnium de gestion et de financement (OGF), qui constitue le pôle services funéraires du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, a dégagé en 1991 un résultat net (part du groupe) de 115,5 millions de francs, en baisse de 9 % sur les 126,8 millions de francs de 1990, ont déclaré les dirigeants de la société. Cette variation est pour l'essentiel due à l'évolution du résultat exceptionnel, le montant des cessions d'actifs ayant été très inférieur en 1991. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2,79 milliards de francs, en hausse de 3,1 %. Les Pompes funèbres générales (PFG), principale filliale du groupe, ont dégagé l'an dernier un bénéfice (part du groupe) de 62,5 millions de francs (contre 62,3 millions en 1990) pour un chiffre d'affaires de 2,67 milliards de francs, en hausse de 20 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 mai ↑

Bonne tenue

La Bourse de Paris demeurait très bien orientée lundi en milieu de séance, l'indice CAC 40 gagnant 0,80 % en début d'après-midi, peu avant l'ouverture de Wall Street. Il atteignait alors les 2 079,99 points, se rapprochant ainsi de son record d'altitude de 2 129,32 points établi voici deux ans, le 20 avril 1990.

Pour la huitième semaine consécutive, le marché demeure bien orienté mais des intervenants soulignent que *les troubles sociaux en* Allemagne incitent à la prudence. La progression de la cote était principalement attribuée à la hausse du MATIF.

Sur le marché à règlement mensuel, les plus fortes hausses étaient emmenées par *la SCOR, la SCOA et la* CSEE. Du côté des baisses on notait Métrologie International qui a dû, un moment même, être réservée à la baisse. La firme a annoncé une perte nette consolidée part du groupe en *1991 de l'ordre de 609,60 millions de* francs après un bénéfice de 25 millions. Le groupe avait avancé en février dernier une estimation de perte de 570 millions de francs. En conséquence, il envisage une restructuration de son capital qui passera par *« un coup d'accordéon »* sur les titres dont le nominal des actions passera de 20 F à 10 F. La cotation de MMB est suspendue sur le règlement mensuel jusqu'au 13 mai. Le titre a fortement monté la semaine dernière, et a clôturé jeudi 7 mai, (+ 7,45 %) à 84,70 F dans la perspective d'une offre publique de retrait sur MMB. Cette dernière a été *confirmée* par une lettre des dirigeants à ceux de la Société des Bourses française. *La suspension de cotation des actions MMB « vise à calmer le marché »*, a déclaré à Reuter un porte-parole du groupe Matra, contrôlé par MMB. Depuis la reprise des cotations des actions, les titres MMB ont fait l'objet de fluctuations erratiques.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	30-4-92	7-5-92
Valeurs franç. à rev. variable	115,5	116,1
Valeurs industrielles	116,1	116,6
Valeurs étrangères	105,2	108,3
Pétroles-Energie	105,9	105,5
Chimie	122,9	123
Métallurgie, mécanique	127,8	129,1
Electricité, électronique	115,4	117
Bâtiment et matériaux	119	120,4
Ind. de consom. non alim.	117,8	117,4
Agroalimentaire	112,8	112,8
Distribution	118,2	119,1
Transports, loisirs, services	116,8	117,1
Assurances	116,6	118,8
Crédit banque	113,8	114,2
Sicomi	98,9	98,5
Immobilier et foncier	95,9	95,3
Investissement et portefeuille	117,1	117,2
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,5	100,7
Emprunts d'Etat	98,9	99
Emprunts garantis et assimilés	99,8	102
Sociétés	100,2	100,3
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 423,85	4 446,6
Valeurs étrangères	4 169,1	4 291,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	635,4	641,6
Valeurs étrangères	563,8	580,3
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	118,9	120,3
Emprunt d'Etat	119,8	119,8
Emprunts garantis et assimilés	118,2	120,7
Sociétés	117,6	117,6

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	30-4-92	7-5-92
Indice général	547,3	549,3
Produits de base	468,4	468,9
Construction	522,5	540,3
Biens d'équipement	287,3	288,1
Biens de consom. durables	817,3	826,2
Biens de consom. non durables	806,3	801,9
Biens de consom. alim.	930,3	929,3
Services	543,2	546,3
Sociétés financières	525,4	523,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	431,5	430
Valeurs industrielles	558,1	560,6

TOKYO, 11 mai ↑

La reprise se poursuit

La remontée de la Bourse de Tokyo prend de l'ampleur et l'indice Nikkei a encore gagné lundi 11 mai en fin de séance 232,14 points, 1,26 %, à 18 608,09 points dans un marché animé et avec des transactions importantes.

Venant après les fortes hausses de la fin de semaine dernière, cette nouvelle progression significative du Kabuto-cho démontre le retour à une certaine confiance des investisseurs, notamment étrangers. Pour autant, on ne peut pas parler d'euphorie.

La poursuite du redressement de la *place nipponne va maintenant dépendre* des résultats annuels (l'exercice se termine le 31 mars) publiés par les sociétés dans les prochains jours.

VALEURS	Cours du 8 mai	Cours du 11 mai
Ajinomoto	1 330	1 350
Bridgestone	1 190	1 200
Canon	1 460	1 460
Fuji Bank	1 440	1 440
Honda Motors	1 580	1 570
Matsushita Electric	1 430	1 400
Mitsubishi Heavy	589	596
Sony Corp.	4 490	4 450
Toyota Motors	1 500	1 500

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4680	4740
Arnault Associés	281	281
B.A.C.	62	62
Bque Vernes	785	795
Boiron (Ly)	490	491
Boisset (Lyon)	246	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	800	800
Calberson	385	....
Cardif	865	864
C.E.G.E.P.	175	....
C.F.P.I.	274 50	275
C.N.I.M.	1185	1239
Codetour	283	285
Conforama	1218	1218
Creeks	190 90	200
Dauphin	285	286 50
Delmas	1030	1020
Demachy Worms Cie.	370	370
Devanlay	1015	1070
Deville	205	199 90
Dolisos	122	121
Editions Belfond	180	....
Europ. Propulsion	196 10	209 50
Finacor	110	....
G.F.F. (group.fon.f.)	105	106 90
G.L.M.	342	357
Gravograph	173	173
Guintoli	882	880
I.C.C.	201	201
Idianova	100	....
Immob. Hôtelière	1150	....
Interna. Computer	146	....
I.P.B.M.	72	....
Locamic	80 10	....
Matra Comm.	224 90	203 50
Molex	171	178
Publ.Filipacchi	430	519
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Sélect Invest (Ly)	90	90
Serbo	316	321
Sopra	314 90	304
TF1	513	500
Thermador H. (Ly)	410	....
Unilog	264	260
Viel et Cie	115	115
Y. St-Laurent Groupe	860	864

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 mai 1992

Nombre de contrats estimés : 176 416

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	108,28	108,48	108,50
Précédent	108	108,24	108,14

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92
108	0,47	1,10	0,21	0,73

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 7 828

COURS	Mai	Juin	Juillet
Dernier	2 077	2 079	2 048
Précédent	2 060	2 052	2 046

CHANGES

Dollar : 5,5255 F ↑

Le dollar regagnait du terrain lundi 11 mai, après un week-end prolongé sur la *place parisienne. La monnaie américaine cotait au* fixing 5,5255 F contre 5,4955 F jeudi à la cotation officielle.

FRANCFORT	8 mai	11 mai
Dollar (en DM)	1,6319	1,6434
TOKYO	8 mai	11 mai
Dollar (en yens)	132,55	133,17

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 mai) ... 9 3/4 - 9 13/16 %

New-York (8 mai) ... 3 9/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	5 mai	6 mai
Valeurs françaises	117,50	117,70
Valeurs étrangères	107,30	108,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	551,15	548,96
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 046,93	2 047,15

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	5 mai	6 mai
Industrielles	3 359,34	3 369,41

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	5 mai	6 mai
100 valeurs	2 662,20	2 698,70
30 valeurs	2 083,30	2 107,20
Mines d'or	110,90	110,80
Fonds d'Etat	88,57	88,55

FRANCFORT

	5 mai	6 mai
Dax	1 732,64	1 743,50

TOKYO

	6 mai	*7 mai*
Nikkei Dow Jones	17 878,66	18 410,88
Indice général	1 339,43	1 374,70

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

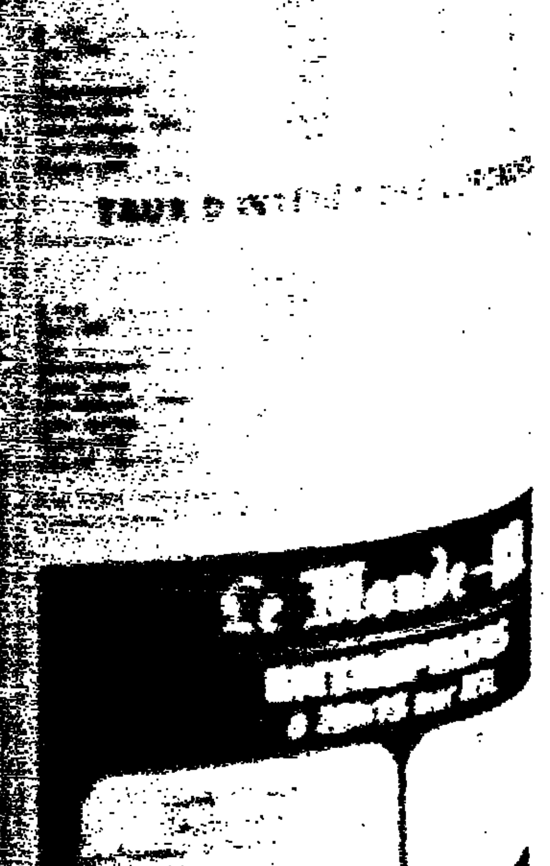
	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,5270	5,5290	5,6100	5,6150
Yen (100)	4,1509	4,1556	4,2043	4,2123
Ecu	6,9108	6,9120	6,9030	6,9100
Deutschemark	3,3635	3,3640	3,3632	3,3660
Franc suisse	3,6204	3,6241	3,6291	3,6357
Lire italienne (1000)	4,4680	4,4710	4,4438	4,4492
Livre sterling	9,9080	9,9130	9,9023	9,9144
Peseta (100)	5,3795	5,3841	5,3463	5,3552

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 3/4	3 7/8	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Ecu	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 9/16	8 11/16
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16
Livre sterling	10	10 1/8	10	10 1/8	9 15/16	10 1/16
Peseta (100)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
FRANC FRANÇAIS	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 8/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 MAI

Cours relevés à 14 h 06

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4580	C.N.E 3%	4690	4680	4676	- 0 30
892	B.N.P. T.P.	918	920	915	- 0 11
902	Cr.Lyon. T.P.	906	909	906	....
1440	Renault T.P.	1600	1600	1599	- 0 06
1638	Rhone Poul. T.P.	1760	....	....	....
1144	Saint Gobain T.P.	1145	1145	1140	- 0 44
909	Thomson T.P.	901	900	890	- 1 22
785	ACCOR	830	835	836	+ 0 72
770	Air Liquide	798	794	799	+ 0 13
635	Alcatel-Alsthom	671	675	677	+ 0 89
1670	Als.Superm.	1718	1718	1726	+ 0 47
315	A L S P I	310	310 50	311	+ 0 32
495	AGF Sté Centrale	509	514	515	+ 1 18
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
161	Avenir H. Média	184	187 50	184 90	+ 0 49
935	Axa (ex Cie Midi)	1017	1015	1019	+ 0 20
154	Bafip	151 60	164 90	162 50	+ 0 58
121	Bail-Equipem.	123	125	128 50	+ 4 47
800	Bail Investiss.	817	817	820	+ 0 37
480	Bancaire	517	517	516	- 0 19
810	Bazar H.-V.	810	810	808	- 0 26
650	Beghin-Say	664	670	663	- 0 15
1380	Berger (M)	1430	1446	1435	+ 0 35
410	Bertrand Faure	406	....	....	....
775	Bic	772	785	786	- 0 78
1080	B.I.P.	1117	1085	1120	+ 0 27
340	BIS	336 60	337 90	337 90	+ 0 42
375	B N P (Ci)	411	414	419	+ 1 95
790	Bollore Tech.	781	789	775	- 0 77
2900	Bongrain	3180	3210	3200	+ 0 63
740	Bon-Marché	785	789	789	+ 0 52
630	Bouygues	662	660	668	+ 0 91
112	BP France	119 60	120	116 50	- 2 51
1150	B S N	1161	1165	1174	+ 1 12
1130	Canal Plus	1202	1200	1201	- 0 08
330	Cap Gem.S.	323	323	323 50	+ 0 15
2680	Carrefour	2578	2610	2619	+ 1 59
166	Casino	182 30	181	184 70	+ 1 32
100	Casino ADP	105 80	106	106 50	+ 0 66
2200	Castorama D.L.	2118	2115	2106	- 0 57
185	C.C.F.	200 60	203	202 50	+ 1 00
47	CCMC Ly	49	48 20	48 20	- 1 63
400	C.D.M.E.	430 10	429	430	- 0 02
187	C.E.G.I.D.	210	208	207	- 1 43
130	Centrest (Ny)	127 30	126 20	128	+ 0 55
415	C.E.P. Comm.	443	445	438	- 1 13
135	Cerus	138 10	136 50	138 60	+ 0 37
815	Cetelem	800	809	795	- 0 63
295	CF Int.	287 60	288	288	+ 0 14
315	CGI Info.	340	340	334	- 1 76
1240	C G I P	1256	1260	1267	+ 0 88
840	CGP	669	642	642	- 4 04
1150	Chargeurs S A	1204	1210	1212	+ 0 66
350	Christian Dior	358 50	360	356	- 0 70
580	C I C A (M)	618	620	624	+ 0 97
355	Ciments franc.	466	467	465 70	- 0 06
725	Clarins	723	725	739	+ 2 21
525	Club Méditer.	542	550	546	+ 0 74
190	CMB Packa.	195	195 80	194 80	- 0 10
875	Coles	870	854	851	- 2 18
250	Cpt. Entrep.	248	250	245	- 1 21
1310	Compt Mod.	1331	1340	1335	+ 0 30
280	CPR (Paris Réa.)	282 80	282	282	- 0 28

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
880	Créd. Foncier	967	985	971	+ 0 41
220	Crédit Loc France	228	230	231 80	+ 1 87
635	Cr Lyon.(CI)	649	650	652	+ 0 46
1100	Crédit Nat.	1077	1085	1107	+ 2 79
380	CSEE	297	297	313 60	+ 5 56
2860	Damart	3096	3100	3170	+ 2 39
320	Dassault Aviation	355 90	346	345	- 3 08
176	Dassault Electr.	183	190	191	+ 4 37
1630	De Dietrich	1730	1740	1740	+ 0 58
90	Dév.R.N.d.C.&R.	90	90	90	....
156	Dév.R.Sud-Est	157	159	158	- 0 64
305	D M C	348	352	365	+ 2 80
425	Docks France	445 50	448	456 90	+ 2 56
335	Dynaction	325	324	323	- 0 62
2320	Eaux (Gle)	2420	2447	2445	+ 1 03
885	E.B.F.	878	879	879	+ 0 11
480	Ecco	470	474	479 90	+ 2 11
395	Elf Aquitaine	397 80	389	397 50	- 0 08
1170	ElfSanofi(ExSanofi)	1183	1171	1189	+ 0 52
260	Erap-Elf (Certif.)	280 10	281	281	+ 0 32
450	Essilor	479 80	479 10	479	- 0 17
200	Essil.Int.(DP)	221 50	222	220	- 0 68
805	Esso	811	825	826	+ 1 73
1590	Eurafrance	1590	1590	1595	+ 0 31
800	Eurocom	697	698	706	+ 1 29
132	Eurodisneyland	132 20	131 50	131 40	- 0 61
1070	Europe 1	1105	1102	1113	+ 0 72
39	Eurotunnel	39 45	39 50	38 85	- 1 52
1440	Exor	1400	1401	1430	+ 2 14
120	Finextel	122 50	123	123	+ 0 41
395	Fives Lille	410	414 90	414	+ 0 98
3080	Fromager. Bel.	3195	3185	3185	- 0 31
2080	Gal.Lafayette	1965	1945	1995	+ 1 53
1880	G.A.N.	2063	2070	2051	- 0 58
550	Gascogne (B)	535	535	536	+ 0 19
1430	Gaz et Eaux	1460	1470	1470	+ 0 68
650	Géophysique	650	664	660	+ 1 54
665	Gerland Ly	665	665	665	....
775	Groupe André SA	750	751	755	+ 0 67
510	Groupe Cité	539	535	538	- 0 19
410	GTM-Entrep.	431	430	426	- 1 16
1780	Guyenne-Gas.	1756	1765	1790	+ 1 94
148	Hachette	149 40	146	145	- 2 29
500	Havas	531	533	535	+ 0 75
340	Idia	335	335 10	335	....
340	Imétal	365	366 50	365	....
139	Immob. Phénix	135 20	136 40	138 40	+ 2 37
99	Ingénico	98 10	99 90	98 50	+ 0 41
7000	Inst. Mérieux	6850	6850	6780	- 1 02
480	Intertail	480	477	480	....
780	Intertechnique	840	840	850	+ 1 19
940	J. Lefebvre	972	978	977	+ 0 51
560	Klépierre	580	584	582	+ 0 36
736	Labinal	775	774	774	- 0 13
380	Lafarge	386 80	388 10	392 40	+ 1 45
320	Lebon	328	325	325	- 0 91
5010	Legrand	5030	5030	5040	+ 0 20
2820	Legrand (DP)	2799	2800	2810	+ 0 39
415	Legris Industries	466	468	468 50	+ 0 82

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
715	Locindus	727	730	721	- 0 83
4730	L.V.M.H.	4330	4388	4370	+ 0 92
525	Lyon.Eaux/Dumez	559	563	574	+ 2 68
115	Majorette Ly	125	125	126	+ 0 80
315	Mar. Wendel	335	336 90	338	+ 0 90
158	Matra	180 80	180	178 40	- 1 33
580	Merlin-Gérin	549	552	569	+ 3 64
89	Métaleurop	104	103	104	....
52	Métrologie In.	48 50	42	42	- 13 4
198	Michelin	214 90	215	211 90	- 1 40
158	Mix. Sebag (Ny)	158 10	....	....	....
89	MMB	84 70	....	....	....
176	Moulinex	168 50	167	166	- 1 48
1160	Navig. Mixte	1138	1140	1130	- 0 70
109	Nord-Est	110	111	114 40	+ 4 00
275	Norbio (Ny)	290	294 10	296	+ 2 07
580	Nouv Galeries	598	598	598	....
170	Olipar	180	180	180	..
865	Oréal	859	860	876	+ 1 98
400	Paribas	446 90	446	439 50	- 1 66
210	Pechiney Int.	215 20	215 60	216 60	+ 0 65
370	Pechiney (CIP)	365	365	369	+ 1 10
1570	Pernod Ricard	1598	1622	1650	+ 3 25
735	Peugeot	788	783	796	+ 1 02
325	Pinault	358 50	360	360 70	+ 0 61
720	Plastic-Omn.	792	805	824	+ 4 04
565	Poliet	630	630	628	- 0 32
720	Primagaz	730	731	735	+ 0 68
810	Printemps	801	805	814	+ 1 62
3380	Promodès	3710	3720	3760	+ 1 35
590	Radiotechn.	589	599	604	+ 2 55
5600	Redoute (La)	5660	5670	5650	- 0 18
174	Rémy Cointreau	183 20	186 20	184	+ 0 44
610	R. Poulenc CIP	658	662	669	+ 1 67
370	Robur Financ.	370	371	365	- 1 35
68	Rochette(La)	73	72 10	72 80	- 0 27
2160	Roussel Uclaf	2135	2135	2135	....
3150	R. Impé.Ly *	3270	3350	3400	+ 3 98
182	Sade (Ny)	182	182	182	....
1900	Sagem	1985	1976	1989	+ 0 20
570	Saint Gobain	605	608	611	+ 0 99
1250	Saint Louis	1269	1270	1276	+ 0 56
1480	Salomon Ly	1500	1480	1475	- 1 67
345	Salvepar (Ny)	348	345	345	- 0 86
1520	S A T	1500	1500	1510	+ 0 67
230	Saut. Chât.	235	232 20	235 10	+ 0 04
1110	Saupiquet (Ny)	1090	1088	1098	+ 0 73
715	Schneider	707	711	730	+ 3 25
18	SCOA	17 65	18	18 86	+ 6 80
375	Scor s.a.	378	405	417	+ 10 3
2110	S.E.B.	2326	2355	2364	+ 1 63
445	Selimeg	446	446	447	+ 0 22
125	Sélectibanque	126 10	128	127	+ 0 71
225	Sextant A.	244 80	245	245	+ 0 08
620	S F I M	799	800	800	+ 0 13
240	S.G.E.	243	237 10	240 10	- 1 19
445	Simco	445	445	445	....
755	Sk. Rossignol	720	730	721	+ 0 14
500	Sligos	496	499	499	+ 0 80

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
540	Société Géné.	567	574	573	+ 1 06
66	Sodexo(S)	67	65 90	66	- 1 49
146	Sodero(Ny)	143	141	140	- 2 10
1040	Sodexho	1025	1035	1034	+ 0 88
80	Sogenal(Ny)	80 60	81 55	81 65	+ 1 30
420	Sogerap	435	433	434	- 0 23
1410	Som-Allib.	1495	1500	1511	+ 1 07
430	SOPHIA	417	417	409	- 1 92
1700	Source Perrier	1700	1700	1702	+ 0 12
810	Sovac	835	840	860	+ 2 99
340	SPEP	364	370	366	+ 0 55
340	Spie-Batignol	373	371	369	- 1 07
810	Strafor Facom	873	865	868	- 0 57
335	Suez	346	348 60	348 60	+ 0 17
1280	Synthélabo	1244	1242	1255	+ 0 88
166	Thomson CSF	161	165 10	166	+ 3 11
250	Total	269 40	268	270	+ 0 22
183	- (certif.)	174	171 50	172	- 1 15
215	Trailleur Fin.	212	212	212	....
530	U.A.P.	551	555	560	+ 1 63
310	U F B Locab.	330	330	336 50	+ 1 97
750	U I C	750	750	749	- 0 13
465	U I F	453 50	453 50	453 50	....
790	U I S	804	770	814	+ 1 24
520	Unibail	529	520	530	+ 0 19
730	Valéo	747	750	746	- 0 13
270	Vallourec	253 90	255 10	256 70	+ 1 10
300	Via Banque	319 50	318	312	- 2 35
320	Worms et Cie	356 90	357 90	357 50	+ 0 17
1250	Zodiac	1264	1275	1277	+ 1 03
1120	Elf Gabon	1110	1109	1102	- 0 72
108	Amax	114	112 70	112 70	- 1 14
131	Amer. Barrick	131 50	135 30	137	+ 4 18
129	Amer. Express	123 30	120 20	121	- 1 87
245	A.T.T.	245	241 60	242	- 1 22
185	Anglo Amer.C.	193	195 20	196	+ 1 55
310	Amgold	310	316	315	+ 1 61
250	Banco Santander	250	250	260	+ 4 00
850	B.A.S.F.	832	820	814	- 2 16
980	Bayer	970	978	975	+ 0 52
47	Bleshaim Plc.	52	52	51 90	- 0 19
38	Buffelsfont.	37 90	37 50	37	- 2 37
147	Chase Manh.	157	163 60	163 70	+ 4 27
2680	Daimler Benz	2657	2685	2675	+ 0 68
141	De Beers	161	152 40	152 40	+ 0 93
2470	Deutsche Bank	2400	2417	2402	+ 0 08
1200	Dresdner Bank	1177	1186	1186	+ 0 76
59	Driefontein	62 50	63 75	63 85	+ 2 16
280	Du Pont-Nem.	288 50	291 40	291 40	+ 1 01
220	Eastman Kodak	218	224 60	226 10	+ 3 26
14	East Rand	13 70	14	13 90	+ 1 46
33	Echo Bay	33 40	34	34 20	+ 2 40
240	Electrolux	249	252	250 60	+ 0 60
117	Ericsson	121	121 20	127 50	+ 5 37
325	Exxon Corp.	324 20	330	328 10	+ 1 20
240	Ford Motor	252	252	252	....
45	Freegold	44 80	44 60	45 40	+ 1 34
17 60	Gencor	19 40	20	20 10	+ 3 51
435	Gén. Elect.	425	428 20	428 70	+ 0 87

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
235	Gén. Motors	223	222	221 10	- 0 85
330	Gén. Belgique	333	337	345	+ 3 60
45	Gd. Métropol.	48 95	49 20	50	+ 2 15
57	Guinness	62	62 50	62	...
24	Hanson PLC	23 60	23 80	24 15	+ 2 33
27	Harmony Gold	26 30	26 45	27	+ 2 66
440	Hewlett Packard	447 10	....	....	....
35	Hitachi	36 20	35 90	35 80	- 1 10
900	Hoechst	858	856	852	- 0 47
65	Homestake	67	66 95	67 90	+ 1 34
138	I.C.I.	135	137 30	137 60	+ 1 93
505	I.B.M.	520	521	524	+ 0 77
365	I.T.T.	372	377 60	377 10	+ 1 37
168	Ito Yokado	174 60	179 50	180 80	+ 3 55
59	Matsushita	60	58 90	58 50	- 2 50
3 55	Maxwell	3 55	....	...	...
230	Mc Donald's	245	245 30	245 10	+ 0 04
805	Merck	821	822	822	+ 0 12
535	Minnesota M.	512	515	525	+ 2 54
44	Mitsubishi	45 65	46 50	46 50	+ 1 86
350	Mobil corp.	350 30	350	350	- 0 09
310	Morgan J.P.	313 10	316 20	320	+ 2 20
35220	Nestlé	36750	36550	36600	- 0 41
131	Norsk Hydro	148	148	150	+ 1 35
99	OFSIL	100 10	102 10	103 30	+ 3 20
1750	Pétrofina	1849	1871	1872	+ 1 24
420	Philip Morris	431 60	432	431 50	- 0 02
109	Philips	112	111 90	112 10	+ 0 09
57	Placer Dome	55 10	57 20	57 20	+ 3 81
565	Procter Gamble	565	....	....	....
198	Quilmès	205	200	206	+ 0 49
23	Randfontein	25 30	25 15	25 25	- 0 20
295	Rhone Poul. Rorer	301	305	302 30	+ 0 43
450	Royal Dutch	452	452	453	+ 0 22
59	R T Z	63 80	65	65 25	+ 2 27
1 60	Saat.& Saatchi	2 32	2 38	2 45	+ 5 60
32	St Helena	32 60	32 60	32 50	- 0 31
335	Schlumberger	354 50	364	363 60	+ 2 57
47	Shell transp.	48 10	48 25	48 45	+ 0 73
2340	Siemens	2320	2319	2324	+ 0 17
400	Siemens Nixdorf	399	400	406	+ 1 50
180	Sony	184 80	185	187 90	+ 1 68
59	Sumitomo Bank	62 50	63 50	63 20	+ 1 12
174	T.D.K.	185 90	184 20	185	- 0 48
56	Telefonica	57 45	57	59	+ 2 70
27	Toshiba	27 50	27 85	27 85	+ 1 27
575	Unilever	561	569	577	+ 2 85
305	Unit.Techn.	294 60	295	298 80	+ 1 43
295	Vaal Reefs	289 10	291 60	290	+ 0 31
1290	Volkswagen	1301	1322	1327	+ 2 00
405	Volvo	399 90	412	411 10	+ 2 80
154	West. Deep	154	154	154	....
420	Xerox Corp.	408	398 40	398 40	- 2 35
109	Yamanouchi	111 90	114 20	114 20	+ 2 05
4 49	Zambia Cop.	4 04	4 07	4 05	+ 0 25

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 80	7 40
Emp.Etat 9,8%78	99 90	8 14
10,80% 79/94	101	7 37
Emp.Etat 13,4%83	105 40	5 19
Emp.Etat 12,2% 84	100 80	7 20
10,26% mars 86	104 40	1 88
OAT 10% 5/2000	108 40	9 58
OAT 9,9% 12/1997	106 10	4 05
OAT 9,8% 1/1996	103 27	2 73
PTT 11,2% 85	105 15	4 62
CFF 10,30% 86	102 15	2 83
CFF 10,25% nov 90	107 50	1 60
CNA 10 % 1979	....	2 01
CNB Bques 5000F	98 45	3 21
CNB Paribas 5000F	97 85	3 21
CNB Suez 5000F	97 85	3 21
CNE 11,5% 85	101 07	9 70
CNI 1/82 5000F	98 25	3 21
CNT 9 % 86	....	0 75
CRH 10,90% déc.85	106 30	3 56
CHARB FCE 3% 100	140	....
CNCA	1008	....
Caos	2120	....
Alcatel 6 % janv. 89	658	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 86	860	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	900	905
Applications Hydr.	1520	1530
Arbel	530	550
Bains C.Monaco	1063	1080
B.Hypoth.Europ.	363 80	....
B.N.P. Intercont.	423	415
Beghin-Say (C I)	480	486
Bénédictine	2940	...
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	2970	....
B T P	84 10	84 30
Cambodge	880	875
Carbone Lorraine	560	565
Case Poclain	7 90	7 90
C.E.G.F (Frigor.)	698	685
Cerabati Blanzy	370	388
Cerabati	70	....
Champex Ny	88 80	84 50
CIC (CIP)	215	215

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1425	1450
C.I.T.R.A.M. (B)	2252	....
Cogifi	344 90	343 50
Comiphos	550	....
Cie Industrielle	6500	....
Cpt Lyon Alemand	389	380 10
Concorde	722	720
Conser.Mét.Prov.	28	....
Crédit Gén.Ind.	160	....
Cr Universel (Cie)	322	....
Darblay	700	....
Degremont	2090	2090
Delmas Vieljeux	2962	2980
Didot Bottin	615	617
Eaux Bassin Vichy	2731	2731
Eaux Vittel	953	....
Ecia	353	355
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Etex (ex Eternit)	2070	2115
Finalens	301	301
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1940	1985
Foncière (Cie)	506	510
Fonc.Lyonnaise	881	884
Foncina	400	....
Fougerolle	930	920
France I.A.R.D.	701	....
France SA (La)	2100	2135
From. Paul-Renard	1751	....
Gaumont	588	559
Genelim	355	345
Gévelot	491	500
G.F.C.	348	348
Groupe Victoire	1210	....
G.T.I (Transport)	198	200 20
Immobail	359 50	361
Immobanque	738	730
Im.Marseillaise	5110	5240
Immofice	435	440
Invest.(Ste Cle.)	3300	3300
Lambert Frères	325	325
Lille Bonnières	1100	1100
Locafinancière	519	....
Louis Vuitton	690	705
Louvre	3080	3121
Lucia	960	960
Machines Bull	33	30
Mag.Uniprix	180 10	....
Magnant	675	....
Métal Déployé	465	....
Mors	81 70	77
Navigation (Nle)	199	199
Optorg	320	305
Oréal (Ci)	456	462
Origny-Desvroise	730	738
Palais Nouveauté	1200	1221
Paluel Marmont	630	....
Parfinance	165	153

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris France	180	190
Paris Orléans	218	217 10
Parisienne Invest.	301	....
Pathé Cinéma	1112	1112
Piper Heidsieck	1280	1220
Porcher	481	485
Promodès (Ci)	1815	....
Publicis	760	768
Rochefortaise	105 10	106 50
Rosario	170	168 10
Rougier	255	....
S.A.C.E.R.	425	....
S.A.F.A.A.	207 10	....
S.A.F.I.C Alcan	203	....
Saga	410	....
Saint Dominique (F.)	110	111 10
Salins du Midi	620	625
Savoisienne M.	163	....
S.C.A.C.	710	....
Senélle	440	449
S.Eud.Part. (M)	136	136
Silic	612	612
Slavin	160	162
S.I.P.H.	210	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	610	....
Sofio	397	....
Sofical	1220	1220
Sofiram (ex Saturn)	78	79 90
Sotagi	2415	....
Soudure Autogène	917	920
Sovabail	440	....
Stemi	487 10	475
Taittinger	3073	3120
Testut-Aequitas	325	....
Tour Eiffel	232	236
Ufiner	1150	1150
Vicat	495	505
Viniprix	1500	1500
Vizir	130	130
Maroc Sté Brasserie	186	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	708	....
Alco Nv Sico	488	485
Alcan Aluminium	115 80	113 30
American Brands	289 80	285
Arbed	620	....
Asturienne Mines	93 85	89 85
Banco Popular Espa.	576	....
B.Reglements Int.	18000	18000
Can.Pacifique	81	82 45
Chrysler Corp.	100 20	....
C I R	8	....
Commerzbank	880	....
Dow Chemical	331 10	331 10
Fiat	22 10	22 10
GBL (Brux Lamb.)	500	515
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd.	79 50	80
Goodyear Tire	405	....
Grace and Co (WR)	192 70	....
Honeywell Inc.	405 20	....
Johannesburg	90 15	....
Koninklijke Pakhoed	130 50	....
Kubota	22	....
Midland Bank	37 70	....
Noranda Mines	75	75 20
Olivetti priv.	9 75	9 50
Pfizer Inc.	411	399 50
Ricoh	19	19
Robeco	291 40	293 10
Rodamco NV	143	143 80
Rolinco	287 80	289 30
Saipem	5 95	...
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	104 60	109
Tenneco Inc.	250	....
Thorn Electrical	84 60	85 10
Toray Ind.	22 50	23 05
West Rand Cons.	7 60	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	...
Calciphos	90	82 30
C G H Cogedhor	10 20	....
Coparex	605	610
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	321	....
Europ. Accum.	79 10	79 10
Europ Soutien Ind.	19 60	....
Gachot S.A.	63 20	65
Guy Degrenne	475	495
Lecteurs du Monde	160	....
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	350	...
Quadrant	22	....
Rorento N.V.	215 60	216 50
St-Gobain-Emballage	1950	....
S.E.P.R.	850	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	335 80	276
Waterman	790	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 495	....	5 3	5 8
Ecu	6 913	....	....	....
Allemagne (100 dm)	336 590	....	326	346
Belgique (100 F)	16 357	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	299 070	....	289	309
Italie (1000 lires)	4 476	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 060	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 878	....	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 856	....	2 5	3 2
Suisse (100 f)	365 250	....	354	374
Suède (100 krs)	93 380	....	89	97
Norvège (100 k)	86 280	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 828	....	48 7	49 7
Espagne (100 pes)	5 380	....	5 1	5 6
Portugal (100 esc)	4 022	....	3 8	4 4
Canada (1 $ can)	4 587	....	4 4	4 8
Japon (100 yens)	4 157	....	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/5
Or fin (kilo en barre)	59800	60000
Or fin (en lingot)	59850	59900
Napoléon (20f)	345	341
Pièce Fr (10 f)	389	.....
Pièce Suisse (20 f)	340	345
Pièce Latine (20 f)	342	340
Souverain	433	439
Pièce 20 dollars	2050	2040
Pièce 10 dollars	1020	1010
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2205	2220
Pièce 10 florins	357	358

SICAV (sélection) 7/5

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	213 03	207 33
Agepargne	845 73	809 31
Améri-gan	7459 07	7172 18
Amplia	264590 13	264590 13•
Amplitude	654 08	635 03
Arbitrages Court.T.	7160 84	7160 84
Associc	1087 45	1087 45
Atout Futur	433 23	422 66
Aurecic	1174 56	1140 35
Avenir Alizés	1730 65	1696 72
Axa Capital	170 47	163 13
Axa Court Terme	7881 24	7881 24
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	993 91	951 11
Axa Europe	133 32	127 58
Axa Investiments	118 88	113 76
Axa NPI	129 65	124 07
Axa Ob.Fr.Etrang.	140 76	134 70
Axa Prem.Ex.Agepre.	110 12	109 79
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	150 84	144 34
Axa Valeurs PER	128 10	122 58
Cadence 1	1041 49	1021 07
Cadence 2	1052 16	1031 53
Cadence 3	1044 39	1023 91
Capimonétaire	6265 26	6249 01
Capioblig	6371 10	6246 18
Capitacic	1302 72	1283 47
Cosmia	1312 62	1280 60
Comptavalor	3497 66	3482 44
Convertimmo	363 58	356 45
Crediter	471 79	458 05
Credit Mutuel Capital	1272 60	1247 65
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	686 60	686 60
Cred.Mut.Ep.long.T.	199 91	194 56
Créd.Mut.Ep.Monde	1219 81	1187 16
Daxe	1361 88	1328 66
Drouot France	911 65	872 56
Drouot Sécurité	234 48	224 38
Ecocic	1103 89	1071 74
Ecupar	128 60	123 06
Ecureuil Capitalisation	2553 08	2527 80
Ecureuil Géovaleurs	2365 16	2296 27
Ecureuil Invest.	465 59	452 03
Ecureuil Monepremière	66574 04	66574 04
Ecureuil Monétaire	39176 18	39176 18
Ecureuil Trésorerie	2417 24	2417 24
Ecureuil Trimestr.	2035 55	2015 40
Elicash	2 774285	2 774285•
Energia	269 21	257
Eparcic	3575 58	3575 58
Eparcourt-Sicav	4294 44	4283 73
Epargne Associat.	25130 12	24843 99
Epargne Capital	10645 29	10539 89
Epargne Croissance	1796 95	1749 78
Epargne Industrie	101 63	98 91
Epargne J.	69117 62	69117 62
Epargne Obligat.	182 30	187 15
Epargne Première	14349 22	14242 40
Epargne Quatre	1098 75	1089 34
Epargne-Unie	1327 05	1294 68
Epargne Valeurs	445 02	433 11
Eufi Cash capi	8309 13	8309 13•
Eufinvest capi	881 05	861 21•
Eurocic Leaders	1159 88	1125 90
Eurodyn	1261 96	1231 18
Euro Gan	6575 62	6322 71
Europe Nouvelle	577 46	551 27
Fonsicav	14310 54	14310 54
France-gan	10399 72	9899 73
France Garantie	257 21	256 70
France Index Sicav	119 88	116 38
France Obligations	464 33	459 73

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fratec	502 97	488 32
Francic Pierre	110 14	106 93
Franco-Régions	1248 41	1212 05
Fructi-Associations	35 07	35 07
Fructi-Capi	41 49	40 88
Fructidor	234 60	231 13
Fructifrance action C	951 87	938 41
Fructifrance action D	940 02	917 09
Gestilion	14704 09	14630 94
Gest.Associations	174 26	170 43
Horizon	1272 81	1235 74
HLM Monétaire	13829 89	13829 89
Indust.Fse.Court.T.	1458 90	1458 90
Interépar	102343 10	99362 23
Interoblig	13824 09	13553 03
Intersélection Fce	566 81	545 69
Japacic	156 91	152 34
Jeunepargne	286 50	282 27
Latitude	2240 71	2237 35
Laumi C.T.	12477 80	12477 80
Laumi L.T.	6739 97	6643 66
Lion Associations	11229 35	11229 35
Lion Institution	29314 42	29241 32
Lionplus	970 12	951 10
Lion Trésor	2095 75	2075
Lion 20 000	26076 27	26076 27
Livret Bourse Inv.	585 38	568 33
Livret Portefeuille	728 42	707 20
Méditerranée	185 07	177 10
Mensuel CIC	10127 41	10027 14
Monecic	67481 03	67481 03
Mone.J	72171 73	72171 73•
Monévalor	81413 20	81413 20
Mutualité dépôts	13387 07	13360 35
Mutuelle Unie Sél.	140 78	134 72
Natio Court Terme	281983 00	281983
Natio-Epargne	17567 06	17393 13
Natio-Ep. Ret.	132 01	128 49
Natio Eparg.Trésor	7735 18	7719 74
Natio-Imm.	1161 37	1130 29
Natio-Inter	1400 67	1363 18
Natio-Monétaire	25146 66	25146 66
Natio-Patrimoine	1388 74	1351 57
Natio-Placements	63739 82	63739 82
Natio-Revenu	1017 86	1007 87
Natio Sécurité	11986 66	11986 66
Natio-Valeurs	909 20	884 87
Nippon-Gan	5072 87	4877 76
Nord Sud Dévelop.	1583 45	1580 29
Obli-Associations	152 28	150 77
Oblicic-Mondial	2619 60	2580 89
Oblicic-Régions	1068 49	1072 40
Oblifutur	2825 18	2756 27
Oblig. mes cas.	176 30	173 69
Oblilion	1346 14	1332 81
Oblisécurité Sicav	12815 72	12815 72
Oraction	980 85	956 93
Orvalor	6763 55	6630 93
Paribas Capitalisation	1495 06	1472 99
Paribas Opportunités	133	127 58
Paribas Patrimoine	583 47	569 28
Patrimoine Retraite	221 49	217 15
Pervalor	636 13	622 68
Placement A.	1520 11	1490 30
Placement J.	7179 85	7165 52
Placement M.	66467 44	66334 77
Placement Nord	1029 45	1009 26
Plénitude	138 18	132 54
Poste Croissance	21841 17	21619 55
Poste Gestion	65337 31	65337 31
Première Oblig.	10536 15	10525 62

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	109 17	108 09
Priv'Associations	29274 85	29274 85
Proficic	1007 11	982 55
Quartz	138 87	135 48
Résivalor	834 38	818 02
Rentacic	159 82	157 46
Revenus Trimestr.	5375 03	5321 81
Revenu-Vert	1131 87	1115 14
St Honoré Bio-Alim.	1019 87	973 62
St Honoré Bons du Tr.	11161 80	11106 27
St Honoré Global	231 54	221 04
St Honoré Invest.	802 11	765 74
St Honoré Pacifique	576 39	550 25
St Honoré PME	546 33	521 56
St Honoré Réal	14962 60	14903 39
Sécuricic	1733 04	1733 04
Sécuri-Gan	12743 50	12493 63
Sécuritaux	1383 85	1383 85
Sicavden	705 99	695 56
Sicav Associations	1834 34	1834 34
SFI-CNP Assur.	867 86	848 50
S.G. Fr. opportunités	1229 57	1205 46
Sicav 5.000	457 09	444 86
S.I. Est	1412 42	1351 60
Sinafrance	735	715 33
Sivam	410 17	399 19
Sivarente	223 35	218 97
Sivinter	448 70	436 69
S.N.I.	1172 37	1138 22
Sogenfrance	1162 98	1140 18
Sogépargne	314 17	308 01
Sogevar	1089 27	1067 91
Soginter	1327 48	1301 45
Soleil Investissements	601 57	578 43
Solstice	2196 30	2190 82
State Street Act. Eur.	10704 35	10342 37
State Street Act. Frce.	11703 13	11362 26
St. Str. Act.Japon	10827 25	10461 11
State Street Emer. Mts	13326 03	12685 36•
Stratégie Actions	828 05	796 20
Stratégie Rendement	1391 34	1347 54
Technocic	1137 04	1103 92
Techno-Gan	5909 28	5682
Thesora	859 52	652 99
Trésor Plus	1276 46	1263 82
Trésor Trimestriel	1018 74	1008 65•
Trésoricic	128913 12	128913 12
Triton	5178 92	5112 46
UAP Investissement	456 20	439 71
UAP Actions France	627 51	604 83
UAP Act. Select	847 58	824 17
UAP Aedificandi	548 20	528 39
UAP Alizé	198 16	191
UAP Alto Sicav	154 60	149 01
UAP Moyen Terme	138 38	133 36
UAP Première Cat.	10653 35	10268 29
Uni-Associations	122 49	122 49•
Uni-Foncier	1240 98	1210 71
Unifrance	616 91	601 86
Uni-Garantie	1282 57	1257 40
Uni Régions	1428 05	1383 22
Univer	235 13	235 13•
Univers Actions	1317 62	1285 46
Univers Obligations	1812 65	1768 63
Valorg	2040 57	2038 53
Valrex	52943 14	52916 68

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Quatuor de Tokyo : 19 h mer. Haydn, Janacek, Brahms Jean-Claude Pennetier, Arié Vardi : 20 h 30 jeu. Pianos. Schubert, Debussy.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble InterContemporain : *20 h 30 lun.* Agnès Heidmann (soprano), Frédéric Chaslin (direction). Dalbavie. Atelier IRCAM.

CHAPELLE DE L'HOPITAL LARIBOISIÈRE. Pascal Lerebours : 17 h dim. Mozart.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Philippe Sauvage : 16 h 30 dim. Orgue. Couperin, Walther, Bach, Alain. Participation libre.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Quatuor Viotti, *Jean Hubeau : 12 h 45 mer. Piano.* Brahms. uvres de Brahms Peter Jablonski : 12 h 45 ven. Piano. Szymanowski, Chopin, Scriabine, Debussy, Liszt Audrey Michael : 12 h 45 lun. Soprano, Gui-Michel Caillat (piano). Schumann, R. Strauss.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE. Gérard Poulet, Youri Boukov : 20 h 30 mer. Violon, piano. Franck, Beethoven, Bach, Busoni.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 jeu. Maxime Tholance (violon), Bernard Thomas (direction). Bach, Vitali, Turina, Pachelbel, Mozart, Rossini.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Frédéric Menguy : 21 h lun. Piano. Chopin Philippe Largueze : 21 h mar. Piano. Chopin, Bach, Beethoven, liszt.

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES. Ensemble Polyphonique de Versailles : 20 h 30 mer. Ensemble Vocal François-Marc Roger, Orchestre de Chambre Jean-louis Petit, Jean-louis Petit (direction). Mozart.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble orchestral de l'Essonne : 20 h 30 mar. Ensemble Vocal de Choisy-le-Roi. Brice Thomas (direction). Requiem de Fauré.

FIAP(45-55-85-93). Duo Arcana : 20 h sam. Piazolla, Rizzo, Lawes, Brouwer, Granados, Carulli, Brahms, Coincel, Falla. Les samedis de la guitare.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). Véronique Bicheray, Agnès Watson : 20 h 30 ven. Chant, piano. Wolf, Strauss, Ravel, Satie, Poulenc.

INSTITUT HONGROIS (43-26-06-44). Concerto Armonico : 20 h jeu. CPE Bach, Haydn.

JARDIN D'ACCLIMATATION (39-58-49-41). Quatuor à vent avec flûte : 16 h dim. Mozart, Vivaldi, Rossini.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Jean-Baptiste Fonlupt, Cyril Duflot : 22 h 30 mer. Piano, Denis-Pierre Gustin (flûte). *Chopin, Beethoven, Schubert,* Muczynski Emmanuelle Sanglar, Julien Guenebaud : 22 h 30 jeu. Piano. Scarlatti, Ravel, Scriabine, Brahms, Chostakovitch Kai Gleusteen, Damien Nedonchelle : 22 h 30 sam., lun. Violon, piano. Paganini, Sarasate, Nordentoft, Debussy Leopold Sers, Renaud Desbazeille : 22 h 30 mar. Piano, clarinette, Yves- Laurent Taccola (piano). Haydn, Schumann, Berg, Beethoven, Debussy.

MAIRIE DU IXe ARRONDISSEMENT. Ensemble *instrumental* La Bruyère : 20 h 30 mar. Mozart, Chostakovitch, Brahms.

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Lesil et Nadine Wright : 20 h 30 mar. Piano à quatre mains. Schubert, Rachmaninov, Ravel, Brahms Les Solistes de Radio-France : 19 h ven. Jean-Pierre Armengaud (piano). Poulenc, Martinu, Honneger, Bartok.

MUSÉE D'ORSAY. Abdel Rahman El Bacha : 20 h 30 jeu. Piano. Schumann, Ravel Trio Fontenay : 12 h 30 mar. Schumann, Brahms. Accès libre avec le billet du musée.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Quatuor Rosamonde : 20 h 30 jeu. Haydn.

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Jean-Christophe Maurice, Jacques Raynaud : 22 h mer. Baryton, piano. Schumann, Schubert, Brahms, Strauss, Mozart Laurence Allalah, Hervé N'kaoua : 22 h jeu., ven., sam. Violoncelle, piano. Fauré, Saint-Saëns, Chopin, Franck Alexandre Markeas : 22 h lun., mar. Piano.

PALAIS DES CONGRÈS (40-68-22-22). Les Chœurs de l'armée rouge : jusqu'au 26 mai. 20 h 30 jeu., ven., sam., mar. ; 15 dim. Alexandre Poustovalov (direction).

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archet européen : jusqu'au 8 juin. 21 h jeu., mar. Christophe Boulier *(violon), Carl Brainich (direction). Bizet,* Vivaldi Ensemble Organum : 21 h ven. Répertoire de l'Ecole Notre-Dame. Marcel Pérès (dir.) Ensemble d'archet Européen : jusqu'au 26 mai. 21 h sam. Carl Brainich (direction). Rossini, Puccini, Mozart Chœur Grégorien de Paris : 21 h dim. Xavier Chancerelle (direction) Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 25 mai. 21 h lun. Purcell, Marcello, Telemann, Vivaldi.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Musiciens d'aujourd'hui autour d'Yvonne *Desportes : 20 h 30 jeu.* Avec entres autre Xavier Phillips, Thérèse Pollet (violoncelle), Marcel Bacri, Monique Martinelli-Glemein, Anne-Lise Uzan, Marie-Josèphe Truys (piano), Marie-Thérèse Richol-Müller (mezzo-soprano). Vallier, Bacri, Gerin, Desportes, Dehan Orchestre des flûtes de Paris : 17 h 30 dim. Philippe Bary, Jeanne-Marie Conquer, Didier Henry : 20 h 30 mar. Violoncelle, violon, chant, Véronique Fèvre (clarinette), Françoise Gnéri (alto), Angéline Pondepeyre (piano). Beethoven, Bruch, Glinka, Massenet, Saint-Saëns.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Ramzi Yassa : 20 h 30 jeu. Piano. Schubert, Beethoven, Chopin, Liszt, Wagner Felicity Lott : 20 h 30 lun. Soprano. Mozart, Schubert, Debussy, Walton Masanori Kobiki : 20 h 30 mar. Piano. Rameau, Rachmaninov, Fauré, Chopin, Szymanowski, Magin.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre Paul Kuentz : 20 h 30 ven. Maurice André (trompette), Paul Kuentz (direc*tion). Haydn, Rossini, Hummel* Jessye Norman, Philipp Moll : 20 h 30 sam. Soprano, piano. R. Strauss, Wolf, Schönberg, Tchaïkovski Radu Lupu : 20 h 30 dim. Piano. Brahms, Tchaïkovski, Moussorgski Andras Schiff : 20 h 30 lun. Piano. Haydn, Janacek, Bartok, Beethoven Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Salvatore Accardo (violon), Erich Bergel (direction). Hindemith, Mendelssohn, Beethoven.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Quatuor Takacs : 18 h ven., sam. Paul Meyer (clarinette). Mozart, Schubert, Brahms.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). La Petite Bande : 20 h 30 mer. Anthony Pay (clarinette), Sigiswald Kuijken (direction). Haydn, Mozart Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Horacio Guttierez (piano), James Conlon (direction). Part, Tchaïkovski, Moussorgski Georges Pludermacher : 11 h dim. Piano. Beethoven.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Alexei Lubimov : 11 h dim. Pianoforte. JC Bach, CPE Bach, Mozartf.

Périphérie

AUVERS-SUR-OISE. EGLISE NOTRE-DAME (30-36-77-77). Orchestre baroque Variations : 20 h 45 sam. Bernard Deletre (basse), Ian Honeymann (ténor), Benoît Thivel (alto), Catherine Greuillet, Myriam Ruggieri (sopranos), Ensemble vocal Champagne-Ardennes, Ensemble *vocal Akademia, Françoise Lasserre* (direction). Bach. Dans le cadre du Festival d'Auvers Quatuor Ysaye : Haydn. Dans le cadre du Festival d'Auvers.

BOBIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Orchestre national de France : 20 h 30 ven. Horatio Guttierez (piano), James Conlon (direction). Part, Tchaïkovski, Debussy, Ravel.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Gabriel Tacchino : 20 h 45 jeu. Piano. Poulenc, Satie, Debussy, Schubert, Liszt.

ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). Ensemble Berry Hayward : 20 h 30 ven. Musique et chants des troubadours. Dans le cadre du Festival Peuples en voix.

ETAMPES. EGLISE SAINT-MARTIN. Le Concert Classique : 21 h ven. Les Chanteur de Saint-Eustache, Charles Limouse (direction). Passion selon saint Jean de Bach Ensemble instrumental Sagittarius : 21 h sam. Solistes du Bachchor d'Anvers, Michael Scheck (direction). Schütz, Hacquart.

FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JACQUES-BREL (48-75-44-88). Roland Dyens : 20 h 30 ven. Guitare.

GIF-SUR-YVETTE. SALLE DE LA TERRASSE (69-07-50-49). Ensemble l'Itinéraire : 21 h mer. Alain Louvier (direction). Lévinas. Dans le cadre de la biennale de la création musicale et chorégraphique.

LE MÉE-SUR-SEINE. GYMNASE RENÉ-ROUSSELLE (64-37-01-61). Orchestre national d'Ile-de-France : 17 h dim. Innokenti Smotonowski (récitant), Nina Terentieva (mezzo-soprano), Michael Krutikov (baryton), Chœur Tchaïkovski, Vitaly Kataev (direction). Ivan le terrible de Prokofiev.

MELUN. EGLISE SAINT-ASPAIS. Ensemble Théobald : 20 h 30 ven. Jacques Simony (flûte), Jean-Louis Gauch (clarinette), Gabriel Vernhes (basson). Haydn, Beethoven, Mozart.

NEUILLY-SUR-SEINE. AUDITORIUM DEBUSSY-RAVEL. Quatuor Sine Nomine : 20 h 30 mar. Michel Portal (clarinette). Beethoven, Chausson, Brahms.

ORSAY. UNIVERSITÉ PARIS-XI. Orchestre symphonique et chœur du campus d'Orsay : 21 h mar. Daniel Couderd (direction). Milhaud, Kodaly, Schumann. Dans le cadre de la biennale de la création musicale et chorégraphique.

RUEIL-MALMAISON. THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX (47-32-24-42). Orchestre national d'Ile-de-France : 20 h 45 ven. Innokenti Smoktonnovski (récitant), Nina Terentieva (mezzo-soprano), Michaël Krutitov (baryton), Chœur Tchaïkovski, Vitaly Kataev (direction).Ivan le Terrible de Prokofiev.

RUNGIS. ARC-EN-CIEL - THÉATRE DE RUNGIS (45-60-54-33). Quatuor Manfred : 21 h sam. Haydn, Beethoven, Ligeti.

SAINT-OUEN. EGLISE SAINT-OUEN-LE-VIEUX. Ensemble Instrumental Audonia : 16 h dim. Hélène Devilleneuve (hautbois), Hélène Aubier (flûte), Marcel Borusiac (direction). Vivaldi, Scarlatti, Bach.

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS. **EGLISE** (60-15-20-80). Groupe Vocal de France : 20 h 30 ven. John Poole (direction). Swayne, Penderecki, Britten, Horvat, Lesur. Dans le cadre de la Biennale de la création musicale et chorégraphique.

SARTROUVILLE. THÉATRE (39-14-23-77). Orchestre national d'Ile-de-France : 21 h mar. Innokenti Smotonowski (récitant), Nina Terentieva (mezzo-soprano), Michael Krutikov (baryton), Chœur Tchaïkovski, *Vitaly Kataev* (direction). Ivan le terrible de Prokofiev.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Benoît Thivel, Jean-Christophe Frisch : 17 h 30 sam. Contre-ténor, flûte, Christine Plubeau (basse de viole), Claude Wassmer (basson), Laurent Stewart (clavecin). Hotteterre, Bononcini.

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Elektra : *jusqu'au 29 mai.* 19 h 30 mer., sam., mar. Opéra de R. Strauss. Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Gwyneth Jones (soprano), Sabine Haas (soprano), Philippe Rouillon (baryton), Jean Dupouy (ténor), Léonie Rysanek (mezzo-soprano), Philippe Desert (basse), Michael Schönwandt (direction), David Pountney (mise en scène).

Périphérie

CRÉTEIL. MAISON DES ARTS (49-80-18-88). Cosi Fan Tutte : jusqu'au 22 mai. 20 h 30 ven., mar. ; 15 h 30 dim. Opéra de Mozart. Sharon coste, Sylvie Bertho, Catherine Napoli (sopranos), Claire Larcher (mezzo-soprano), Rodrigue Calderon (baryton), Marc Filograsso (ténor), Eric Frachey (basse), Orchestre Harmonia Nova, Didier Bouture (direction), Pierre Constant (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

ALLIGATORS (42-84-11-27). Louis Smith, Ralph Moore, Michel Sabardy : 22 h mer., jeu., ven., sam. Peter Washington, Tony Reedus ; Eric Barret, Danilo Réa, Riccardo del Fra : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Rosa King : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Françoise Pujol, Jean-Marc Jaffet : 22 h 30 dim. ; Ti Jaz & le Gop : 15 h dim. ; Paris Jazz Repertoire Orchestra : 22 h 30 lun. ; Jam Session : jusqu'au 30 juin. 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam session : jusqu'au 24 juin. 22 h 30 mer. ; Sophie Heelborg Group : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 31 mai. 22 h 30 dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 29 juin. 22 h 30 lun. ; Rolando : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Jean-Claude Naude, Jean-Pierre Mulot : 22 h mer., jeu. Piano, contrebasse ; Bibi Louison : 22 h lun., mar.

BATACLAN *(47-00-30-12). Shakespear's Sisters : 20 h 30 mer.* ; Dee Nasty, Lionel D : 20 h 30 ven.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Philippe Duchemin Trio : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim ; Jean-Louis Longnon Quartet : 22 h 45 lun., *mar.*

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Malaval BBB & B : 22 h jeu. ; Michael Coleman Blues Band : 22 h mar.

BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Nicolas Vessal : jusqu'au 30 mai. 21 h mar. ; Sean Gourney : 17 h sam.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). *Soul Time : 22 h 30* mer., jeu. ; Liverpool : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Irakli : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Nuit Sidney Bechet : 21 h 30 dim. ; The New Moscou Jazz Band : jusqu'au 25 mai. 21 h 30 lun., mar.

LA CIGALE (49-25-81-75). Kat Onoma : 20 h 30 sam.

CITY ROCK (47-23-07-72). Lucky Stricke : 0 h mer. ; Dixie Stompers : 0 h ven. ; Solo : *jusqu'au 23 mai.* 0 h sam. ; Buffet Froid : jusqu'au 24 mai. 0 h dim., lun. ; After Eight : 0 h mar. ; Joker Rendez vous : 0 h jeu.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Jesus et Mane Chain : 19 h 30 mer. ; Lucky Dube : 19 h 30 ven. ; I AM : 19 h 30 sam. ; Obituary, Napalm Death : 19 h dim. ; Mr Big : 19 h lun.

ESPACE ORNANO. Meteors : 19 h 30 mer. ; Obituary, Napalm Death : 19 h 30 dim. ; Mudhoney : 19 h 30 lun.

ETABLISSEMENTS PHONOGRAPHIQUES DE L'EST (43-55-58-25). Krackhouse : 20 h 30 mer.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Bobby Rangell Trio : 22 h 30 jeu., ven., sam.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Zeboom : jusqu'au 27 mai. 22 h 30 mer. ; RMB : 22 h 30 jeu. ; Tonky Blues Band : 22 h 30 ven., sam. ; Morgan Davis : 22 h 30 lun. ; Frog Mouth Blues Band : jusqu'au 26 mai. 22 h 30 mar. ; Jam Session : jusqu'au 31 mai. 17 h dim.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). Paul Wehage : 20 h 30 sam. ; 18 h dim. Saxophone.

GTHE INSTITUT (47-23-61-21). Pünktchen, Pünktchen : 11 h 30 14 h 30 18 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 22 mai. 21 h ven. Bernard Camoni (trombone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pottier (piano) ; Trio New Orleans : 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Matthew Gonder : 22 h 15 mer. ; Pep Jet : jusqu'au 21 mai. 22 h 15 jeu. ; Woombats : 22 h 15 ven. ; Soul Time : 22 h 15 sam. ; Doctor Doctor : 22 h 15 lun. ; Bill Thomas : 22 h 15 mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Maxim Saury Dixie Bop : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 31 mai. 22 h 30 dim. ; Rockin' Dopsie & The Zydeco Twisters : 22 h 30 mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Sharon Evans Quintet : *22 h mer., jeu. ; Trio Arvanitas : 22 h* ven. ; Carl Schlosser Quartet : 22 h sam. ; Fhernanda Quartet : 22 h lun. ; The King Cool Quartet : 22 h mar.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bascont Trio : 21 h lun.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Quartette de Yochk'o *Seffer : 20 h 30 jeu.* Quartette de Serge Lazarevitch.

LE MONTANA (45-48-93-08). Quartet Romane : 22 h 30 mer. ; Formule 4 : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 31 mai. 22 h 30 dim. ; Trio Ludovic de Preissac : 22 h 30 lun., mar. ; Trio René Urtreger : 22 h 30 ven., sam.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Philippe de Pressac : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Dany Doriz : 22 h lun., mar. Vibraphone.

NEW MOON (49-95-92-33). Les Clandestins : 21 h 30 mer. ; Nora Stark et les Heroics : 21 h 30 jeu. ; Smallpox : 21 h 30 ven. ; Câline Georgette : 21 h 30 sam. ; Canet'vide : 21 h 30 lun. ; Les Zipos : 21 h 30 mer.

NEW MORNING (45-23-51-41). Robben Ford : 21 h 30 mer., jeu. ; Lester Bowie Brass Fantasy : 21 h 30 ven. ; Diblo Dibala : 21 h 30 sam. ; The Paladins, Dave Alvin : 21 h 30 lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Garland Jeffreys : *20 h* jeu.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Arthur H : 22 h mer., jeu.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Le Two Bass Hits : 21 h mer., jeu. ; Croisières : 21 h ven. ; Transatlantic Swing Band : 21 h sam. ; Solrée CIM : 21 h lun. ; Rock and Blues Boogie Band : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Marcel Zanini : 21 h *mer. ; Darwin Nostradamus : 21 h jeu.* ; Five o'Clock : 21 h ven. ; Clarinet Connection : 21 h sam. ; The Old Fashion Jazz Band : 21 h lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Barney Wilen Quartet : 23 h mer., jeu. ; René Mailhes, Siegfried Kessler, Carlos Barretto : 23 h ven., sam. Guitare, piano, contrebasse, Bob Demeo (batterie) ; Turk Mauro, Michel Graillier : 23 h mar. Saxophone, piano.

REX CLUB (45-08-93-89). Naked Ape of Reason : 23 h mer. ; Rex Appeal : jusqu'au 28 mai. 23 h jeu. ; L'Etudiante : 22 h 30 ven. ; Nuit exotique : 23 h sam. ; Jake Satellite : jusqu'au 19 mai. 23 h mar.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Clarika : jusqu'au 26 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Les découvertes de la chanson.

SING SONG (43-43-82-02). Ricardo Del Fra, Alain Jean-Marie : 23 h mer. ; Yves Brouqui : jusqu'au 14 mai. 23 h jeu. ; *Rahoerson Trio : 23 h ven.* ; Rahoerson Quartet : 23 h sam.

SLOW CLUB (42-33-84-30). The New Moscou Jazz Band : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Maxim Seury Jazz Music : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Pino Sonido sextet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Le Trio Evidence : 22 h 30 lun. ; Composit : 22 h mar.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Cordacor : jusqu'au 17 mai. 19 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; *14 h dim.*

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Alain Giroux & J.-L. Mahjun : 22 h mer. ; Stylix : 22 h jeu. ; The Grand Blues Band : 22 h ven. ; Mox Gowland : 22 h sam. ; J.-J. Milteau & Co : 22 h mar. ; Péril Jaune : 1 h sam.

LA VILLA (43-26-60-00). Hervé Sellin, Hélène Labarrière, Umberto Pagnini : 22 h mer. Piano, basse, batterie ; Hervé Sellin, Marc Ducret, Hélène Labarrière : 22 h jeu., ven., sam. Piano, guitare, *basse, Umberto Pagnini (batterie)* ; Frank Wess Quartet : 22 h lun., mar.

Périphérie

BOULOGNE-BILLANCOURT. TBB (46-03-60-44). Aldo Romano et ses Dream Bands : 20 h 30 jeu. ; Didier Lockwood, Sylvin Marc, Jean-Pierre Mas : 20 h 30 ven. ; George Gruntz : 20 h 30 sam. ; Emmanuel Bex : 20 h 30 dim.

BOULOGNE. LATITUDES PORTE DE SAINT-CLOUD (49-10-49-10). Claude Mouton Trio : 22 h ven., sam.

LA COURNEUVE. CENTRE JEAN-HOUDREMONT (49-92-61-61). Ensemble national des percussions de Guinée : 21 h mer.

CRÉTEIL. 186e AVENUE (48-99-75-40). Ivan Yakovleff : 21 h ven.

ERMONT. THÉATRE PIERRE-FRESNAY (34-15-09-48). Specimen : 21 h sam.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART (69-20-57-04). GM4P : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Spontaneous Mind : 21 h jeu. ; Stéphane Furic Project : 21 h ven. ; Loose Blues : 21 h sam. ; Emmanuel Bex Quartet : 21 h mar.

NOISIEL. GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON (60-06-20-00). Willem Breuker Kollektief, Mondarisan Strings : 21 h sam.

RIS-ORANGIS. LE PLAN (69-43-03-03). Chihuahua, Dr Feelgood : 20 h 30 sam.

RUEIL-MALMAISON. PARC DE BOIS-PRÉAU. Haricots rouges : 19 h sam. ; Count Basie Orchestra : 17 h dim. ; Dee Dee Bridgewater : 20 h 45 lun. ; Claude Bolling Big Band : *20 h 30 mar.*

SAINT-CYR-L'ECOLE. ESPACE GÉRARD-PHILIPE (30-58-45-75). High-Fly Jazz Quartet : 16 h dim.

SANNOIS. CENTRE CYRANO-DE-BERGERAC (39-81-81-56). Richard Raux, Philippe Dardelle, Sylvain Glevarec : 20 h 30 mar. Saxophone, basse, batterie, Patrice Testard (guitare), Loïc Piounevez (piano).

SUCY-EN-BRIE. CENTRE CULTUREL (45-90-25-12). Jam Session : 20 h 45 sam.

VILLIERS-LE-BEL. SALLE MARCEL-PAGNOL (34-29-28-90). Tina Miss Thing Provenzano : 21 h ven.

VITRY. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Benoît Blue Boy et les Tortilleurs : 17 h sam. Paris Musette, Arnaud Mattei Nonet, John Greaves, Michel Godard, Debora Seffer.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Dominique Miche : 20 h 30 dim.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). *Renaud : jusqu'au 30 mai. 20 h 30 mer.,* jeu., ven., sam., lun., mer.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Francis Descamps : 20 h 30 mer.

OLYMPIA (47-42-25-49). Maurane : 20 h 30 mar.

PASSAGE DU NORD-OUEST *(47-70-81-47). Stella : 22 h ven.*

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : 19 h dim. ; 19 h 30 lun. Fantastic Stories.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Lasya Victory : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Fabien Kachev : 20 h 30 lun. ; Olivia Becker ect : jusqu'au 26 mai. 22 h 30 mer.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Francis Médoc : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Les Jean Dubois : jusqu'au 25 mai. 20 h 30 jeu., ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.

TOURTOUR (48-87-82-48). Marie Line : jusqu'au 4 juillet. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. Alain Pievic (clavier), Denis Aigret (guitare) ; Louf Z'hybride Concert : 21 h dim., lun.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Trio Trottoirs de Buenos Aires : jusqu'au 2 juin. 22 h 30 mer., dim., mar.

Périphérie

COMBS-LA VILLE. LA COUPOLE (64-88-69-11). Dick Annegam : 20 h 45 ven.

LA COURNEUVE. CENTRE JEAN-HOUDREMONT (49-92-61-61). Pierre Vassiliu, Détergent : 21 h sam.

ENGHIEN-LES BAINS. THÉATRE DU CASINO (34-12-94-94). TSF : 20 h 30 ven.

VITRY. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Cora Vaucaire : 21 h ven.

BALLETS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Claire Mosser : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. L'Ïl du ciel, Claire Mosser (chor.).

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Ramya Murthy : 20 h 30 dim. Danse classique de l'Inde du Sud Shaliol : 20 h 30 mar. Danse classique du Sud de l'Inde.

DUNOIS (45-84-72-00). *Compagnie* Thierry Guedj : 20 h 30 jeu., ven., sam. Sans titre, Thierry Guedj (chor.). Compagnie Claire Planat, Sans titre, Claire Plenat (chor.). Compagnie Klassmute, Le Fief du moribond, Pascal Delhay (chor.).

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Motus Anima-Paolo Campos : jusqu'au 24 mai. 19 h dim. Alba, Les ufs d'or, Poalo Campos (chor.).

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Ballet de l'Opéra de Paris : jusqu'au 17 mai. 19 h 30 jeu., ven., sam., dim., mer. Retour de scène, Odile Duboc (chor.), Attentat poétique, Daniel Larrieu (chor.).

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Compagnie Caterina Sagna : 21 h mar. Le Sommeil des malfaiteurs, Caterina Sagna (chor.).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Karine Saporta : 20 h 30 mer. Carmen, Karine Saporta (chor.) Karine Saporta : *jusqu'au 26 mai. 20 h 30 mar.* La Princesse de Milan, Karine Saporta (chor.).

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Les Géants du flamenco : 20 h 30 ven., sam., lun., mar. ; 17 h dim. Adrian, Joachim Cortez, Lola Greco.

Périphérie

CHOISY-LE ROI. THÉATRE PAUL-ELUARD (48-90-89-79). Compagnie Peter Goss : 20 h 30 ven., sam. ; 15 h dim. The Other Side, Arbre de Pluie, Peter Goss (chor.).

CORBEIL-ESSONNES. CAC PABLO-NERUDA (60-89-00-72). Ensemble instrumental Sine Qua Non : 20 h 30 ven. Nicolas Brochot (direction), François Bousch, François Luque, Philippe Durville, Camille Roy, Sophie Mathey (chorégraphie). Dans le cadre de la biennale de la création musicale et chorégraphique.

ETRECHY. SALLE JEAN-MONNET (60-80-24-46). Sophie Bézier, Laurence Marthouret, Sophie Mathey : 17 h 30 dim. En Ceintillage, Sophie Bézier (chor.) ; La Porte est refermée, Laurence Marthouret (chor.) ; Story, Sophie Mathey (chor.) ; L'Autoportrait de 1917, Christian Bourigault (chor.). Dans le cadre de la biennale de la création musicale et chorégraphique Compagnie Chorégraphique Serge Keuten : 21 h ven. Vendredi et les limbes du Pacific, Serge Keuten (chor.), José Berghmans (musique). Dans le cadre de la biennale de la création musicale et chorégraphique.

MALAKOFF. THÉATRE 71 (46-55-43-45). Compagnie Francesca Lattuada : 20 h 30 mer. Hilarotragedia, Francesca Lattuada (chor.).

LE PLESSIS-TRÉVISE. ESPACE PAUL-VALÉRY (45-94-38-92). Dominique Daan, Florence Barbi : 20 h 30 mar. Quand Terpsichore raconte Euterpe, Dominique Dalan, Florence Barbi (chor.).

RIS-ORANGIS. CENTRE ROBERT-DESNOS (69-06-72-72). Compagnie La Liseuse : 20 h 45 sam. De et par, Georges Appaix (chor.). Dans le cadre de la biennale de la création musicale et chorégraphique.

SAINT-CYR-L'ECOLE. ESPACE GÉRARD-PHILIPE (34-60-56-72). Susanne Linke, Urs Dietrich : 21 h sam. Afectos Humanos, Affekte, Dorer Hoyer (chor.).

SAVIGNY-LE TEMPLE. MPT JACQUES-PRÉVERT (60-63-28-24). Doriane Larcher : 21 h sam. La Caldeira ou l'enfant-volcan, Doriane Larcher (chor).

SURESNES. THÉATRE-JEAN-VILAR (46-97-98-10). Ballet national de Nancy : 21 h sam. Les Quatre Tempéraments, George Balanchine (chor.) ; Symphonie en D, *Jiri Killian* (chor.) ; La Pavane du Maure, José Limon (chor.).

LES ULIS. CENTRE CULTUREL ***BORIS-VIAN*** *(69-07-65-53). Elsa Wolliaston : 20 h 30 mer.* Jean-Marie Machado (piano). Dans le cadre de la Biennale de la création musicale et chorégraphique Nuit de la danse contemporaine : 20 h 30 sam. Compagnie Décadrage, Compagnie Hervé-Gil, Compagnie Zig-Zag. Dans le cadre de la biennale de la création musicale et chorégraphique.

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Olof Johansson, Roger Tallroth, Erik Pekkari : 16 h dim. Violon et vielle, violon et guitare, violon et accordéon. Musique folklorique suédoise. Entrée libre.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Yael V. Woolfenden, Kara Deniz, Oli : *20 h 30 lun.* Saz, tanbur, ney. *Musique classique et populaire de Turquie.*

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Bjorn Stabi, Leif Stinnebom, Mats Berglund : 20 h 30 mar. Violon, Ole Moller (flûte, Bouzouki). *Musique du centre de la Suède.*

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Alem Qasimov : 20 h 30 sam. Chant et daf, Malik Mansurov (tar), Elshan Mansurov (Kamânche). L'art du Muqam, *musique savante d'Azerbaïdjan.*

Périphérie

ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). La Squadra di canto popolare valpolcevara : 20 h 30 sam. Benat Achiary (chants basques). Dans le cadre du Festival Peuples en voix.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PARIS EN VISITES

MARDI 12 MAI

« Les rendez-vous du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra Garnier et son *nouveau* musée », 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Maurice Le Scouezec », 11 heures et 14 heures, Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New-York (G. *Marbeau-Canen*).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, 15 heures et 17 h 15, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Un atelier d'éventails et ses collections », 14 h 30, 8, boulevard Saint-Denis (Tourisme culturel).

« L'Observatoire, témoin du Grand Siècle », 14 h 30, 61, rue de l'Observatoire (Paris et son histoire).

« *Le temple bouddhique du bois de* Vincennes. Histoire du bouddhisme », 15 heures, métro Liberté, angle avenue de la Liberté et avenue de Paris (P.-Y. Jaslet).

« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt (Lutèce visites).

« Les Lautrec de Lautrec. Estampes, affiches », 16 heures, Bibliothèque nationale, 1, rue Vivienne (G. Marbeau Canen).

CONFÉRENCES

Auditorium de la galerie Colbert, *2, rue Vivienne,* 19 heures : « Le langage symbolique de la nature. Jardins, rochers et déserts : les lieux de l'écriture divine », par F. Barbe (Hors cadre).

Bourse du travail, 3, rue du Château-d'Eau, 19 h 45 : « Les naissances particulières », par Y. Tata Cisse (La Maison de toutes les couleurs).

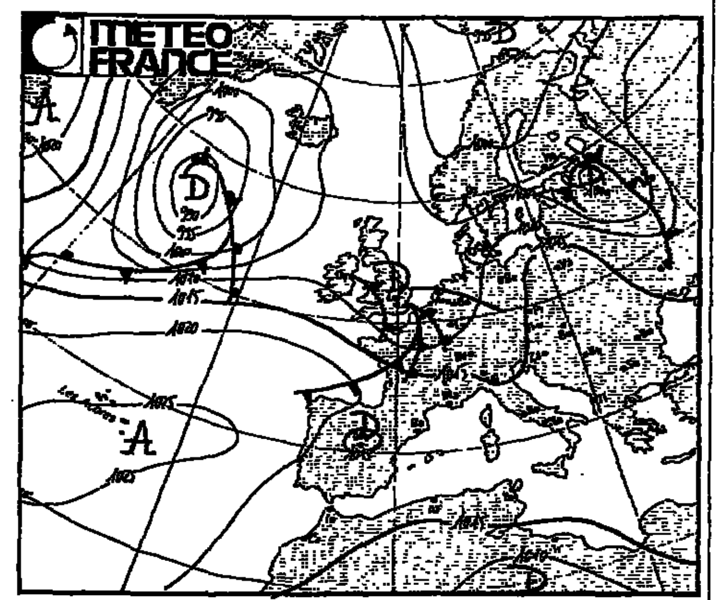
Le Forum, 102 *bis,* rue de Vaugirard, 20 heures : « La retraite, évolution ou mort lente », par J. Barbin (Crehe).

199 *bis,* rue Saint-Martin, 20 heures : « La Rose-Croix Amorc ».

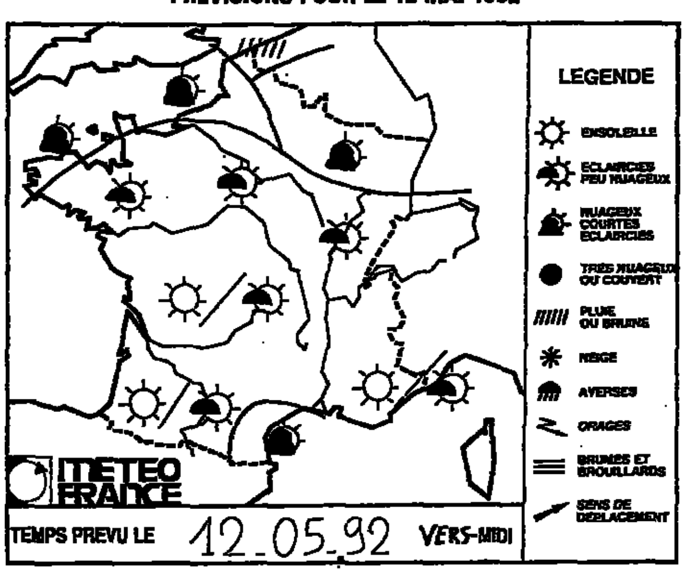
146, rue Raymond-Losserand, 20 h 30 : « Hypnose et auto-hypnose », par D. Varma (Soleil d'or).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 12 MAI 1992



Mardi : du soleil et hausse des températures. – Près des côtes de la Manche, le ciel sera voilé par des nuages assez épais et quelques bruines se produiront le matin. Des Pays-de-Loire à l'Ile-de-France et à la Champagne-Ardennes, le ciel sera voilé mais sans précipitations.

Sur la région Rhône-Alpes, la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace ainsi que près des Pyrénées, le ciel sera nuageux le matin, puis de belles éclaicies se développeront.

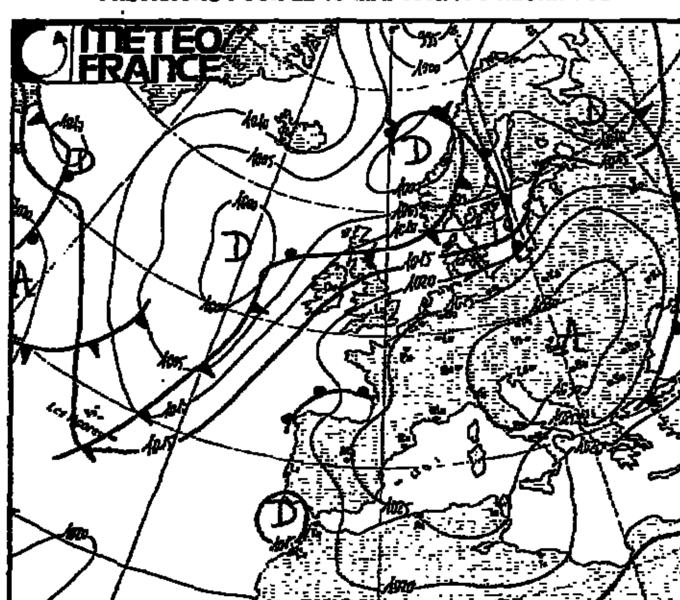
Sur le reste du pays, la journée sera ensoleillée, malgré quelques petits nuages.

Le vent de sud-ouest soufflera à 40-50 km/h en Manche.

Les températures minimales seront de l'ordre de 5 à 9 degrés en général, 10 à 12 degrés près de la Manche et de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 17 à 20 degrés sur la moitié nord et 20 à 25 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 13 MAI 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-5-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-5-1992 à 18 heures TUC et le 11-5-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	20	11	N
BIARRITZ	18	14	N
BORDEAUX	17	14	C
BOURGES	18	14	C
BREST	10	3	A
CAEN	13	9	B
CHERBOURG	11	8	B
CLERMONT-FER.	10	16	N
DIJON	18	15	C
GRENOBLE	24	12	C
LILLE	14	8	P
LIMOGES	12	12	C
LYON	21	14	P
MARSEILLE	24	15	D
NANCY	17	15	C
NANTES	16	11	P
NICE	19	16	N
PARIS-MONTS	17	11	B
PAU	18	13	N
PERPIGNAN	23	15	D
RENNES	15	10	P
ST-ETIENNE	21	10	N
STRASBOURG	18	14	C
TOULOUSE	15	14	D
TOURS	17	6	C
POINTE-A-PITRE	30	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	22	13	B
AMSTERDAM	12	9	P
ATHÈNES	24	16	D
BANGKOK	39	29	C
BARCELONE	19	15	N
BELGRADE	27	18	C
BERLIN	10	6	N
BRUXELLES	13	8	P
COPENHAGUE	12	6	A
DAKAR	24	21	D
DJERBA	20	18	P
GENÈVE	21	13	D
HONGKONG	22	21	A
ISTANBUL	19	15	D
JÉRUSALEM	18	12	C
LE CAIRE	28	17	D
LISBONNE	18	14	D
LONDRES	12	9	C
LOS ANGELES	20	17	C
LUXEMBOURG	13	10	P
MADRID	27	20	D
MARRAKECH	25	19	D
MEXICO	23	11	B
MILAN	23	17	D
MONTRÉAL	22	11	N
MOSCOU	16	16	D
NAIROBI	24	15	C
NEW-DELHI	41	40	D
NEW-YORK	19	13	A
OSLO	10	3	D
PALMA-DE-MAJ.	21	10	D
PÉKIN	16	15	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	–	–	–
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	11	5	A
SYDNEY	20	19	C
TOKYO	13	10	D
TUNIS	25	13	D
VARSOVIE	15	8	D
VENISE	24	17	D
VIENNE	21	13	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Saltimbanques

IL ne faut l'inviter nulle part, ce petit Fabrice Luchini ! Donnez-lui le rôle du valet, et il grignote Casanova-Delon sans l'ombre d'un *complexe*. Conviez-le au « Treize heures » : il fait en direct un sort aux cacahuètes et, en dessert, au présentateur – pauvre Hervé Claude ! Le soir, alors que Delon faisait le Delon au bas des marches, on l'entrevit encore, au troisième rang, *noyé dans la foule*, dans l'espoir si ostensible du jour où l'on se demanderait : *« Qui c'est, le vieux, à côté de Luchini ? »* que l'on finit par compatir. Sur une autre chaîne, il apparut nimbé d'une gravité songeuse : *« Drôle de métier*, marmonna-t-il sous les flashes. *Aujourd'hui adoré, demain méprisé... »* Drôle de métier, oui. On put encore le toucher du doigt grâce au magazine « Vingt-quatre heures » consacré par Canal Plus *au tournage du Christophe Colomb* avec Depardieu. Des centaines de figurants, des tonnes de costumes, des journées et des journées harassantes, des milliers de sandwiches, des heures immobiles dans le froid, tout cela pour quoi ? Une à deux minutes « utiles » par jour. Quel travail ! On vit Depardieu, de son pas sombre de bûcheron, *regagner sa chambre* d'hôtel, sa journée terminée. Et ce soir, votre programme ? *« Des coups de fil à Paris, une salade, un petit coup de télé, et le tour est joué. »* Demain, il redeviendrait Colomb, dépossédé par Amerigo Vespucci. Drôle de métier !

Errances de saltimbanques, encore, dans le délicieux *Voyage du capitaine Fracasse* d'Ettore Scola, toujours sur Canal Plus. La longue route, les haltes, les surprises des *étapes*, bonnes et mauvaises, dans la France de Louis XIII. Mais il y avait Ornella Muti et Emmanuelle Béart ! Et on comprenait le petit nobliau saisi par le théâtre (Vincent Pérez) de tourner le dos à son joli avenir de baron pour embrasser ce drôle de métier.

Entre les saltimbanques, il pleuvait des ministres. Pierre Bérégovoy terrassait le chômage de longue durée avant novembre, Jack Lang *« captait les ondes positives de la communauté éducative »* (bigre) et réformait sans rien changer tout en assouplissant sans modifier (ceux qui ont compris si on pourra finalement encore étudier le latin ou le grec en seconde sont invités à en faire profiter leurs camarades). Tous deux, d'un même mouvement, avouèrent leur tendre *penchant* pour le *septennat* non renouvelable. Quel hasard ! feignit de s'étonner Anne Sinclair devant Jack Lang. Ce hasard, en effet, sentait si bon la fine manœuvre présidentielle qu'on eut envie de les *prévenir* : sauf votre respect, Excellences, *on* voit les ficelles !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 11 mai

TF 1

20.50 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.
22.40 Magazine : Combien ça coûte ? Présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invité : André Santini, maire d'Issy-les-Moulineaux.
23.50 Magazine : Minuit sports. Athlétisme : super-cross de Las Vegas ; Rallye de l'Atlas ; Moto : Grand Prix d'Espagne ; Boxe thaï.

A2

20.50 Téléfilm : Princesse Alexandra. De Denis Amar, avec Anne Roussel, Matthias Habich (dernière partie). *La princesse retrouve l'amour...*
22.30 ▶ Documentaire : A quoi rêvaient les jeunes filles. De François Chalais.
23.30 Téléfilm : L'Héritière du clan. De Robert Collins, avec Tony Curtis, Susan Lucci.

FR 3

20.45 Cinéma : Les Centurions. ■ Film américain de Mark Robson (1966). Avec Anthony Quinn, Alain Delon, George Segal.
22.55 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Océaniques. Les Arts : Henry Moore intime, Much Hadham Revisited, de Philippe Pilard ; Ellsworth Kelly, un Américain à Paris, de Pierre Aubry ; Le Petit Courrier ; Le Mai du livre d'art.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'Armée de l'éveil. ■■ Film franco-belge de Gérard Corbiau (1990). Avec Laurent Grevill, Grégoire Colin, Chiara Caselli.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma. Présenté par Michel Denisot. Spécial Cannes.
22.20 Cinéma : Fortune express. ■■ Film français d'Olivier Schatzky (1990). Avec Thierry Fremont, Chris Campion, Hervé Laudière.
23.50 Cinéma : Kill Me Again. ■ Film américain de John R. Dahl (1989). Avec Joanne Whalley-Kilmer, Val Kilmer, Michael Madsen (v.o.).

M6

20.40 Cinéma : Working Girl. ■ Film américain de Mike Nichols (1988). Avec Melanie Griffith, Harrison Ford, Sigourney Weaver.
22.45 Téléfilm : L'Homme aux effets spéciaux.

LA SEPT

20.05 Magazine : Dissensus. Proposé par Olivier Duhamel et Luc Ferry. Thème : Les écologistes sont-ils toxiques ? Invités : Alain Richard et Antoine Waechter.
20.55 Informations : Dépêches.
21.00 Magazine : Carnets d'Europe. Jacqueline de Romilly, académicienne (France).
21.05 Cinéma : Tasio. ■■ Film espagnol de Montxo Armendariz (1984). Avec Patxi Bisquert, Amaia Lasa, Nacho Martinez.
22.35 Informations : Dépêches.
22.40 *Documentaire :* Jessye Norman chante Carmen. De Peter Gelb et Albert Maysles.
23.40 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Bir Hakeim, juin 1942. Avec Pierre Messmer, Alain Decaux, François Broche, le général Bernard Saint-Hillier, August von Kageneck.
21.30 Le Théâtre des poètes. Wystan Hugh Auden : la Mer et le Miroir.
22.40 La Radio dans les yeux. 45e Festival international du film de Cannes.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Voyage autour du monde : l'Asie du Nord (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Londres) : Commémoration de la reconquête de Grenade en 1492. Œuvres de Encina, Fernandez, Cabezon, Ludovico, Grabdel, Willaert, Milan, Pisador, Flecha et anonymes, par l'Ensemble Tragicomedia, dir. Stephen Stubbs ; sol. : Suzie Leblanc, soprano, John Potter, Douglas Nasrawi, ténors, Harry van der Kamp, basse.
23.10 Ainsi la nuit... *Par Denise Bahous.* Œuvres de Mozart, Schubert, Schumann.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Henri-Renaud. Petite histoire de Duke Ellington ; Le piano : Ahmad Jamal ; L'orchestrateur : Gerry Mulligan.

Mardi 12 mai

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Club Dorothée.
17.25 Série : Parker Lewis ne perd jamais.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 *Jeu : Une famille en or.*
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : Un poisson nommé Wanda. ■ Film américain de Charles Crichton (1988). Avec John Cleese, Jamie Lee Curtis, Kevin Kline.
22.45 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.35 Journal et Météo.

A 2

13.45 Série : Les Cinq Dernières Minutes.
15.15 Tiercé, en direct de Longchamp.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Magazine : Défendez-vous.
16.50 Magazine : Giga.
18.25 Série : Magnum.
19.15 Divertissement : Caméras indiscrètes.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.40 Cinéma : Les Liaisons dangereuses. ■■ film britannique de Stephen Frears (1988). Avec Glenn Close, John Malkovich, Michelle Pfeiffer.
23.00 Débat : Raison de plus. Animé par Claude Sérillon. Cannes-Avignon : le match des festivals. Invités : Francis Huster ; Fabrice Luchini ; Ludmila Mikaël ; Georges Wilson ; Anne Lefebvre ; Gilles Jacob, directeur du Festival de Cannes ; Michel Mouillot, maire de Cannes ; Guy Ravier, maire d'Avignon ; Christiane Bourbonnot, directrice de l'Institut de formation des techniciens du spectacle à Avignon.
23.50 1-2-3 Théâtre.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : La 25e Heure.

FR 3

13.00 *Magazine : Sports 3 images.* *Rugby : Rencontres à XV ; Les Athénades.*
13.40 Série : La Grande Aventure de James Onedin.
14.30 Magazine : Festival de Cannes.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 *Magazine : Zapper n'est pas jouer.* Invités : Pierre Perret, Daniela Lumbroso, David Soul.
18.00 *Magazine : Une pêche d'enfer.*
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Le Génocide et le Nazisme*, de François Bédarida.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.35 INC.
20.45 Les Aventures de Tintin.
21.35 Magazine : Faut pas rêver.
22.30 Journal et Météo.
22.55 ▶ *Téléfilm : Jane.* De Claudine Guilmain, avec Maria Pacôme, Pierre Arditi.
0.15 Magazine : Ticket bleu. Voile : Coupe de l'America.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Le Château de ma mère. ■■■ Film français d'Yves Robert (1990). Avec Philippe Caubère, Nathalie Roussel, Didier Pain.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Le Journal du cinéma. Présenté par Michel Denisot. Spécial Cannes.
22.15 Cinéma : Ennemies, une histoire d'amour. ■■ Film américain de Paul Mazursky (1989). Avec Ron Silver, Anjelica Huston, Lena Olin (v.o.).
0.15 Cinéma : Schizo Dream. ■ Film canadien de Sandor Stern (1988). Avec David Hewlett, Cyndy Preston, John Ferguson.
1.55 Opéra : Industrial Symphony. De David Lynch.

M 6

14.40 Série : Destination danger.
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Vic Daniels.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.40 Série : Flipper le dauphin. Le Grand Voyage, de Paul Landers, avec Brian Kelly, Luke Halpin.
22.10 Documentaire : Quelqu'un doit mourir. De Claude Gaignaire.
23.05 Téléfilm : Coupable d'innocence. De T. Heffron, avec Dorian Harewood, Dabney Coleman.
0.50 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.20 Documentaire : Jazz à Paris. De Franck Cassenti. Gil Evans et l'Orchestre Lumière dirigé par Laurent Cugny.
17.15 Documentaire : Ma Légion. De Martin Ledinsky.
18.50 Informations : Dépêches.
18.55 Documentaire : Trotski. De Patrice Legall, Alain Dugrand, Pierre Broué. 2. Exils.
19.55 Informations : Dépêches.
20.00 Chronique : Le Dessous des cartes. *De Jean-Christophe Victor.*
20.05 Documentaire : Histoire (s) du cinéma. De Jean-Luc Godard. 2. Une histoire seule.
20.50 Magazine : Carnets d'Europe. Jacques Le Goff, historien (France).
20.55 Informations : Dépêches.
21.00 Concert. Symphonie no 2 de Mahler, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov ; sol. : Edith Wiens, soprano, Anne Gjevang, mezzo-soprano.
22.20 Informations : Dépêches.
22.25 Danse : Aeros. Chorégraphie de Trisha Brown.
22.55 Informations : Dépêches.
23.00 Documentaire : Lueur d'étoile. De Dominique Delouche.
0.00 Informations : Dépêches.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. Les progrès de la robotique.
21.30 Comment circule la littérature ou l'import-export littéraire. Avec Ivan Nabokoff, Jean-Didier Wagneur, Diane Kolnikoff, Karl-Gustav Bjurström, Gérard de Cortanze.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les dix-huit ans. 1. Les bons enfants.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Linda Lê (les Evangiles du crime).
0.50 Musique : Coda. Voyage autour du monde : l'Asie du Nord (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 décembre 1991 à Berlin) : *Symphonie en ut majeur*, de Stravinsky ; Concerto pour violon et orchestre, de Berg ; Symphonie no 2 en ré majeur op. 73, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, dir. Vladimir Ashkenazy ; Kurt Nikkanen, violon.
22.30 Soliste. Aldo Ciccolini, piano.
23.10 Ainsi la nuit... Œuvres de Brahms, Schubert.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Le Monde

Les recommandations de M. Bérégovoy

Progression des dépenses limitée à 3,5 % et stabilité de la pression fiscale pour le budget de 1993

M. Pierre Bérégovoy a fait parvenir lundi 11 mai à ses ministres un certain nombre de recommandations pour la préparation du projet de budget de 1993. Ces recommandations, contenues dans la traditionnelle «lettre de cadrage», insistent sur la nécessaire modération de la progression des dépenses publiques et sur la non-augmentation de la pression fiscale.

« La maîtrise de nos finances publiques requiert une grande rigueur dans la préparation du projet de loi de finances pour 1993 (...). Le budget de l'Etat a subi l'impact du ralentissement économique sur les recettes (...). Nous ne pourrons pas compter l'an prochain sur des ressources fiscales supérieures à celles de la loi de finances votée pour 1992».

« Pour préserver les acquis de notre politique économique et les capacités d'intervention de l'Etat, des mesures correctrices sont nécessaires pour contenir le déficit budgétaire. Il représentait, en 1990, 1,4 % du PIB (produit intérieur brut). *Il ne devra pas dépasser 2 % du PIB en 1993. A défaut, la progression de l'endettement public compromettrait la baisse des taux d'intérêt que l'on peut raisonnablement escompter cette année. »*

Après avoir défini les priorités de 1993 – emploi, éducation, justice, sécurité publique – le premier ministre déclare qu'*« il n'y aura pas de progression de la pression fiscale en 1993. Pour cette raison les charges de l'Etat ne devront pas augmenter de plus de 3,5 % par rapport à 1992 ».*

THAÏLANDE : après les manifestations de Bangkok

Le gouvernement a accepté d'engager des négociations sur une modification de la Constitution

Des négociations se sont engagées à Bangkok pour amender la Constitution dans le sens souhaité par l'opposition. Le général Chamlong Srimuang, principal animateur des manifestations dont Bangkok a été le théâtre pendant une semaine, a demandé aux dizaines de milliers de gens réunis dans le centre de la capitale, samedi 9 et dimanche 10 mai, de se disperser. Mais il a menacé d'organiser une nouvelle manifestation, dimanche prochain, au cas où les discussions n'auraient pas produit de résultats.

BANGKOK

de notre correspondant

Etrange Thaïlande ! Lorsque le général Chamlong a interrompu, samedi, une grève de la faim entreprise cinq jours auparavant pour obtenir la démission du premier ministre, le général Suchinda Krapayoon, le mouvement aurait dû commencer à s'essouffler. Il n'en a cependant rien été, et des foules aussi nombreuses que les jours précédents se sont réunies samedi et dimanche à Bangkok. L'ancien gouverneur de la capitale a confirmé son autorité, dimanche après-midi, en obtenant des manifestants qu'ils fassent place nette au cortège royal à l'occasion de la fête traditionnelle du labourage. Si le cortège a emprunté un autre chemin, c'est parce qu'un barrage de barbelés érigé sur un pont par les forces de l'ordre n'avait pas été démantelé. Une fois la cérémonie terminée, les manifestants sont revenus sur des lieux qu'ils occupaient depuis une semaine.

Il reste que les discussions entre les partis représentés à l'Assemblée ont pris le relais des manifestations. Le général Suchinda s'est engagé à accepter que la Constitution soit amendée dans le sens souhaité par l'opposition, qui réclame, avant tout, que le premier ministre soit un membre élu du Parlement, ce qui n'est pas le cas du général Suchinda, et que les sénateurs, nommés par le pouvoir, ne participent pas aux votes de censure.

La fronde des généraux

Mais le chef du gouvernement ne s'est pas engagé sur un calendrier. Le général Chamlong, qui exigeait la démission du général Suchinda, n'en a pas moins été contraint de laisser les négociations se dérouler entre les partis, y compris le sien, le Palang Dharma, dont il a démissionné samedi.

Le compromis qui s'élabore semble avoir été encouragé par l'intervention, discrète mais décisive, du roi Bhumibol, qui aurait demandé, vendredi, au pouvoir de ne pas recourir à la force, et au général Chamlong de cesser sa grève de la faim. Ce dernier a néanmoins choisi de maintenir la pression afin de s'assurer que le gouvernement tiendra ses engagements. Il promet une manifestation monstre pour dimanche prochain au cas où la négociation ne produirait aucun résultat, une menace qui ne peut être prise à la légère.

Si les chefs de l'armée ont affiché leur solidarité avec le premier ministre depuis le début de la crise, le général Suchinda ne s'en retrouve pas moins diminué. Aucun mouvement populaire n'a eu lieu en faveur de son gouvernement, qui en cas de modification de la Constitution ne pourra plus s'appuyer que sur une faible majorité (194 députés sur 360) à l'Assemblée.

En outre, si la Constitution était amendée il devrait se soumettre à l'épreuve d'une élection partielle. On peut donc déjà s'interroger sur la longévité de son gouvernement. D'autant que, pour la première fois dans l'histoire des manifestations de rue dans le royaume, le mouvement est dirigé par un ancien général, M. Chamlong, dont le principal partenaire, dans l'opposition, est un ancien patron des forces armées, le général Chaovalit Yongchaiyut.

JEAN-CLAUDE POMONTI

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Au soleil des projecteurs

Je me suis bien marrée pendant le week-end. Normal, je l'ai passé avec Françoise Dorin. Enfin, pas elle, son dernier bouquin. Le truc le plus drôle, le plus décapant, le plus costaud que j'aie lu depuis *Allô Maman Dolto* de Guy Baret. Lui, sa bête noire, c'est la doltomania. Elle, c'est la paraîtromania, férocement épinglée dans *Au nom du père et de la fille*. C'est quoi, ça ? C'est l'envie de passer à la télé.

Vous me direz : Après avoir joué la Bécassine pendant des mois dans la cuisine de Jacques Martin, c'est vraiment pas à toi d'ironiser sur le désir de s'étaler à la vitrine de l'écran. Attention ! C'est pas moi, c'est elle. Moi, ça me paraît d'autant plus naturel que, même parmi les gens célèbres, rares sont ceux – ils se comptent sur les doigts de la main – qui refusent une invitation à se dorer le blason au soleil des projecteurs.

C'est encore plus vrai pour le commun des mortels. Et ça l'a toujours été. Maintenant encore, avoir son nom et surtout sa photo dans le journal, ça fait drôlement plaisir. De *Vogue* au *Méridional*, la presse le sait si bien qu'elle multiplie les photos de groupes à l'occasion d'un grand mariage ou d'un comice agricole : Tu vois, c'est moi là, à droite de M'sieur le maire. Et je te découpe l'article. Et je te le colle dans l'album de famille.

Il se trouve simplement qu'à l'époque du village planétaire, l'Agora, on n'est plus obligé d'y aller. Suffit d'ouvrir sa lucarne pour voir l'homme et la femme de la rue commenter, de Los Angeles à Moscou, l'actualité. Alors, bon, pourquoi eux et pas nous ? Bonne question. Micro-trottoir ou micro-cravate, ni le chômeur interrogé à sa sortie de l'ANPE, ni la candidate au « Jeu de la fortune » ne sont là par hasard. On trie, on choisit. Seuls sortent de l'obscurité ceux qu'on a envie de montrer. Normal qu'ils s'en glorifient.

De toute façon, avec la multiplication des chaînes non stop, la paraîtromania n'en a plus pour longtemps : Tu m'as vu, hier, sur la 3 ? Non, désolé, j'ai pris la 27. Il y avait un mec, je sais plus qui, il parlait de... je sais plus quoi.

Défilé en l'honneur de Jeanne d'Arc

« Maréchal, nous voilà ! »

Interdit ces deux dernières années, le traditionnel défilé organisé par les monarchistes de l'Action française (AF) en l'honneur de Jeanne d'Arc s'est déroulé en toute légalité, dimanche 10 mai, à Paris, de la place Saint-Augustin à la place des Pyramides. Neuf jours après le Front national, les royalistes ont rassemblé un petit millier de personnes (mille cinq cents, selon les organisateurs) appartenant à différents groupes politiques et religieux. Ce cortège martial mais hétéroclite, en cinq tableaux, a suscité un imposant déploiement de forces de police le long du parcours. De nombreux jeunes gens étaient armés, il est vrai, de gourdins, de barres de fer et de battes de base-ball.

Précédé d'un service d'ordre d'une centaine d'unités, rangé comme pour une parade, le premier tableau était constitué par quelque quatre cents militants monarchistes portant des drapeaux jaunes frappés du sigle AF ou de la fleur de lys. Là, on réclamait *« le roi à Paris »* et on conspuait la République, en rendant honneur à la *« génération Maurras »*. Le deuxième tableau était composé d'une délégation de cinq représentants de l'ANPV-Nantes (Association nationale Pétain-Verdun), dirigée par M. Robert de Perier (membre du comité de soutien présidentiel à M. Jean-Marie Le Pen), qui entonna l'hymne pétainiste *Maréchal, nous voilà !* au pied de la statue équestre de la pucelle.

Les intégristes schismatiques de la Contre-Réforme catholique de l'abbé Georges de Nantes formaient le troisième tableau. Quatre cent cinquante pèlerins, parmi lesquels des familles nombreuses, côtoyaient une quarantaine de religieux et de religieuses de l'ordre du sacré-cœur de Villemaur.

Les deux derniers tableaux réunissaient antisémites et « révisionnistes », composés, pour l'un, de soixante-quinze militants de l'Œuvre française de M. Pierre Sidos et, pour l'autre, d'une cinquantaine de jeunes gens du Groupe union défense (GUD) qui arboraient, notamment, un drapeau de l'Italie fasciste.

O. B.

GRANDE-BRETAGNE

Sir Norman Fowler devient président du Parti conservateur

Sir Norman Fowler, ancien ministre et proche de M. John Major, a été choisi comme président du Parti conservateur, en remplacement de M. Chris Patten, nommé gouverneur de Hongkong.

Tout au long de la campagne électorale précédant le scrutin parlementaire du 9 avril, Sir Norman Fowler fut l'homme de confiance de M. John Major. En lui offrant la présidence du parti tory, M. Major récompense sa fidélité et choisit un «baron» du parti efficace et chevronné plutôt que charismatique. Sir Norman effectue ainsi une «rentrée» officielle sur la scène politique, qu'il avait quittée en janvier 1990 (il était alors ministre chargé de l'emploi dans le gouvernement de Mme Thatcher).

En novembre 1991, à l'issue d'un scrutin haut en couleur qui l'opposait à M. William Cash, chef de file des *«euro-sceptiques»*, il avait été élu président du comité européen du Parti conservateur. Parlementaire depuis vingt-deux ans, Sir Norman, qui est âgé de cinquante-quatre ans, a occupé diverses fonctions gouvernementales pendant onze ans (affaires sociales, transports et santé). Ne faisant pas partie des proches de Mme Thatcher, il est classé au «centre gauche». Ancien élève de Cambridge, il avait commencé une carrière de journaliste, devenant notamment le spécialiste du *Times* pour les affaires relevant du ministère de l'intérieur. – *(Corresp.)*



SOMMAIRE.

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 29 à 40

Le numéro du « Monde » daté 10-11 mai 1992 a été tiré à 507 378 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Espace russe cherche mécènes

Pour envoyer fin juillet un cosmonaute français dans l'espace, la CEI percevra 73 millions de francs. Un moyen de maintenir opérationnel l'ex-outil spatial soviétique.

Chronologie

Les événements en France et dans le monde du mois d'avril

L'UEO étudiera les problèmes de sécurité avec huit Etats d'Europe de l'Est

Des représentants des neuf pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) doivent rencontrer, le 19 juin prochain, des représentants de huit Etats d'Europe de l'Est pour examiner les possibilités de coopération dans le domaine de la sécurité européenne. Pour préparer ces entretiens, le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, s'est rendu, samedi 9 mai, à Merin, près de Prague, où il a rencontré ses homologues de Tchécoslovaquie, de Hongrie et de Pologne. Ces trois pays centre-européens ont déjà signé des accords d'association avec la Communauté économique européenne (CEE).

Les crimes et les délits ont augmenté de 7,20 % en 1991

Avec 3 744 112 faits constatés en 1991 par l'ensemble des services de police et de gendarmerie, criminalité et délinquance marquent un accroissement de 7,20 % par rapport à 1990, ont indiqué, lundi 11 mai, lors d'une conférence de presse commune à Paris, le directeur général de la police nationale et son homologue de la gendarmerie nationale.

En 1990, les crimes et délits avaient déjà augmenté de 6,93 % et, en 1989, de 4,27 %. Avec plus de trois millions et demi de faits, l'année 1991 aura été celle du plus grand nombre de crimes et délits enregistrés en France.

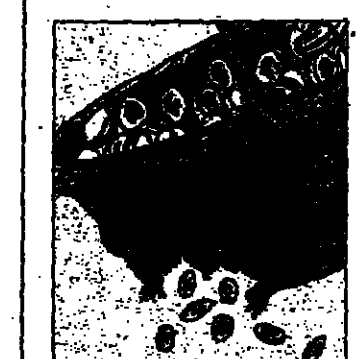
□ **Offre publique de retrait sur MMB.** – La cotation des titres MMB, holding contrôlant Matra et Hachette et qui deviendra la clef de voûte du nouvel ensemble Matra-Hachette (*le Monde* du 7 mai), a été suspendue lundi 11 mai. Les dirigeants de MMB, firme détenue à 38,4 % par Arjil et à 12 % par le groupe Floirat, envisagent de lancer une offre publique de retrait (OPR) sur les actions de cette société inscrite au règlement mensuel. Jeudi 7 mai, dernier jour de Bourse de la semaine dernière, le titre MMB s'était apprécié de 7,49 %, s'échangeant à 84,70 francs. La cotation reprendra mercredi 13 mai.

□ **CANADA : au moins onze morts dans une mine de charbon.** – Aucun contact n'avait pu être établi, dans la matinée de lundi 11 mai, avec les quinze mineurs encore ensevelis à près de 1 600 mètres sous terre, quarante-huit heures après une explosion dans la mine de charbon de Westray, dans l'est du Canada. Les corps de onze mineurs avaient été retrouvés, dimanche matin, dans une première galerie. Les recherches se poursuivaient activement, lundi, pour déblayer l'accès à deux autres galeries. Selon M. Colin Benner, responsable de la production, les dégâts causés par la déflagration, probablement dus au méthane, sont considérables



Le Monde

Le marché disputé du «capiton»



Le marché des crèmes amincissantes, relativement développé en France, est le lieu d'une intense concurrence entre grandes marques et produits bon marché, entre distributeurs traditionnels et grandes surfaces.

page 30

La crise européo-allemande

Avec la détérioration de la situation en Allemagne et l'explosion des déficits budgétaires, se trouve remise en cause la place prépondérante de la politique monétaire dans les pays européens, explique Paul Fabra.

page 38

Les leçons de Billancourt



La fermeture de l'usine Renault de Billancourt a été accompagnée de la mise en œuvre d'une nouvelle conception de la gestion des hommes, estiment Daniel Labbé, Frédéric Périn et Emmanuel Froissart.

page 39

L'ÉCONOMIE

Détectives ès faillites

Au Japon, les agences de détectives privés, reconverties dans l'industrie et la finance, renseignent les experts. La France suit le mouvement

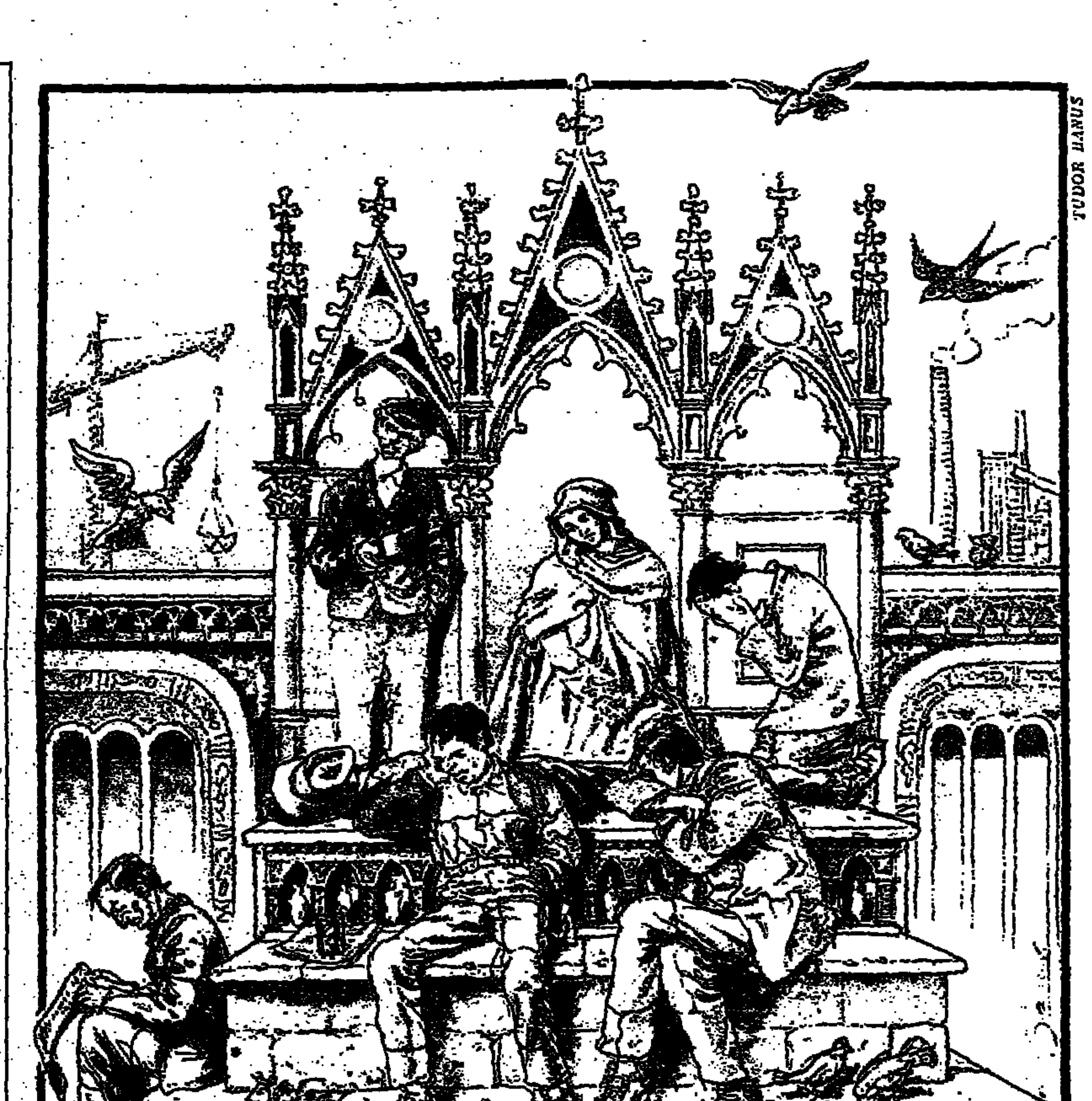
TOKYO
de notre correspondant

LA moisson de scandales et de manipulations boursières, la pénétration de la pègre dans certains secteurs économiques, comme, d'une manière générale, les retombées de l'«économie de casino» de ces dernières années et leur cortège de faillites, ont engendré chez beaucoup d'entrepreneurs une perception plus aiguë des risques. Si les lendemains déchantent pour beaucoup, d'autres ne s'en plaignent pas : les agences de détectives privés, spécialisées dans l'évaluation de la crédibilité des entreprises voient leur chiffre d'affaires monter en flèche.

« Depuis le milieu de l'été 1991, les faillites ont augmenté, et parallèlement les demandes d'enquêtes. Les périodes de croissance stable ne sont pas bonnes pour nous. C'est quand la situation se détériore que nous sommes le plus sollicités », explique M. Toshihiko Yamazaki de Tokyo Shoko Research (TSR), la seconde plus importante agence de détectives privés du Japon après Teikoku Data Bank (TDB).

Philippe Pons

Lire la suite et l'article d'Etienne Marion, page 36



TUDOR BANUS

Alerte à l'emploi

Sidérurgie, chantiers navals, charbonnages, etc., en 1984, année de sinistre mémoire, des pans entiers de l'industrie s'étaient effondrés, poussant le taux de chômage au-delà de la barre des 10 %.
Aujourd'hui, la faiblesse de l'activité menace à nouveau d'enfoncer les fragiles garde-fous mis en place depuis pour contenir la marée des demandeurs d'emploi.
Dans toutes les régions renaît depuis peu la crainte d'un désastre diffus, mal apprécié par les statistiques.
Cette fois ce n'est pas la grande industrie mais les petites et moyennes entreprises qui flanchent, victimes de la crise, tandis que le « traitement social » du chômage s'essouffle.

Lire page 32 l'article d'Alain Lebaube

Le gâchis philippin

Lundi 11 mai, les Philippins devaient élire le successeur de Cory Aquino. En six ans, l'ex-présidente n'a pas redonné à l'économie du pays l'élan nécessaire

MANILLE
correspondance

« *NOUS sommes devenus une république bananière »*, constate avec une rage froide Gabriel Manalac, directeur d'un grand quotidien d'affaires de Manille et l'un des meilleurs éditorialistes du pays. Les Philippines ont pourtant tous les ingrédients nécessaires à un décollage rapide, dirigeants locaux comme observateurs étrangers en conviennent. Mais ce pays catholique, ouvertement matriarcal, métissé, qui tranche en Asie, est intrigué voire fasciné par l'évidence de ses atouts... comme par la somme de gâchis accumulée depuis vingt-cinq ans. *« Derrière le sourire et le sens de la fête subsiste le désespoir philippin »*, répète souvent Armando Malay, du centre d'études d'Asie du Sud-Est de la prestigieuse université des Philippines.

Les Philippines étaient en tête des pays d'Asie avec le Japon dans les années 60. Qui s'en souvient encore ? L'expérience quotidienne, désastreuse, montre au contraire tous les signes d'un sous-développement persistant, qui contraste avec la croissance effrénée de ses voisins. L'autosuffisance en riz et en maïs n'est toujours pas atteinte, bien que la nature généreuse lui en donne pourtant largement les moyens. Le revenu des deux tiers des familles n'a pas augmenté en termes réels depuis 1980, selon les statistiques officielles, et le salaire mensuel ne dépasse pas 600 francs par mois. Le courant est coupé plusieurs heures par jour, la moitié de l'année, dans Manille, qui abrite toujours 70 % de l'industrie du pays, alors qu'il y a de l'électricité non utilisée – mais non transportable – dans le sud du pays, et cela dure depuis dix ans !

Sous prétexte de l'incertitude électorale, les trente banques locales, assises sur des ratios de profit trop importants, refusent ces temps-ci de prêter, même à des clients connus et solvables. Ou alors à des taux usuraires (plus de 25 % alors que l'inflation est temporairement revenue en dessous de 10 %). Car il leur est beaucoup plus profitable de prêter à l'Etat, qui, faute de recettes fiscales suffisantes, emprunte.

NOIX DE COCO • Et le pays, sous-équipé, dépend toujours beaucoup trop de secteurs traditionnels à la valeur ajoutée déclinante : sous-produits de la noix de coco, cuivre, sucre et autres produits alimentaires ou de la mer non ou peu transformés. Quant à la sous-traitance électronique et au textile, les deux premières recettes d'exportation, ils dépendent pour les trois quarts de facteurs de production importés.

Résultat : depuis des années, les Philippines se contentent d'un taux d'investissement de l'ordre de 15 % à 19 % du PNB, alors que des pays comme la Thaïlande ou la Malaisie réalisent des taux proches de 30 %. Pourtant le pays possède toujours en abondance cadres, techniciens et main-d'œuvre parlant anglais et héritiers d'une solide culture technique, mais ils partent pour l'étranger. Les Philippines possèdent également des capitaux nationaux suffisamment importants.

Jeff Britton

Lire la suite page 31

Corse au double visage

Le drame du stade de Furiani a confirmé pour beaucoup le sous-développement de l'île. Pourtant, le niveau de vie et d'équipement est loin d'être le plus bas de France

AJACCIO
de notre correspondant

L'AMBITION affichée des dirigeants du Sporting Club Bastiais de doubler, pour la funeste demi-finale de la Coupe de France contre l'OM le 5 mai 1992, la capacité du stade de Furiani – en y installant à même le sol des tribunes provisoires de 10 000 places après avoir rasé la tribune existante (1 700 places), – a tragiquement placé la Corse sous les projecteurs de l'actualité. Mais on peut aujourd'hui se demander si cette initiative malheureuse n'était pas aussi, «en se faisant honneur», comme on dit en langue corse, une manière de défi à la prospérité du monde développé qui entoure cette île.

L'adversaire était Marseille, premier club de France, et l'un des meilleurs en Europe. L'occasion était ainsi inespérée de tenter de se hisser à un niveau qui n'aurait plus été celui d'une équipe de deuxième division, fût-elle classée à la cinquième place. D'autant qu'il y a quelque paradoxe à la présence en championnat de France de deux clubs, Bastia et Ajaccio, issus d'une région qui ne compte guère plus de 250 000 habitants, alors que des régions continentales plus peuplées, bien plus riches, ne peuvent en faire autant.

Le paradoxe n'est qu'apparent lorsque l'on sait que chacun de ces deux clubs reçoit de la région, de son département, et de sa ville, une subvention globale de plus de 5 millions de francs par an, soit environ la moitié de son budget, et presque exactement... le coût de la tribune définitive en dur (5000 places) qu'on projetait d'installer à Furiani pour remplacer l'ancienne ! Sans cette manne publique, le football professionnel en Corse serait contraint de mettre la clé sous la porte.

CONTINUITÉ • La face cachée du football est sans doute aussi celle de l'économie insulaire. Car on a beau, dans les campagnes électorales, dénoncer l'« assistanat » comme le plus grave obstacle au développement, personne n'osera sérieusement contester que la plupart des entreprises n'existent que grâce à l'apport de fonds publics, que ceux-ci proviennent de la CEE, de l'Etat, de la collectivité territoriale ou des départements.

Les entreprises de distribution elles-mêmes tirent en effet profit des tarifs consentis par les compagnies maritimes en matière de transport des biens, grâce aux compensations de la subvention de continuité territoriale consentie par l'Etat (800 millions de francs en 1992). L'île n'est-elle pas, à proportion d'au moins 85 %, tributaire de ses importations du continent ? *« L'économie corse est sous perfusion*, fait observer un document de la Communauté européenne. *Les activités productives – pêche, agriculture et industrie – emploient 20 % de la population active, mais ne représentent que 7 % du produit intérieur brut de l'île. »*

Paul Silvani

Lire la suite page 32

MODE D'EMPLOI

CONSOMMATION

Le marché disputé du «capiton»

L'usage des crèmes amincissantes n'est guère développé qu'en France. Entre grandes marques et produits meilleur marché, entre distributeurs traditionnels et grandes surfaces, la compétition est sévère

LES hommes préfèrent les grosses, dit-on... mais, dès mars, s'ouvre la seule chasse autorisée au printemps : la chasse aux rondeurs. Pas un magazine ne fait grâce à ses lectrices du traditionnel «marronnier» sur la lutte contre les kilos superflus : régimes, crèmes, gymnastiques... tous les moyens sont bons, vocabulaire guerrier à l'appui, pour se modeler un corps ressemblant peu ou prou à celui des mannequins. Rude tâche, surtout pour celles qui ont la malchance (?) d'être petites et pulpeuses! Heureusement, pour les aider, elles ont quelques alliés, parmi lesquels figurent en bonne place les crèmes amincissantes.

Une industrie difficile à explorer. Rares sont les sociétés qui acceptent de donner des informations. *50 millions de consommateurs* et *Que choisir?* le savent bien qui, tests à l'appui, soulignent périodiquement la minceur des résultats obtenus par les utilisatrices et l'importance de l'effet *placebo*.

En Europe, les Françaises sont les plus grosses consommatrices de crèmes amincissantes : 12,5 % d'entre elles en utilisent, selon une étude Secodip datant de 1989, contre 8 % des Allemandes, 5,4 % des Italiennes, 3 % des Espagnoles et 0,7 % des Anglaises... Et pourtant, la consommation française de produits amincissants est incomparablement plus faible que celle des crèmes de visage, le plus gros marché, avec 55 %-57 % d'utilisatrices, les solaires (30 %) ou les laits pour le corps (17 %).

Selon la Fédération française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette, cela représentait des ventes de 288,6 millions de francs en 1990 (dernières données disponibles) : le marché avait augmenté de 13,5 % en 1989 (un record), mais de moins de 2 % l'année suivante. Chez Vichy, une des quatre premières marques, on évalue le marché hexagonal à 4,5 à 5 millions de tubes pour 2 à 2,3 millions de consommatrices. En clair, celles qui utilisent de la crème amincissante en achètent en moyenne deux tubes par an.

Si les Françaises sont les plus grosses consommatrices, c'est parce qu'elles ont été les premières à adopter ce type de produit, qui a fait l'objet d'intenses campagnes publicitaires à partir du début des années 80. Mais les professionnels considèrent que le marché tricolore est déjà arrivé à maturation : c'est en Allemagne et en Espagne qu'ils attendent de très forts développements. Dans les pays de l'Est, ils estiment que la demande portera d'abord sur les soins de visage avant que les consommatrices n'aient le réflexe (et les moyens) de s'occuper de leur corps. Car appliquer une crème amincissante est déjà un stade assez «sophistiqué» de l'emploi des cosmétiques. Les pharmacies sont encore le réseau de distribution dominant en France, avec 100,5 millions de francs de ventes en 1990, mais en baisse de 8,8 % par rapport à 1989.

POUR UN KILO DE MARRONS GLACÉS VOUS RECEVEZ GRATUITEMENT UN FLACON DE CETTE NOUVELLE CRÈME AMINCISSANTE.

SOPHISTIQUÉ • Viennent ensuite les parfumeries, qui ont perdu encore plus de terrain (−12 %), avec un chiffre d'affaires de 85,3 millions de francs : ces deux circuits traditionnels sont concurrencés sévèrement par la vente par correspondance (67,5 millions de francs, en hausse de 25 %), dont Yves Rocher est le champion toutes catégories, et surtout par la grande distribution, qui affiche un taux de croissance de 55,4 % de ses ventes (35 millions de francs en 1990).

Depuis deux ans, la distribution a été bousculée par le succès de marques meilleur marché offertes dans les grandes surfaces. Et il est probable que les résultats du dernier test de *50 millions*, favorables à l'une d'entre elles (dont le prix est deux fois et demi plus bas que la moyenne des autres) ne fera que renforcer cette tendance. Aussi, pour combattre cette nouvelle concurrence, voit-on de plus en plus de promotions, cette année, dans les vitrines de pharmacies ou de parfumeries. Pourtant les grandes marques se défendent de vendre leurs produits à des prix très élevés : chez Vichy, par exemple, on fait remarquer qu'au millilitre les prix des crèmes amincissantes sont trois fois moins élevés que ceux des soins de visage.

RAISONNABLE • En réponse aux doutes émis sur l'efficacité de leurs crèmes, les grandes marques (comme Clarins et Vichy) développent un discours «raisonnable» : les commerciaux bannissent de leur vocabulaire toute évocation d'effets amaigrissants ou anticellulitiques (*«la différence est visuelle, pas sur la balance»*, souligne-t-on chez Clarins), et rejettent *«l'effet miracle»* de la *«cure éclair»* de trois semaines en avril, jouant la carte de la régularité et de la persévérance. Ce qui, évidemment, amènerait à consommer davantage...

Dans leur politique de commercialisation, certains fabricants suggèrent aux femmes d'utiliser les crèmes amincissantes pour combattre la rétention d'eau dont elles souffrent lors de leur syndrome prémenstruel ; d'autres se montrent sceptiques sur cette démarche pour lutter contre le caractère saisonnier des ventes (60 % des achats ont lieu entre mars et août, mais la proportion baisse).

Toutes les marques diversifient leurs produits en s'efforçant de répondre à des besoins spécifiques de l'utilisatrice : traitement d'«attaque», de «fond» ou d'«entretien» ; elles proposent des crèmes, mais aussi des gels (plus légers à l'application et nécessitant moins de massage), des savons, des gants de massage... Face à l'offensive des produits meilleur marché, les grandes marques misent aussi sur la *«part de rêve»* diffusée en parfumerie ou le *«conseil»* apporté par la distribution en pharmacie, que ne sauraient fournir les grandes surfaces. *«Une stratégie payante»*, affirme l'une d'elles. Dans tous les sens du terme.

Françoise Vaysse

HUMEUR • Par Josée Doyère

La course au DAB idoine

J'en ai un peu assez de toujours vous parler des banques ! On va finir par croire que je leur en veux ! Mais aussi, on n'a pas idée !

Cette fois, c'est le Crédit agricole de l'Yonne qui a fait des siennes, avec assez de maladresse. Inventer de faire payer 15 francs tout retrait par carte bancaire fait à un distributeur d'une autre banque, *lorsqu'il existe dans la localité* un distributeur du Crédit agricole... Ça vous laisse un peu sans voix.

Bon, ça coûte cher d'installer un DAB (c'est un «distributeur automatique de billet») – 400.000 francs, il paraît. Et le Crédit agricole de l'Yonne en a installé plein dans le département dans des villages où il n'y avait rien (et là, pas de risque pour la banque que les clients fassent des infidélités et aient la flemme de *«traverser la rue»*). D'ailleurs, de banque à banque, on se facture le fait de fournir des billets à d'autres clients que les siens à soi... Alors...

D'ailleurs, ce n'est pas encore complètement décidé. Et j'ai cru comprendre qu'à la caisse nationale du Crédit agricole, on va s'arranger pour calmer cette ardeur économiquement logique, mais commercialement du plus mauvais effet, sans pour autant attenter à l'indépendance de cette entité coopérative locale. Mais sur le principe, tous les banquiers (et pas seulement la banque verte) sont d'accord. Il faudra bien y venir. D'ailleurs, c'est comme ça à l'étranger. Oui, mais souvent, à l'étranger, les comptes sont rémunérés, et à l'étranger on nous envie la carte bancaire, utilisable partout.

Pour moi, cette initiative un peu surprenante pose deux sortes de questions. Tout d'abord, je voudrais bien savoir si, grâce à ce système – au cas où il se généraliserait, et pas seulement au Crédit agricole, mais à tous les réseaux bancaires – on ne va pas revenir en arrière, au temps où chaque banque avait sa propre carte. Si l'utilisation de notre merveilleuse carte bancaire devient tellement coûteuse et compliquée, on va tous se retrouver dans la situation précédente... et reprendre la course au DAB idoine le plus proche...

Et puis, comment on va s'y prendre pour nous faire avaler sans trop de douleur cette décision – encore une fois à sens unique. J'avais cru comprendre qu'un fournisseur proposait à son client un ou des services à un prix donné, et que le choix existait. Encore une fois, après nous avoir «vendu» la carte bleue comme un progrès inestimable, on va changer les règles du jeu, après coup et sans qu'on ait à donner notre accord. C'est un peu fort. Je n'aime pas être traitée comme une assujettie, je veux être traitée comme une cliente. Est-ce trop demander? ■

LOIS ET DÉCRETS

Conseiller d'entreprise agricole

■ Un arrêté crée une qualification de conseiller d'entreprise agricole pour des agents de développement agricole ayant suivi un cycle de formation spécialisée en conseil d'entreprise. Les candidats doivent avoir une expérience professionnelle minimum de cinq ans s'ils sont titulaires d'un brevet de technicien supérieur agricole, de trois ans s'ils ont un diplôme d'ingénieur. Les épreuves de sélection comprennent des tests de connaissances, une étude de cas et un entretien individuel.

La formation sera assurée par un centre agréé par le ministère de l'agriculture. Elle durera huit semaines dont six centrées sur la fonction de conseil d'entreprise. Chaque candidat devra rédiger un mémoire qui doit être ensuite transmis au ministère de l'agriculture. Le stagiaire devra choisir un directeur de mémoire parmi les chercheurs ou les experts compétents dans le domaine considéré. L'évaluation des candidats sera assurée par un jury composé de deux représentants du ministère de l'agriculture, deux représentants des employeurs, un des conseillers d'entreprise agricole et un de l'Association nationale pour le développement agricole. Un représentant du centre de formation agréé et le directeur de mémoire pourront être consultés par le jury. Le titre de conseiller d'entreprise agricole sera délivré à l'issue de cet examen.

Arrêté du 13 avril 1992, **Journal officiel du 22 avril, page 5683.**

Vétérinaires

■ Un arrêté du ministère de l'agriculture fixe à 14 en 1992 le nombre de candidats de nationalité française ou ressortissants de la CEE pouvant être autorisés à exercer en France la profession vétérinaire avec un diplôme non délivré en France ou dans les pays de la CEE, ou ne figurant pas dans la liste des équivalences reconnues par la CEE (les candidats devront subir des épreuves de contrôle des connaissances).

Arrêté du 15 avril 1992, **Journal officiel du 30 avril, page 6021.**

Vétérinaires inspecteurs

■ Un arrêté annonce pour l'année 1992, l'ouverture d'un concours de recrutement de 13 vétérinaires-inspecteurs. Les registres d'inscription seront ouverts jusqu'au 29 mai ; les renseignements peuvent être obtenus auprès du ministère de l'agriculture et de la forêt. 638 vétérinaires-inspecteurs ont en charge la protection des animaux et celle de la santé animale ; ils doivent veiller à l'hygiène des produits alimentaires d'origine animale et sont tenus de contrôler toutes les pollutions causées par les industries agroalimentaires et les exploitations agricoles.

Arrêté du 28 avril 1992, **Journal officiel du 2 mai, pages 6082 et 6083.**

LA COTE DES MOTS

Prudentiel(le)

Le tout nouveau *Robert & Collins du management* est très probablement le premier dictionnaire à entériner l'adjectif *prudentiel(le)*. Curieusement, toutefois, si ce mot figure en entrée dans la partie français-anglais de l'ouvrage, dans la partie anglais-français *prudential* ne renvoie pas à l'adjectif *prudentiel(le)*, mais à *prudent, de prudence*... tout en mentionnant : *prudential rules*, «règles prudentielles».

L'anglomanie a encore frappé, semble-t-il – sans doute par souci de brièveté, pour éviter des formulations comportant une préposition *(de* ou *par)*. On voit donc surgir des *«règles et mécanismes prudentiels»* destinés à prémunir un système de paiement contre des crises financières possibles, des *«responsabilités prudentielles»* qui seraient assumées par des banques centrales nationales, etc., avec l'acception – floue – «de précaution», «de garantie», «de supervision», «de sécurité», etc. Quant aux *ratios prudentiels*, à la lecture des rapports et des textes divers qui comportent l'expression, on peut se demander s'il s'agit bien de «ratios de capitaux»...

Si l'adjectif *prudentiel(le)* est correctement construit sur *prudence*, à l'image de *préférence/préférentiel*, et si l'on ne retient pas contre ce mot sa provenance d'outre-Atlantique et d'outre-Manche, on ne peut tout de même pas légitimer son emploi tous azimuts. Va donc pour l'utiliser afin d'éviter la répétition de termes comme *de garantie, de prudence, de réserve, préventif(ive), de prévention, de sécurité, de sûreté, d'assurance, de prévoyance*, etc.

Mais il ne serait ni sain ni... prudent de multiplier ses acceptions, et d'en faire – de plus – un synonyme de «d'intervention», «de contrôle», «de supervision», etc. Pour les ratios, le nombre des expressions précises est suffisamment vaste, selon nous, et ne nécessite pas l'intervention contestable de ces *«ratios prudentiels»*.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

VOLVO ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE PROCORDIA à la suite d'un accord entre le gouvernement suédois et Volvo, conclu le 4 mai *(le Monde* du 6 mai).

FUSION DE MATRA ET D'HACHETTE. Rendue publique le 5 mai, l'opération aboutira à la création d'une société holding qui prendra la forme d'une société en commandite par actions *(le Monde* daté des 6 et 7 mai).

UNE BAISSE DU TAUX D'INTERVENTION DE LA BANQUE D'ANGLETERRE sur le marché monétaire a été décidée le 5 mai. Répercuté par les banques, il passe de 10,5 % à 10 %, son plus faible niveau depuis juin 1988 *(le Monde* du 7 mai).

UN ACCORD DE MAITRISE DES DÉPENSES DE SANTÉ a été approuvé le 5 mai par M. René Teulade, ministre des affaires sociales. Cet agrément entraîne, dès le 6 mai, la majoration des honoraires des médecins généralistes qui passent à 100 francs, au lieu de 90 francs *(le Monde* du 7 mai).

«AMOCO-CADIZ» : quatorze ans après la marée noire, Amoco a remboursé le 5 mai aux communes bretonnes et à l'Etat respectivement 212 millions et 1 milliard de francs *(le Monde* du 7 mai).

UN PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES ALLEMANDES a été présenté le 6 mai par M. Théo Waigel, ministre des finances *(le Monde* du 7 mai).

SUÈDE : DE NOUVELLES MESURES D'AUSTÉRITÉ affectant principalement le secteur public ont été annoncées le 6 mai par le gouvernement pour faire face au déficit budgétaire *(le Monde* du 7 mai).

REPRISE DU TRAVAIL DANS LES SERVICES PUBLICS ALLEMANDS. Après onze jours de grève, le gouvernement et les salariés du secteur public sont parvenus le 8 mai à un compromis prévoyant 5,4 % d'augmentation salariale ainsi que des primes *(le Monde* du 9 mai).

FRANCE : BAISSE DU TAUX DE BASE BANCAIRE de 10,35 à 9,85 %. Les banques ont annoncé le 8 mai une diminution d'un demi-point de leur taux de base, qui conditionne les taux d'intérêt *(le Monde* du 9 mai).

... à l'autre

LUNDI 11 MAI. Manille : Elections générales aux Philippines.

MARDI 12 MAI. Paris : Michel Charasse fait le point de la situation budgétaire devant la commission des finances de l'Assemblée nationale : bilan 1991, exécution 1992, grandes lignes 1993.
Tokyo : Visite au Japon du vice-président américain, Dan Quayle (jusqu'au 16 mai).

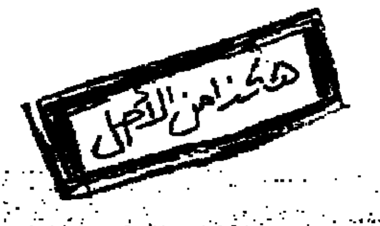
MERCREDI 13 MAI. France : Voyage officiel de François Mitterrand dans les pays baltes (du 13 au 14 mai en Lituanie, du 14 au 15 mai en Estonie, le 15 mai en Lettonie).
Journée de lutte à l'appel de la CGT.
Manifestation à l'appel de la CGT et de la fédération nationale des ports et docks, à l'occasion de la discussion à l'Assemblée nationale du projet modifiant le statut des dockers.
Bonn : Le gouvernement allemand arrête les grandes lignes du budget pour 1993.
Lomé : Premier tour de l'élection présidentielle au Togo.
Niort (Deux-Sèvres) : Congrès de l'Association mondiale des services publics de l'emploi (jusqu'au 14 mai).

JEUDI 14 MAI. France : Rassemblement national des infirmières de France à l'appel de la coordination nationale des infirmières.

VENDREDI 15 MAI. Bruxelles : Les ministres de la santé de la Communauté économique européenne se prononcent sur l'interdiction de la publicité sur le tabac.
Lisbonne : Réunion des ministres du plan de la CEE (jusqu'au 16 mai).
Etats-Unis : Publication de l'indice de production américain pour avril.

SAMEDI 16 MAI. Koweït : Réunion ministérielle des pays du Golfe et de la Communauté européenne.
Lagos : Primaires en vue des élections législatives.

LUNDI 18 MAI. Paris : Réunion annuelle de l'OCDE au niveau ministériel (jusqu'au 19).
Tokyo : Négociations multilatérales sur le Proche-Orient : commission sur l'environnement (jusqu'au 24 mai).



Le gâchis philippin

Suite de la page 29

Malheureusement, cet argent est souvent placé à l'étranger, principalement dans les banques américaines. Les Philippins détiendraient ainsi quelque 20 milliards de dollars (1) de capitaux hors du pays.

Ce pays possède également en abondance cadres, techniciens et main-d'œuvre parlant anglais, et héritiers d'une solide culture technique. Mais ces hommes et ces femmes partent pour l'étranger chercher fortune, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique du Nord. Une lourde perte humaine, même si les expatriés envoient plus de 2 milliards de dollars par an, la première recette du pays.

LEGS ● Atonie, stagnation, retard, les tares de l'économie philippine s'expliquent d'abord par les dégâts du régime autoritaire de Ferdinand Marcos. L'homme, entouré d'une petite cour de privilégiés, a dominé ce peuple pendant vingt et un ans (de 1965 à 1986).

Le legs : entre 600 et 1 000 morts et disparus sans explication, des dizaines de milliers de personnes emprisonnées, 26 milliards de dollars de dette extérieure, dont une partie détournée, aucun décollage industriel, aucun progrès à l'exportation, et en fin de compte la démoralisation, au sens le plus profond du terme, de toute une nation.

La dictature, soutenue – guerre froide oblige – par l'ancienne puissance coloniale, les Etats-Unis, a pratiqué pendant des années une politique de monopoles agricoles et industriels barricadés derrière des barrières douanières ou légales qui changeaient au gré des humeurs. Et qui a échoué totalement, tout en ruinant le pays : la production a reculé de 15 % entre 1984 et 1985, fait unique en Asie du Sud-Est. Ainsi, la Banque mondiale vient, après maintes hésitations, d'engager 120 millions de dollars dans un long programme destiné à sauver ce qui peut encore l'être des plantations de noix de coco, dont dépendent directement un bon tiers des Philippins. Premier producteur mondial, le pays avait tout pour développer une industrie secondaire de matières grasses à destination des secteurs agroalimentaires, chimiques, pharmaceutiques, cosmétiques : cette occasion a été perdue au profit d'autres producteurs mondiaux de matières grasses concurrentes.

RELANCE ● Corazon Aquino a ramené un peu de confiance. Depuis six ans, elle a rétabli les institutions démocratiques, autorisé une liberté de presse rare en Asie, déjoué sept tentatives de coup de force, et relancé de 1987 à 1989 l'économie par la consommation. Elle a honoré la dette extérieure en ne l'augmentant qu'à peine, bien qu'une partie soit manifestement allée directement dans la poche du dictateur déchu et de ses proches et eût pu être récusée.

Mais elle n'a pas converti l'enthousiasme populaire qui s'exprimait à la chute de la dictature en consensus profond. Surtout, pas plus que ses principaux conseillers, elle n'a pas eu de projet économique. Des erreurs de gestion répétées, notamment sur les prix de l'énergie et les déficits publics, l'absence de vision à moyen terme, le refus persistant des parlementaires de revoir la fiscalité, ont provoqué à partir de 1990 une nouvelle crise financière.

Le ralentissement de l'économie mondiale aidant, les Philippines, qui font 35 % de leur commerce extérieur avec les Etats-Unis et 20 % avec le Japon, ont vu leur croissance tomber de 6 % par an – entre 1987 et 1989 – à 3,2 % en 1990, puis à moins 0,05 % en 1991. 1992 ne sera guère meilleur.

Or, avec une croissance démographique de 2,3 % (soit 1,4 million de personnes supplémentaires) par an, le pays, qui compte 65 millions d'habitants, a besoin d'une croissance économique au moins double pour élever le niveau d'investissement et de consommation. Et Cory Aquino n'aura pas aidé le pays en enlevant, sous la pression des secteurs conservateurs de la puissante Eglise catholique, pratiquement tout moyen aux groupes de planning familial.



AUSTÉRITÉ ● Ne pouvant respecter ses engagements envers le Fonds monétaire international, Manille a dû accepter un plan d'austérité qui s'est révélé excessif. La croissance économique s'arrêtant, la balance des paiements s'est rééquilibrée, mais par le ralentissement du commerce. Le peso s'est réévalué de quasiment 12 % par rapport au dollar américain, handicapant les nouveaux exportateurs de crevettes, de produits électroniques, de textiles, d'ameublements, ainsi que de chaussures, et de jouets, aux prises avec une très vive concurrence des pays voisins. Pis, la dette intérieure a explosé et atteint pratiquement 15 milliards de dollars à des taux d'intérêt supérieurs à 20 %.

Reste que tout le monde – Philippins, hommes d'affaires étrangers, diplomates et experts – est d'accord : il faudrait peu de chose pour que la « mayonnaise » prenne et que le pays amorce une croissance rapide. Au cours des derniers mois, des mesures ont été prises qui vont dans la bonne direction. La compagnie aérienne nationale, au déficit abyssal, a été privatisée et rachetée non par des étrangers mais par des capitaux locaux, pour quelque 230 millions de dollars. Le régime des changes a été libéralisé. Les investisseurs étrangers peuvent rapatrier librement leurs bénéfices et investir dans des secteurs plus nombreux, notamment s'ils exportent. Parallèlement, pour la première fois dans ce pays très centralisé, de nouveaux pouvoirs et des ressources fiscales ont été confiés aux villes et aux provinces.

Surtout, les profits accumulés sur place n'ont pas, comme sous Marcos, pris le chemin de l'étranger, ce qui crée les conditions d'une relance des investissements. Déjà, depuis quatre ans, les biens d'équipement sont le premier poste d'importation hors énergie. Ce qui manque, de l'avis même des Philippins, c'est un gouvernement efficace, qui saurait secouer l'administration et lutter contre la corruption, encore répandue. Les élections du 11 mai sont importantes précisément parce qu'elles ont mis dans la course des candidats qui se situent hors des normes traditionnelles des parrains politiques, tels Fidel Ramos, le militaire, candidat de Cory Aquino, ou Miriam Defensor-Santiago, qui pourfend la corruption, la paresse de l'oligarchie et de la bureaucratie à longueur de réunions publiques où elle draine des foules considérables, souvent jeunes.

AVERTISSEMENT ● *« Nous sommes un peuple immature »*, juge sévèrement le cardinal Sin, archevêque de Manille. Artisan de la chute de la dictature, soutien indéfectible de Cory Aquino, elle-même fervente catholique, le cardinal a cependant, comme nombre de responsables de l'Eglise, été déçu par l'absence de réalisations en matière d'emploi, de protection sociale et de développement urbain.

« La démocratie est lente, inefficace, frustrante, mais c'est la seule voie ouverte. » L'avertissement du chef de la diplomatie américaine James Baker au président Fujimori, qui vient de suspendre les institutions constitutionnelles péruviennes, vaut pour les prochains dirigeants philippins. Car, face à tant de problèmes financiers, économiques et sociaux, il n'est pas sûr que le pluralisme ne vive pas de nouveaux jours difficiles dans ce pays, pourtant le plus anciennement démocratique de la région.

Jeff Britton

(1) Un dollar vaut environ 5,60 francs.



Alerte à l'emploi

Multiplication des faillites, baisse des créations d'entreprise, hausse du chômage et essoufflement de son « traitement social » ... Comme en 1984, la France semble prise dans une grande crise, mais plus diffuse et plus décourageante

ON l'a presque oublié, 1984 fut pour l'emploi l'année de la débâcle. Convaincu qu'une « purge » est inévitable, le gouvernement renonce à freiner les réductions d'effectifs : sidérurgie, construction navale, chimie, charbonnages, les plans de restructuration se succèdent. En un an, l'industrie perd plus de 200 000 postes, que les services ne rattrapent pas, le nombre de demandeurs d'emploi saute de près de 300 000 et le taux de chômage passe au-delà de la barre des 10 % de la population active. Depuis lors, le « traitement social », l'extension des emplois précaires, les aides aux embauches dans les PME et enfin la croissance, de la mi-1987 à la mi-1990, avaient permis de freiner l'ascension, puis, provisoirement, de faire reculer de près d'un point le taux de chômage et d'effacer le souvenir terrible.

Sommes-nous aujourd'hui revenus au point de départ ? Dès banquiers, des élus locaux, l'impression monte de toutes parts : la situation de l'emploi serait plus grave que jamais. Au cours des derniers mois, ils auraient assisté à une dégradation d'autant plus redoutable qu'elle se serait produite sans éclats, ou presque. Un désastre diffus menacerait, que les statistiques ne permettraient pas de repérer.

A la base de ce raisonnement, il y a quelques constats indiscutables. D'abord, à cause du ralentissement économique, le taux des faillites augmente depuis des mois, tandis que le volume des créations d'entreprises diminue. Après un effet de mode, et trois années de croissance retrouvée, bien des sociétés naissantes ont été cueillies « à froid » dans leur développement, à un moment où elles étaient particulièrement vulnérables : les cinq premières années d'existence d'une entreprise sont les plus sensibles, la mortalité en frappant une sur deux.

AU TAPIS • D'offensives, les sociétés de capital-risque sont devenues frileuses et ont adopté un profil bas. Plus anciennes, et *a priori* mieux aguerries, certaines PME-PMI se sont laissé surprendre. Ayant cru à la reprise, elles étaient parfois engagées sur d'ambitieux programmes d'investissements quand la conjoncture s'est affaissée. Certaines d'entre elles, et parmi celles qui inspiraient le plus confiance, sont allées au tapis.

Dans les régions et dans de nombreux bassins d'emploi, cela commence à avoir des conséquences d'autant plus graves que, quelques années plus tôt, il avait fallu péniblement négocier une réorientation stratégique.

Rappelons-nous : à la suite des grandes restructurations industrielles du milieu de la décennie 80, les responsables locaux, contraints et forcés, avaient misé sur l'essor de petites entreprises nouvelles. Les uns après les autres, ils s'étaient convertis au credo du *« small is beautiful »* et cherchaient à se redéployer ou, mieux, à se diversifier pour prendre moins de risques. Zones vouées à la mono-industrie et villes maternées puis abandonnées par de grands groupes juraient qu'on ne les y reprendraient plus et plaçaient tous leurs espoirs dans la multiplication de projets prometteurs mais modestes.

INDIFFÉRENCE • Aujourd'hui, certains déchantent. Dans le pays nantais, délaissé par la construction navale, quelques points d'appui se sont révélés défectueux. En Lorraine, région traumatisée par les malheurs de la sidérurgie, il suffit qu'une implantation échoue pour que le doute saisisse ceux qui militaient pour le redressement. Dans le Midi, à Montpellier-la-surdouée, on s'impatiente de ne pouvoir palper concrètement ce que le mythe faisait miroiter, et, du côté de Nice, aujourd'hui, la rumeur veut qu'IBM quitte La Gaude. On pourrait multiplier les exemples qui, à chaque fois, reviennent à observer les mêmes phénomènes.

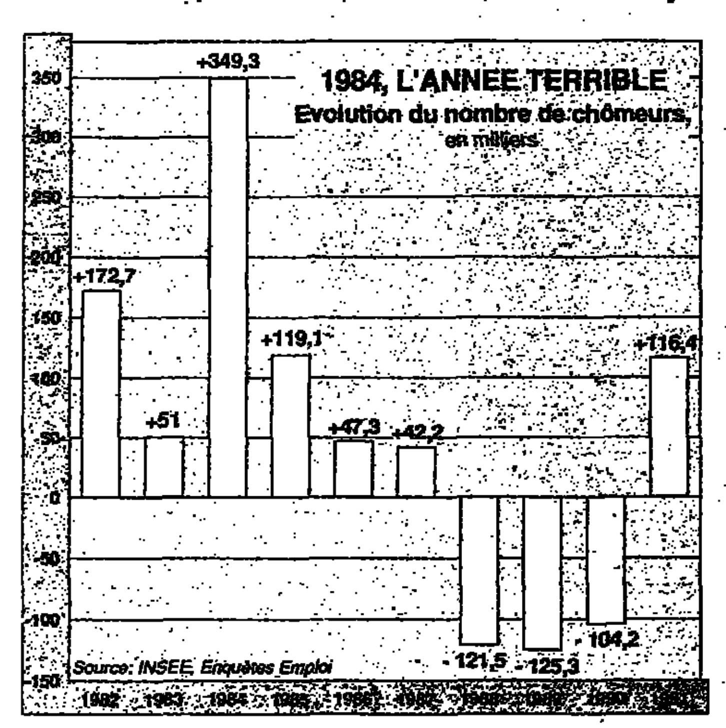
Débarrassés des lambeaux anciens, les tissus économiques, patiemment raccommodés, restent trop fragiles. A tout moment, les nouveaux rêves risquent de s'évanouir pour des populations à peine sorties d'un état de choc, tant l'éclosion est difficile, et le futur peu clair. Un seul raté, et tout le discours sur la nécessité du développement économique local peut s'effondrer, victime du découragement. Si on ajoute à cela que la perte d'une petite unité de quelques dizaines de salariés ne provoque pas l'émoi de Paris, comme la fermeture d'une mine ou d'un haut-fourneau, le retour du déclin menace, et cette fois dans l'indifférence générale.

Cette série d'impressions pointillistes est-elle juste ? Correspond-elle à des données précises ou relève-t-elle d'un climat de morosité suicidaire ? Après tout, avec un très faible taux de croissance, la France a été capable de créer des emplois supplémentaires en 1991 : 31 000 salariés de plus, selon l'INSEE, 14 000 selon l'UNEDIC (l'assurance-chômage).

A tel point que l'on en vient à penser, selon un raisonnement qu'affectionne Pierre Bérégovoy, le premier ministre, que notre pays s'oriente vers *« une croissance plus riche en emplois »* annoncée par les secteurs des services. Sur le plan macro-économique, les performances ne sont pas médiocres, bien au contraire. Sauf pour le chômage. C'est là, en effet, que les comparaisons avec le passé récent sont les plus préoccupantes. A voir les évolutions de ces derniers mois, on peut même retrouver des similitudes avec la terrible année 1984 : dans les chiffres, les tendances... et les remèdes.

STIGMATES • D'une manière plus diffuse, cette fois, nous serions en train de revivre les énormes soubresauts qui avaient agité la société française quand Laurent Fabius, à la tête du gouvernement, se résolut à tailler dans le vif, à restructurer, à moderniser, et à provoquer en cascade les maux dont nous portons encore les stigmates : le travail précaire, le chômage de longue durée et ce qu'on appelait à l'époque les *« nouveaux pauvres »*, précurseurs du *« malaise des banlieues »* d'aujourd'hui.

Quelques indicateurs permettent de défendre cette thèse. Les taux de chômage ne sont pas identiques, 10,6 % de la population active en 1984, 9,8 % en 1991, mais les progressions épousent la même courbe, comme jamais entre-temps ; elles sont même plus fortes actuellement. De janvier à décembre 1991, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 272 000, contre 273 000 de janvier à décembre 1984. Mais sur quinze mois, en mars 1985, la progression était revenue à 168 000, tandis qu'en mars 1992, elle était de 230 000.



Certes, à croissance à peu près équivalente (1,3 % en 1984, 1,2 % en 1991), le solde des emplois reste, malgré tout, positif depuis 1986-1987, alors qu'au milieu de la décennie précédente, plus de deux cent mille disparaissaient chaque année, en moyenne. Mais ce serait oublier les besoins en emplois nés de la croissance de la population active : celle-ci, qui atteignait seulement les 23,7 millions en 1984, frôle maintenant les 25 millions. Or, dans le « champ » des entreprises cotisant à l'UNEDIC (c'est-à-dire hors secteur public et non-salariés), il y avait 12,8 millions de salariés en 1984 et il y en aurait 13,9 millions en 1991. C'est-à-dire que le mouvement de création d'emplois n'a pas suffi pour absorber le surplus, et que cela risque de continuer.

NOYAU DUR • Sur le plan social aussi, un parallèle est possible : à huit ans de distance, on voit les dispositifs de traitement social arriver en bout de course et il s'avère urgent de trouver de nouvelles réponses. Avec 684 000 bénéficiaires, les préretraites sont arrivées à leur summum en 1984. Un chiffre qu'on ne retrouvera plus, en raison d'un usage répétitif de la formule et de la montée en charge de la retraite à soixante ans : elles n'étaient plus que 250 000 en 1991.

Pour compenser, on aura inventé les TUC – de l'ordre de 100 000 en 1985 – puis les « contrats emploi-solidarité » (CES), que Pierre Bérégovoy voudrait aujourd'hui porter à 600 000 ; Michel Delebarre aura créé les stages pour les chômeurs de longue durée, que Martine Aubry a amplifiés... Les emplois de la grande industrie disparaissaient ; cette fois, c'est l'automobile qui inquiète. A nouveau. On misait sur de nouvelles activités de services, avec des arguments largement développés à nouveau aujourd'hui.

Structurellement, ensuite, les schémas de 1984 et de 1991 s'enchaînent et s'interpénètrent. Parce que les activités traditionnelles étaient en danger de mort, on avait renoncé à continuer de protéger le « noyau dur » des salariés : les hommes de vingt-cinq à quarante-neuf ans employés dans l'industrie, privilégiés par rapport aux plus âgés et aux plus jeunes.

PRÉCAIRE • En conséquence, le taux de chômage des ouvriers et des employés qualifiés s'accrut brutalement. L'influence de ce changement se fait encore sentir en 1991 : si le nombre des chômeurs âgés de plus de cinquante ans est resté stable d'une époque à l'autre et si le chômage des jeunes a largement fléchi (de 465 000 à 289 000 pour les hommes), l'effectif des demandeurs d'emploi âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans s'est gonflé dangereusement (passant de 599 000 hommes à 821 000 et de 488 000 femmes à 962 000), alimentant le chômage de longue durée.

Enfin, des bouleversements se sont produits, qui expliquent les difficultés actuelles et font écho aux solutions d'alors. Avec le développement du travail précaire, notamment la hausse vertigineuse de l'intérim, qui ne s'est ralentie que récemment, le marché de l'emploi s'est destructuré. Ce qui rend les reconstructions de l'emploi plus difficiles. Les jeunes et les femmes en souffrent les premiers.

De plus, le fléchissement de l'activité économique se fait plus pernicieux que les grands mouvements d'élagage des années 80. Désormais, toutes les catégories socioprofessionnelles sont touchées, comme en témoigne l'accélération du chômage des cadres (31,6 % en un an, en mars 1992), ce qui fait dire aux dirigeants de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) que les plus compétents ne sont pas épargnés, contrairement à ce qui s'était produit en 1984.

MUTATION • Cela même s'explique par le changement d'orientation intervenu en 1984 et les transformations qui l'ont suivi, comme la répartition des emplois entre petites, moyennes et grandes entreprises. En 1990, celles de moins de dix salariés employaient 24,1 % du total des salariés, soit nettement plus qu'en 1984 (22,9 %) ; il en allait de même pour celles de 10 à 49 salariés (28,7 % au lieu de 27 %) et celles de 50 à 1 999 salariés (22,9 %, contre 21,7 %) : le volume d'emploi des plus grandes a baissé en proportion.

Cette importante mutation s'est répercutée sur la gestion de l'emploi. Les difficultés de la conjoncture se sont reportées sur les PME.

Plus « réactives » mais plus vulnérables, les petites entreprises s'ajustent plus rapidement à la hausse comme à la baisse. Elles créent plus vite des postes, et la croissance est donc *« plus riche en emplois »* dès que le vent est bon. Mais elles réduisent également la voilure de façon quasi instantanée dès que le grain approche, et propagent ainsi leurs angoisses sur tout le territoire, y compris avec ce que cela suppose d'attitude moutonnière. C'est cette brise mauvaise que banquiers et élus locaux ressentent aujourd'hui. Jusqu'où enflera-t-elle et combien durera-t-elle ?

Alain Lebaube

Corse au double visage

Suite de la page 29

» La part du bâtiment et des travaux publics est à peu près double alors que celle du secteur tertiaire atteint 80 % », poursuit le document (1).

En fait, le secteur public et parapublic reste la première « activité » corse avec 33 % du PIB – et 60 % des ressources des ménages !, – assez loin devant le commerce, qui ne représente que 25 %, avec près de 5 000 établissements. L'étroitesse du marché captif s'ajoute de surcroît aux handicaps fondamentaux que sont l'insularité et les prétextes qu'elle génère, l'absence de route principale Ajaccio-Bastia à au moins trois voies, ainsi que le poids de la tradition qui n'encourage guère l'esprit d'entreprise.

DÉPENDANCES • Le tableau de toutes ces dépendances peut faire figure de constat d'échec. Pourtant, le même document européen estime que les bases du développement économique paraissent partiellement assurées : *« Les résultats ne sont pas négligeables. Un secteur agricole moderne et obtenant des rendements élevés s'est développé dans les plaines, et le tourisme est devenu une activité de premier plan accueillant plus d'un million de personnes par an. Cependant, l'industrie reste embryonnaire. La modernisation de l'agriculture et le développement du tourisme n'ont pas eu l'effet dynamisant attendu et n'ont profité qu'à des régions limitées. »*

Les indicateurs placent, quoi qu'il en soit, la Corse parmi les régions les plus défavorisées d'Europe, et il est vrai que l'île fait aux yeux de beaucoup figure de « zone délaissée », voire « sous-développée ». Le produit intérieur brut (PIB) par habitant n'y atteint que 75 400 F par an, contre 101 900 F pour la France entière, et le taux de chômage (11 %) est largement supérieur à la moyenne nationale (9,8 %). Valeur ajoutée par habitant comme salaire moyen sont les plus faibles de France métropolitaine, et le tissu « industriel » se limite à deux secteurs : l'énergie et l'agroalimentaire.

Mais le niveau de vie y est aussi élevé que dans la plupart des régions favorisées. Une récente étude du service régional de l'INSEE souligne que *« les Corses sont plutôt mieux équipés que leurs concitoyens du continent en lave-vaisselle, réfrigérateur-congélateur, magnétoscope et TV couleur »*. De même, 57 % des insulaires sont propriétaires de leur logement contre 53 % en France entière. Enfin, il n'est pas sans intérêt de noter aussi que, dans les communes urbaines et dans celles du littoral, 27 % des maisons individuelles, soit 18 000, ont été construites depuis 1982.

L'explication de ce paradoxe tient d'abord à l'importance des prestations sociales, dont le niveau par habitant est supérieur de 20 % à la moyenne nationale, en raison notamment des retraites et pensions. Elle tient aussi au poids de l'économie souterraine, qui, ici comme ailleurs, échappe par définition aux statistiques officielles.

Il y a donc distorsion entre ce qu'on appelle l'économie et le niveau de vie, et c'est bien à tort que la Corse est souvent qualifiée de *« région la plus pauvre de France »*. Mais c'est une impression que la catastrophe de Furiani a pu confirmer à coups de raisonnements schématiques. La réalité est évidemment tout autre.

Si plusieurs centaines de blessés ont dû être évacués vers des hôpitaux de Marseille et de Nice, ce n'est pas parce que l'équipement hospitalier de l'île laissait à désirer : Bastia a un hôpital flambant neuf et Ajaccio en a deux, plus anciens il est vrai, mais bien équipés, sans compter des cliniques privées. Mais les huit cents blessés de Furiani représentaient 2 % de la population de Bastia. A Marseille, la même proportion se serait traduite par 20 000 personnes et à Paris par 100 000. Aurait-on alors dénoncé le sous-équipement ou le sous-développement devant l'absolue nécessité de transporter des blessés dans les villes environnantes ?

Paul Silvani

(1) *Les régions et l'Europe* (1989).

Good morning, Vietnam

Les Américains viennent de lever l'embargo sur les télécommunications avec Ho-Chi-Minh-Ville ouvrant ainsi aux industriels un marché de plusieurs millions de dollars par an

BANGKOK
de notre correspondant
en Asie du Sud-Est

AT&T, American Telephone and Telegraph, géant américain des télécommunications, n'a pas perdu son temps. Le 13 avril, Washington annonçait la levée de l'embargo sur les télécommunications directes entre le Vietnam et les Etats-Unis. Trois jours plus tard, à Hanoï, James Hansen, vice-président pour l'Asie du Sud-Est d'AT&T, signait avec Dang Van Than, directeur général de la Compagnie des postes et télécommunications, un accord sur l'ouverture de deux cent dix lignes entre les Etats-Unis et le Vietnam. Cent soixante lignes seront établies entre Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon) et les Etats-Unis, les soixante dernières reliant, *via* la France, Hanoï aux Etats-Unis. Ces services seront disponibles avant la fin du mois de mai.

L'embargo économique américain décrété en 1954 contre le Vietnam du Nord avait été étendu à l'ensemble du pays après la victoire communiste de 1975. Mais, dans le domaine des télécommunications, les quelque 700 000 Vietnamiens qui se sont installés depuis aux Etats-Unis pouvaient contourner l'interdit en appelant à travers le Canada, Hongkong ou l'Australie. Ce « marché noir » du téléphone revenait, cependant, à 7 dollars (1) la minute. Sous réserve de l'accord des autorités fédérales américaines, AT&T proposera des tarifs nettement moins élevés : de 2,51 à 2,91 dollars la première minute, de 1,77 à 2,17 dollars les suivantes. Selon la Compagnie vietnamienne des postes et télécommunications, il s'agirait, pour AT&T, d'un marché annuel de 10 millions de dollars, ce que James Hansen s'est toutefois refusé à confirmer.

Se satisfaisant de la coopération du Vietnam à la fois dans la recherche des Américains disparus pendant la guerre et dans l'application des accords de Paris sur le Cambodge, le gouvernement américain a donc assoupli un embargo économique vieux de dix-sept ans. Cependant, dans le domaine des télécommunications, Australiens, Français, Allemands et Italiens ont déjà entrepris de moderniser le réseau vietnamien. Après avoir installé plusieurs milliers de lignes téléphoniques à Hanoï et à Ho-Chi-Minh-Ville, Alcatel vient, pour sa part, de signer un contrat d'un montant de 10 millions de dollars pour couvrir le pays d'un système de relai-radio. Siemens sera chargé d'équiper le nord du pays tandis qu'Alcatel en fera autant dans le Sud. La compagnie australienne OTC a déjà contribué, de son côté, à l'établissement de communications entre les principales villes du Vietnam et l'étranger.

Comme un nombre croissant d'Américains d'origine vietnamienne retournent chaque année au Vietnam soit pour des visites de famille, soit pour affaires, les compagnies aériennes américaines souhaitent également bénéficier d'une exemption d'embargo. Mais, jusqu'ici, elles n'ont pu intervenir que dans le cadre d'opérations dites humanitaires : l'évacuation de Vietnamiens autorisés légalement à s'expatrier aux Etats-Unis, ce quil devrait être le cas d'environ cent mille personnes en 1992. Des appareils de Northwest Airlines, de Hawaiian Airlines et d'American TransAir ont déjà effectué, dans ce cadre, des vols directs entre Ho-Chi-Minh-Ville et San Francisco. L'établissement de relations aériennes commerciales semble, quant à lui, prématuré, en dépit des efforts de plusieurs compagnies américaines, notamment de Delta Airlines, pour obtenir une part dans un marché que se partagent, aujourd'hui, des compagnies régionales et européennes.

Jean-Claude Pomonti

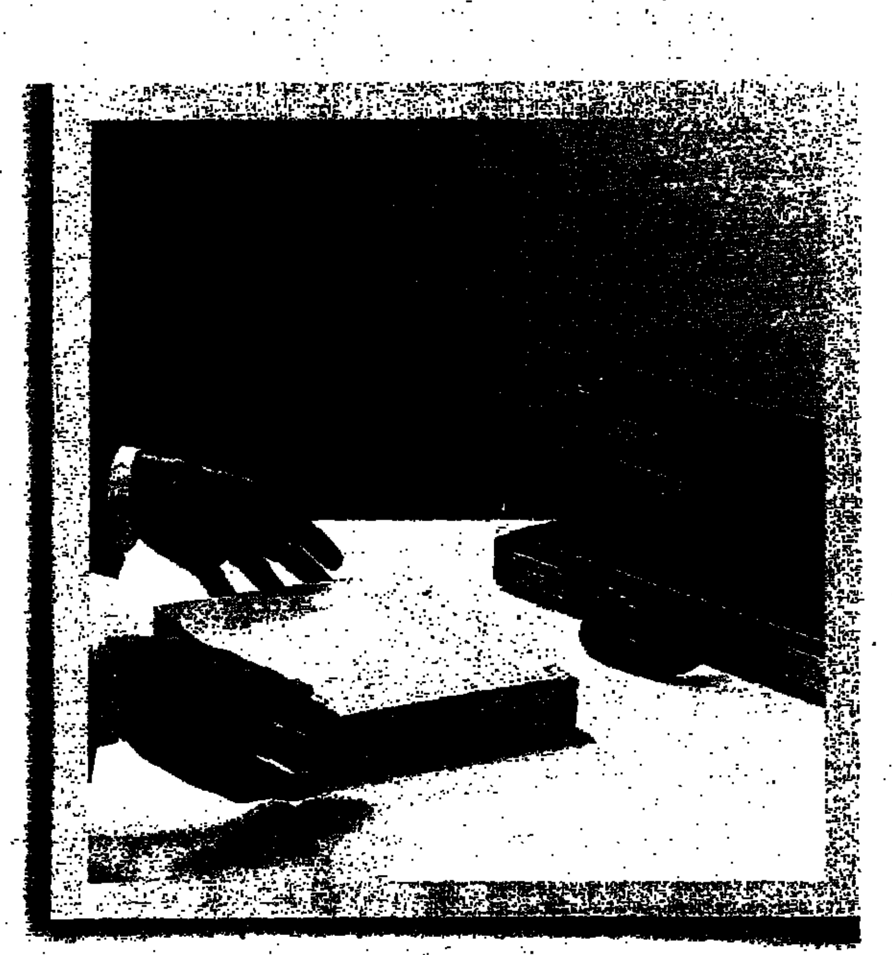
(1) 1 dollar vaut environ 5,60 F.

PUBLICITÉ

L'accouplement d'u po
avec son socle de C
qui le tr asfo
en ordinateu de



1 - Vous utilisez votre portable Compaq, au format bloc-notes, où vous voulez.



2 - Vous le refermez, vous le mettez dans votre serviette et vous le ramenez à votre bureau.

Avec un seul ordinateur, vous

Le principe est simple : avec une seule machine, vous bénéficiez, sans aucun compromis, de la légèreté de l'informatique mobile et du confort de l'informatique de bureau. Le résultat bouleverse la vie quotidienne des utilisateurs. Le bloc-notes Compaq, équipé d'un processeur i386SL à 20 ou 25 MHz et d'un disque dur de 40 à 120 Mo, dispose d'une autonomie de 6 heures, tient dans un format A4 et ne pèse que 2,7 kg. Ce sont les COMPAQ LTE Lite/20 et COMPAQ LTE Lite/25.

Vous glissez tout simplement votre bloc-notes dans le socle. Vous êtes alors immédiatement relié au réseau de votre entreprise. Vous imprimez, modifiez, transmettez les documents que vous avez préparés à l'extérieur. Et quand vous emportez à nouveau votre bloc-notes en déplacement, vous repartez avec votre



ENQUÊTE

Les « privés » sortent de l'ombre

Comme leurs confrères nippons, les détectives privés français se tournent vers l'enquête industrielle et commerciale au détriment des filatures d'époux infidèles. Un tremplin dont ils souhaitent se servir pour rénover leur statut

LE borsalino, l'imper froissé et les lunettes noires du détective adossé à un réverbère appartiennent désormais à la mythologie du cinéma américain des années 50. *« Aujourd'hui, 80 % des missions que nous effectuons sont commanditées par des entreprises »*, affirme le responsable d'un important cabinet d'agents de recherches. En multipliant leurs domaines d'intervention, les détectives ont effectivement fidélisé une clientèle « économique ». Les banques, les compagnies d'assurances ou le milieu industriel n'hésitent plus à faire appel à ces professionnels de la recherche tous azimuts. Sur environ mille cinq cents agents privés déclarés en préfecture – seule condition d'accès à l'exercice de cette profession, en plus de l'honorabilité du candidat, – ils sont six cents à pratiquer régulièrement cette activité libérale et une quarantaine d'agences en France réalisent un chiffre d'affaires parfois bien supérieur à 5 millions de francs.

BLINDAGES • Sur leurs carnets de commandes, les enquêtes de moralité ou de préembauche succèdent aux missions de contre-écoute, lors desquelles les salles du conseil d'administration ou de direction sont passées au peigne fin à l'aide d'un matériel sophistiqué. Les micros dissimulés dans les murs ou sous les tables ne résistent pas à cet examen minutieux. Selon Pierre Nguyen, président du Conseil national des agents de recherches (CNAR), plus de 15 % de ce type d'inverventions se soldent par la découverte d'indésirables oreilles magnétiques. Mais le contre-espionnage industriel ne s'arrête pas là. La protection des procédés de fabrication, la lutte contre le piratage informatique justifient également le recours à certains cabinets spécialisés.

DÉTOURNEMENT • Ce « blindage » de l'intérieur prévaut aussi dans les rapports des entreprises avec leur clientèle. Les enquêtes de solvabilité sont monnaie courante pour les services contentieux des banques françaises. Par le biais de leurs avocats, ils contactent des détectives qui se chargent de vérifier la situation financière de certains clients, ou de rechercher des débiteurs en cavale. Dans le milieu de la vente, à l'occasion du licenciement d'un commercial, il n'est pas rare non plus qu'un détective soit chargé de veiller sur les risques de détournement de clientèle.

Armées de patience, ces « sentinelles » des affaires rémunérées en moyenne 3 000 francs par jour ne bénéficient pourtant d'aucun arsenal juridique particulier pour instruire les dossiers qui leur sont confiés. Leur témoignage comme leur pouvoir d'investigation – de la fouille des poubelles au reportage photographique – équivalent à ceux d'un citoyen lambda. Formés pour la plupart sur le terrain, les membres de cette profession sont d'anciens policiers, agents de la RATP ou autres vendeurs représentants placiers. Seuls points en commun : un goût prononcé pour l'aventure et la débrouille.

Mais, aujourd'hui, les « privés » souhaitent faire progresser leur statut afin de sortir de cet anonymat juridique. Depuis la loi vichyssoise du 28 septembre 1942 instaurant la profession de détective privé, seuls quelques soubresauts législatifs sont intervenus, tels que celui rebaptisant en décembre 1980 les détectives en « agents privés de recherches ».

En affichant cette volonté de rénovation, c'est leur crédibilité qui est en jeu, car les dérapages dans l'exercice de cette profession existent. Comme l'explique le responsable d'une agence parisienne : *« On sait que certaines brebis galeuses ont recours aux écoutes téléphoniques, ou emploient pour des « filoches » des personnes non déclarées. »* Au ministère de l'intérieur, on reconnaît que certaines pratiques des agents de recherches privés sont surveillées de près par les services de police.



FILTRER • Afin d'éviter ces procédés illégaux, la Fédération nationale des détectives et agents privés de recherches (FNDAPR), regroupant plusieurs syndicats professionnels, a notamment réclamé le remplacement de la simple déclaration en préfecture par une autorisation administrative qui permettrait de filtrer de manière plus efficace l'accès à la profession.

Une revendication que Pierre Castagnou, délégué interministériel aux professions libérales, n'estime pas être à l'ordre du jour. *« La priorité devait être donnée à la mise en place d'un office professionnel de qualification, et à l'élaboration d'un code de déontologie reconnu par tous les membres de la profession »*, précise-t-il. Des négociations que certains syndicats représentatifs ont entamées, mais sur lesquelles l'unanimité n'a pas encore apposé son sceau.

Etienne Marion

Détectives ès faillites

Suite de la page 29

Les deux agences sont nées à l'orée du développement industriel du Japon, à la fin du siècle dernier. Les premières sociétés de renseignements, apparues en Angleterre un siècle plus tôt, se multiplièrent aux Etats-unis dans les années 30. On compte aujourd'hui près de cinq mille agences de détectives privés au Japon dont les noms s'égrènent sur une dizaine de pages de l'annuaire téléphonique. Les banques disposent de leurs propre organisme de renseignement sous forme de mutuelle (comme, au demeurant, les prêteurs-usuriers, *sarakin*, qui ont néanmoins pignon sur rue).

FILM NOIR • Beaucoup de ces agences, dénommées au Japon *« bureaux pour inspirer la confiance » (koshinjo)* sont spécialisées dans les enquêtes sur les individus. Certaines sont minuscules. Une table et un téléphone dans une pièce au fond d'un dédale de couloirs d'un immeuble minable : un décor de film noir américain. La plupart ont mauvaise presse en raison de violations multiples aux droits de l'individu. Aussi les plus sérieuses ont-elles changé d'appellation et se sont spécialisées dans les informations sur les affaires.

Sur ce marché en pleine expansion, évalué à quelque 500 millions de dollars, a fait son entrée en 1989 le géant américain de l'information économique, Dun and Brandstreet Corp. (60 000 employés et un chiffre d'affaires annuel de 5 milliards de dollars). Son activité au Japon consiste à fournir aux entreprises étrangères (dont beaucoup désormais sont européennes) des informations sur leurs partenaires potentiels et, inversement, d'en donner aux clients japonais sur les sociétés d'outre-mer.

Donald L. Schmidt, président de Dun and Brandstreet au Japon, voit une différence fondamentale dans la demande d'information des Occidentaux et des Japonais, révélatrice des enjeux : *« Ce que veulent les premiers, ce sont des informations ponctuelles, pour une affaire précise. Les Japonais cherchent en revanche à se faire une idée précise de leur partenaire dans la perspective d'une relation à long terme. »*

TDB ou TSR sont de taille plus modeste que le géant américain. La première compte 80 bureaux à travers le Japon et 2 500 employés dont 1 500 sont des enquêteurs. TSR a 120 bureaux comptant un millier enquêteurs. Les deux agences fournissent à leurs clients (dont certains sont des abonnés) des informations sur l'histoire, les activités, les actionnaires, les profits, les fournisseurs et clients ainsi que l'endettement des entreprises mais aussi des biographies détaillées sur les dirigeants. Elles évaluent en outre la gestion de l'entreprise objet de l'enquête (1).

TDB possède des dossiers sur 900 000 sociétés et TSR effectue annuellement de 700 à 800 000 enquêtes. Elles tiennent entre autres, régulièrement remise à jour, la liste des sociétés sous la coupe de la pègre. Parmi leurs clients, les agences comptent des entreprises – dont de plus en plus de firmes étrangères – mais aussi, parfois, des administrations.

L'endettement est le principal objet des enquêtes. Au Japon, les traites sont couramment à quatre mois : *« Le système des traites est beaucoup plus risqué que les chèques ou les crédits à court terme pratiqués aux Etats-Unis, par exemple : en raison de la durée de mise en recouvrement, les dettes du créancier peuvent s'être entre-temps accumulées »*, explique Toshibiko Yamazaki. C'est pourquoi les clients sont moins intéressés par les profits de telle ou telle entreprise que par sa capacité à faire face à ses engagements.

L'autre grande activité est d'annoncer les faillites. La plupart ne prennent pas la forme d'une liquidation officielle suivant une procédure légale. En général, une entreprise est considérée comme étant en faillite à partir du moment où une banque refuse d'honorer une traite pour la seconde fois consécutive. La faillite est alors organisée de manière informelle : le président ou le PDG s'excusant auprès des créanciers et leur offrant en compensation une partie des avoirs.

PRIMEUR • *« La plupart du temps, c'est au fil d'une enquête que l'on apprend que telle autre entreprise est en rupture de paiement. Ou bien parce que nous recevons en même temps plusieurs demandes convergentes, ce qui attire notre attention »*, dit Takatsu Takashi, de TDB. La faillite est alors annoncée dans les bulletins quotidiens des agences. Souvent, ce sont des journalistes, liés à des enquêteurs, qui ont la primeur de l'information.

Bien entendu, le stockage et le maniement de l'information sont informatisés. Mais les contacts personnels restent la première source d'information des enquêteurs. Qu'ils travaillent pour une agence respectable ou non, ceux-ci évoluent dans les replis de la société admise, dans cette zone grise, foisonnante de rumeurs et d'informations, où l'on peut tout savoir si on a les contacts.

Dans cet espace giboyeux s'arbitrent les affaires et se côtoyent ceux qu'on appelle les *« journalistes noirs »* (les marchands de rumeurs, parmi lesquels on trouve d'anciens gauchistes reclassés, qui alimentent près d'une centaine de magazines à scandales), les petits comme les grands maîtres chanteurs, les intermédiaires de tout poil ou les voyous.

Le groupisme est l'une des caractéristique de la société japonaise. A côté des groupes formels d'appartenance (une entreprise, un syndicat), il y a aussi ceux informels des réseaux : jeux de relations plus ou moins élaborées reposant sur des appartenances régionales ou sportives, un cursus universitaire ou des affinités, rassemblant des individus d'horizons les plus divers qui conservent au fond d'eux-mêmes un vieux lien. Ce sont des groupements à l'état latent, extensibles, dont il suffit parfois d'avoir un fil pour dérouler l'écheveau. Les catalyseurs des réseaux sont souvent les tenancières de bars qui recensent les contacts et les activent à la demande d'un habitué.

Par sa myriade de réseaux, la société japonaise est une énorme machine à brasser l'information et la rumeur.

Le fonctionnement des réseaux est facilité au Japon par la grande concentration des pôles de pouvoir (Tokyo ou Osaka), alors qu'aux Etats-Unis ils sont plus diversifiés et géographiquement dispersés. La société japonaise connaît en outre un taux de criminalité faible par rapport aux autres pays développés, *« ce qui facilite les contacts : il y a moins d'appréhension à l'égard d'un enquêteur sonnant à votre porte »*, souligne Toshihiko Yamazaki.

Vue de l'extérieur, la société japonaise paraît secrète. Par sa myriades de réseaux, elle est en réalité une énorme machine à brasser l'information et la rumeur. L'envers de cette communication intense : un manquement évident au principe de respect de la vie privée. Il est souvent difficile de dissocier ce qui relève de l'entreprise et ce qui touche à la vie privée de son PDG : s'il s'agit d'une PME, les avoirs de ce dernier peuvent être un élément non négligeable dans la solvabilité ou non de la société.

Au fil de leurs investigations, les enquêteurs tombent parfois sur des détails plus personnels. Les plus grandes agences n'en tirent pas profit. Les autres ont moins de scrupules. Ainsi, l'une d'entre elles est-elle spécialisée dans les liaisons des « barons » de l'économie et des hommes politiques avec telle ou telle hôtesse ou patronne de bar.

RACINES • Les Japonais sont toujours préoccupés par l'origine d'un partenaire, d'un futur gendre, d'un employé. Vieux réflexe d'une société où les relations de voisinage ont longtemps prévalu. Ce souci de connaître les « racines » expliquent la prolifération des agences de renseignement sur les individus. L'un des pionniers de la profession est une vieille dame, Midori Sato, qui fonda son agence au lendemain de la guerre et la dirige encore à soixante-dix ans.

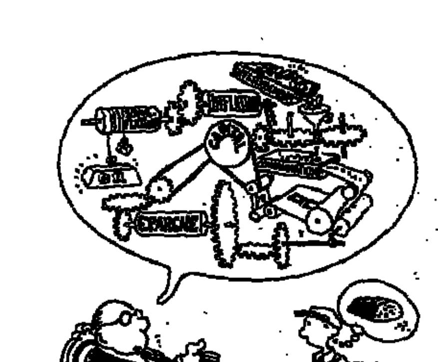
Certaines agences enquêtent sur les nouvelles recrues à la demande de directions d'entreprise mais aussi, c'est le cas de Research Information Center (RIC), de la personne concernée qui demande une enquête sur elle-même. Ce que de tels clients veulent savoir : comment ils sont vus par leurs chefs et s'ils sont destinés à avoir une promotion, commente Kosei Tashiro, ancien policier qui dirige RIC. Cette incertitude sur soi apparemment pathologique s'explique : beaucoup de jeunes salariés brillants, objet des sollicitations des « chasseurs de têtes », hésitent avant de changer d'employeur. Autre figure, extrême, de la manie de s'informer des Japonais.

Philippe Pons

(1) Les agences publient en outre des annuaires : TSR vient de publier avec *Kompass* le premier annuaire en anglais (cinq volumes) des entreprises japonaises comportant les données de base sur cent mille sociétés ainsi que des analyses des dix principales régions industrielles.

DOSSIER

L'investissement direct



L'investissement direct a été et demeure l'instrument financier des multinationales pour étendre leurs activités au monde entier. C'est à partir de l'investissement direct que de grands groupes : IBM, Ford, Siemens, Philips, Sony, Nestlé ont construit au-dehors des empires. Il a permis l'internationalisation de la production, ce qui suffit à souligner son importance.
En dix ans, la part des filiales industrielles étrangères est passée de 22,5 % à 28,4 % dans la production de la France et de 24,9 % à 31 % dans ses exportations industrielles. La situation est comparable dans les autres grands pays d'Europe, et, aux Etats-Unis, plus du quart des 400 principales sociétés sont des filiales étrangères contrôlant 36 % de leurs importations. Les grandes sociétés françaises sont elles aussi de plus en plus actives au-dehors, avec parfois, chez Pechiney, Lafarge, Saint-Gobain, Michelin, L'Oréal, L'Air liquide, plus de la moitié du chiffre d'affaires réalisée dans leur production à l'étranger.
Après une crise de quatre ans, les flux de l'investissement direct ont presque quadruplé en cinq ans pour atteindre, selon le FMI, 229,5 milliards de dollars en 1990, avec 85 % d'investissements croisés entre pays industriels. Mais de fortes modifications interviennent chaque année dans les positions respectives des cinq grands pays investisseurs qui fournissent près des trois quarts des investissements directs mondiaux.
La Grande-Bretagne, qui avait ravi la première place aux Etats-Unis en 1987, a réduit ses investissements directs d'un tiers en deux ans. Le Japon a pris la première place depuis 1989 (48 milliards de dollars en 1990). Amorcé avec quelque retard, le progrès des firmes françaises, soutenu à un rythme remarquable (+ 50 % en moyenne annuelle sur cinq ans, d'après les chiffres français), s'est maintenu jusqu'à présent. Cependant, un recul général des investissements directs marquera l'année 1991, annoncé par un ralentissement, sensible déjà avant la crise du Golfe. Sur l'ensemble de l'année, les achats d'entreprises, principal type d'investissements directs, ont diminué de 55 % et les investissements étrangers aux Etats-Unis, le courant le plus important, ont reculé de 59 %. Ce recul est lié à la longue période de récession et stagnation dont souffre l'économie mondiale.

Dossier établi par Jean Lempérière

En quoi consiste-t-il ?

■ L'investissement direct est un engagement de capitaux à l'étranger pour l'exercice d'activités durables. Dans le cadre d'une technique d'expansion parallèle à l'exportation, les entreprises choisissent de produire sur place, d'y assurer la distribution ou la fourniture de services. L'investissement direct se distingue ainsi nettement de l'investissement de portefeuille qui est un achat de titres à seule fin de bénéficier des dividendes.

Les principaux types d'investissement direct sont :

– les créations de filiales et extensions de filiales existantes ;

– les joint-ventures, permettant de bénéficier des connaissances du marché et de tempérer les critiques éventuelles d'ingérence étrangère ;

– les achats d'entreprises et fusions, effectués amicalement ou par OPA. Permettant de réduire les risques et de supprimer les délais, ils sont à présent les plus pratiqués (117,8 milliards de dollars en 1990). Pourtant les achats d'entreprises existantes ne peuvent absolument pas être considérés comme des investissements productifs contribuant à la croissance. De ce fait, l'investissement direct change de caractère pour devenir moins une contribution à l'accroissement des capacités productives qu'un instrument de concurrence et de redistribution des *marchés entre grands groupes*.

Le financement est assuré surtout par des transferts de *capitaux repris dans* les balances des paiements et par les réinvestissements, mais aussi par les opérations des filiales agissant souvent pour la société-mère, les emprunts aux banques étrangères et les recours aux marchés de capitaux étrangers qui ne sont pas pris en compte dans les chiffres officiels. ■

Comment le connaît-on ?

■ A partir des diverses sources disponibles, toutes très approximatives et jamais exhaustives, l'investissement direct peut être examiné et comptabilisé de plusieurs façons différentes :

– d'après les flux d'investissements directs indiqués par les balances des paiements à leur chapitre « investissements directs ». Limités aux transferts de capitaux effectués pour créer ou contrôler des entreprises à l'étranger, ces chiffres donnent une vue tronquée et la notion de contrôle est floue. Ces données globales *concernent toujours* les investissements nets, *déduction faite des désinvestissements, et pour cette raison ils minimisent* les apports réels des entreprises. Mais cette source est la plus accessible et la plus généralement utilisée, reprise par le FMI qui cherche à harmoniser les données.

– d'après les frais réels des entreprises : le nombre et les montants des achats et fusions les plus importants, publiés à présent par des cabinets spécialisés, donnent une bonne image de la concurrence entre grands groupes ;

– d'après les stocks, c'est-à-dire l'actif des filiales à l'étranger, évalués périodiquement par des organismes officiels (FMI, Banque de France, département du commerce américain). Les stocks se distinguent des flux cumulés d'investissements en ce qu'ils tiennent compte en principe de la mise en valeur de l'investissement initial et donneraient donc une image plus juste ;

– d'après les résultats directs de l'investissement direct (ventes, importations, exportations des filiales). Ils sont actuellement *connus* surtout aux Etats-Unis par les publications annuelles du département du commerce, résumées dans le *Survey of Current Business*, mais aussi partiellement au Japon (MITI, JETRO, ministère des finances) et progressivement en France (publications annuelles du SESSI sur les implantations étrangères, récents travaux de la Banque de France et enquête de la DREE sur les filiales françaises à l'étranger). ■

Quelles en sont les motivations ?

■ L'investissement direct s'inscrit dans une stratégie à long terme où l'entreprise dépasse le cadre national. Mais les objectifs recherchés comme les calculs suivis sont très divers et souvent des plus complexes : recherche de la taille critique, accroissement de la part de marché, lutte contre les protections tarifaires ou normes discriminatoires, présence sur un marché porteur, amélioration des coûts...

L'investisseur compte alors sur les avantages comparatifs rendus possibles par cette nouvelle implantation : bas salaires ou, au contraire, haute compétence de la main-d'œuvre, proximité du marché et meilleure connaissance de la demande, spécialisation et division du travail entre diverses unités de production...

> **« La vie économique est autre chose qu'un réseau d'échanges, elle est un réseau de forces. L'économie n'est pas guidée seulement par la recherche du gain, mais aussi par celle du pouvoir. »**
>
> François Perroux

Malgré de multiples tentatives, aucune théorie générale n'est parvenue à une explication satisfaisante de l'investissement direct sous toutes ses formes. Actuellement coexistent diverses orientations qui se sont succédé historiquement : sécurité des approvisionnements en vivres et matières premières, stratégie de marché avec production sur place permettant la vente dans de meilleures conditions, rationalisation de la production utilisant les bas salaires et les économies d'échelle avec division du travail à l'*intérieur du groupe, orientation récente vers la fourniture de services ou la domination par les technologies*, avec fréquente intervention de montages financiers complexes.

La rentabilité immédiate n'est pas toujours le but principal. Les grands groupes ont souvent plutôt un objectif stratégique (présence sur un marché porteur, élimination d'un concurrent) dans une optique de recherche de puissance à l'échelle internationale permettant de dominer les coûts et de fixer des prix.

L'investissement direct n'est pas une fin en soi mais un moyen, en dépit des effets de mode et des tentations de la spéculation. C'est un choix stratégique sans garantie de succès, impliquant de grands moyens financiers, la participation de banques et de forts risques d'endettement. Les échecs sont loin d'être rares, mais généralement soigneusement tus.

Cet investissement ne peut se juger qu'avec le temps, d'après les résultats et en fonction d'objectifs souvent mal connus. Comment en juger valablement *a priori* à partir des seuls mouvements de capitaux, sans connaissance de leur utilisation ? Selon les critères et points de vue, les jugements ne peuvent être que très différents. ■

Quels en sont les effets ?

■ Ils ne sont pas proportionnels au flux d'investissement. Les effets directs se traduisent d'abord dans les ventes et achats des filiales, puis dans les facilités d'approvisionnement, l'élargissement des débouchés, l'abaissement des coûts pour le groupe investisseur, éventuellement par des restructurations d'activité améliorant la rentabilité (spécialisation, délocalisation de production). Les bilans de société sont pourtant très discrets à ce sujet.

Les effets indirects, souvent considérables à divers niveaux (région, secteur, pays d'accueil, pays investisseur) et sur des plans multiples (emploi, production, échanges, niveau technologique...), ne sont généralement pas quantifiables, car ils dépendent de réactions complexes. On connaît les emplois créés par une implantation étrangère, mais dans quelle mesure ne sont-ils pas compensés ailleurs par des suppressions brutales ou progressives ?

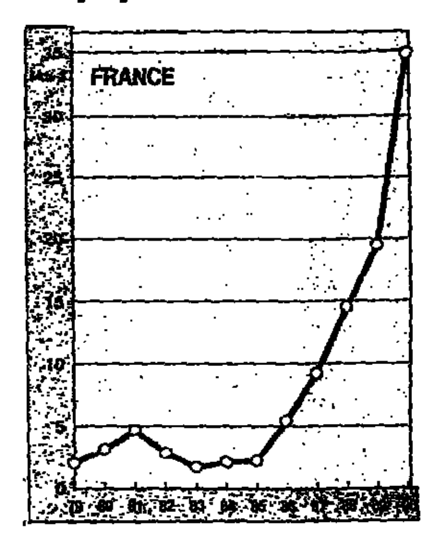
L'investissement direct introduit une autre forme de commerce qui se déploie parallèlement aux exportations avec souvent un effet d'entraînement. Les ventes des filiales industrielles américaines à l'étranger représentent près de trois fois la valeur des exportations des Etats-Unis. Les productions extérieures doivent donc être prises en compte pour évaluer la pénétration des marchés étrangers et les équilibres économiques. Cependant, les investissements directs se sont de plus en plus développés dans les secteurs tertiaires, où justement l'exportation ne peut pas être aussi efficace, et plus de la moitié de ceux des grands pays investisseurs concernent à présent les services.

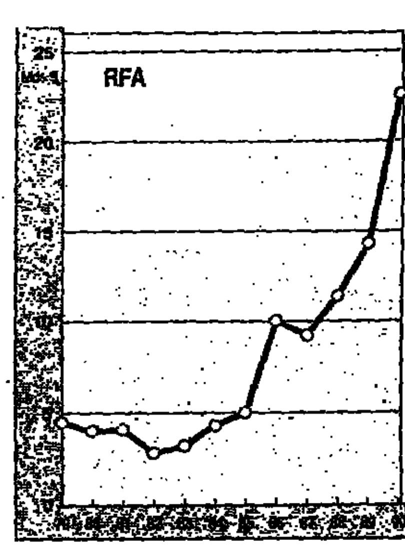
Les revenus de l'investissement direct, dans la mesure où ils sont rapatriés, viennent compenser en partie les sorties de capitaux qui lui sont liés. Ils dépendent de l'ampleur des investissements directs antérieurs, de leur ancienneté et de leur bonne gestion.

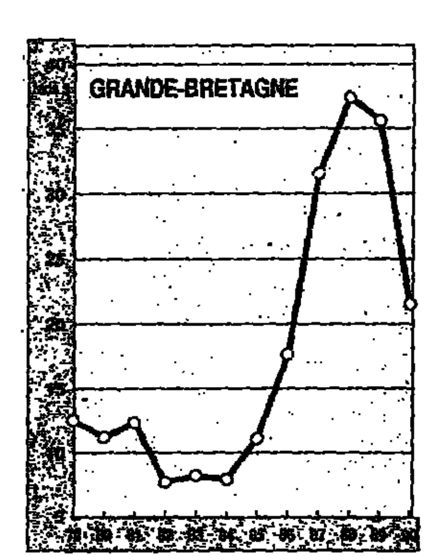
> **« Nous devons maintenant élaborer une autre mesure des liens économiques entre pays, qui examinera les opérations en fonction de la nationalité des opérateurs plutôt que du lieu où elles sont effectuées. »**
>
> Julius DeAnne

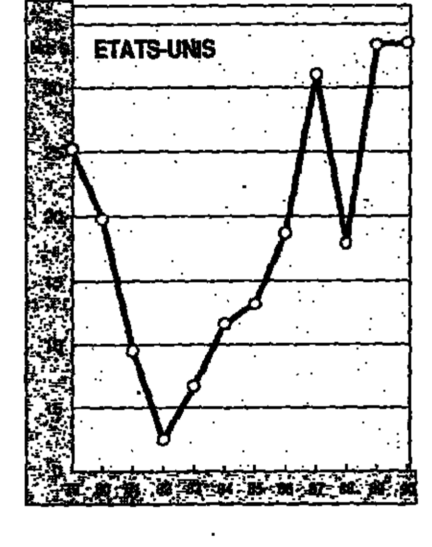
La multiplication des implantations a entraîné le développement des échanges intrafirmes, évalués à plus de 30 % des échanges industriels entre pays développés, qui contribue encore à rendre plus délicate l'évaluation des relations entre nations. L'internationalisation de la production et les larges choix de décision dont disposent les multinationales locales comme étrangères pour produire ou ne pas produire, acheter ou vendre limitent les marges de manœuvre des Etats pour *une politique industrielle nationale, imposant un cadre nouveau à la réflexion politique comme à l'action syndicale.* ■

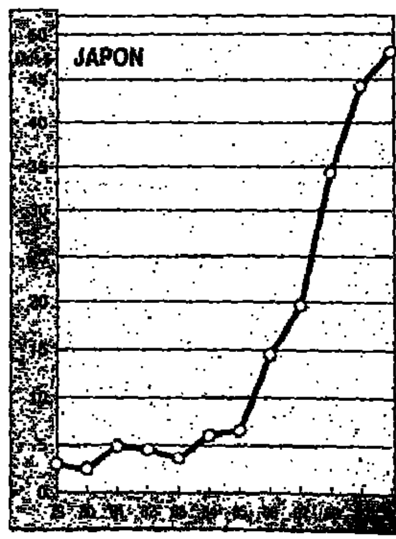
Flux annuels par pays investisseurs











BIBLIOGRAPHIE

■ FMI, *Balance of Payments Statistics*, Yearbooks 1 et 2.
■ ONU Center on Transnational Corporations, Rapport 1991 : *la Triade dans l'investissement direct à l'étranger*.
■ *Survey of Current Business*, quatre articles annuels sur l'investissement américain à l'étranger et étranger aux Etats-Unis.
■ *Cahiers français*, nos 243 et 253.
■ *Global Companies and Public Policy*, de Julius DeAnne, Royal Institute of International Affairs, Londres 1990, ainsi que *Foreign Direct Investment : the Neglected Twin of Trade*, publié par le Groupe des Trente, Washington, 1991.
■ *L'Economie mondiale dans les années 80*, de Michel Beaud, La Découverte, 1989.
■ *Le Capitalisme mondial*, de Charles Albert Michalet, PUF, 1985.
■ *Relations économiques internationales*, de Maurice Byé et Gérard Destanne de Bernis, Dalloz, 1987.
■ *Les Implantations étrangères en France*, publication annuelle du SESSI (ministère de l'industrie)

LEXIQUE

DÉSINVESTISSEMENT. – Liquidation d'investissements directs.

INVESTISSEMENT BRUT. – Montant des capitaux transférés à l'étranger pour la création de filiales et la prise de contrôle de sociétés existantes.

INVESTISSEMENT NET. – Investissement brut moins le montant des désinvestissements.

RÉINVESTISSEMENT. – Part de dividende de l'investisseur non rapatrié mais engagé à nouveau comme investissement direct à l'étranger.

JOINT-VENTURE. – Sociétés mixtes associant une ou plusieurs sociétés locales.

OPINIONS

CHRONIQUE • Par Paul Fabra

La crise européo-allemande

A maints égards, la République fédérale avait fini par s'imposer comme le modèle pour le reste de l'Europe : pour sa politique de désinflation, pour sa monnaie et ses symboles, pour ses relations industrielles et, plus récemment, pour sa méfiance à l'égard des monopoles. Or voici l'Allemagne en proie à une nouvelle forme de division. Cette division est celle qu'on attendait le moins. Les dirigeants de Bonn ont voulu acheter la paix sociale à l'Est. Ils l'ont compromise à l'Ouest. Par la formidable augmentation des dépenses, ils ont ébranlé l'ordre financier qui en était un des fondements.

D'importantes et soudaines revendications de salaires, une grève largement suivi pour les soutenir, ce sont là des signes qui ne trompent pas. Avant d'y voir une grave menace d'inflation pour l'avenir, il convient de les considérer comme une forte présomption que l'inflation est déja plus virulente que ne le disent les chiffres.

Les statistiques disponibles sont pourtant fraîches. Le passé récent qu'elles relatent est probablement déjà dépassé. La hausse des prix était, en mars, en rythme annuel, de 4,8 %. C'était nettement plus qu'en France (3,2 %) et même qu'en Grande-Bretagne (4,1 %). On regimbe volontiers, dans ces deux pays, contre l'hégémonie, réelle ou supposée, du voisin germanique. On commence à s'y demander ce que deviendra, ou ce que deviendrait, l'Europe économique et monétaire sans son mentor. La question vient d'autant plus à l'esprit que les accords de Maastricht ont été conçus sur une certaine idée de la distribution des pouvoirs en Allemagne.

Comme beaucoup de traités, celui-là est le résultat d'un compromis entre des préoccupations opposées. Aux avocats les plus convaincus du modèle allemand, c'est-à-dire, en tout premier lieu, aux Allemands eux-mêmes (c'est un bon point pour le modèle !), le traité donne des satisfactions : la future construction aura pour *« objectif principal »* la stabilité des prix, la future Banque centrale européenne jouira d'un statut d'indépendance rappelant celui de la Bundesbank. A ceux qui avaient, au contraire, pour souci primordial de ne plus laisser la « Buba » déterminer seule (comme ils supposent que c'est, en fait, le cas aujourd'hui) le niveau des taux d'intérêt pour toute l'Europe, le dispositif arrêté paraît tout aussi rassurant. Au sein du conseil de la BCE, chaque gouverneur de banque centrale nationale ne disposera que d'une seule voix.

La détérioration de la situation en Allemagne contraint à remettre en question les présupposés des deux thèses en présence. Pas plus les critiques habituellement formulées contre la Bundesbank, accusée d'être en position d'imposer à ses partenaires une politique trop « restrictive », que les vues optimistes des tenants du « modèle allemand » version Maastricht ne résistent à l'épreuve des faits. La crise que traverse la République fédérale apporte un démenti aux unes comme aux autres.

Un fait considérable laisse penser qu'on arrive à la fin d'une expérience qui aura, plus que toute autre, façonné la politique et les mentalités au cours des dix ou douze dernières années. Cette expérience, qui n'a cessé de servir de référence implicite aux travaux de Maastricht, c'est la place prépondérante qu'occupe, dans les différents pays, la politique monétaire. Quand les gauchistes disent qu'un pouvoir invisible est exercé sur le monde par quelques puissantes banques d'émission et leur agent, le FMI, ils disent une vérité. Ils oublient d'ajouter que c'est par défaut.

Personne n'a mieux caractérisé ce phénomène que son plus illustre initiateur : Paul Volker. Appelé en pleine crise d'inflation à la tête du Système de réserve fédérale pendant l'été 1979 (il y resta huit ans), il laisse les taux d'intérêt américains monter au-dessus de 20 %. Au moyen de ce remède de cheval, il enclenche le mouvement de désinflation, sauve le dollar. Une fois retiré des affaires, Volker parlera (en 1988), dans une célèbre conférence, du triomphe des banques centrales *(« triumph of central banking »)*. Par cette expression, il entendait désigner un des plus extraordinaires retournements de situation qui se soient produits dans le monde à la charnière des années 70 et des années 80.

A partir de ce moment-là, les responsables de l'émission de monnaie et de la politique du crédit recouvrèrent leur rôle traditionnel de régulateurs de la vie économique. Cette fonction, ils l'avaient presque partout perdue au lendemain de la guerre, sous l'influence des nouvelles doctrines d'inspiration keynesienne attribuant à l'Etat lui-même, en tant qu'ordonnateur des dépenses publiques, la responsabilité de régler le niveau de l'activité. Quand il devint patent que, à force de vouloir jouer avec les déficits, les gouvernements avaient complètement cessé de commander à la conjoncture et de maîtriser une inflation qu'ils avaient déclenchée, ils furent trop heureux de se décharger de leurs responsabilités sur les fameuses « autorités monétaires ».

Contrairement aux apparences, la remise en selle des « banquiers centraux » tournait le dos à la tradition allemande à laquelle les négociateurs de Maastricht étaient censés se référer. Les Allemands eux-mêmes se gardèrent bien d'insister, et pour cause. C'est au nom de cette tradition que Helmut Kohl avait pourtant commencé sa carrière de chancelier. De 1982 à 1986 ou 1987, son gouvernement avait assaini les finances publiques. Les résultats ne se firent pas attendre : inflation faible, taux d'intérêt inférieurs à 5 % de septembre 1983 à 1988. Une telle politique rappelait l'époque où fut élaborée la charte de la Bundesbank (au milieu des années 50). Le déficit budgétaire y était interdit par la Constitution. L'indépendance reconnue à l'Institut d'émission était conçue non pas tant comme un contrepoids que comme un complément.

Le fait considérable qui est en train de tout remettre en question, et pas seulement en Allemagne, c'est que, un peu partout, les déficits budgétaires, à nouveau, explosent. Au niveau où sont les taux, les facultés d'emprunt des Trésors publics cessent de paraître quasi illimitées. Forte, voire irrésistible sera la tentation, si rien d'essentiel n'est fait pour renverser la vapeur, d'avoir recours à la création monétaire par la bande : souscription des obligations d'Etat par des banques commerciales... financées par l'Institut d'émission. On y est déjà. La crédibilité retrouvée des banques centrales risque de ne pas résister à ces pratiques.

NICOLAS GUILBERT

Mais la reprise de l'activité, dira-t-on, va regarnir les caisses publiques. De mauvais augure est l'impuissance ou la pusillanimité dont pratiquement tous les gouvernements ont donné le spectacle pendant la période précédente de vaches grasses (1988-1990). Ils se sont montrés incapables d'empêcher que les dépenses consacrées au service de la dette publique ne prennent chaque année une place plus importante, en valeur relative et absolue, dans le total des dépenses. Conséquence : le déficit se nourrit de lui-même. Pour briser cette fatalité, il eût fallu contenir le déficit au-dessous d'un certain seuil. Pour chaque pays, on s'en doute, il existe, outre la récession, des circonstances particulières toutes prêtes à servir d'alibi aux politiciens. Outre-Atlantique, c'est la déconfiture des caisses d'épargne. Outre-Rhin, la réunification a bon dos.

LA vérité est que, la prospérité aidant, le cabinet Kohl a commencé à en prendre à son aise dès l'année 1989. Passons sur les péripéties de cette période. Les tensions sur les marchés financiers allemands se manifestèrent par une hausse rapide des taux à long terme, dix-huit mois avant la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989).

Nixon, Reagan, Bush, Mitterrand première manière (1981-1982) font presque pâle figure à côté de Kohl et de son équipe pour ce qui concerne leur propension à ouvrir des découverts tous azimuts. Dans ces conditions, quel sens y a-t-il à s'en prendre aux taux élevés décidés par la Bundesbank ? Celle-ci ne fait que réagir, avec les moyens du bord, à une politique dont elle a dénoncé par avance les effets. Les relèvements d'impôts auxquels s'est résolu Bonn, importants mais tardifs, ont certes empêché une dérive encore plus dangereuse. Une terrible mécanique a été mise en marche. Un seul exemple : le Fonds pour l'unité (déjà plus de 100 milliards de francs d'emprunts) n'est qu'une opération de débudgétisation. Le déficit réapparaît dans un compte spécial.

Sur la lancée actuelle, les emprunts directs et indirects du secteur public pourraient s'élever cette année à un montant situé entre 160 et 190 milliards de deutschemarks (650 milliards de francs). La somme correspondante était, en 1990, de 80 milliards. L'Allemagne a certainement les ressorts pour se redresser. Le plus inquiétant est qu'en multipliant les subventions et les revenus compensatoires à l'Est, c'est toute une population qu'on installe dans l'assistance. A ce régime, les Allemands de l'Ouest ne se seraient jamais relevés après 1948.

LIVRES

Les limites de la globalisation

A la cohérence caractéristique de la guerre froide s'est substitué aujourd'hui un découplage de la puissance économique et de la force politique des nations

L'ORDRE MONDIAL RELACHÉ, SENS ET PUISSANCE APRÈS LA GUERRE FROIDE
sous la direction de Zaki Laïdi.
Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Berg, 1992. 263 pages, 147 F.

Le titre de l'ouvrage collectif dirigé par Zaki Laïdi – *l'Ordre mondial relâché* – est, convenons-en, peu attirant. Il serait dommage toutefois qu'il dissuade. D'autant plus que son sous-titre devrait, lui, exciter la curiosité. En prenant comme fil directeur les rapports entre « sens et puissance », ce livre propose en effet une lecture extrêmement éclairante de l'évolution récente des relations internationales, dans les domaines tant politique qu'économique. A ce titre, il constitue un antidote salutaire à tous les discours simplistes et lénifiants sur la formation d'un « grand village planétaire ». Non qu'on y conteste la réalité du mouvement de globalisation économique. Mais parce que l'on en montre clairement les limites : si grand village il y a, il est loin de s'étendre à toute la planète.

BIPOLARITÉ • Au fil des chapitres qui font clairement le point sur la place de chaque grande région dans l'ordre mondial, on y comprend aussi pourquoi globalisation économique et homogénéisation politique ne vont pas nécessairement de pair. La thèse centrale du livre est précisément que le relâchement actuel de cet ordre mondial résulte du découplage de la puissance économique et de la force politique des nations. Ce découplage ouvre grand la possibilité d'une coexistence, à côté d'un temps mondial qui est aujourd'hui largement celui du monde occidental, de « contre-temps » régionaux dont la montée de l'islamisme n'est qu'un exemple parmi les plus flagrants.

Tel n'était pas le cas dans l'ordre mondial caractéristique de la guerre froide. Une cohérence assez forte existait alors entre la génération de puissance, économique ou militaire, et la « production de sens ». Les deux pôles de puissance étaient producteurs de valeurs nationales à vocation universaliste, leur organisation interne avait pour beaucoup vertu d'exemple et l'emprise de leur hégémonie était réelle. De cette cohérence entre sens et puissance a résulté un ordre mondial relativement stable et prévisible, car reposant sur ce principe, somme toute extrêmement simple, de bipolarité.

L'effondrement de la puissance économique soviétique ne pouvait que bouleverser cette situation. D'autant plus gravement d'ailleurs que, parallèlement, deux grandes puissances économiques – le Japon et l'Allemagne – ne sont plus aujourd'hui génératrices de « messages » à destination mondiale ; elles ont même, dans nombre de circonstances, un comportement quasi « provincial ».

Le résultat de cette transformation, rapide et radicale, est un système de relations internationales plus apolaire que multipolaire, producteur plus d'une absence d'ordre que de désordre à proprement parler... Système élégamment qualifié par nos auteurs de « postmoderne ». *« Raisonner en termes postmodernes, c'est essayer de réfléchir à ce qui, aujourd'hui, paraît caractériser empiriquement l'ordre mondial relâché : le transitoire, l'instable, le désarticulé et l'ambivalent. »* Si l'on devait résumer d'un mot les caractéristiques de cet ordre international nouveau, on pourrait dire, de façon plus prosaïque, qu'il est « kaléidoscopique ».

KALÉIDOSCOPE • Confronté à ce monde où les rapports entre les nations ne sont régis par aucune logique simple, chaque pays doit en permanence trouver sa réponse aux ébranlements qui accompagnent la décomposition de l'ordre ancien. Or rien n'est moins facile pour une démocratie que d'inventer, à jet presque continu, une doctrine ou, plus modestement, une attitude, face à des situations extérieures neuves et souvent imprévues.

Il suffit pour s'en convaincre de se souvenir des hésitations qui ont partout en Occident accompagné la désagrégation de l'URSS ou de la Yougoslavie... La guerre du Golfe a constitué ici un test révélateur. Elle a illustré notamment l'incapacité du système politique japonais à *« produire en temps utile des décisions hardies et claires capables de "faire sens" au regard de l'opinion publique mondiale »*. Rarement le contraste entre puissance et sens aura été aussi massif.

Il en est de même, d'une certaine façon, au niveau de la collectivité internationale : sera-t-elle capable dans les années qui viennent de parvenir à produire un ordre mondial plus stable ? Telle est la question que ce livre très fin conduit à poser. Elle est essentielle. Car on peut douter que l'ordre mondial relâché qui prévaut puisse être favorable, à terme, à un progrès économique soutenu.

Anton Brender

NOTES DE LECTURE

KIOSK 1992
Introduction de Jean-Marie Albertini.
Editions ouvrières.
416 pages, 140 F.

On ne se plaindra pas que se multiplient les guides de l'actualité de l'année. Voici pour 1991 un défilé des événements politiques et économiques en France et dans le monde, avec leurs clés qui sont aussi bien des dossiers, des chronologies, des repères historiques, des chiffres, des cartes et des graphiques.

P. D.

DYNAMIQUE DU COMMERCE INTERNATIONAL
de Gérard-Marie Vincent,
Eyrolles.
224 pages, 109 F.

Va-t-on vers l'intégration mondiale des économies ou vers un nouveau protectionnisme ? C'est la question fondamentale que pose l'auteur, à travers un état des lieux du commerce international au début des années 1990, les changements structurels de l'économie depuis 1970, les grands traits de la notion de libre-échange, les négociations du GATT et plus précisément celles de l'Uruguay Round. Avec, en prime finale, un essai de réponse à la question : le Japon triche-t-il ? Une solide étude sur *« le décalage redoutable entre les politiques commerciales poursuivies par les gouvernements des grands pays industrialisés et les politiques commerciales qui seraient bénéfiques à leurs citoyens »*.

P. D.

LA POLITIQUE FRANÇAISE DE LA CONCURRENCE
de Jean-Luc Albert,
Presses universitaires de Lyon,
180 pages, 90 F.

Ce dossier a beaucoup bougé sous l'influence de la dynamique communautaire. L'auteur examine avec précision le déclin des fonctions régulatrices de l'Etat : abandon partiel de la réglementation des prix, recul du contrôle des investissements étrangers directs en France, définition extensive de la concentration d'entreprises soumise à la Commission de la concurrence.

En revanche, on assiste à une répression renforcée de l'entente et de l'abus de position dominante, les enquêteurs ayant plus de possibilités d'investigation et les infractions étant plus lourdement pénalisées. Un bon guide pour s'y retrouver dans un paysage souvent mouvant.

P. D.

LES PARADOXES DE LA PAUVRETÉ
Reportages
Préface de René Dumont,
le Monde Editions,
190 pages, 98 francs.

A chacun son indécence : les pays riches ont leurs nouveaux pauvres, et les pays pauvres leurs milliardaires. Ces reportages dans dix pays riches et dix pays pauvres témoignent de ce double paradoxe. Travail de terrain, riche d'images, de visages, de malaises.

Les pauvres des pays riches n'ont plus rien de débonnaire ni de philosophe. Oubliés les Diogène des parvis ou des ponts, Archimède et Boudu. On ne choisit plus l'errance ou l'oisiveté, on en meurt : à Paris comme à Tokyo, les pauvres meurent de tuberculose, cette maladie si démodée. Tombant dans la pauvreté, on franchit un seuil qualitatif et irréversible, même si la classe moyenne n'est pas loin, dont on vient souvent. *« Peu de chances de réinsertion,* dit Alain Lebaube, étudiant la pauvreté en France, *alors que le coût du clochard est faramineux »*.

Mais quel est le coût de la honte ? Vagabonds de Waterloo en Angleterre, main-d'œuvre taillable et corvéable de Kamagasaki au sud d'Osaka – épouvantable marché des journaliers dépeint par Philippe Pons – jeunes clochards de Stockholm observés par Françoise Niéto, misérables de Suisse... Tous ces pauvres sont des hommes, plutôt jeunes. Exception : l'Allemagne, où la nouvelle pauvreté frappe les femmes, comme aux Etats-Unis, le pays aux 32 millions de pauvres...

La richesse dans les pays démunis est encore plus insupportable. Milliardaires populistes de Turquie ou de Bolivie, barons de la cocaïne prêtant à faible intérêt et réembauchant les mineurs licenciés par l'Etat décrits par Nicole Bonnet, modernes Maharajahs observés par Laurent Zecchini, grands féodaux corrompus du Nigéria, banquiers parallèles du Mexique... La fortune croît à l'ombre de la corruption.

Les tableaux auraient pu être signés « Ecole de Zola », et la réussite du livre tient à son parti pris naturaliste : misère et richesse sont d'abord faites d'humanité et d'inhumanité. Les portraits sont surprenants. Ainsi celui de Roselyn, princesse aborigène, abandonnée sur un trottoir de Sidney. Au-delà, le lecteur trouvera dans cet ouvrage des statistiques, des informations (il y a autant de pauvres en Suisse qu'en France) et des calculs de seuils de pauvreté. Livre vivant, mais inquiétant : l'exclusion est partout, croissante, et désagréablement proche.

B. M.

L'HOMME CALCULABLE
de Jacques Henric,
Les Belles Lettres,
collection « Iconoclastes »,
160 pages, 63 francs.

Tellement s'époumone Jacques Henric qu'il nous coupe le souffle. Nous, petits-bourgeois, qui narcissiquement nous haïssons tant, compissés et piétinés, copieusement salivés et servis nous sommes... Mais nous avons l'avantage du nombre ! La classe moyenne triomphe, métastasique, nivelante, démocrate et médiocre, suisse pour tout dire, prise entre la double socialisation de l'Etat et du marché.

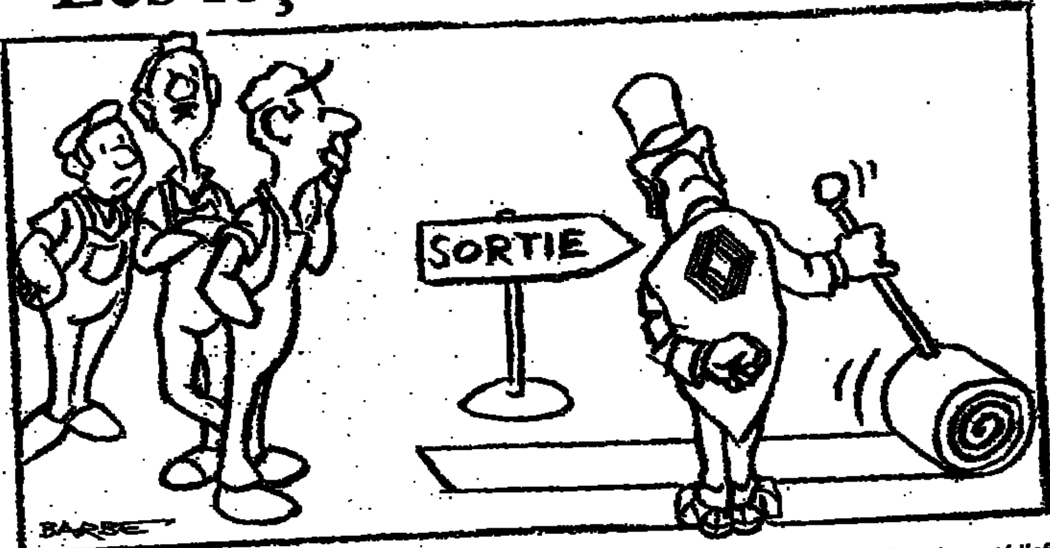
Jacques Henric ferraille contre cinq milliards d'individus moins deux douzaines (Sade, Lautréamont, Céline, etc.), assassine Camus puis essuie son épée sur le dos du docteur Lacan (ça, fallait oser : tuer le petit-bourgeois par le psy !), éructe dans une longue incantation qui tient autant du râle agonique que de la salubre injure. Amateurs des petites soirées cultivées s'abstenir.

B. M.

Les sureffectifs dans l'industrie

Les leçons de Billancourt

par DANIEL LABBÉ, FRÉDÉRIC PÉRIN et EMMANUEL FROISSART (*)



UNE histoire se termine à Renault-Billancourt. ·lle se termine de façon bien différente du fracas ·ymbolique dans lequel cette usine a vécu : la gué·illa sociale et la gestion impersonnelle des ·ommes. Un processus de négociation permanente ·vec des syndicats a permis le reclassement d'une ·rande majorité des salariés présents à la fin de ·989. Un processus qui offre aujourd'hui de nou·elles perspectives sur la gestion des hommes et les emplois.

La fermeture avait été annoncée trente mois à avance, en novembre 1989. Pourtant, les quelque ·000 salariés que comptait encore cette usine, ·taient en majorité des ouvriers âgés, sans qualifica·ion, immigrés, illettrés. Leur reclassement, même ·'il existait des possibilités d'emploi dans d'autres ·sines Renault, n'était pas une mince affaire.

Un accord de type particulier a été conclu quel·ues semaines après l'annonce de la fermeture : il ·éfinissait surtout des objectifs et des lieux de ·égociation permanente. Dans des réunions pari·aires de « suivi », les syndicats signataires ont parti·ipé au processus de fermeture, sans se départir de ·ur rôle. Les militants ont été impliqués d'un bout à ·autre, dans les réunions mais aussi au jour le jour, ·omme relais dans la résolution des problèmes.

Etre en règle ou réussir ?

Ensemble, les partenaires ont dû faire face à ·es aléas imprévus, adapter les actions aux évolu·ons économiques, mais aussi aux désirs des sala·és. Quand des centaines d'entre eux, par exemple, ·nt dit qu'ils refusaient de partir en province, tout le ·onde s'est mis à réfléchir différemment sur le ·eclassement à l'extérieur de l'entreprise. Il faut des ·ègles du jeu, des contraintes affichées. Rien ne ·rogresse sans un pouvoir de direction affirmé et ·ssumé.

Cette logique nouvelle n'est pas seulement une ·gique de négociation, c'est toute une conception ·e la gestion des hommes. « Etre en règle », c'est ·ouvent la logique dominante dans les restructura·ons : aligner des offres d'emplois, des stages de ·ormation, des moyens d'accueil. N'est-ce pas pour ·ela que les salariés ne se saisissent pas des propo·tions qui leur sont faites et préfèrent partir au ·hômage avec un chèque ?

Ne doit-on pas s'attacher d'abord aux résultats ? Que des propositions de reclassement soient formellement adressées à chaque salarié, cela ne peut suffire. S'il n'y a pas de préparation, d'explication, c'est faire du juridisme et se moquer des gens. Que signifie écrire à qui ne sait pas lire ?

A Billancourt, des propositions d'emploi ont bien été adressées aux salariés, mais seulement après un patient travail d'accompagnement qui les rendrait crédibles. Il est difficile de partir dans une usine de province quand la famille est installée à Paris, et de quitter Renault quand cette entreprise est la seule qu'on ait jamais connue. S'attacher à la logique des procédures au détriment de la logique des hommes produit trop de dégâts.

Rechercher les emplois disponibles dans l'entreprise ou à l'extérieur ne sert pas non plus quand la recherche est déconnectée des projets individuels. A Billancourt, les offres d'emplois collectées par centaines dans les premiers mois n'ont pas trouvé preneurs. Mais quand les individus ont été prêts, la mobilité a fonctionné là où on ne l'attendait pas. Des salariés ont créé leur propre emploi dans des secteurs très divers, du taxi à l'hôtel savoyard. Les premières expériences réussies de reclassement ont permis d'identifier des « filières » dans des activités comme l'aménagement de véhicules et le second œuvre bâtiment, où ont pu s'orienter efficacement des dizaines de personnes.

En un mot, c'est sur les salariés qu'a porté l'effort principal : les moyens ont été mis au seul service de leurs souhaits et de leurs projets, en relation avec l'environnement. Si on veut que les reclassements se fassent vraiment, il faut le temps d'accompagner les gens, collectivement et individuellement. Prendre en compte les problèmes matériels d'une mutation en province, mais aussi les peurs irrationnelles de tel ou tel groupe.

La dynamique des hommes est primordiale. Sur eux on a choisi de centrer l'action, non sur les emplois et les formations. A Billancourt ont eu lieu des entretiens avec chacun sur son avenir, ce qui n'était jamais arrivé auparavant. Ces entretiens ont été menés par la maîtrise. Pas plus que les ouvriers, elle n'en avait l'habitude : les ouvriers étaient des matricules, qui devaient obéir aux consignes.

Le bon usage du temps

Billancourt n'a évidemment pas l'exclusivité de ce genre de difficulté. Aider à construire des projets individuels, c'est apprendre à travailler avec les individus . Rude affaire. L'implication de l'encadrement et de la maîtrise est déterminante. Pour y parvenir, il faut leur faire partager les objectifs. A Billancourt on a pu surmonter progressivement les pesanteurs de l'habitude.

A la mi-avril 1992, sur 3 910 personnes à reclasser, 1 200 étaient parties ou allaient partir en préretraite, 1 500 avaient été reclassées dans d'autres établissements de Renault (1) et 580 environ avaient opté pour une reconversion à l'extérieur, la grande majorité avec un projet : 250 environ avaient effectivement trouvé un emploi, et parmi eux, 80 ont créé leur entreprise ; 125 personnes ayant refusé de bénéficier des mesures du plan social avaient été licenciées, enfin 60 départs « naturels » avaient été enregistrés.

Enfin, 450 personnes restaient à reclasser. Les efforts menés permettent d'envisager le reclassement interne de 200 à 300 personnes et une centaine de reclassements à l'extérieur. Le processus n'est donc pas terminé. Il n'a pas été sans difficultés ni sans échecs. Il reste que la catastrophe sociale, prévisible si la guérilla s'était poursuivie, ne s'est pas produite. Et malgré les insuffisances, les salariés quittant Billancourt ont été « gérés » comme cela ne s'était jamais fait du vivant de l'usine.

Que valent ces principes pour des projets plus ordinaires ? Trente mois pour fermer un établissement, ce n'est pas commun. Mais le temps d'un projet, c'est quelquefois un temps choisi. Les décisions de fermeture, nous en connaissons beaucoup qui sont prises loin en amont mais annoncées quelques mois avant l'échéance, par peur des réactions hostiles. Le temps, c'est aussi une donnée dont on choisit le mode d'emploi. On peut passer des mois à faire de la guérilla de procédure, contre des syndicats oppositionnels. Les trente mois de Billancourt ont été complètement utilisés pour le travail de reclassement lui-même.

On a parié sur l'intelligence du plus grand nombre, et ce pari a été gagné. Nul n'était prêt à changer. La population était la plus difficile possible. Des gens se sont construit leur emploi alors qu'on les disait assistés et sans compétences. La hiérarchie a su, quant à elle, s'emparer de responsabilités nouvelles.

Construire avec chacun, ce n'est certainement pas une solution miracle, mais c'est une voie praticable pour les projets de changement social.

(1) Sur ce chiffre, 200 sont restées sur le site, mais rattachées à d'autres structures.

(*) Emmanuel Froissart et Frédéric Périn, dirigeants du cabinet IDEE, ont accompagné d'un bout à l'autre le processus décrit. Daniel Labbé représente la CFDT à la commission paritaire de suivi de l'accord.

L'ÉCONOMIE

CONJONCTURE

INDICATEUR • Le commerce extérieur

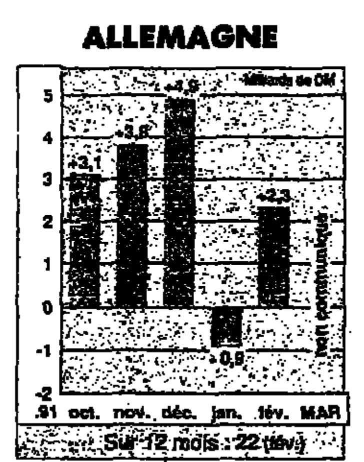
Doutes sur le moteur

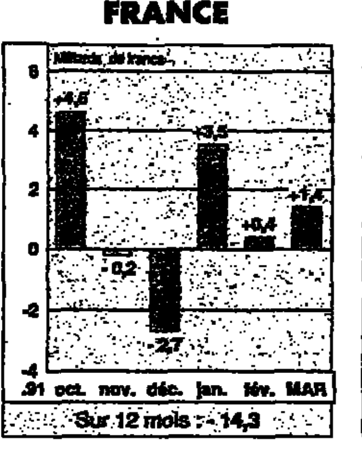
« L'*UNIFICATION allemande a été une formidable locomotive pour les exportations européennes.* » Ce fait communément admis mérite d'être quelque peu nuancé. Après un rebond significatif entre la mi-1990 et le début de 1991, le volume global des importations de marchandises de l'Allemagne a cessé de s'accroître depuis l'été passé. Leur montant, qui avait augmenté de 8 % au premier semestre 1991, reste certes à un niveau élevé, mais en repli de 1 % en moyenne pendant la seconde moitié de l'année. Par ailleurs, l'Europe ne paraît pas forcément la bénéficiaire privilégiée des développements récents.

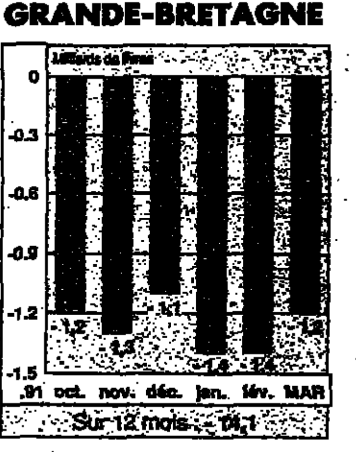
A supposer en effet que les prix des différents fournisseurs de l'Allemagne aient évolué de manière uniforme, ce repli global des importations recouvrirait une contraction de 1,8 % pour les importations provenant des pays de la CEE, et une progression de 5 % pour les Etats-Unis (soit respectivement – 1 % et + 6 % en valeur).

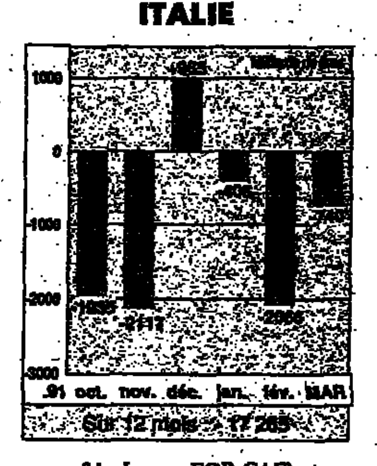
Ces observations sont conformes aux résultats récents du commerce extérieur français. Entre le premier trimestre 1991 et le premier trimestre 1992, la France a enregistré une progression de 7,4 milliards de francs de ses exportations. Sur ce total, 4,3 milliards proviennent d'un surcroît de ventes vers la Communauté européenne, à raison de 400 millions vers le Benelux, 1,2 milliard vers l'Italie, 1,7 milliard vers l'Espagne, mais seulement 500 millions vers l'Allemagne. Les ventes françaises à destination des Etats-Unis (en augmentation de 1,6 milliard de francs) ont de même rapporté trois fois plus que celles réalisées outre-Rhin au cours de l'année écoulée.

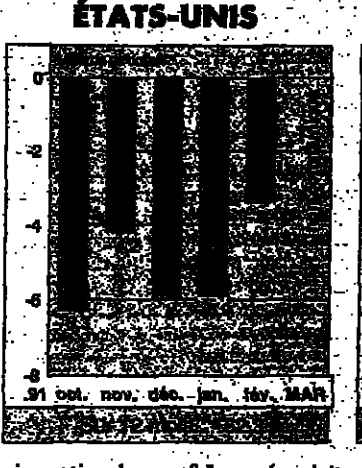
La dynamique allemande, qui n'explique pas l'intégralité des bons résultats commerciaux de la France, n'est pas davantage le moteur des exportations intra-européennes depuis quelques mois.













Soldes commerciaux exportations moins importations, en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales, sauf Japon (en dollars). Sources nationales.

PAYS • La France

Une croissance modérée

DEPUIS le début de cette année, les perspectives économiques s'améliorent dans notre pays. Dans son dernier point conjoncturel, l'INSEE laisse attendre un rythme de croissance annualisé de 2,5 % pour le premier semestre. La déception de la rentrée 1991 qui avait vu un coup d'arrêt au mouvement de reprise ébauché après la crise du Golfe, ne serait-elle qu'un mauvais souvenir?

Les choses ne sont malheureusement pas aussi tranchées. La croissance qui s'est réenclenchée apparait encore fragile et, en tout état de cause, d'ampleur modérée. D'où la persistance prévisible d'un niveau élevé de chômage, même si les différentes mesures prises par le gouvernement permettent de stopper la montée du nombre de demandeurs d'emploi. Dans ce contexte, la maîtrise de l'inflation comme la bonne tenue des échanges commerciaux devraient se confirmer.

Du côté de l'offre, on observe une reprise de la production industrielle à partir du point bas de décembre dernier. La baisse de 0,9 % en février ne remet pas en cause les premiers signes d'une conjoncture moins morose. Elle recouvre en effet une hausse de la production manufacturière de 0,6 %, masquée par un recul de 4,3 % de la production d'énergie lié à un fort déstockage et une baisse de 2,6 % de la production agro-alimentaire. Toutefois, l'indice retrouve tout juste son niveau de l'été 1991.

Les enquêtes de conjoncture auprès des industriels sont plus favorables : un peu plus de la moitié d'entre eux envisagent maintenant une croissance de leur production dans les tout prochains mois. Parallèlement, les stocks se sont quelque peu allégés et les carnets de commandes regarnis. Cependant, la configuration des réponses à ces enquêtes apparaît, à l'heure actuelle, similaire à celle de 1985 où la croissance de la production industrielle n'avait atteint que 0,7 % et celle du PIB marchand 1,9 %.

En tout début d'année, l'élément le plus dynamique de la demande a sans doute été la consommation des ménages. La consommation en produits manufacturés s'est accrue en volume de 3,9 % en janvier puis de 1,2 % en février. Mais cette hausse a principalement été tirée par des achats de biens durables, en particulier en matériels audiovisuels (du fait des Jeux olympiques d'Albertville) et d'automobiles (contrecoup de la grève de la fin 1991 chez Renault). Mars a vu une brutale correction à la baisse (– 5,4 %), de sorte que la hausse enregistrée au premier trimestre par rapport au quatrième trimestre de 1991 est revenue à 0,9 %.

Au-delà de ces fluctuations de courte période, joueront les gains de pouvoir d'achat et le comportement d'épargne. Le pouvoir d'achat des ménages ne devrait progresser qu'à un rythme relativement faible, de l'ordre de 2 % l'an, du fait de la modération des évolutions salariales et, surtout, de la stagnation de l'emploi. L'incertitude est plus grande sur le comportement d'épargne. En 1991, les ménages, en dépit du ralentissement de leur revenu réel, n'ont pas réduit leur épargne pour maintenir leur consommation, bien au contraire. Du fait des comportements de précaution suscités par la crise du Golfe et par la montée du chômage, et du point bas du cycle de biens durables, le taux d'épargne est passé de 12,2 % du revenu disponible en 1990 à 12,6 % en 1991. L'enquête de conjoncture de l'INSEE auprès des ménages de janvier 1992 ne préfigure pas de retournement sensible, tout au plus un léger infléchissement. De fait, une forte inquiétude persiste sur l'évolution de l'emploi.

Au total, le scénario le plus probable paraît être celui d'une hausse en tendance de la consommation en volume à un rythme un peu supérieur à 2 % l'an, la baisse du taux d'épargne étant limitée à quelques dixièmes de point.

Au premier trimestre, les exportations industrielles civiles ont soutenu l'activité, progressant en valeur de 1,3 % par rapport au dernier trimestre de l'an dernier. La demande étrangère est, selon l'enquête d'avril de l'INSEE, de mieux en mieux orientée (le solde des opinions favorables est a ainsi passé de – 4 en janvier à + 3 en avril). Cette amélioration des débouchés extérieurs que l'on retrouve dans la plupart des pays vient à l'appui du scénario de reprise mondiale se développant dans le courant de l'année. Si cette hypothèse se confirmait, les exportations, dont la compétitivité-prix continue de s'améliorer vis-à-vis de la plupart des pays européens, constitueraient, comme en 1991, un élément de soutien de l'activité.

Reste le point noir parmi les composantes de la demande : l'investissement. L'investissement-logement devrait au mieux se stabiliser malgré les mesures de soutien prises. Les mises en chantier de logements ont baissé de 2 % l'an dernier après une chute de 9,7 % en 1990. Pour les bureaux et les bâtiments industriels, les surfaces se sont réduites en 1991, le mouvement s'accentuant en cours d'année. Les importations de biens d'équipement, très sensibles à toute évolution de l'investissement productif, sont au premier trimestre légèrement inférieures en valeur au niveau moyen de 1991 et le rebond de mars s'explique dans une large mesure par des achats exceptionnels (achats d'avions et de bateaux).

Enfin, selon l'enquête de l'INSEE de janvier dernier sur les investissements dans l'industrie concurrentielle, ces investissements baisseraient en valeur de 1 % en 1992, soit une contraction en volume d'environ 4 % succédant à celle de 9 % de 1991. Le caractère modéré et encore incertain de la reprise des débouchés, conjugué au tassement sensible du taux d'utilisation des capacités de production et au niveau élevé des taux d'intérêt, s'oppose encore à une reprise de l'investissement productif. Comme le signale l'INSEE, l'amélioration actuelle des perspectives observée en France comme chez nos partenaires « *ne débouchera sur une reprise soutenue que si disparaissent les comportements attentistes en matière d'investissement.* »

Hervé Monet
économiste d'entreprise

PRODUCTION INDUSTRIELLE
Données CVS
MM3
indice

PERSPECTIVES DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE
Soldes d'opinions, données CVS
personnelles
générales

MM3 = moyennes mensuelles sur trois mois

EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS
En milliards de francs par mois
MM3
exportations

CONSOMMATION DES MÉNAGES EN PRODUITS MANUFACTURÉS
En milliards de francs 80 par mois
MM3
consommation

SECTEUR • L'automobile

Seule, l'Allemagne...

1991 restera sans doute comme une année noire pour les industriels de l'automobile. La récession économique et la crise du Golfe sont survenues alors que ce secteur industriel, cyclique par excellence, était en période de basses eaux. Seul rai de lumière : le marché allemand s'est accru de 24 % sous l'effet de la réunification. Conséquence : le marché européen dans son ensemble est resté quasiment stable, avec seulement une baisse de 0,4 % et près de 13,5 millions de véhicules vendus, alors que le marché américain régressait de 12 %, et le marché japonais de 2,5 %.

Les constructeurs américains ont particulièrement souffert de la conjoncture : ils ont été touchés à la fois par la forte baisse de leur marché intérieur et par la concurrence des constructeurs japonais qui, massivement implantés sur leur territoire, y détiennent 30 % du marché. Chacun des trois grands a terminé l'année avec de lourdes pertes – 795 millions de dollars pour Chrysler, 2,258 milliards pour Ford et 4,224 milliards pour General Motors.

Leurs vastes programmes de restructuration, se traduisant, entre autres, par des dizaines de milliers de suppression d'emplois, destinés à améliorer leur productivité afin de se rapprocher des performances des usines japonaises, n'avaient encore pu porter leurs fruits.

En revanche, l'année 1992 semble s'annoncer sous de meilleurs auspices pour les constructeurs d'outre-Atlantique : Ford et General Motors ont annoncé des bénéfices pour le premier trimestre. Seul Chrysler demeure « dans le rouge » avec une perte de 341 millions de dollars pour la période, hors charges sociales exceptionnelles dues à des modifications comptables.

Pour ne pas se retrouver dans la même situation que leurs homologues américains, les constructeurs européens ont obtenu que les frontières ne soient ouvertes que progressivement aux japonais avant la libéralisation totale prévue à l'aube du deuxième millénaire.

L'année 1991 a ainsi été marquée par l'accord entre la Communauté européenne et le ministère japonais du commerce international et de l'industrie (le MITI), conclu le 31 juillet, qui fixe les conditions de cette ouverture progressive. Il prévoit que les importations japonaises ne pourront dépasser 1,23 million de véhicules en 1999, soit 8,15 % du marché.

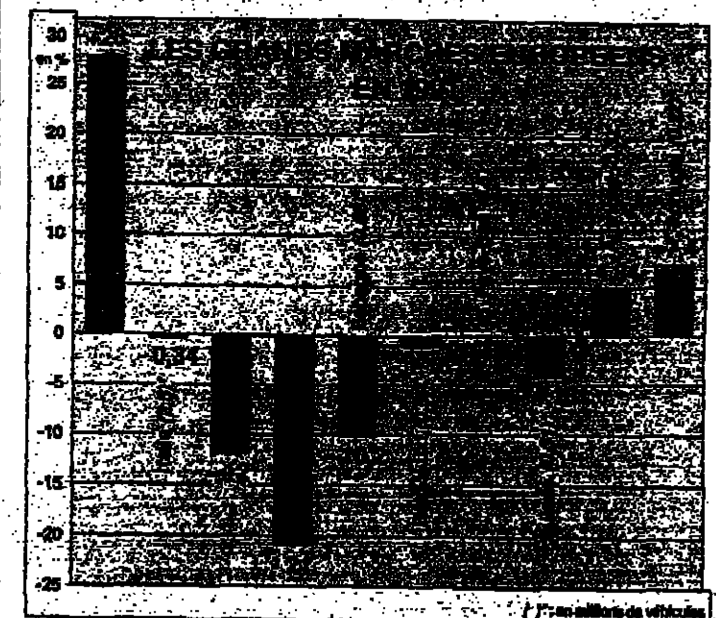
La production des « transplants », c'est-à-dire des usines japonaises en Europe, sera plafonnée à 1,2 million de véhicules. Ces chiffres pourront être modifiés en fonction de l'évolution réelle du marché.

Qualifié de « pseudo-accord » par Jacques Calvet, le président de PSA (Peugeot-Citroën), ce texte a déclenché des polémiques : certains points, comme la question cruciale des transplants ne figurant pas dans le texte principal, mais dans la transcription écrite de « déclarations conclusives » faites au téléphone, on peut se demander s'ils seront ou non respectés.

Les barrières actuelles ont néanmoins permis de limiter à 12,4 % en 1991 la part des constructeurs japonais sur le marché européen, contre 11,6 % en 1990. Outre les japonais, les constructeurs ayant le mieux tiré leur épingle du jeu sur ce marché sont ceux qui avaient de bons réseaux commerciaux en Allemagne : les allemands, bien sûr, mais aussi General Motors (Opel) et Ford, qui possèdent des usines dans ce pays, et le français Renault.

Pour 1992, les prévisionnistes sont pessimistes en raison des perspectives de ralentissement économique en Allemagne et en l'absence de signe de véritable reprise ailleurs. On compte sur les marchés espagnol, français et anglais pour sauver la mise, mais seul le premier confirme jusqu'à présent cette hypothèse. Le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) prévoit ainsi une baisse des immatriculations de 3 % sur l'année.

Annie Kahn



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.